LETTRES ET PAPIERS

DU CHANCELIER

COMTE DE NESSELRODE

1760-1856

LETTRES ET PAPIERS

DU CHANCELIER

COMTE DE NESSELRODE

1760-1856

EXTRAITS DE SES ARCHIVES

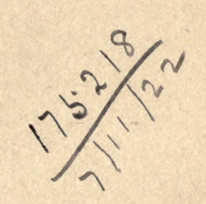
Publiés et annotés

AVEC UNE INTRODUCTION

Par le Comte A. DE NESSELRODE

TOME X

1850-1853



PARIS
A. LAHURE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
9, RUE DE FLEURUS, 9



INTRODUCTION

Les événements importants qui se déroulèrent en Europe, de la fin de 1850 à la fin de 1853 forment la matière du présent volume. Les lettres du chancelier au baron de Meyendorff les suivent, pour ainsi dire, au jour le jour, dans leurs phases diverses et en commentent les effets avec une précision remarquable. Les renseignements qu'elles fournissent, notamment sur les affaires danoises, sont d'un haut intérêt et permettent de se faire une opinion exacte de la politique des grandes puissances dans la question du Slesvig-Holstein. On sait les tiraillements, les agitations auxquels cette question qui avait pris naissance en 1830 donna lieu ; on se rappelle la longue lutte qui en résulta et qui, d'abord toute diplomatique, commença après la mort de Frédéric VI (1839) et se continua sous Frédéric VII, couronné roi de Danemark, en 1848, pour aboutir enfin à la guerre désastreuse que ce pays eut à soutenir, en 1863, contre la Confédération germanique. La correspondance du chancelier nous fait assister aux péripéties de cette lutte et éclaire singulièrement les dessous de la politique des divers cabinets européens.

On trouvera, en outre, dans ce volume, de curieuses lettres adressées de Paris au comte Dmitri de Nesselrode par un diplomate russe, M. Balabin, qui contiennent de piquantes observations sur le prince Louis-Napoléon, président de la République et sur son entourage. Le coup d'État du 2 décembre 1851 est salué avec joie par toutes les chancelleries,

cependant que la restauration de l'Empire qu'elles prévoient leur cause les plus vives inquiétudes. Les machinations des Persigny, des Morny, des Fould, etc., les feintes hésitations du prince-président à se faire nommer Empereur sont percées à jour dans les lettres du comte Ch. de Nesselrode et de Balabin.

A citer aussi une très intéressante et très complète étude historique des Saints Lieux, dans laquelle le consul russe Basili examine les droits et les prétentions des trois rites qui se disputent la possession des moindres autels, pierre à pierre, et en arrivent jusqu'à revendiquer le privilège exclusif de balayer les dalles du temple.

Les lettres qui terminent le volume se rapportent aux différends particuliers de la Russie avec la Porte. Les sympathies que la France et l'Angleterre témoignent à la Turquie permettent de prévoir la guerre de Crimée.

A. de Nesselrode.

ARCHIVES

DU

COMTE CH. DE NESSELRODE

1850-1853

Rapport présenté par le comte Charles de Nesselrode à S. M. l'empereur Nicolas Ier, au jubilé de sa 25e année de règne.

Saint-Pétersbourg, 20 novembre 1850.

Sire,

Vingt-cinq années viennent de s'écouler depuis que Votre Majesté a pris en main le timon de l'empire.

Elles ont été riches et fécondes en événements politiques, importants pour le monde et pour la Russie.

Ouvert au dedans sous les auspices de la fermeté et du courage personnel, votre règne s'annonçait non moins dignement au dehors.

Le premier acte politique de Votre Majesté Impériale fut dicté par la religion et l'humanité.

Nos coreligionnaires de Grèce allaient succomber à

la ruine inévitable dont les menaçait le glaive égyptien. Un protocole mémorable est venu les sauver d'une guerre d'extermination, leur assurer une administration indépendante, et préparer les transactions successives qui, depuis, ont appelé la Grèce au rang des nations.

La Perse, qui, dès votre avènement au trône, avait rompu sans aucun motif les nœuds du traité de Gulistan, forcée par une suite d'exploits rapides à signer la paix de Tourkmantchai; la Turquie, châtiée également, après deux campagnes victorieuses, de ses injustes provocations ; la bataille de Koulewtcha[1] ; le passage hardi des Balkans ; l'entrée de nos troupes à Andrinople, suivie presque immédiatement du traité qui porte ce nom, ce sont là des faits dont l'histoire ne perdra pas le souvenir. Elle proclamera plus haut encore la modération avec laquelle Votre Majesté voulut bien user de ses succès.

Bientôt les bouleversements amenés en 1830 par la chute de la branche aînée des Bourbons ont ouvert une période nouvelle à la politique de Votre Majesté ; ils ont imprimé à son règne le véritable caractère qui le distinguera dans l'avenir. A la suite de ces révolutions,

1. Koulewtcha, grand village en Bulgarie, sur le chemin de Schumla à Pravoda, où se livra en 1829, une grande bataille entre les Russes et les Turcs qui commença le 30 mai par la défaite du général russe Ostroschenko, mais qui finit par une victoire complète de l'armée russe, sous le commandement du comte Diebitch. Toute l'armée turque fut dispersée et mit plusieurs jours pour se rallier à Schumla ; toute l'artillerie, le camp et le train tombèrent aux mains des Russes.

elle est devenue pour le monde le représentant de l'idée monarchique, le soutien des principes d'ordre et le défenseur impartial de l'équilibre européen. Mais de laborieux efforts, une lutte sans cesse renaissante, étaient attachés à ce noble rôle. Votre Majesté Impériale a su accepter avec constance les travaux qu'il lui imposait. Entraîné par l'exemple contagieux de la France et de la Belgique, le royaume de Pologne s'était révolté contre l'autorité légitime. Il a été réduit à l'obéissance et rattaché au corps de l'empire par un lien désormais moins précaire et plus solide. La Hollande était sacrifiée, dans son conflit avec les Belges, à l'extrême partialité de la France et de l'Angleterre. Si notre éloignement géographique et la timidité de nos alliés n'ont malheureusement pas permis qu'elle conservât la possession intacte des provinces qui formaient jadis avec elle le royaume des Pays-Bas, au moins l'appui de Votre Majesté et son insistance énergique ont-ils servi à obtenir au Roi de meilleures conditions territoriales, allégé le poids de ses sacrifices pécuniaires, modifié ce que les clauses qu'on voulait lui imposer présentaient de trop onéreux pour ses intérêts financiers et commerciaux. Partout où chancelaient les trônes, où la société minée fléchissait sous l'effort des doctrines subversives, le bras puissant de Votre Majesté s'est fait deviner ou sentir.

Dans les questions révolutionnaires qui, tant de fois, ont agité l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, elle a combattu pour la même cause, pre-

nant tour à tour l'initiative, l'abandonnant à ses alliés, selon les lieux et la distance, suivant le plus ou moins d'extension que comportait son action matérielle. Neutraliser autant que possible l'alliance funeste qui s'était établie entre la France de Juillet et l'Angleterre libérale ; s'opposer à la mise en pratique de ce principe de non-intervention que, tout en le violant elles-mêmes les premières, les deux puissances prétendaient imposer aux cabinets conservateurs, toutes les fois qu'une insurrection éclatait dans leur voisinage ; soutenir le courage vacillant des deux grandes cours monarchiques ; arrêter de concert avec elles un système d'action commune, en y ralliant sous leur influence les États du second rang, telle a été la tâche constante qu'a poursuivie Votre Majesté. C'est dans ce but qu'ont été conçues les mémorables transactions de Munchengraetz et de Tœplitz ; transactions qui, plusieurs années de suite, ont opposé une digue aux flots de la démocratie toujours croissante, écrasé l'insurrection polonaise à Cracovie, en Galicie, à Posen, chaque fois qu'elle se réveillait, et maintenu le repos intérieur des États plus immédiatement placés dans le rayon d'influence morale de la triple alliance monarchique.

Mais à côté des questions sociales, s'élevaient vers le même temps de graves affaires politiques, et dans ces dernières le rôle de Votre Majesté Impériale n'a été ni moins actif, ni moins éminent : Elle achevait l'œuvre importante de la création de la Grèce, lui donnait un gouvernement monarchique, un roi, une dynastie héré-

ditaire, des frontières, des moyens d'existence, qu'elle augmentait par une émission successive des diverses séries de sa quote-part de l'emprunt; elle s'occupait des mesures à prendre pour régler l'ordre de succession au trône, et pour mettre en harmonie le culte religieux du monarque avec celui de ses sujets; elle défendait le nouvel État contre les exigences, fondées quelquefois, plus souvent rigoureuses, du cabinet britannique, réprimait les velléités envahissantes de la Grèce et cherchait à la maintenir en bonne intelligence avec sa voisine, la Turquie.

C'est à cette période également que se rattachent de pénibles et âpres discussions avec l'Angleterre, au sujet de l'Afghanistan et les efforts heureux de Votre Majesté Impériale pour réconcilier cette puissance avec la Perse, comme aussi pour empêcher celle-ci de rompre avec le Sultan. Mais de toutes les questions orientales que cette époque a fait surgir, soit en Asie, soit en Europe, celles qui concernent l'empire ottoman ont nécessairement occupé, Sire, vos plus vives sollicitudes. Évitant avec soin de se lier par une garantie territoriale vis-à-vis d'un État en décadence, pour ne point enchaîner d'avance l'avenir de la Russie, le principe de Votre Majesté a toujours été de maintenir dans le présent l'intégrité des possessions ottomanes, le voisinage de cet État, dans la situation d'infériorité comparative où nos conquêtes antérieures l'ont laissé, offrant, dans les circonstances actuelles, la combinaison la plus favorable à nos intérêts commerciaux et politiques. Étrange

effet des revirements amenés par la fortune dans les positions respectives! La puissance, qu'on regardait jadis comme l'ennemie naturelle de la Turquie, en est devenue le plus ferme soutien et l'alliée le plus fidèle; deux fois, à six ans d'intervalle, assailli par l'ambition d'un vassal révolté, l'empire ottoman s'est vu menacé d'une dissolution presque inévitable; deux fois, il a dû son salut à l'intervention décisive de Votre Majesté. La première de ces deux crises a donné au monde un spectacle inouï dans l'histoire; elle a montré nos guerriers russes campant en libérateurs sur les rives du Bosphore, en face de cette même capitale que, tant de fois, et naguère encore, ils avaient fait trembler dans ses murs. La seconde, moins brillante peut-être, a produit des résultats plus solides : elle a expulsé de la Syrie, pour la confiner désormais dans les limites restreintes de l'Égypte, cette nouvelle puissance arabe que les ennemis de la Russie avaient un moment songé à substituer sur le Bosphore au pouvoir déchu de la Porte ottomane pour en faire dans l'avenir une tête de pont contre nous. Le traité d'Unkiar-Skelessi, contre lequel avaient en vain protesté la France et l'Angleterre, annulé en apparence, a été perpétué réellement sous une autre forme. En interdisant l'entrée des Dardanelles aux vaisseaux de guerre étrangers, le nouvel acte qui l'a remplacé, reconnu par toutes les puissances, nous assure dorénavant contre toute attaque maritime. Enfin, un résultat des plus importants pour nous à cette époque est sorti de cette complication d'Orient :

c'est la dissolution de cette alliance anglo-française, si hostile à nos intérêts politiques, si fatale pour la situation des gouvernements conservateurs. Rompue sous les wighs en 1840, renouée plus tard avec effort par le ministère tory, elle n'a plus traîné dès lors qu'une vie précaire et inoffensive, et n'a végété quelque temps, sous le nom spécieux d'entente cordiale, que pour se briser de nouveau, avec plus d'éclat encore, contre la question des mariages espagnols.

De cette époque, à 1847, un état de calme comparatif a régné sur la société européenne et Votre Majesté avait puissamment travaillé à l'affermir, en supprimant, de concert avec ses alliés de Prusse et d'Autriche, la république de Cracovie, ce perpétuel foyer des conspirations polonaises.

Mais le feu révolutionnaire, un moment dérobé aux yeux par la question d'Orient et ses suites, n'était qu'endormi sous la cendre. Les instances de Votre Majesté ne purent engager les puissances à le réprimer par la force en Suisse, et en 1847, évoqué tout à coup en Italie par un imprudent pontife, on l'a vu, l'année suivante, éclater avec une telle force que non seulement le trône de Juillet a disparu dans cette explosion soudaine, mais que les monarchies les plus vieilles, et en apparence les mieux assises, en ont été bouleversées jusque dans leurs fondements.

Et pourtant, Sire, de cette crise dévastatrice, qui menaçait notre tranquillité intérieure, qui nous laissait sans alliés en Europe parmi les peuples et les gouver-

nements, datera pour Votre Majesté Impériale une position plus forte et plus grande que celle même qu'elle occupait jusqu'alors. Cette mission conservatrice, ce rôle de sauveur de l'ordre que, dès l'année 1830, la Providence vous avait assigné, les événements de 1848 n'auront servi qu'à l'agrandir. Ce résultat est dû au coup d'œil calme avec lequel Votre Majesté, sans précipitation comme sans faiblesse, a laissé passer les premiers effets de la tempête européenne, attendant pour entrer en scène le jour et l'heure que sa haute sagesse lui aurait marqués. Restée seule debout sur les ruines des vieux États du continent, elle recueillait ses forces en silence, pour les employer, s'il le fallait, à défendre d'abord vigoureusement l'intégrité de son territoire et les faire servir plus tard au salut des autres gouvernements. Tandis que la Grande-Bretagne, égarée par une politique égoïste, profitait du chaos général pour y semer de nouveaux germes de désordre et ne signalait sa puissance que par l'oppression des petits États, Votre Majesté n'employait la sienne qu'à calmer et à tempérer; interposant sa voix énergique en faveur du droit et de la faiblesse, et, quand elle ne pouvait les soutenir par les armes, leur prêtant son appui moral; proclamant le respect des traités et de l'état de possession qu'ils consacrent; évitant sagement d'ajouter, par des provocations gratuites, à l'effervescence des passions, mais aussi agissant avec promptitude du moment qu'elle pouvait agir, et frappant l'anarchie révolutionnaire là où elle pouvait être frappée : c'est ainsi qu'en

dépit de l'Angleterre, en dépit de la Porte elle-même, aveuglée sur ses propres intérêts, elle a réprimé en Valachie, par la force des armes, une insurrection qui, dirigée en apparence contre nous-mêmes, menaçait en réalité la sécurité de l'empire ottoman; c'est ainsi que, par la seule puissance de sa parole, elle a maintenu, en Italie, l'intégrité du royaume des Deux-Siciles contre le mauvais vouloir du gouvernement britannique, et dans le Jutland et les Duchés, celle de la monarchie danoise contre les prétentions arrogantes de la démocratie allemande et l'*ambition moins ouverte du gouvernement prussien* : c'est encore ainsi que récemment elle plaidait hautement la cause de l'indépendance de la Grèce, comme celle de Naples et de la Toscane, attaquées par les procédés arbitraires du chef de la politique anglaise, et faisait rentrer l'Angleterre en elle-même, en lui adressant, à la face de l'Europe, un langage réprobateur : par sa simple et seule attitude envers la France et la Grande-Bretagne, elle mettait l'Autriche en état de reconquérir sans entraves le royaume Lombardo-Vénitien, la sauvait de sa propre faiblesse, en refusant de prendre part à tout projet de médiation qui l'eût dépouillée d'une partie de ses possessions italiennes; assurait d'abord ses derrières dans sa lutte contre l'insurrection madgyare, jusqu'à ce qu'enfin, apparaissant armée sur les champs de bataille de Hongrie, elle a relevé sur sa base l'unité de la monarchie autrichienne, rétabli de ce côté l'équilibre qui chancelait et rendu au cabinet de Vienne sa pleine liberté d'action pour

revendiquer sa part légitime dans le travail de réorganisation qui agite en ce moment l'ancienne confédération germanique.

Enfin, Sire, par les négociations entamées sous vos yeux à Varsovie, Votre Majesté vient de mettre le sceau à ce caractère de modérateur que les événements lui défèrent et que l'Europe se sent contrainte ou empressée à lui reconnaître : elle y a vu les deux grandes puissances de l'Allemagne la prendre pour juge de leurs différends et pour arbitre de leur cause. Ses conseils, ses exhortations, les conditions qu'elle a mises à son concours, ont eu presque immédiatement pour effet d'opérer un rapprochement entre des droits ou des prétentions jusque-là restées inconciliables; et, si les passions populaires ne viennent point troubler l'accord prêt à s'établir entre les gouvernements, Votre Majesté aura eu l'honneur d'avoir préservé tout à la fois l'Allemagne d'une nouvelle guerre de trente ans et l'Europe d'une conflagration générale.

J'ose donc ici le répéter : Depuis 1814, la position de la Russie et de son souverain n'a été ni plus belle, ni plus grande.

Associé par les fonctions qu'a daigné me continuer Votre Majesté, en succédant à son auguste frère, à l'histoire des vingt-cinq années dont je viens d'esquisser les principaux traits; humble instrument de ses desseins et organe de ses pensées politiques, j'aurais désiré, Sire, en vous soumettant ce tableau rapide et succinct, lui donner toute l'étendue et tous les détails

qu'il exige. Absorbé par les négociations qui, en dernier lieu, ont déplacé le siège ordinaire du cabinet de Votre Majesté Impériale, je n'ai pu, à mon grand regret, y vouer l'attention et le temps nécessaires. A défaut d'un historique plus long et plus circonstancié du passé, qu'il me soit du moins permis d'appuyer ici principalement sur le résultat satisfaisant de ces mêmes négociations et d'en offrir à Votre Majesté mes félicitations respectueuses. Elle ne pouvait clore plus dignement le cycle de vingt-cinq ans que célèbre aujourd'hui l'empire tout entier, s'unissant de tous les points de sa vaste étendue à la joie de l'auguste famille impériale. Dans le cours de ces vingt-cinq années, Votre Majesté aura acquis plus d'un titre à la reconnaissance de l'Europe. Mais je ne crains pas de le dire, dans la carrière qu'elle a fournie, l'année même de son jubilé aura été la plus glorieuse, si la véritable gloire des souverains est principalement fondée sur la bienfaisante influence qu'ils exercent, dans l'intérêt du repos de l'humanité, sur les destinées du monde.

Que la Providence, qui jusqu'ici vous a si visiblement protégé, continue, Sire, à répandre ses bénédictions sur votre règne, et daigne ajouter à votre passé de nombreuses années encore pour le bien des peuples qu'elle vous a confiés. C'est le vœu qu'ose humblement déposer aux pieds du trône de Votre Majesté Impériale un vieux serviteur, dont la vie entière s'est usée au service de sa patrie et de ses maîtres.

Je suis avec un profond respect, etc.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 25 novembre 1850.

Notre bon roi de Prusse ne cesse, mon cher Meyendorff, de faire, de dire et d'écrire des sottises et de nous rendre, à l'Empereur comme à moi, la vie bien dure. Ne voilà-t-il pas qu'il nous envoie ce pauvre Rochow, Dieu sait pourquoi! tandis que c'est le seul homme en Prusse qui, aujourd'hui, le servirait utilement aux conférences libres. Si je devais vous dire en quoi consiste la mission de Rochow, je serais fort embarrassé. Il m'a communiqué ses instructions, ci-jointes, en copie. Renouveler au baron de Meyendorff l'ordre d'appuyer la Prusse à Vienne, telle est la seule demande qui, dans cette pièce, nous est adressée en termes généraux; et c'est pour cela que le Roi envoie un pauvre malade, au cœur de l'hiver, de Berlin à Saint-Pétersbourg! Qui se montre peut-être pire encore que lui, c'est son frère, le Prince de Prusse. Il s'est mis ouvertement à la tête du parti de la guerre, exalte par des propos fort inconsidérés le faux enthousiasme des jeunes officiers et contrarie tant qu'il peut les dispositions pacifiques de Manteuffel et des vieux généraux qui ne veulent pas de la guerre.

D'après ce que dit Rochow, la situation du ministère est encore bien difficile et bien précaire en présence des

Chambres et de la Landwehr qu'on est très embarrassé de renvoyer après l'avoir inutilement appelée. Rochow m'a confié que ce sont les rapports exagérés et alarmants de Bernstorf qui ont décidé Manteuffel à proposer cette dangereuse mesure, après que Brandenbourg l'eut fait rejeter lorsque Radowitz la demandait; cela donne aux ministres une apparence d'inconséquence que le public lui reproche déjà et qui sera bien autrement relevée dans les Chambres. Le brave Manteuffel aura une position difficile. Dieu veuille qu'il s'en tire! Sans quoi le maintien de la paix sera de nouveau mis en question, et il est temps que nous sortions de cette cruelle et agitante incertitude. Que l'on cesse donc de se disputer sur le lieu où doivent se réunir les conférences, et que celles-ci soient menées un peu tambour battant; autant au moins que peut le permettre l'esprit systématique et méticuleux des Allemands.

Manteuffel voudrait, dans l'intérêt de sa position, que l'on se réunît d'abord à Dresde et que plus tard les conférences fussent transférées à Vienne. J'avoue que j'attache peu de valeur à toutes ces questions d'amour-propre, et à la place de Schwarzenberg j'en ferais bon marché. Du moment où la Prusse laisse au corps fédéral la faculté de traverser la route d'étape qui passe par Hertzfeld et d'entrer à Cassel, quand même un piquet prussien resterait à la gare du chemin de fer et que quelques autres points de ces routes seraient occupés par elle; du moment où elle ne s'oppose plus à la marche d'un corps fédéral en Holstein, à mes yeux

toute cause de guerre a cessé et le désarmement devrait avoir lieu de part et d'autre. Le faire dépendre des délibérations sur la revision de la constitution de l'Allemagne serait perpétuer l'agitation et ruiner gratuitement les finances de tous les États.

Vous vous rappellerez qu'au moment de quiter Varsovie, j'ai adressé deux expéditions à Londres et à Paris; depuis avant-hier je suis en possession des réponses. Je vous envoie la dépêche de Brunnow; montrez-la à Schwarzenberg, elle pourra l'intéresser. La réponse du cabinet anglais est, à tout prendre, aussi satisfaisante qu'on pouvait l'attendre de Palmerston. Quant à la France, Schwarzenberg saura par Hubner[1] ce que m'écrit Kisselef. Il aura appris avec plaisir le rappel de Persigny.

Lorsque nous serons complètement sortis de la crise actuelle, je suppose que l'Empereur François-Joseph écrira à notre Empereur une lettre pour le remercier de son appui. Si on était bien avisé, cette lettre devrait être portée par une des grandes et des belles figures militaires des guerres d'Italie et de Hongrie, telles que seraient le beau Jellachich, Schlik[2], Clam, envoyées ici

1. Hubner (Joseph-Alexandre, baron, puis comte de), diplomate autrichien, né en 1811, mort en 1892. Ministre plénipotentiaire à Paris (1849); siégea au Congrès de Paris (1856), et fut un des signataires du traité du 30 mars. Ministre de la police (1859); ambassadeur à Rome (1866); membre de la Chambre des seigneurs d'Autriche (1879).

2. Schlik (François de Bassano et de Weiskirchen, comte de), général autrichien, né en 1789, mort en 1862. Fut officier d'ordonnance

avec une mission extraordinaire. Je vous confie cette idée; vous en ferez ce que vous jugerez utile dans l'intérêt des relations mutuelles. Je voudrais que l'Empereur fit un peu connaissance avec les généraux autrichiens qui ont marqué dans ces derniers temps; jusqu'ici on ne lui a montré que le comte de Grunne[1], et vous m'avouerez que ce n'est guère un bel échantillon à produire.

Je vous confierai que j'ai obtenu avant-hier pour Buol l'Aigle blanc, mais comme la gramota[2] n'est pas signée encore, n'en parlez pas pour le moment.

Rochow repart dans une huitaine de jours. Notre pauvre ami est bien abattu et a été malade à Tsarkoé-Sélo; il est mieux maintenant et vient faire demain chez moi un dîner de réconciliation, avec Buol, Bray et Seebach.

A propos de dîner, puisque que de cuisinier vous êtes *sans*, comme disait fort élégamment feu Stackelberg, pourquoi ne prendriez-vous pas celui de feu Bresson, que vous m'avez dit être à Berlin sur le pavé.

de l'empereur François (1813-1814) et nommé commandant de Cracovie, en 1848. Après avoir pris part à la pacification de la Hongrie, il devint commandant du 2e corps d'armée et fit, en 1854, comme chef de la 4e armée de Gallicie, la campagne d'Italie où il remplaça, après la bataille de Magenta, le général Gyulay dans le commandement de la seconde armée et dirigea à Solférino l'aile droite des troupes autrichiennes. Schlik prit sa retraite après le traité de Villafranca.

1. Grunne (Charles-Louis, comte de), né en 1808, mort en 1884, général autrichien, nommé en 1850 feld-maréchal-lieutenant et premier général-lieutenant de l'empereur. Grand écuyer (1859).

2. Rescrit.

Il faut un bon cuisinier à Vienne pour maintenir les estomacs dans les excellentes dispositions que vous ont témoignées les cœurs reconnaissants. Je me réjouis sincèrement de vos succès et n'en ai jamais douté; s'ils diminuent vos migraines, je m'en réjouirai encore davantage.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 11 décembre 1850.

Votre courrier d'Olmütz nous a comblés de joie et m'a causé une des plus grandes surprises que j'aie jamais éprouvées. J'avais déjà rédigé une expédition fulminante à Berlin sur le refus de la Prusse d'accepter les propositions, déjà si modérées de l'Autriche, du 13 novembre, lorsque le dénouement pacifique des conférences d'Olmütz nous est tombé vraiment du ciel. L'Empereur en a été si content qu'il a voulu exprimer lui-même au jeune Empereur combien il appréciait sa noble modération; c'est là le but de la lettre qu'il lui adresse et que vous voudrez bien lui remettre. Le prince Schwarzenberg, de son côté, est allé aussi loin que possible; il ne doit pas le regretter, quelle que soit la tournure que prendront les événements. Si ses concessions nous assurent le maintien de la paix et la cessation des complications hessoises et danoises, le résultat en sera immense; dans le cas contraire, et si

la guerre devait éclater, en dépit de tous les efforts faits pour l'éviter, la conduite si modérée et si conciliante du cabinet autrichien lui fournira une belle page à ajouter à son manifeste.

Deux jours après la réception de votre courrier, Budberg nous a annoncé le retour de Manteuffel à Berlin et la ratification des stipulations arrêtées à Olmütz, malgré l'opposition du Prince de Prusse et de Ladenberg[1]. Nous nous sommes donc livrés à une joie sans mélange pendant plusieurs jours; mais ne voilà-t-il pas que l'horizon recommence de nouveau à se charger de nuages. Un courrier français, arrivé ce matin même, m'apporte un rapport de Budberg, qui rend compte de l'orage éclaté dans les Chambres. Manteuffel aura-t-il le courage et les reins assez forts pour les renvoyer? Le Roi y consentira-t-il; voudra-t-il appuyer, plus franchement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, le seul ministre capable aujourd'hui de sauver la monarchie et d'assurer à l'Allemagne les bienfaits de la paix? Ce sont des questions sur lesquelles les premières nouvelles de Berlin nous éclaireront. Je suspends jusque-là toute supposition, car se livrer à des prévisions avec un gouvernement aussi versatile que le gouvernement prussien serait peine perdue.

Notre excellent Rochow est encore ici; il ne repartira qu'après le 18 décembre. Sa santé s'est, grâce à Dieu, encore bien soutenue, malgré un voyage fatigant et les

1. Ladenberg (Adalbert de), homme d'État prussien, né en 1798, mort en 1855. Ministre des cultes et de l'instruction publique.

tribulations que lui causent les affaires de son pays. Je vous fais hommage d'un billet qu'il m'a écrit l'autre jour et qui vous fera plaisir.

Munster ne réussit pas ici; tout le monde trouve que ce n'est pas Rauch; moi, je trouve qu'il a plus d'esprit que notre défunt ami, mais par contre une très forte dose d'amour-propre prussien qui lui fait souvent voir les choses de travers.

Buol a vu hier l'Empereur et a été très content de son audience comme de son cordon.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 17 décembre 1850.

Buol a reçu hier au soir son courrier et moi votre lettre du 10 décembre. Conformément au désir du prince Schwarzenberg, il réexpédie le courrier aujourd'hui ; il prend congé de l'Empereur ce matin et se met en route demain. La volonté du chef sera donc exécutée avec une promptitude toute militaire. Maintenant, si vous me demandez quelle est l'impression que cette nomination a produite sur notre ami Buol, je vous dirai qu'il en est médiocrement satisfait, il la prend plutôt comme une tuile qui lui est tombée sur la tête. Se disputer pendant des heures avec les savants juristes de l'école moderne, lire ou écouter leurs inductions

longues d'une lieue et leur répondre verbalement ou par écrit, tout cela ne s'accorde guère avec son tempérament. Vous le verrez donc arriver avec une mine un peu allongée, quoique tout résigné à subir la tâche si épineuse que lui impose le choix, au reste très flatteur, de son auguste maître. J'espère qu'il sera plus heureux avec Beust et Von der Pfordten[1] qu'il ne l'a été avec Radowitz, car c'est maintenant des amis et non de l'ennemi que viendront les difficultés. Tout à vous, très cher baron.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 19 décembre 1850.

Voilà Buol parti, il nous a quittés, ce matin, à sept heures, toujours dans les mêmes dispositions que je vous ai signalées. Il a vu, avant son départ, l'Empereur, qui a été très gracieux pour lui. Peut-être la possibilité qu'il soit transféré à Londres, indiquée dans votre

1. Pfordten (Louis-Charles-Henri von der), homme d'État bavarois, né en 1811, mort en 1880. Comme ministre, prit une attitude offensive des plus décidées contre l'élévation de la Prusse à la tête de l'Allemagne et seconda activement l'Autriche dans ses démarches contre l'union prussienne et contre le parlement d'Erfurt. Il eut une grande part à l'élaboration du projet de constitution (février 1850) que l'Autriche avait mis en avant. Après la réconciliation de l'Autriche et de la Prusse, il se rendit aux conférences de Dresde et essaya vainement de faire donner à la Bavière, dans la constitution de la Confédération germanique, une partie du pouvoir exécutif.

lettre du 9 décembre y a-t-elle contribué. Personne ne déplore plus que moi cette injuste prévention. J'ai appris à connaître et à apprécier votre beau-frère; c'est un homme d'esprit et un galant homme. Pour moi, c'est l'essentiel, et il me rendra, je suis sûr, la justice qu'il a rencontré toujours chez moi de la confiance et de bonnes dispositions. Quoique souvent nous ne fussions pas d'accord, nos relations étaient parfaites, et je le regretterai sincèrement s'il nous est enlevé. Mais comme l'Empereur ne pense pas comme moi à son sujet, ne vous opposez pas à l'idée de Schwarzenberg, d'envoyer Buol à Londres, encouragez-le plutôt dans cette bonne intention. Comme le revirement ne se fera pas immédiatement, vous aurez avec Schwarzenberg le temps de penser au choix d'un remplaçant.

Mais ce à quoi je tiendrai toujours serait de voir paraître ici en mission extraordinaire une des belles notabilités de l'armée autrichienne. Nous ne voyons, hélas! que des Prussiens; voilà encore un général Grabow qui va arriver pour féliciter sur le jubilé. Cette occasion est manquée, mais d'autres se présenteront dans le courant de l'hiver et pendant l'absence de Buol.

Pauvre Buol, il aura des chemins épouvantables; heureusement qu'il n'aura plus besoin de tant se presser, car Budberg m'écrit que l'ouverture des conférences est remise au 30 décembre.

Je ne sais si l'entrevue de deux souverains, d'Autriche et de Prusse, ne serait pas plus utile après

qu'avant ces conférences, à la condition bien entendu qu'elles se terminent bien. Il y a encore trop de confusion dans les idées du Roi; on l'appelait le bavard en paroles, on l'appelle maintenant le bavard épistolaire.

Ne pouvant écrire à l'Empereur, il s'en dédommage en adressant lettre sur lettre, tantôt à Rochow, tantôt à Munster, les unes plus biscornues que les autres. La seule bonne chose qui en ressort, c'est qu'il est pourtant résolu de soutenir le ministère Manteuffel. Il y a donc espoir que les relations entre les deux principales puissances allemandes se rétabliront sur l'ancien pied.

Ce qui nous donne maintenant des soucis, c'est le rôle que jouera la Bavière. Son dépit, poussé au point que Séverin[1] me le signale, n'est pas naturel; il me fait soupçonner qu'elle voulait plus que le rétablissement de l'ancienne diète et la répression de la révolution en Hesse et dans les Duchés. A présent, elle refuse même son contingent pour exécuter l'inhibitorium, et dans cette triste question il y a vraiment péril en demeure; vous en jugerez par l'extrait de la lettre ci-jointe, dont vous devinerez l'auteur. Si un second envoi de commissaires n'est pas appuyé par un corps fédéral prussien de 25.000 hommes, rien ne se fera, et ce pauvre pays restera pendant tout l'hiver encore livré aux horreurs de la guerre et à des révolutionnaires incarnés qui veulent le ruiner systématiquement, et cela pour la plus grande gloire d'une sotte *allemanderie* et les

1. Séverin (Dmitri-Pétrovitch), né en 1792, mort en 1865, diplomate russe, ministre de Russie en Suisse et en Bavière.

théories creuses de M. von der Pfordten, partagées, à ce que je vois encore, à un certain point, par le ministère prussien. Aussi les Danois sont-ils épouvantés de la participation prussienne. On m'écrit de Copenhague que c'est Pechlin et Plessen qui seront renvoyés en Allemagne pour traiter cette affaire avec les cabinets autrichien et prussien.

Manteuffel, en nous annonçant le désarmement, nous demande d'en faire autant. L'Empereur m'autorisera, j'espère, à répondre que le désarmement ne sera effectué chez nous que lorsque la question du Holstein sera réglée d'une manière conforme aux droits du Danemark et l'autorité du souverain légitime complètement rétablie dans les deux Duchés.

Vous aurez, pour plaider la cause danoise à Vienne, un bon appui dans votre ami Westmorland. Je vous envoie la copie d'une dépêche de Brunnow, qui vous instruira des circonstances qui ont amené cette nomination ; je crois que lord Beauvale y est pour beaucoup. Le revirement qui a lieu dans la diplomatie anglaise nous fera perdre Bloomfield, à mon bien vif regret ; ce n'était pas un *lumen mundi*, mais un homme doux et agréable dans ses relations, dans le genre de Westmorland. C'est sa femme, toujours malade ici et ne supportant pas notre aimable climat, qui est cause de son déplacement; il ne sait encore où on l'enverra. C'est probablement sir Seymour Hamilton[1], aujourd'hui

1. Hamilton-Seymour (Georges, sir), né en 1797, mort en 1881,

à Lisbonne, qui lui succédera. J'aurais de beaucoup préféré notre ami Cowley[1], mais on veut absolument le garder en Allemagne; je ne serais pas surpris qu'on l'envoyât à Berlin.

Le 18 décembre a été abondant en faveurs; la petite liste ci-jointe vous indiquera les principales. Le prince Pierre, devenu maréchal, est au comble de ses vœux. Si l'adorable Radetzki est encore à Vienne, vous devriez l'engager à écrire au prince Pierre Wolkonski une lettre de félicitations; il y sera très sensible, car depuis les campagnes immortelles des années 13 et 14, il conserve au bon vieux maréchal un souvenir plein d'amitié et de vénération.

diplomate anglais, ministre à Florence (1830), à Bruxelles (1835), à Lisbonne (1846), à Pétersbourg (1851), à Vienne (1855).

1. Cowley (Henri-Richard-Charles Wellesley, comte), diplomate anglais, né en 1804, mort en 1884. Succéda aux titres de lord Cowley, son père, en 1847, et devint, l'année suivante, ministre plénipotentiaire en Suisse. Fut accrédité avec le même titre près la diète de Francfort en 1851. Ambassadeur à Paris (1852), fit partie, en 1856, avec lord Clarendon du congrès de Paris et reçut, l'année suivante, le titre de comte. Ambassadeur à Paris jusqu'à 1867.

Le comte Dmitri de Nesselrode au prince Alexandre de Hesse[1].

Saint-Pétersbourg, 24 décembre 1850.

Liberté, Égalité, Fraternité, tel est le régime auquel je me trouve condamné pour le moment, grâce au coup de griffe que m'a donné dans l'œil la perfide Albion. Je n'ai jamais compris la liberté qu'avec l'état de siège en permanence pour correctif; l'égalité m'a toujours paru une mauvaise blague, et quant à la fraternité je partage tout à fait l'opinion de Changarnier qui goûte tellement peu ce genre de légume qu'il a déclaré que, s'il avait un frère, il l'appellerait son cousin.

Vous savez, Monseigneur, que je n'ai jamais été très enthousiaste de Paris. J'ai trouvé que c'était une excellente ville pour un jeune godelureau qui n'aurait jamais dansé le cancan ni mangé de truffes sous la serviette, mais comme il y a longtemps que j'ai exécuté ces deux pantomimes et qu'elles ne m'amusent plus, je ne me trouve nullement flatté d'y passer mon hiver. Les petits spectacles sont bons une fois, mais ils donnent six mois de suite la même pièce, il est impossible d'y retourner souvent. Quant à la société, c'est bien une autre paire de manches. Tous les jours, il y a trois ou quatre maisons qui reçoivent, de façon que c'est un véritable

1. ALEXANDRE (prince de Hesse-Darmstadt), beau-frère de l'empereur de Russie, Alexandre II, père des princes de Battenberg.

steeple-chase. Vous entrez dans un salon bourré comme une boîte à pilules; à force d'enjambées, vous arrivez jusqu'à la maîtresse de la maison, vous lui administrez un salamaleck, puis vous tâchez de vous caser, lorsque le moment vient de vous élancer dans une autre soirée; vous allez ensuite à une troisième et finalemènt vous rentrez chez vous avec la satisfaction d'avoir dit : « Bonjour, comment vous portez-vous? » à plus de trois cents personnes des deux sexes.

Comme aspect, Paris n'a pas du tout changé sous le régime républicain. Les rues sont tout aussi animées, aussi bien tenues, les magasins et les cafés tout aussi fréquentés. Mais lorsqu'on pénètre un peu dans l'état actuel des choses, on est frappé de la profonde impression que la catastrophe de Février a produite sur les esprits. J'ai trouvé le Français excessivement sérieux; plus de blague ni de fanfaronnade; plus de jeux de mots. Croiriez-vous qu'au cercle légitimiste auquel j'appartiens, je n'ai pas entendu une seule mauvaise plaisanterie sur le compte du Président? Ce qui les préoccupe, c'est l'année 1852, l'époque fatale à laquelle expire le bail de Louis-Napoléon, et croyez-moi, Monseigneur, le vœu intime de tous ceux qui ne sont pas socialistes est que la Présidence soit maintenue entre les mains du présent titulaire.

Au printemps dernier, quelques burgraves avaient rêvé une restauration de la monarchie, au moyen d'une fusion entre les deux partis légitimiste et orléaniste. Henri V, Roi de France, avec le comte de Paris pour

successeur, telle était la base de la réconciliation. Cette ingénieuse combinaison a échoué pour plusieurs causes.

Le parti orléaniste acceptera mais n'aidera jamais la rentrée d'un prince qui ramènerait au pouvoir une noblesse que les orléanistes sont habitués à détester. Jamais Mme Thiers ne se familiarisera avec l'idée de céder le pas à une duchesse du faubourg Saint-Germain. Le parti orléaniste est le parti des épiciers, le représentant de cette haïssable bourgeoisie qui jalouse tout ce qui prime et renverse tous les pouvoirs aussitôt qu'ils lui donnent de l'ombrage. En outre, le duc de Bordeaux ne saurait présentement adopter le comte de Paris, ce serait mettre sa couche nuptiale en interdit. Je vais plus loin et pense que si les deux partis avaient réussi à s'entendre, ils auraient avorté dans l'accomplissement, car il n'aurait pas pu s'effectuer pacifiquement et dès qu'il se serait agi de recourir à la force, personne ne se serait soucié d'être de la partie. On est las des commotions politiques, la perspective d'une guerre civile sourit à peu de monde et la majorité au fond, préfère garder cette république fantastique que d'essayer un état de choses préférable sans doute, mais qu'il faudrait amener par de nouvelles perturbations, aussi tâchera-t-on de prolonger le bail du Président pour ajourner une solution, imitant le débiteur embarrassé qui demande un sursis, sans savoir s'il pourra s'acquitter au nouveau terme qu'il s'efforce d'obtenir.

Je doute que Changarnier soit jamais le Monk de la

France; on a trop voulu lui en donner le rôle. En attendant, le Président se consolide. Son grand mérite est dans sa faiblesse. Il ne porte ombrage à personne. Les légitimistes le préfèrent au comte de Paris et les partisans de ce dernier s'arrangent mieux de lui que de Henri V. En un mot, il est possible qu'un beau matin on escamote Louis-Napoléon par un coup de main au bénéfice de l'un des deux prétendants ou de la république rouge, mais la monarchie ne sera jamais rétablie à la suite d'un protocole signé par les deux partis monarchistes.

Malgré cet état de prostration de forces, la France est toujours un pays qui compte dans la balance européenne; l'Angleterre craint toute rupture avec elle et fera toujours des concessions pour l'éviter.

Malgré la longueur de cette lettre, je ne saurais la terminer sans vous parler de l'immense impression qu'a produite la médiation bienfaisante de l'Empereur dans les affaires d'Allemagne.

La crainte d'une guerre entre la Prusse et l'Autriche préoccupait vivement les esprits; les capitalistes, à peine remis de la secousse de Février, envisageaient avec terreur cette éventualité qui pouvait causer une nouvelle stagnation dans les affaires et de nouvelles crises financières. Aussi le langage tenu à Varsovie et plus tard la convention d'Olmütz conclue sous le patronage d'un ministre de Russie, ont-ils provoqué un sentiment unanime de gratitude envers l'Empereur.

J'ose prier Votre Altesse de me mettre aux pieds de

Monseigneur le Grand-Duc-Héritier et de lui offrir mes félicitations sur la brillante manière avec laquelle il a terminé son beau voyage dans les provinces transcaucasiennes.

Le prince Alexandre de Hesse au comte Dmitri de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 14 février 1851.

Merci, mille fois, mon cher comte, pour votre charmante lettre qui m'a intéressé et amusé tout à la fois. J'espère que votre rechute n'y paraît plus et que votre vue est aussi claire au physique qu'au moral. Le président vous en a fait voir de toutes les couleurs depuis que vous m'avez écrit et j'ai bien peur que cette crise ne soit suivie par d'autres, plus fâcheuses encore. Le point essentiel pour la paix européenne, ce serait de voir arriver le congrès de Dresde à un résultat satisfaisant, avant que la bombe n'éclatât à Paris, cet éternel baromètre politique. Selon moi, ce congrès (que j'ai effleuré en passant, dans les premiers jours de l'année) ne marche pas bien. On exige des États du troisième jusqu'au dixième ordre (inclusivement) de grands sacrifices en faveur des petits royaumes; chacun de ces États est prêt à céder son peu d'influence aux deux grandes puissances qui seules ont les moyens de tenir tête à la démocratie, mais personne ne veut parler de sacrifices

en faveur de la Bavière, du Wurtemberg, etc., et franchement je trouve qu'ils ont raison. Ce serait de la folie que d'abandonner son bon droit, sans être sûr d'en retenir un avantage réel. Il faudra que papa s'en mêle de nouveau, je crois, pour leur faire emboiter le pas. J'ai retrouvé Pétersbourg, à peu près comme je l'avais laissé. Notre société de bons garçons est à peu près au complet. Vous nous manquez beaucoup. On goûte beaucoup ici, en ce moment, Carlotta Grisi[1].

Le comte Charles de Nesselrode au comte Dmitri, son fils.

Saint-Pétersbourg, 25 février 1851.

Politiquement parlant, nous vivons dans un calme profond, à l'inverse de ce qui se passe journellement sous vos yeux. Je te dirai même que nous ne nous préoccupons pas plus qu'il ne le faut, et des querelles du Président avec l'Assemblée, et de l'agitation catholique en Angleterre, et même des conférences de Dresde. Ce qui nous suffit pour le moment, c'est de nous réjouir de la solution favorable qu'a eue la question danoise, la seule à laquelle nous soyons directement intéressés. Actuellement cette grande activité diplomatique que

1. Grisi (dite Carlotta), danseuse italienne, cousine de la célèbre cantatrice de ce nom, née en 1821.

nous prêtent les journaux se réduit à ne rien faire, à ne rien écrire du tout et à attendre, les bras croisés, ce que l'avenir nous amènera. Voilà ce qu'on ne comprend pas en France ; les Français nous jugent toujours d'après eux-mêmes; ils nous croyent ambitieux, avides d'influence, et empressés à nous mêler de toutes les affaires, tandis que nous considérons comme un véritable malheur pour nous d'être obligés par les circonstances et nos intérêts d'intervenir dans des questions qui ne nous regardent pas très directement. A en croire un assez absurde article qui a paru, il y a quelques jours, dans le *Journal des Débats*, on dirait que c'est pour nous une partie de plaisir que d'envoyer nos troupes au dehors réprimer des insurrections dans d'autres pays, tandis que c'est à son corps défendant que l'Empereur s'est décidé à intervenir en Hongrie.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 16 mars 1851.

Il y a longtemps, mon cher baron, que nous n'avons causé ensemble ; la faute en est aux affaires, qui semblaient si bien marcher et qui ne me laissaient rien à désirer et, par conséquent, rien à vous dire. Je n'ai eu d'autre tâche à remplir que de lire avec plaisir et

reconnaissance les informations satisfaisantes que vous nous faisiez successivement parvenir. Il paraît que cet état de béatitude ne devait pas durer longtemps et que le ciel de l'Allemagne s'obscurcit de nouveau.

Les dépêches que m'a adressées Budberg, après le retour de Manteuffel de Dresde, me mettront dans le cas de vous expédier un courrier; mais je ne voudrais le faire qu'après en avoir reçu un de votre part, qui m'expliquât les singulières contradictions dans lesquelles Schwarzenberg paraît être tombé avec les principes qu'il a si vigoureusement soutenus dans tout le cours des négociations de l'année dernière. Budberg vous aura, sans doute, mis au fait des confidences de Manteuffel sur ses entretiens avec Schwarzenberg. Vous savez donc de quoi il s'agit; mais n'ayant jusqu'ici entendu sonner qu'une cloche, je suspends tout jugement sur cette fâcheuse complication : *audiatur et altera pars*. C'est aussi l'opinion de l'Empereur, qui n'a pas été peu surpris de voir, dans les dernières conférences de Dresde, les rôles si complètement intervertis, l'Autriche voulant de nouveau et la Prusse proposant de revenir purement et simplement à l'ancienne diète si, dans les conférences libres, on ne parvenait pas à s'entendre. Si vous aviez pu être à Dresde, la dernière entrevue entre Manteuffel et Schwarzenberg aurait amené d'autres résultats; comme à Olmütz, vous les auriez mis d'accord; tandis que l'influence de Buol se sera, je le crains, exercée dans un sens inverse.

Lebzeltern m'a annoncé officiellement la nomination

de votre beau-frère à Londres, mais de son remplaçant il n'est pas question encore. Recommandez-lui d'entretenir de bons rapports avec Brunnow, qui pourra lui être utile ; de mon côté, j'écrirai à celui-ci de se mettre à sa disposition et de lui témoigner la même confiance qu'à ses prédécesseurs. Buol la mérite à tous égards par son caractère honorable, la pureté de ses principes politiques et sa discrétion. C'est dans ce sens que j'écrirai à Brunnow. Pour moi, je le regrette sincèrement, et vous pourrez le lui dire. En souvenir de nos bons rapports, je suis prêt à lui rendre de loin, comme j'ai la conscience de l'avoir fait de près, tous les services qui peuvent dépendre de moi.

Je suis toujours dans l'attente d'un courrier de Vienne. J'ai reçu, à la vérité, par la poste votre dépêche du 28 février, mais elle ne me suffit pas pour arrêter mes idées sur la fâcheuse divergence d'opinion avec laquelle les deux premiers ministres de Prusse et d'Autriche se sont séparés à Dresde, car les informations que Schwarzenberg vous a données sont très incomplètes, en comparaison de celles qui me sont venues de Berlin, où on ne nous laisse rien ignorer. Je viens même de recevoir confidentiellement communication de la lettre de Manteuffel au prince Schwarzenberg et de la *Punktuation*, y annexée, avec demande de reconnaître la modification de la marche que le ministère prussien a suivie dans la dernière phase des négociations de Dresde. Nous ne nous prononcerons pas avant l'arrivée d'un courrier de votre part. En attendant, et comme il

pourra encore tarder à arriver, l'Empereur a voulu au moins faire connaître au cabinet autrichien la manière dont il envisage l'idée, mise éventuellement en avant par Manteuffel, de rétablir le *statu quo ante* 1848, si on ne parvient pas à s'entendre à Dresde. C'est là ce qui m'a fait rédiger la dépêche que je confie au jeune Freygang, qui a obtenu un semestre pour aller voir sa sœur à Venise. Vous en ferez l'usage que vous jugerez le plus utile au maintien du bon accord établi sous vos auspices à Olmütz entre les deux ministres-présidents. J'aime encore à me flatter qu'il résistera aux difficultés de leur situation réciproque; leur union pourra seule en triompher. La question de la parité ne me semble plus s'accrocher qu'à ce que vous appelez, avec raison, de véritables puérilités; elles se réduisent à la manière dont le *Kantzeliarskiy poriadok* sera organisé à la Diète. Ne pas s'entendre sur de pareilles misères serait une véritable honte pour deux hommes d'État qui ont fait preuve jusqu'ici de tant de talent et de fermeté. La Prusse concédant à l'Autriche la première place en Allemagne et renonçant à la parité pour tout ce qui tient à l'étiquette, celle-ci pourrait, en conscience et sans déroger à sa dignité, se montrer coulante sur les détails qui se rapportent au maniement des affaires fédérales, d'autant plus qu'elles ont été très mal menées par l'ancien président autrichien.

Que dites-vous de la publication de la lettre de notre ami le roi de Wurtemberg au prince de Schwarzenberg? Elle ne le réhabilitera pas dans l'esprit de l'Empereur

qui, il faut en convenir, l'a mieux jugé que nous, ses défenseurs. Après un tel procédé, qui m'a indigné plus que je ne puis vous l'exprimer, je me garderai bien de rompre à l'avenir des lances pour lui.

Castelbajac[1] m'a communiqué la dépêche de Brenier[2] à la cour, en date du 23 février, qui est une protestation formelle contre l'entrée de toute la monarchie autrichienne dans la Confédération. Je ne répondrai pas par écrit à cette communication et me suis borné à me référer verbalement aux explications que j'ai données à la France dans le courant de l'année dernière sur cette question, déclarant, en outre, à Castelbajac que, dans aucun cas, nous ne pourrions nous joindre à la protestation de la France et qu'à notre avis, c'est aux États allemands seuls qu'appartient le droit d'admettre ou de repousser cette combinaison. Il me revient que dans les conférences de Dresde; elle n'a pas été généralement goûtée et qu'elle pourrait bien rencontrer de l'opposition en Allemagne même. A vous dire vrai, je ne me suis jamais bien rendu compte des raisons pour lesquelles Schwarzenberg y tenait si fort. Nous y avons consenti plus par le désir de lui être agréable que par la conviction de la nécessité absolue d'une mesure qui,

1. Castelbajac (Barthélemy-Dominique-Jacques-Armand, marquis de), général et sénateur français, né en 1787, mort en 1864. Maréchal de camp (1826); lieutenant général (1840); représenta la France en Russie, comme envoyé extraordinaire de 1844-1854. Sénateur (1856).

2. Brenier (Anatole, baron de), diplomate français, né en 1807, mort en 1885.

ainsi que j'ai eu lieu de m'en apercevoir, n'est pas même vue de bon œil en Autriche. Si surtout on finissait par créer une chambre basse à côté de la Diète, je ne vois pas trop quelle figure y feraient des Croates, des Hongrois, des Italiens et des Slovaques. Vous me direz ce que vous en pensez.

Vous aurez eu du plaisir à revoir Rochow, que je suis heureux de conserver; son séjour à Vienne sera, j'espère, utile. J'avoue que je crains un peu les communications écrites entre Vienne et Berlin.

Quel triste épisode que la dernière crise ministérielle en Angleterre, et quelle bonne leçon pour nos constitutionnels du continent qui, malheureusement n'en profiteront pas. J'ai reçu de Brunnow des notions fort intéressantes sur tout ce qui s'est passé pendant cette crise; il regarde le ministère Russel comme un replâtrage et ne croit pas qu'il durera au delà de l'exposition qui, pour tous les partis, a été le principal obstacle à une dissolution du Parlement.

Adieu, mon cher baron, me voilà au bout de mon latin. Tout à vous de cœur et d'âme.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 25 mars 1851.

Le départ d'Okounief pour Rome m'offre une nou-

velle occasion de vous écrire, mon cher baron, et de vous accuser la réception de votre expédition du 8 mars qui m'est parvenue le lendemain du départ de Freygang. Vos dépêches m'offrent la solution de quelques-unes des questions sur lesquelles j'avais désiré des explications. Celles que vous me donnez, surtout sur l'entrée de la totalité de la monarchie autrichienne dans la Confédération, m'ont vivement intéressé et s'accordent assez avec l'opinion que je vous ai exprimée sur l'inopportunité de cette mesure. Il est sûr qu'elle complique singulièrement la situation intérieure et extérieure. Schwarzenberg ferait bien d'y renoncer; mais je crains qu'un faux amour-propre ne l'empêche de revenir sur ses pas, et que l'idée de reculer devant la protestation de la France ne l'arrête. Malheureusement les questions d'amour-propre et les petites vanités jouent un grand rôle dans les affaires allemandes. Dieu veuille qu'elles ne soient pas poussées au point de faire faire un fiasco aux conférences de Dresde, ce qui serait aussi déplorable que ridicule.

Avant-hier, j'ai reçu des dépêches de Budberg, qui ont fait renaître mes espérances, et, aujourd'hui même, je reçois votre expédition du 16 mars, apportée par Rochow jusqu'à Berlin, qui les confirme. L'entente momentanément troublée à Dresde, me paraît donc rétablie entre les deux ministres-présidents. Dieu permette qu'elle se maintienne; c'est là comme nous l'avons toujours pensé et dit, la clef de voûte de l'édifice à rebâtir. Qu'il repose sur 56 ou 70 colonnes, cela me paraît assez indifférent.

Budberg me mande que les petits commencent à se fatiguer de leur sotte opposition. Il faut donc espérer que, de guerre lasse, ils finiront par ne plus jeter des bâtons dans les roues et admettront, *tale quale*, les nouvelles combinaisons que leur proposeront l'Autriche et la Prusse. Je ne me permettrai pas de me prononcer sur la valeur intrinsèque de ces combinaisons; vous saurez les juger mieux que nous qui, avec notre ami Sacken, avons souvent de la peine à les comprendre. Une vérité que toutes ces négociations ont mise au grand jour, à mes yeux du moins, est qu'il n'est pas facile de faire mieux que les diplomates du congrès, si décrié aujourd'hui en Allemagne, n'ont fait en 1815, et cela par la simple raison qu'il ne faut pas tenter l'impossible. Vouloir concilier les droits et les prétentions de tous les États grands et petits, qui composent la Confédération, avec la nécessité d'un pouvoir exécutif fortement constitué, c'est chercher la quadrature du cercle. Par sa nature même, la Confédération sera toujours une puissance faible; voilà pourquoi la France a grand tort de se tant préoccuper de l'entrée de toute la monarchie.

Les observations, que vous avez adressées au prince Schwarzenberg sur les explications rassurantes à donner à la France et surtout à l'Angleterre, sont de toute justesse; j'espère qu'il suivra vos sages conseils. Si la protestation de la France a contribué à ramener la bonne harmonie entre l'Autriche et la Prusse, elle devra nécessairement resserrer les liens des deux puissances avec

nous, et c'est ainsi qu'il n'y a jamais de mal sans bien dans ce bas monde.

Je vous félicite, mon cher baron, d'avoir trouvé une bonne demeure; c'est, je suppose, la maison jadis Uhlefeld, où demeurait lord Castlereagh, lors du congrès et où, à des bals nous avons vu figurer lady Castlereagh, avec la plaque en diamant de la Jarretière de son mari, sur la tête au milieu d'un diadème. Heureux temps! ils sont passés ces jours de fêtes et ne reviendront plus, au moins pour nous.

Vous avez bien fait de prendre le cuisinier de Médem. Sous le rapport gastronomique, il est plus difficile de contenter les sommités viennoises que les conseillers privés et les professeurs de Berlin, qui comme le prétendait feu G. Humboldt, ne sont sensibles qu'à un sauté de langues mortes.

Je ne saurais terminer ma longue épître, passablement incohérente, sans vous dire combien l'Empereur a été enchanté de tout ce que vous me mandez sur le jeune Empereur; c'est une heureuse garantie pour cette grande et belle monarchie. Plus il mûrira, plus il reconnaîtra le danger des institutions nées dans le cerveau de Bach et compagnie, et je ne désespère pas que, petit à petit, il n'y mette bon ordre et ne fasse crouler un édifice, fondé sur des principes par trop démocratiques pour un empire où l'élément aristocratique est encore, grâce à Dieu, si puissant. C'est dans cet espoir que je vous renouvelle, très cher baron, mes plus sincères amitiés.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 12 avril 1851.

Je ne doute pas, mon cher baron, que le prince de Schwarzenberg ne vous ait donné connaissance des dernières dépêches qu'il m'a fait communiquer par Lebzeltern ; celle que vous recevez aujourd'hui doit y servir de réponse. Il est possible qu'on la trouve un peu vague et réservée après les longues explications dans lesquelles on est entré envers nous, et sur l'entrée de la monarchie autrichienne dans la Confédération, et sur les discussions qui se sont poursuivies entre les cabinets de Vienne et de Berlin relativement à la reconstruction de l'Allemagne. Mais il nous eût été difficile de faire autrement, et vous le comprendrez mieux que qui que ce soit. Nous prononcer entre Rome et Carthage; déclarer qu'on a tort à Berlin et qu'à Vienne on a raison, comme le voudrait peut-être le prince de Schwarzenberg, ne serait ni juste ni d'accord avec nos convictions. A nos yeux, les torts, comme presque toujours dans les affaires de ce bas monde, sont des deux côtés : en Prusse, pour avoir voulu, à toute force, les conférences libres, et en Autriche, pour avoir mis en avant et insisté, presque comme condition *sine qua non*, sur l'entrée de toutes ses possessions dans la Confédération. Par là, elle a singulièrement compliqué non seulement les affaires d'Allemagne, mais encore ses relations avec la France et

l'Angleterre. En ne nous opposant pas à cette combinaison qui, pour nous, peut avoir dans l'avenir des conséquences plus sensibles que pour les deux puissances qui ont protesté, l'Empereur a été plutôt guidé par un sentiment d'amitié et par le désir de ne pas aggraver la situation, déjà si difficile du gouvernement autrichien, au sortir de sa révolution, que par des considérations politiques sur la nécessité de cette mesure. Si elle devait amener la guerre avec la France, je doute que l'Empereur eût voulu tirer l'épée pour soutenir cette cause. Il n'y aurait peut-être pas de mal à le faire sentir à Schwarzenberg, si l'occasion s'en présentait. Pour vous prouver combien on est encore préoccupé en France de cette question, je vous envoie ci-joint une copie de la dépêche que j'ai reçue ces jours-ci de Kisselef.

Vous avez bien raison de trouver que Schwarzenberg traite un peu trop lestement ces protestations des deux puissances maritimes. Quand même la guerre ne s'en suivrait pas, cette malencontreuse combinaison aura toujours eu l'inconvénient de resserrer les liens entre elles, tandis que l'intérêt des trois cours du Nord, comme on les appelle, exige qu'elles soient divisées. Voilà pourquoi lord Palmerston qui ne voit de salut que dans une entente cordiale avec l'Élysée a saisi cette question à deux mains, se souciant du reste fort peu de la soi-disant violation du traité de Vienne, de l'équilibre européen et de toutes les billevesées qu'il a débitées à ce sujet dans ses deux dépêches.

J'en étais là de ma lettre, lorsque j'ai reçu votre très

intéressante expédition du 4 avril, qui m'est parvenue de Varsovie par estafette. Elle change complètement la thèse et affaiblit considérablement l'espoir que je vous exprime dans ma dépêche. Comme vous, je m'étais flatté que les contre-propositions prussiennes renfermeraient les moyens de s'entendre. Je vois que c'est tout juste le contraire et qu'elles amèneront probablement la rupture des conférences de Dresde. A mon point de vue, je devrais plutôt m'en réjouir que déplorer un tel dénouement, car je pense un peu comme Alwensleben et Munch[1], que le retour à l'ancien ordre de choses est la meilleure combinaison possible. Voilà pourquoi je ne puis que déplorer très vivement l'article que le prince de Schwarzenberg, dans son irritation peu réfléchie, a fait insérer dans le Lloyd; c'est le langage qu'ont tenu contre l'acte du congrès de Vienne les coryphées de la Paulskirche et d'autres révolutionnaires allemands. Le brave Manteuffel, qui par des efforts inouïs est parvenu à faire reconnaître la Diète de Francfort et à faire sortir la Prusse de la fausse voie où Radowitz l'avait engagée, ne méritait, à coup sûr pas un tel procédé, qui produira à Berlin une bien fâcheuse impression. Il est vrai de dire que la Kreutz Zeitung a été abominable de son côté. Du moment où les affaires sont livrées aux journaux, je les regarde comme perdues; c'est ce qu'on devrait mieux comprendre dans les deux capitales, au

1. Munch-Bellinghausen (Joachim, baron, puis comte de), homme d'État autrichien, né en 1786, mort en 1866. Ministre d'État de 1841 à 1848. Président de la Diète.

lieu de coqueter avec l'opinion publique et de sacrifier les plus graves intérêts à la rage de courir après une popularité qu'on gagne bien plutôt par des faits que par des articles blessants pour ses adversaires. On n'écrase pas le pécheur qui rentre dans la bonne voie; on ne lui rappelle pas avec ironie ses erreurs passées : on se rejouit en silence de sa conversion et on lui tend la main pour l'aider à achever sa route. Il eût été, je pense, d'une bonne politique d'en agir ainsi envers la Prusse, malgré le tort qu'elle a peut-être eu de précipiter la reconnaissance de la Diète sans en prévenir préalablement le cabinet autrichien. Mais que signifie un tort pareil à côté de l'urgente nécessité d'un accord entre l'Autriche et la Prusse, sans lequel aucune Allemagne n'est possible. L'irritation et les susceptibilités sont de mauvaises conseillères en affaires. Mon Dieu, si l'Empereur Alexandre et notre cabinet n'avaient pas fermé bien souvent les yeux sur des torts de ce genre dans les négociations des années 13 et 14, jamais la grande œuvre que les alliés avaient entreprise n'eût été accomplie. Au reste, je vois par vos dépêches que Schwarzenberg n'a pas encore dit son dernier mot et qu'il attendait le retour de l'Empereur pour faire sa réponse à la Prusse. Il se pourrait donc encore que le souverain mît de l'eau dans le vin du ministre, ainsi que cela s'est passé pour l'entrevue d'Olmütz, et que l'on trouvât quelque expédient pour satisfaire la Bavière, cette source de toutes les difficultés et cet objet constant d'une injuste et implacable animosité à Berlin. Je ne vois

nulle part que les autres royaumes aient consenti à lui laisser occuper une position supérieure à la leur dans la Confédération réformée. Manteuffel fonde même sur l'opposition, à laquelle il s'attend de leur part, son refus d'accepter, relativement à la Bavière, la dernière proposition de Schwarzenberg. Comment celui-ci aurait-il vaincu cette difficulté? Vous me direz cela un jour. Dans tous les cas, je ne vois pas qu'il y ait eu dans les contre-propositions prussiennes de quoi tant se fâcher.

Le comte Taaffe a été très bien accueilli et par la famille impériale et par la société; il a été invité une fois pour toutes à assister aux parades et aux exercices. Entre nous soit dit, Munster s'en montre jaloux : un Prussien reste toujours Prussien.

Merci pour la lettre de Valdegamas[1]. Ce qu'il dit de la France peut n'être que trop vrai, quoique exagéré; ce qu'il dit de l'Allemagne n'a pas de sens. C'est toujours le point faible de ses productions politiques.

Exprimez, je vous prie, à Tengoborski combien je prends part à son nouveau malheur. Je lui écrirai par la première occasion. Dites-lui, en attendant, que j'ai mis aujourd'hui même son affaire en train; une impulsion favorable est donnée. Dieu veuille que je réussisse à la mener à bonne fin!

P. S. — Est-il toujours question de remplacer Buol

1. Valdegamas (Juan-Francisco-Mario de la Salud Donoso-Cortès, marquis de), homme d'État espagnol, né en 1809, mort en 1853.

par le comte Mensdorft, et quand croyez-vous que sa nomination se fera?

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 1er Mai 1851.

Dans ma lettre ostensible, je vous indique, mon cher baron, le jour que l'Empereur a fixé pour son arrivée à Olmütz. Pour votre information, j'ajouterai ici quelques détails qu'il vous sera nécessaire de connaître.

C'est dans la nuit du 9 au 10 mai que l'Empereur doit quitter Pétersbourg; il compte être rendu à Varsovie le 13 mai. Sa Majesté, désirant vous voir avant l'entrevue d'Olmütz, vous invite à vous rendre à cette même époque à Varsovie. Pour ma part, je compte partir d'ici le 13 mai, de grand matin, et serai, par conséquent, rendu à Varsovie vers le 17 mai; je vous y trouverai déjà. L'Impératrice partira deux jours avant l'Empereur, et Leurs Majestés feront probablement ensemble leur entrée à Varsovie. La suite de l'Empereur à Olmütz sera aussi restreinte que possible. La liste ci-jointe vous fournira à peu près les indications que je puis, dès aujourd'hui, vous transmettre, après m'être abouché avec le comte Orlof. Il n'y aurait pas de mal qu'indépendamment des appartements nécessaires pour loger

ce monde[1] deux ou trois quartiers fussent tenus en réserve à tout événement.

Voilà tout ce que j'ai à vous dire sur l'entrevue et les projets de voyage arrêtés pour ce printemps. J'emmènerai avec moi le baron Sacken et Koudriavski.

Quant à la politique sur laquelle nous aurons le loisir à Varsovie et à Olmütz de nous expliquer complètement, je me borne à vous dire que j'ai été enchanté de votre expédition du 21 avril. Ce qui m'a surtout réjoui, c'est de voir ajourné indéfiniment le projet de l'entrée de toute la monarchie autrichienne dans la Confédération germanique, combinaison contre laquelle, même chez nous, des voix puissantes se sont élevées.

Ce qui m'a occupé ces jours-ci, c'est l'arrivée de votre ami Pechlin, qui est venu nous proposer le prince de Glucksbourg pour successeur au trône de Danemark. L'Empereur y a consenti et nous ferons repartir dans quelques jours le baron Pechlin, très satisfait du succès de sa mission. Le pauvre homme est plus jaune que jamais ; je l'ai mis en rapport avec Sacken, en le priant de lui faire un cours complet de droit fédéral. L'Empereur ne lui a pas laissé ignorer qu'il était très peu satisfait des tendances ultra-danoises qui président à Copenhague, à l'arrangement des affaires du Holstein. Pechlin partage lui-même ce sentiment, et il a été assez embar-

1. B. Sacken, conseiller privé; Koudriavski, conseiller d'État; comte Orlof, aide de camp général; général, prince de Menschikof; le comte Adlerberg; un aide de camp de S. M. l'Empereur, non désigné encore, et le docteur Carell.

rassé de rendre compte de cette conversation à son ministère, dont les membres danois pur sang le regardent avec une telle méfiance, que Reedtz a eu la plus grande peine de faire agréer son choix pour la mission qu'il vient de remplir.

Les rapports de Mensdorf me donnent bonne opinion de son jugement; je vois donc avec plaisir, par votre lettre, que le prince Schwarzenberg maintient son intention de nous l'envoyer. Ne jugerait-il pas peut-être convenable de le faire venir à Olmütz pour le présenter à l'Empereur?

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 19 juillet 1851.

Le dernier bateau de Stettin m'a apporté, mon cher baron, votre expédition du 4 juillet. Une seule dépêche qu'elle contient demande une réponse et je suis charmé de pouvoir vous la donner dès aujourd'hui. Vous verrez qu'elle est tout à fait conforme au désir que vous a exprimé le prince de Schwarzenberg. Obtenez seulement de M. Krauss que si ce n'est la totalité, du moins la majeure partie de la somme soit payée à Amsterdam plutôt qu'à Londres.

Voilà au fond tout ce que j'ai à vous mander en fait d'affaires. Tant que le ministère danois ne sera pas recomposé, celle Schleswig-Holstein doit nécessairement

dormir. Je ne me fais pas d'idée comment elle pourra être conduite à bon port si Reedtz ne fait pas partie du nouveau ministère et s'il est formé d'éléments purement danois.

Vous verrez apparaître le duc de Noailles[1] à Vienne; il vous entretiendra des affaires de France. A Berlin, il a demandé l'appui du Roi auprès de la duchesse d'Orléans pour faire cesser son opposition à la fusion. Budberg m'écrit qu'on s'y est refusé, et je crois qu'on a sagement fait. Moins nous nous mêlerons de ce chaos, mieux cela vaudra, et vous ferez bien, cher baron, d'accueillir avec beaucoup de réserve les ouvertures que le duc de Noailles pourrait vous faire.

Mille et mille amitiés.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 6 septembre 1851.

L'Empereur, mon cher Meyendorff, est parti pour Moscou dans la nuit du 30 au 31 août; une grande partie de la famille impériale, les princes et les princesses étrangères, ici présents, l'accompagnaient. Ce même 31, à 11 heures du soir, le train qui les emportait et

1. Noailles (Paul, duc de), historien français, né en 1802, mort en 1885. Membre de l'Académie française (1849). Ambassadeur à Saint-Pétersbourg (1871).

qui était parti d'ici à 4 heures du matin, est heureusement arrivé à Moscou. Notre nouveau chemin de fer a donc glorieusement subi cette grande et bien importante épreuve; il nous ramènera, j'espère, de même vers le 17 septembre, l'Impératrice et les autres membres de la famille impériale qui étaient du voyage, à l'exception du prince Charles de Prusse qui retournera directement de Moscou, par Varsovie, à Berlin; après quoi il sera de nouveau fermé pour être définitivement livré au public le 1er novembre, les stations intermédiaires n'étant pas encore entièrement achevées. Brunnow a été également emmené.

Le séjour de Moscou ne se prolongera pas au delà d'une quinzaine de jours. L'Empereur ira de là faire une tournée dans le midi et ne sera de retour à Saint-Pétersbourg que pour le 15 octobre. Jusqu'à cette époque, il n'y aura guère d'affaires à traiter ici, et si cette maudite question danoise n'existait pas, nous pourrions nous livrer à un calme parfait.

Vous avez eu au moins le bonheur, cher baron, de ne pas en entendre parler pendant six semaines, car je ne suppose pas qu'elle ait été vous chercher au milieu des Alpes du Tyrol, tandis que je n'ai pas eu d'autre nourriture politique pendant tout l'été. Vous en jugerez par les pièces que je vous envoie ci-jointes. Elles vous mettront aussi complètement que possible au fait de mes discussions avec M. de Reedtz, car c'est comme adressées à lui que je vous prierai de considérer mes lettres particulières à Tengoborski. C'est Reedtz qui lui-

même a suggéré cette manière d'échanger nos idées. Il craint toujours de se compromettre vis-à-vis du parti danois, et d'après ce que Plessen, à son retour de Copenhagne, m'a laissé entrevoir, je craindrais que sa position dans le nouveau ministère ne fût pas assez forte pour combattre avec succès des tendances ultra-danoises et amener promptement l'affaire à un dénoument satisfaisant. Cette correspondance vous prouvera, cher baron, que je ne néglige aucun moyen pour faire entendre raison aux Danois ; mais pour arriver à une conclusion, il faudrait que les cours de Vienne et de Berlin fissent de même en Holstein, où les membres de l'administration civile, avec notre ami Adolphe Blome à la tête, se laissent aller à des errements que je ne saurais approuver quoiqu'ils soient plus ou moins encouragés par les commissaires et justifiés par Prokesch qui, au retour de Kiel, a eu à Hambourg une conversation curieuse avec notre petit Koudriavski ; celui-ci en a rendu compte dans une lettre particulière à Westmann, que je vous envoie ci-jointe en copie, pour faire sonner toutes les cloches à vos oreilles et vous renseigner le plus complètement possible. Tout ça n'est pas bien consolant; de part et d'autre, on prend à tâche d'irriter les esprits dans ces malheureux duchés, plutôt que de les calmer, et Dieu sait quand et comment nous sortirons de cette si longue et si triste complication.

Voyons ce que, pour y mettre fin, vous aurez imaginé à Ischl dans vos délibérations avec le prince Schwarzen-

berg et Manteuffel; vous y aurez revu le roi de Prusse. Ce qui me revient du langage qu'il a tenu le long du Rhin et à Bade est curieux et me rappelle un peu notre conversation à Olmütz avec le grand-duc de Hesse.

En Autriche, on parle moins, mais on commence à agir ou plutôt à réagir vigoureusement. Je n'ai point oublié que le prince Schwarzenberg nous disait à Olmütz qu'il préparait aux libéraux autrichiens un plat de sa façon. Il paraît qu'il leur a servi un dîner tout entier au poivre de Cayenne.

C'est par le dernier bateau de Stettin que j'ai reçu les dépêches de Fonton, par lesquelles il annonce la suppression de la garde nationale et transmet les décrets sur la responsabilité des ministres, ainsi que les dispositions relatives à la constitution qui doivent nécessairement conduire à son abolition.

Ces nouvelles feront grand plaisir à l'Empereur; j'en suis enchanté pour ma part; j'ose même me livrer à l'espoir que de si sages déterminations rendront même Windischgraetz moins frondeur et amèneront une réconciliation entre les deux beaux-frères. Comment Bach a-t-il souscrit à ces mesures? Vous me confierez cela un jour.

Adieu, mon cher baron, je termine ici ma longue épître. Dans une dizaine de jours je serai probablement dans le cas de vous envoyer un second courrier avec le protocole de Varsovie modifié. Une dépêche spéciale vous instruit des raisons qui nous ont décidés à souscrire

à la suppression que M. de Reedtz nous a demandée avec de vives instances.

Tout à vous de cœur et d'âme.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 13 septembre 1851.

J'ai très exactement reçu, mon cher baron, l'expédition que vous avez confiée à Freygang. J'y répondrai avec détails par un autre courrier que je serai probablement dans le cas de vous expédier dans une huitaine de jours, lorsque j'aurai reçu une réponse de Copenhague à mes plus récentes exhortations qui étaient un peu poivrées et dont vous avez eu connaissance par mon dernier courrier. Aujourd'hui je me borne à vous remercier pour les informations si intéressantes, et j'ajoute, avec joie, si satisfaisantes, sur ce qui s'est dit et fait à Ischl entre les deux souverains et leurs ministres qui y étaient réunis. Que Dieu bénisse et cimente leur union! Le salut de l'Allemagne, et peut-être de l'Europe, en dépend.

Je vous adresse par ordre de l'Empereur une dépêche qui fera plaisir au prince Schwarzenberg. C'est de Moscou qu'il m'a prescrit de vous l'adresser. Son séjour y tire à sa fin. C'est demain, 14 septembre, que Sa Majesté quitte Moscou pour sa tournée militaire dans

ses provinces du Sud et de l'Ouest. L'Impératrice y restera quelques jours de plus et ne sera de retour ici que le 20 septembre. Tout à vous de cœur et d'âme.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 18 septembre 1851.

J'ai reçu, il y a trois jours, les réponses de Copenhague, et je me hâte, cher baron, de vous envoyer les deux exemplaires du nouveau protocole de Varsovie, que vous voudrez bien signer et me renvoyer. Ce point est donc réglé, et j'espère que la question de succession, à laquelle se rapporte le protocole, le sera de même; elle ne s'accroche plus qu'aux Augustenbourg. Cette difficulté serait, à mon avis, facilement levée si à Copenhague on voulait enfin devenir un peu plus raisonnable. On veut bien accorder au Duc, comme équivalent de ses propriétés en Danemark, une somme supérieure à leur valeur, mais non à titre d'indemnité pour des droits qu'on ne lui reconnaît pas, tandis que le cabinet prussien attache, avec raison, comme vous le verrez par la dépêche ci-jointe de notre excellent Manteuffel, de l'importance à ce que l'on obtienne au moyen des sacrifices pécuniaires que porterait le Danemark, une renonciation formelle du Duc, quelque peu fondés que puissent être ses droits. Vous verrez avec

plaisir, par cette dépêche, qu'il n'est plus question de les soumettre au scrutin d'un conseil de famille. Il paraît que le roi de Prusse a renoncé à cette idée, qui aurait entraîné des longueurs infinies. Je vais appuyer la proposition de Manteuffel à Copenhague, mais je ne saurais répondre de l'accueil qu'elle y recevra; la versatilité y est grande, et il n'y a malheureusement aucun fond à faire sur un cabinet tellement divisé et qui revient sans cesse sur des décisions antérieurement annoncées. On avait d'abord eu l'intention d'accorder aux Augustenbourg les domaines dans le Lauenbourg en échange de leurs propriétés dans l'île d'Alsen. Pechlin me l'avait annoncé l'hiver dernier, et Reedtz nous l'a confirmé à Varsovie; maintenant il ne s'agit que d'une rente de 80 mille écus. A Varsovie et à Vienne, Reedtz nous a donné l'assurance qu'on ferait plus en faveur des Duchés que ne leur accordent les propositions de Sponneck; aujourd'hui on veut faire presque moins. Comment parvenir à un dénouement au milieu de pareilles contradictions? Je vous avoue que la dernière expédition de Copenhague me décourage, et vous partagerez, sans doute, ce sentiment en lisant la dépêche de Tengoborski, que je vous transmets en copie et à laquelle j'ajoute ici, pour compléter vos informations, sa lettre particulière. Tout cela n'est pas gai. Les grands hommes qui gouvernent à Copenhague ne veulent pas voir qu'ils sacrifient le salut de la monarchie aux tendances révolutionnaires du parti ultra-danois. Ce qui serait plus important pour eux que des

liens administratifs, plus ou moins étroits à laisser subsister entre les Duchés, ce serait de songer sérieusement à l'abolition d'une détestable constitution, avec laquelle il est impossible de gouverner un pays quelconque. Mais je crains bien qu'il n'y ait personne à Copenhague qui soit de force à tenter une entreprise si hardie et moins que tout autre le Roi, dominé, comme il l'est, par une maîtresse devenue sa femme. Les Schwarzenberg sont rares dans tout pays. Voilà, cher baron, toute une jérémiade danoise, qui, hélas! ne sera pas la dernière.

Pour le moment, je n'ai pas d'autre sujet à traiter avec vous. Dans le courant de la semaine doit nous arriver sir Hamilton Seymour, le nouveau ministre d'Angleterre; nous verrons ce qu'il nous dira. Vers la fin, nous reviendra la famille impériale, à l'exception de l'Empereur. Brunnow restera avec nous jusqu'au retour de Sa Majesté, qui pourra peut-être déjà avoir lieu le 27 septembre.

Adieu, mon cher baron, je vous renouvelle mes sincères amitiés.

P.-S. — Je viens de recevoir vos dépêches du 10 septembre. Celle qui traite de l'effet produit en Autriche par l'abolition de la Constitution m'a vivement intéressé; voilà, grâce à Dieu, même Windischgraetz satisfait. Félicitez, de ma part, le prince Schwarzenberg, d'avoir reconquis son beau-frère.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 3 octobre 1851.

Je regrette, mon cher baron, de n'avoir rien de bien intéressant à vous envoyer par cette bonne occasion. L'Empereur n'est pas revenu et le cabinet de Copenhague n'a pas répondu encore aux dernières communications autrichiennes et prusiennes. Tengoborski ne vous aura pas laissé ignorer, en réponse à la lettre que vous lui avez écrite par son frère, la pénible impression que ces communications, et surtout les dépêches du prince Schwarzenberg ont produite. A tout événement, je vous envoie ci-jointes les paroles[1] que Reedtz a dites à ce sujet à notre chargé d'affaires. Je ne puis pas vous cacher, cher baron, que pour ce qui est du ton des pièces autrichiennes, j'ai éprouvé le même sentiment en les lisant. Feu l'Empereur Alexandre me répétait toujours qu'on prenait les mouches avec du miel et non avec du vinaigre; notre ami Schwarzenberg aurait besoin de se rappeler quelquefois cette maxime. Pourquoi froisser gratuitement l'amour-propre des gens et devenir envers le Danemark moins bienveillant

1. « Je ne puis vous donner encore aucune nouvelle. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les communications du cabinet de Berlin *n'excluent pas la possibilité* d'une entente, tandis que celles de Vienne ne sont faites que pour créer de nouvelles difficultés et pour rendre un arrangement *sinon impossible, du moins très difficile*, et cela surtout à cause du ton péremptoire qui y règne ».

que la Prusse ne se montre aujourd'hui, tandis que nous avions toujours pensé que l'influence de l'Autriche servirait à modérer les exigences prussiennes. Nous serons toujours prêts à adresser au cabinet danois de sévères remontrances toutes les fois qu'il le mérite, mais, bien entendu, à condition que les cours allemandes ne poussent pas trop loin leurs prétentions. D'après ce qui me revient, c'est le malheureux Prokesch qui, enguirlandé par les Holsteinois, lors de son excursion, à Kiel, excite le prince Schwarzenberg contre le Danemark. Quel brouillon! Comme nous avons eu raison de ne pas en vouloir à Constantinople. C'est probablement à son instigation que le prince de Schwarzenberg menace de livrer l'affaire danoise à la Diète. Reedtz, de son côté, veut la soumettre à l'arbitrage des cinq grandes puissances, en la portant à la conférence de Londres. Je n'aime ni l'un ni l'autre de ces expédients, qui ne serviraient qu'à l'embrouiller davantage et à la rendre interminable. Si Schwarzenberg persistait dans son intention, il serait peut-être utile de lui observer que la Diète n'est pas compétente pour trancher seule cette affaire selon son bon plaisir; qu'un intérêt européen s'y rattache et que la Russie, la France et l'Angleterre ont aussi leur mot à dire.

Rochow nous est enfin revenu. J'ai eu hier une longue conversation, pleine d'intérêt, avec lui, sans avoir cependant coulé à fond encore tout ce que nous avions à nous confier. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'ai été heureux de le revoir; plus on le con-

naît, plus on l'apprécie et on l'aime. Pour moi, c'est un vrai bonheur que de le voir figurer dans notre corps diplomatique. Ses collègues, hélas! ne m'offrent pas les mêmes ressources; cependant je crois que nous avons fait une bonne acquisition dans Hamilton Seymour. C'est un Anglais, tout à fait continental, de l'ancienne bonne école de Castlereagh, dont il a été longtemps le secrétaire particulier; j'espère donc faire bon ménage avec lui.

Que dites-vous, mon cher Meyendorff, de la marche triomphale du prince Metternich à travers ce midi si gangrené de l'Allemagne? Von der Pfordten qui va le recevoir à Donauwerth! A quoi ne doit-on pas s'attendre. Félicitez-le bien de ma part de cette belle rentrée dans ses foyers.

Le retour de l'Empereur est toujours fixé au 6 octobre, mais on croit que dès la veille, il fera à l'Impératrice la surprise d'apparaître à Tsarkoé-Sélo.

Le comte Charles de Nesselrode
à la comtesse Hélène Chreptowitch, sa fille.

Saint-Pétersbourg, 25 octobre 1851.

Je ne puis rien te dire aujourd'hui de la société, car elle n'existe pas encore; on va au spectacle, et on rentre ensuite tranquillement chez soi. C'est à peu près comme

partout dans cette saison morte, même à Londres et à Paris. Cependant les petits dîners vont leur train, chez moi s'entend, peu chez les autres, et pour ce genre de distractions les ressources ne nous manquent pas. Dans le nombre je citerai Brunnow qui nous a beaucoup amusés et intéressés; je le verrai repartir avec regret à la fin de la semaine. Il a été parfaitement accueilli ici; il est, par conséquent, de fort bonne humeur et s'est montré souvent très drôle, jetant, au milieu des discussions les plus sérieuses sur les affaires, des réflexions aussi piquantes qu'originales. Une bonne acquisition que nous avons faite, la société et moi, c'est le nouveau couple anglais. Sir Hamilton Seymour n'a pas, il est vrai, le sourire toujours sur les lèvres comme notre ami Bloomfield, mais cela ne l'empêche pas d'avoir de l'esprit et une conversation agréable. Sa femme, *idem*. Sir Hamilton est d'ailleurs un diplomate anglais de l'ancienne roche; j'espère donc faire bon ménage avec lui.

Le comte Charles de Nesselrode
au comte Michel Chreptowitch.

Saint-Pétersbourg, 27 octobre 1851.

L'expédition, mon cher Michel, que vous porte le vieux Lascaris, se réduit à une seule dépêche. Je serais fort embarrassé de vous parler politique aujourd'hui.

Tout est si incertain qu'il n'y a pas moyen d'arrêter une opinion sur ce que nous amènera le plus prochain avenir. Nous sommes plus que jamais attelés à la question danoise qui, loin d'avancer, recule toujours et au moment même où nous croyons toucher au but. Les hommes raisonnables, tels que Reedtz et Moltke-Nutschau[1], qui soutenaient une politique modérée et conciliante, n'ayant pas pu faire prévaloir leurs opinions, sont sortis du ministère et ont été remplacés par des ultra-danois. Nous ne connaissons pas encore les intentions définitives de ceux-ci, mais je n'en augure rien de bon. Il serait bon toutefois que cette question fût réglée avant que ne commençât l'année 1852 qui menace d'être néfaste. Schwarzenberg, avec beaucoup de raison, désire ardemment être mis en mesure de retirer les troupes autrichiennes du Holstein.

Brunnow était encore ici, lors de l'arrivée de votre courrier. Il a appris avec beaucoup de peine le rappel de Castel-Cicala[2], avec qui il entretenait les meilleures relations et qu'il aurait probablement empêché de remettre à lord Palmerston la brochure très mal faite de Macfarlane, s'il avait été à Londres.

Vous avez très bien fait de rendre le Roi attentif à la nécessité de faire cesser enfin un système de vexations inutiles et souvent exécuté avec peu d'habileté. Des coups d'épingles continuels exaspèrent bien plus les

1. Moltke-Nutschau (Charles, comte de), né en 1798, mort en 1866, homme d'État et ministre danois.

2. Ruffo, prince de Castel-Cicala, homme d'État napolitain.

esprits que de fortes punitions appliquées avec justice; ainsi en faisant pendre immédiatement Poerio[1] et quatre ou cinq des principaux conspirateurs, et en faisant cesser aussitôt après les procès, on aurait rétabli la sécurité à Naples et fermé la bouche aux Palmerston, Gladstone et autres amateurs de révolutions qui ne cessent d'agiter la péninsule. Un système de gouvernement, tel que celui que vous aviez recommandé au Roi, est la meilleure réponse à faire à toutes ces notes et pamphlets incendiaires dont les Anglais inondent le continent. Puissiez-vous parvenir à le faire prévaloir à Naples! C'est, je pense, la seule question dont vous ayez à vous occuper,

1. Poerio (baron Charles), homme politique italien, né en 1803, mort en 1867. Fort jeune encore, il fit partie de plusieurs sociétés secrètes, fut compromis dans plusieurs conspirations ourdies contre les Bourbons de Naples et devint le chef de l'opposition par l'éclat de son nom, l'autorité de son caractère et les persécutions de ses ennemis. Emprisonné trois fois en 1827, en 1844 et en 1847, Poerio était encore sous les verroux lorsque les événements de 1848 le firent passer tout à coup de l'état de suspect à celui de patriote populaire. Il occupa successivement la préfecture de police napolitaine et le ministère de l'instruction publique. Nommé par trois collèges électoraux membre du parlement, il y fit partie de l'opposition jusqu'au 12 mars 1849, époque de sa dissolution. Décrété d'accusation, il ne voulut pas fuir et après une détention préventive de deux ans fut condamné à vingt-quatre ans de travaux forcés et subit les tortures morales et physiques les plus odieuses. Gracié en 1859 par le roi Ferdinand qui commua sa peine en déportation, il se réfugia en Piémont où il apprit l'annexion de son pays au royaume d'Italie en 1860. Rentré à Naples, il fit partie, au mois de novembre de la même année, comme ministre sans portefeuille, du ministère Fanti. En mars 1861, Poerio, député de Naples, fut nommé vice-président de la Chambre des députés d'Italie et fut jusqu'à sa mort un des chefs du parti libéral.

pour le moment au moins, car, l'année prochaine, il faut bien s'y attendre, les événements qui éclateront en France, ne laisseront pas que de réagir sur l'Italie. Balabine[1] nous est arrivé de Paris; ce qu'il dit et ce que Kisselef mande, dans une dépêche fort intéressante, sur l'état de la France, ne nous fait, hélas! pas voir plus clair sur son avenir. Une seule vérité m'est démontrée, c'est que le Président est un bien pauvre sire, mais malheureusement le seul chef de gouvernement possible, vu les trop déplorables divisions qui règnent dans le parti de l'ordre. Si la France est bien malade, je crains fort que la santé de la robuste Angleterre ne commence également à faiblir. Le fait est que le pays se démoralise tous les jours davantage. L'accueil fait à Kossuth est un mauvais symptôme, et ce qui est plus mauvais encore, ce sont les réformes de la loi électorale, que lord John Russel doit proposer à la prochaine session du Parlement, et qui ne manqueront pas de porter uue rude atteinte à l'aristocratie territoriale. Celle-ci, à la longue, finira par être remplacée en Angleterre par une aristocratie bourgeoise et industrielle comme en France. La grande exposition a encouragé cette tendance et le voisinage d'une république en France ne fait pas de bien à l'Angleterre.

Petit à petit, je me suis laissé entraîner à une longue digression politique. Je vous prierai, mon cher Michel,

1. Balabine, diplomate russe, ministre de Russie à Vienne.

de la prendre pour ce qu'elle vaut et d'agréer mes bien tendres amitiés.

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, ... octobre 1851.

Quand cette lettre vous parviendra, cher baron, vous serez déjà en possession des mauvaises nouvelles de Copenhague. Je ne sais encore à quoi se décideront les nouveaux ministres ; jusqu'à plus ample informé nous garderons une attitude réservée, en déplorant profondément l'aveuglement dont on est frappé dans ce pays. Ne pas y comprendre la nécessité de se débarrasser, un moment plus tôt, de l'occupation fédérale du Holstein, de terminer cette longue et malheureuse affaire avant qu'une nouvelle révolution n'éclate en France, c'est vraiment pousser la déraison jusqu'à ses dernières limites. Voilà déjà les avant-coureurs de la crise prévue pour l'année prochaine qui paraissent et je ne serais nullement surpris de voir éclater la crise avant la fin de 1852. Nous serons donc éternellement sur le qui-vive, et c'est sous la triste impression causée par les nouvelles de Paris que je vous renouvelle aujourd'hui, très cher Meyendorff, mes bien sincères et invariables amitiés.

P.-S. — Tengoborski vient d'arriver.

Le même au même.

Tsarkoé-Sélo, 4 novembre 1851.

L'expédition de ce courrier, que l'Empereur envoie à Venise au grand-duc Constantin, me prend tout à fait au dépourvu; ce n'est même qu'ici, à Tsarkoé-Sélo, que j'en ai été informé. Il m'est donc impossible, cher baron, d'achever et de lui confier une assez grande expédition sur les affaires danoises que je prépare pour vous; elle vous sera portée par le consul Lascaris, qui partira d'ici le 8 novembre. Pour aujourd'hui, je me borne à vous accuser réception de votre lettre particulière du 26 octobre, et vous engage à ne négliger aucun effort d'éloquence pour faire revenir Schwarzenberg sur sa malheureuse idée de retirer la garantie de l'intégrité de la monarchie danoise. Cette intégrité est une nécessité politique, si l'on veut maintenir l'équilibre dans le nord de l'Europe, et vouloir y renoncer serait une faute grave, à laquelle bien sûrement nous ne nous associerons pas. Ce serait d'ailleurs un mauvais moyen coercitif, car c'est en quelque sorte jouer le jeu des Eider-Daenen [1]. Les dernières nouvelles de Copenhague du 22 octobre sont moins mauvaises, et le langage du ministre Bluhme [2] a un peu ranimé l'espoir de nos représentants.

1. Eider-Daenen, danois de l'Eider.

2. Bluhme (Christian-Albert); homme d'État danois, né en 1794,

C'est tout ce que j'ai le temps de vous dire aujourd'hui. Mille amitiés, très cher baron.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 8 novembre 1851.

Grand Dieu, cher baron, que cette affaire danoise nous cause de soucis et de tracas ! Jamais nous ne parviendrons à une solution et n'en verrons la fin.

Votre dernière lettre du 26 octobre a été écrite sous l'impression de très mauvaises nouvelles de Copenhague ; depuis, j'en ai reçu de meilleures. Il paraît que le diable qui a pris le ministère des Affaires étrangères et qui porte le nom néfaste de Bluhme, n'est pas si noir que nous l'avions d'abord supposé. Si son langage est sincère, s'il a autant de pouvoir et d'ascendant sur ses collègues qu'il montre de bonne volonté, il n'y a pas encore de quoi désespérer d'une solution un tant soit peu satisfaisante. Mais je crains bien que nous ne retombions dans les mêmes difficultés contre lesquelles nous avons eu à lutter pendant quatre mois, et qui provenaient de la nécessité de soutenir des ministres bien

mort en 1866. Ministre des affaires étrangères de 1851 à 1854. A signé comme ministre des affaires étrangères et président du conseil, le traité de Vienne du 30 octobre 1864, d'après lequel les duchés de Sleswig, de Holstein et de Lauenbourg ont été cédés par le Danemark à l'Autriche et à la Prusse.

intentionnés, tels que Reedtz et Moltke-Nutschau, contre leurs collègues ultra-danois. Je prévois que Bluhme se trouvera bientôt placé dans la même situation que son prédécesseur ; que la lutte et de stériles discussions se prolongeront encore pendant des mois au sein du cabinet danois et que nous ne verrons jamais finir cette odieuse affaire.

Par sa nature, elle nous force malheureusement à nous en mêler. Nous pourrions bien menacer le cabinet danois de lui retirer notre intervention et notre appui, mais nous ne saurions le faire : le Danemark est trop près de nous et son avenir ne saurait nous être indifférent. Voilà pourquoi nous devons formellement désapprouver l'idée du prince Schwarzenberg, de vouloir retirer la garantie de l'intégrité de la monarchie danoise, qui est pour nous une question de première importance. Je vous adresse, à ce sujet, une dépêche qui place entre vos mains des arguments propres à faire renoncer Schwarzenberg à ce moyen coercitif ; il peut être sûr que nous ne le suivrons pas dans cette voie où semble l'entraîner une animosité peu réfléchie ou peut-être les suggestions de Prokesch. On attribue à la plume de celui-ci deux articles, reproduits par la gazette de Hambourg, et qui ont, à ce qu'on m'écrit de cette ville, fait lever la tête aux démocrates allemands dans les duchés. Mon Dieu, pourquoi livrer des questions si ardues à la polémique semi-officielle des journaux. Le prince Schwarzenberg aurait bien fait d'enterrer avec les autres cette nouvelle conquête des temps modernes. Ce n'est

pas ainsi que nous traitions jadis les grandes affaires de l'Europe.

Quand cette lettre vous parviendra, le grand-duc Constantin vous aura quitté et vous serez rentré dans le calme. Vous serez donc en état de vous occuper d'une ancienne affaire que l'Empereur veut que je vous rappelle, celle des sujets mixtes. Au dernier travail, il m'a demandé où elle en était et m'a ordonné de vous charger d'inviter le prince Schwarzenberg à s'en occuper sérieusement et à nous fournir enfin le travail qu'il vous a promis, il y a dix-huit mois. Je ne vous écris pas de dépêche à ce sujet; elle vous est, je pense, inutile pour remettre l'affaire sur le tapis. Schwarzenberg n'était pas contre, dans le temps, mais je comprends que pour atteindre un but si désirable, il y ait plus d'une difficulté à vaincre, aussi bien chez nous qu'en Autriche.

Brunnow nous a enfin quittés, mardi dernier; il s'arrêtera à Berlin et y verra Manteuffel. J'aurais bien voulu qu'il eût pu passer également par Vienne; quelques bonnes conversations avec vous et le prince Schwarzenberg auraient été utiles aux uns et aux autres, mais la saison est trop avancée et il est temps que Brunnow soit à son poste pour observer l'influence que les événements, qui se préparent en France, exerceront sur le ministère anglais. Pour ma part, je suis loin d'y voir clair, et Balabine, qui m'a apporté une intéressante expédition de Kisselef, m'assure qu'à Paris tout le monde est dans le même cas et que personne ne prévoit comment finira en 1852 la crise que le Président a si

imprudemment amenée en 1851. Les nouveaux ministres qu'il s'est donnés sont plutôt des conservateurs, mais ce ne sont pas eux qui sauveront la France.

Je vous fais hommage de la conversation de Kisselef avec le Président; elle est curieuse. Faites-la lire au prince Schwarzenberg, mais n'en faites pas d'autre usage.

Budberg m'écrit qu'il a proposé à Manteuffel de faire, en commun, à Londres, des représentations contre l'asile accordé aux réfugiés politiques. Cela ne mènera absolument à rien, et j'avoue que je n'aime pas les démarches inutiles. La réception de Kossuth est certainement un scandale qui dépasse tout ce que nous avons jamais vu dans ce genre; mais ce qu'il y a pour moi de plus significatif, c'est qu'il prouve que l'Angleterre se radicalise tous les jours davantage et qu'à la longue le voisinage de la France république exercera sur elle une funeste influence. Brunnow, qui connaît à fond l'état actuel de ce pays, m'a complètement confirmé dans cette opinion. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'Angleterre est travaillée par deux tendances qui se contredisent, par la démocratie et le catholicisme. Ajoutez-y les émigrations de l'Irlande, qui augmentent dans des proportions effrayantes, et vous conviendrez que l'avenir ne se présente pas pour elle sous des couleurs riantes.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 26 novembre 1851.

C'est l'Empereur lui-même qui expédie ce feldjaeger au grand-duc Constantin. En ces occurrences, je suis toujours prévenu tard et pris, pour ainsi dire, au dépourvu. Ce n'est donc que, fort à la hâte, que je puis profiter de pareilles occasions. Heureusement que j'ai pu vider à fond avec l'Empereur l'affaire du Monténégro dans un travail qu'il est venu faire chez moi, avant-hier. Comme c'est la seule qui presse, je suis charmé de pouvoir déjà par ce courrier vous adresser une instruction complète, à laquelle je n'ai rien à ajouter, si ce n'est que l'Empereur, malgré qu'il ait reconnu l'opportunité de l'envoi d'ici au Monténégro d'un employé, ne se soit pas prononcé encore définitivement à ce sujet. Il a seulement écarté le choix de Lieven qui lui paraît un personnage trop haut placé pour une pareille mission. Ce sera probablement le colonel Kowalewski[1] que nous vous enverrons. Il a déjà été au Monténégro et sait manier ce peuple à demi sauvage et lui parler sa langue. C'est un garçon d'esprit que j'ai beaucoup employé dans des missions difficiles et délicates et qui s'en est toujours tiré à mon entière satisfaction. Si l'Empereur

1. Kowalewski (Egor-Petrovitch), né en 1811, mort en 1868, explorateur et ingénieur militaire russe. Auteur d'intéressants récits de voyages.

approuve ce choix, Kowalewski suivra de près ce courrier; mais que cela n'arrête pas le départ du futur Wladyka, car Sa Majesté tient à ce que celui-ci précède au Monténégro l'arrivée de notre envoyé.

Je ne vous dis rien de l'affaire danoise, ne sachant encore ce que l'on aura définitivement résolu à Copenhague.

Je termine, cher baron, mon épître par la grande nouvelle que la race des chevaux pie n'est pas éteinte encore en Russie. Il y aura peut-être moyen de satisfaire le jeune Souverain qui a écrit au nôtre une lettre délicieuse.

Tout à vous.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, ... novembre 1851.

C'est au commencement d'un accès de goutte que m'ont été communiquées les dépêches du prince Schwarzenberg sur la question des réfugiés, et c'est pendant les douleurs de cet accès assez violent que j'ai accouché, mon cher baron, de l'expédition que vous recevez aujourd'hui; j'espère que le prince Schwarzenberg en sera satisfait. Pour ma part, je vous avouerai que je me serais volontiers passé de la démarche qu'il nous propose de faire en Angleterre. C'est uniquement pour ne pas nous séparer de l'Autriche et de la Prusse

que nous nous y associons, mais nullement par la conviction qu'elle puisse produire un résultat quelconque; ce sera, je le crains, un véritable coup d'épée dans l'eau. Palmerston nous répondra, comme toujours, en alléguant l'impuissance du gouvernement de sévir contre les révolutionnaires étrangers qui ne conspirent pas contre la reine d'Angleterre; l'impossibilité d'obtenir, dans l'état actuel de l'esprit public, des lois exceptionnelles du Parlement. Et quant à notre menace, elle l'irritera plus qu'elle ne l'intimidera, puisqu'il sait très bien que fermer le continent aux Anglais, c'est plus facile à dire qu'à faire. C'est tout au plus l'Autriche qui pourrait appliquer cette mesure à ses possessions. Je doute que les États allemands s'y associent, et les États italiens ont trop peur de l'amiral Parker, contre lequel l'Autriche n'est pas en état de les protéger, pour prendre chez eux une pareille mesure.

Quant au moment où notre démarche devra se faire en Angleterre, je le trouve également mal choisi; elle aura trop l'air d'avoir été provoquée par les absurdes démonstrations en faveur de Kossuth, dont nous devons, par dignité, laisser au ridicule le soin de faire justice. J'aurais préféré qu'elle eût été ajournée jusqu'à la réunion du Parlement; je sais par expérience que Palmerston est plus accommodant lorsqu'il est *réuni*; alors aussi tout le monde est à Londres et nos représentants, s'ils sont un peu habiles, trouvent plus facilement des appuis contre les tendances révolutionnaires du principal secrétaire d'État. Une affaire aussi délicate, pour

être menée à bonne fin, sur un terrain comme celui de Londres, demande à être conduite avec beaucoup d'adresse et de savoir-faire, car je ne pense pas que Schwarzenberg veuille amener une rupture avec l'Angleterre; il ne voudra pas faire ce plaisir à Kossuth, Mazzini et compagnie. Dès lors, il faut aller un peu bride en main. Sous ce rapport, je me fie à la prudence de Brunnow; il ne cassera pas les vitres inutilement. Je crains plutôt notre ami Buol, qui connaît encore si peu l'Angleterre d'aujourd'hui.

Ce que je viens de vous dire se ressent un peu de l'humeur que m'a causée la proposition de Schwarzenberg; elle est d'autant plus naturelle que, pendant vingt ans, la Russie a eu à endurer à Londres les menées révolutionnaires dirigées contre elle par les comités polonais, les rencontres de Czartoryski et Zamoyski dans les salons de la haute société, sans que l'Autriche ni la Prusse n'aient fait entendre leur voix en notre faveur.

Par ce courrier, je ne puis vous entretenir que de cette désagréable affaire; un second suivra de près avec des réponses à votre dernière et bien satisfaisante expédition. Je vous parlerai alors de la touchante réception, faite à Vienne au Grand-Duc; des chevaux pie, dont je crains bien que la race ne soit également éteinte en Russie depuis la mort du comte Piotre Alexandrowitch Tolstoï, qui n'en procréait pas d'autres dans son haras. (Ne laissez pas ignorer au prince Metternich ce goût bizarre de son ancien collègue à Paris.)

Tout à vous.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 21 décembre 1851.

Habitué à penser haut avec vous, mon cher Meyendorff, je vous dis dans ma lettre N° 1, sur le chapitre Schwarzenberg, tout ce que j'ai sur le cœur. J'avoue que je crains cet homme; il compliquera les relations extérieures comme il a embrouillé les affaires intérieures de son pays; jamais une démarche conciliante, une dépêche obligeante. Un gouvernement, quelque puissant qu'il soit, ne peut se passer d'amis, et il ne cherche, lui, qu'à se créer des ennemis partout. S'il veut amener une brouillerie avec l'Angleterre pour la question des réfugiés, il peut être bien sûr que nous ne le suivrons pas sur ce terrain; du moins, ferai-je, pour ma part, tout ce qui peut dépendre de moi pour l'empêcher et pour rendre, si on devait en venir là, les mesures à prendre contre les voyageurs anglais aussi peu onéreuses que possible. La Russie ne peut et ne doit pas toujours sacrifier ses intérêts matériels à la politique générale. Je hais certainement Palmerston autant que peut le haïr le prince Schwarzenberg, et de bien plus ancienne date; mais Palmerston n'est pas éternel, et une guerre avec l'Angleterre serait la plus mauvaise de toutes les guerres; elle est hors de notre atteinte et c'est nous qui en payerions les frais. Que Dieu veuille donc nous en préserver!

Vous vous rappelez qu'à Varsovie, l'Empereur avait invité quelques généraux à venir assister aux manœuvres de Tsarkoë-Selo; aucun n'est venu. Je comprends que des hommes comme Hess[1] aient été retenus à Vienne par leurs importantes fonctions. Dans tous les cas, un témoignage de regret de ne pouvoir se rendre à une si bienveillante invitation eût été à sa place, et je sais qu'en haut lieu on a été un peu piqé de ne pas l'avoir reçu. Je vous envoie une réponse de l'Empereur à Windischgraetz; le bon prince aurait mieux fait de ne pas se faire imprimer. O vanité des vanités!

Voilà Budberg ministre; j'espère que vous vous en réjouirez avec moi.

Dans ce moment, je vois dans une dépêche télégraphique de la gazette de Berlin que Westmorland a eu son audience. J'en suis charmé, comme de tout ce qui peut contribuer à adoucir les rapports si tendus entre l'Autriche et l'Angleterre.

Notre Seymour juge très bien la question des réfugiés; ce n'est pas un diplomate de l'école de Palmerston. — Tout à vous.

1. Hess (Henri-Hermann-Joseph, baron de), général autrichien, né en 1788, mort en 1870. Feld-maréchal (1859). Membre du conseil de l'empire (1861).

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 21 décembre 1851.

Je vous envoie, mon cher baron, un courrier exprès pour vous mettre, un moment plus tôt, au fait de l'attitude que l'Empereur a cru devoir adopter vis-à-vis de la France à la suite du coup d'État de Louis Bonaparte, attitude que l'on sera désireux de connaître à Vienne. Elle se trouve définie dans la courte dépêche, adressée à Kisseleff et ostensible pour le Président; j'espère qu'il en sera content. Le flatter davantage et lui dire plus n'aurait pas été prudent; dans des circonstances pareilles, il ne faut pas se lier les mains, et une attitude un peu expectante est toujours la meilleure. La nôtre est à peu près conforme à celle de l'Autriche; elle ne saurait donc manquer d'obtenir le suffrage du prince de Schwarzenberg. Que le Président maintienne la paix au dehors et ne se fasse pas Empereur. Aux yeux de notre Empereur, ce sont là les conditions *sine qua non*, auxquelles il nous sera permis d'entretenir de bonnes relations avec lui. Sur ce second point, vous recevrez une dépêche *ad hoc*, qui vous mettra à même de sonder les intentions de l'Autriche à cet égard. Pour le moment, nous lui demandons de ne pas se presser de reconnaître, si cette éventualité venait à se réaliser; de se concerter avec nous et la Prusse, et de nous faire

savoir, en attendant, la manière dont il envisagera un fait aussi grave.

Il y a certainement beaucoup à dire sur la manière dont le coup d'État a été exécuté, et à regretter les actes de violence qui, à distance, peuvent paraître inutiles. Malheureusement, on ne fait pas une omelette sans casser les œufs. Quant à l'urgente nécessité de ce coup de rigueur, elle saute aux yeux de tous les amis de l'ordre en Europe et doit être accueillie par eux avec autant de joie que de reconnaissance. C'est du même coup que Louis Bonaparte a tué les rouges et les doctrinaires constitutionnels. Puissent-ils ne jamais revivre!

Au moment où je vous écris, vous êtes, je pense, en pleine négociation avec M. de Bille, et la dépêche que je vous adresse sur cette fastidieuse question sera de la moutarde après dîner. Vous y verrez que nous nous sommes bornés à recommander, en termes généraux, à l'Autriche et à la Prusse d'accueillir favorablement les dernières propositions danoises; c'est à dessein que nous nous sommes abstenus de les examiner et de les juger en détail. L'esprit danois y perce bien encore, mais il me semble qu'il serait injuste d'exiger des ministres du Roi, quelque bien disposés qu'ils soient, de faire entièrement abstraction d'un sentiment national qui a si puissamment soutenu la guerre. Que le prince Schwarzenberg leur tienne compte de la difficulté de leur position, comme de leur bonne volonté, et qu'il fasse présider cette considération aux décisions qu'il

est appelé à prendre; il doit comprendre qu'il faut une fin à tout, même à l'occupation du Holstein.

Je vois avec regret un nouveau nuage s'élever entre l'Autriche et la Prusse. En conscience, je ne puis pas approuver Schwarzenberg d'avoir lancé un brandon de discorde au milieu de l'Allemagne. Ameuter tous les États de second ordre contre la Prusse, à propos de la question commerciale, ce n'est ni loyal, ni politique, surtout dans un moment comme celui-ci, où il s'agit de prêcher l'union partout, de s'entr'aider et non de se contrecarrer. Vivre et laisser vivre ne paraît pas être la maxime de notre ami. Lisez la dépêche ci-jointe de Budberg, et vous verrez quelles clameurs cette question de l'union douanière a excitées à Berlin; et je me demande pourquoi compromettre de nouveau l'union si nécessaire entre les deux grandes puissances allemandes pour une combinaison commerciale qui n'est qu'un rêve irréalisable, tant que l'Autriche sera obligée, dans l'intérêt de son industrie, de maintenir dans son tarif de forts droits protecteurs. Pour qu'une uniformité du système douanier fût possible en Allemagne, il faudrait ou que l'Autriche abaissât les droits du tarif récemment adopté ou que les États qui se détacheraient du Zollverein prussien, élevassent ceux de leurs tarifs, ce qui, certes, ne rendrait pas leur gouvernement très populaire. Il y a donc double impossibilité à mes yeux; ou bien, il y a des expédients et des moyens dont Schwarzenberg dispose et que j'ignore. Qu'il ait voulu tuer la prépondérance politique que la Prusse voulait s'arroger

en Allemagne sous le ministère Radowitz, soit, je le comprends, et je pense que l'Empereur l'a bien loyalement soutenu dans les efforts qu'il a faits pour y parvenir; mais si une complication sérieuse devait surgir entre l'Autriche et la Prusse à propos de la question douanière, je doute qu'il puisse compter sur l'appui de notre maître.

Dans l'occasion, vous ne feriez peut-être pas mal de le lui faire sentir, comme, en général, de verser autant d'eau que possible dans son vin. C'est d'autant plus nécessaire que ses agents, à l'étranger, pour lui complaire, ne lui servent que du champagne. Puisque nous voulons tous la paix, un langage cassant, tel qu'il perce dans plus d'une de ses communications diplomatiques, n'est guère de saison. C'est surtout dans celles qui sont adressées à l'Angleterre qu'il faudrait s'en abstenir, car un ton arrogant irriterait le parti conservateur, encore puissant et nombreux, autant que les radicaux. Nous jouerions ainsi le jeu de Palmerston et lui fournirions gratuitement des armes contre nous. Vexer les Anglais est facile; mais s'ils ne veulent pas se laisser vexer et que Palmerston envoie l'amiral Parker bloquer Trieste et Venise, que ferons-nous alors? Il en est bien capable, et dans une pareille représaille je crains bien qu'il n'ait l'opinion publique pour soutien. Cette affaire, pour être amenée à un dénouement tant soit peu satisfaisant, demande à être conduite sur le terrain de Londres avec prudence et habileté; mais en menaçant, en cassant les vitres, comme Schwarzenberg

vient de le prescrire à Buol dans une récente instruction que Lebzeltren vient de me communiquer, on n'obtiendra rien et nous nous aliénerons le bon parti en Angleterre, qui ne demande pas mieux que de faire cause commune avec nous contre Palmerston. C'est par cette même raison que je regrette que Schwarzenberg persiste à ajourner les audiences de Westmorland. Il n'est pas le représentant de Palmerston, et encore moins de Cobden[1] ou des députés d'Islington, mais de la reine Victoria, qui a été indignée des ovations faites à Kossuth et l'a hautement manifesté.

Je viens de recevoir la dépêche de Brunnow, ci-jointe en copie, par laquelle il m'annonce qu'il a remis ma dépêche à Palmerston, qui ne l'a pas trop mal accueillie. C'est lui qui a ouvert le feu; les grosses pièces des collègues d'Autriche et de Prusse devaient être démasquées le lendemain. Enfin, nous verrons tout ce que cela produira.

Des lettres particulières de Vienne prétendent que le comte Mensdorf est sur son départ pour venir ici. Il en était temps. — Tout à vous.

1. Cobden (Richard), homme politique et économiste anglais, né en 1804, mort en 1865. Promoteur de la doctrine du libre-échange.

Le comte Charles de Nesselrode
à la comtesse Hélène Chreptowitch, sa fille.

Saint-Pétersbourg, 23 décembre 1851.

Ne va pas croire que ce soit le coup d'État ou pour mieux dire de massue de Louis Bonaparte qui m'ait donné la goutte. Il a plutôt, au contraire, amené la guérison de tous mes maux. C'est te dire que, chez nous, on l'approuve fort, le considérant comme l'unique moyen de prévenir tous les malheurs que l'année 1852 aurait infailliblement amassés. On n'avait en France que l'alternative de Louis Napoléon ou de Ledru-Rollin[1] avec les rouges. Entre les deux, le choix ne saurait être douteux pour tout homme sensé, ami de l'ordre. Donc nous approuvons le Président et formons des vœux pour qu'il mène à bonne fin son œuvre salutaire et que le ciel le préserve d'un coup de poignard, seul danger qu'il ait à courir, car les hommes de la majorité conservatrice ne tarderont pas à se rallier à lui, si ce n'est pas chose faite déjà, quoiqu'il les ait assez maltraités dans le moment décisif. Je connais mes Français.

1. Ledru-Rollin (Alexandre-Auguste), homme politique, membre du gouvernement provisoire de 1848, né en 1807, mort en 1874.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 25 décembre 1851.

J'ai eu à peine le temps, mon cher baron, d'achever la lecture de votre expédition du 17 décembre lorsqu'on est venu m'annoncer que l'Empereur envoyait un feldjaeger au grand-duc Constantin; je n'ai donc que peu de moments pour vous écrire, absorbé d'ailleurs par d'autres affaires auxquelles j'avais destiné ma matinée et que je ne puis remettre. Je profite seulement de ce courrier pour vous transmettre le duplicata d'une dépêche sur l'affaire danoise. Je fais des vœux pour que les explications que Bille fournira puissent adoucir les dispositions du prince Schwarzenberg; d'après une de vos dépêches antérieures, il y avait lieu de les supposer meilleures. N'est-ce pas une nouvelle machination de Prokesch. Qu'on finisse cette affaire, coûte que coûte; vous ferez, j'en suis sûr, ce que vous pourrez pour cela, car comme moi vous devez en avoir assez.

Les articles annexés à votre expédition, que Schwarzenberg a fait insérer dans les gazettes, ne sont pas de mon goût. Je déteste cette manière de faire les affaires; du moment qu'on les livre à la polémique des journaux, elles sont à moitié gâtées; mêler la presse aux discussions qui se poursuivent entre les gouvernements, c'est faire de l'ordre avec du désordre, comme le faisait

Caussidière. Ce qui surtout m'a choqué, c'est l'article publié sur la négociation entamée avec l'Angleterre, avant même de connaître le résultat des démarches faites par nos représentants à Londres. On dirait que Schwarzenberg veut à toute force amener une rupture avec l'Angleterre, en compliquant de gaieté de cœur, par des publications intempestives, une affaire déjà hérissée de difficultés. Jusqu'ici, je n'ai pas de nouvelles de Brunnow postérieures à la dépêche que je vous ai transmise l'autre jour.

Je termine donc cette épître, un peu mélancolique, en vous souhaitant *anticipando* une bonne année.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES SAINTS LIEUX DE JÉRUSALEM

1851.

Les documents historiques sont, certes, la meilleure preuve dont les Grecs puissent se servir pour constater, le livre à la main, leurs antiques droits sur la possession des Saints Lieux de Jérusalem. Ouvrons donc l'histoire et arrêtons-nous aux principales catastrophes de la Ville Sainte.

L'an 614, elle est arrachée aux Grecs et dévastée par les troupes du Roi de Perse, Khosroès ; le Patriarche grec,

Zacharie, est emmené en captivité, la Sainte Croix de Notre-Seigneur est enlevée, et, durant quatorze années, Jérusalem reste entre les mains des Persans. Mais en l'année 628, l'Empereur des Grecs, Héraclius, fameux par ses victoires en Orient, conclut un traité de paix avec le fils de Khosroès; il obtint par là le retour du Patriarche, ainsi que la reddition de la Sainte Croix qu'il porta, lui-même, en triomphe à Jérusalem (Voir *Fleury, ch.* XXXVII).

Six ans plus tard, la Ville Sainte est assiégée par les armées des nouveaux conquérants arabes qui viennent prêcher l'islamisme dans l'Empire grec. 12 000 soldats de l'Empereur Héraclius la défendent durant deux années, et au bout de ce temps le Patriarche grec, saint Sophronius (*Fleury, ch.* XXXVIII) est obligé de capituler. Mais c'est à lui que toute la chrétienté est redevable de la conservation des Saints Lieux. Grâce à son intercession, le Calife Omar consentit à faire sa première prière hors du temple du Saint Sépulcre, et ce sanctuaire ne fut pas changé en mosquée. Il est donc bien naturel que l'Achnamé accordé par ce Calife à la Ville Sainte et à ses églises, et qui sert de base à tous les droits postérieurs des chrétiens, ait été donné au patriarche grec, en faveur des sujets de l'Empereur grec auquel Jérusalem avait été enlevée.

Nous passons par-dessus les quatre siècles de joug, après lesquels la domination de la Ville Sainte est enlevée par les Califes Fatimites d'Égypte aux Califes Abassides de Bagdad. Durant toute cette époque, il n'y

eut pas d'interruption dans la lignée hiérarchique des Patriarches grecs, orthodoxes, du Siège Apostolique du premier Évêque de Sion, saint Jacques, frère de Notre-Seigneur. Le siège patriarcal était occupé par Oreste, le propre oncle du Calife El-Hakem, lorsque ce frénétique, dans un accès de folie se proclama Dieu et donna l'ordre de renverser le temple de Notre-Seigneur. Il est curieux de suivre ici le récit de l'historien des Croisades, Guillaume, Archevêque de Tyr (liv. 1er, ch. 8), dont le témoignage sert de preuve contre les prétentions des Occidentaux. Il dit que le temple ayant été mis en ruines, l'an 1010, le fils d'El-Hakem, le Calife Daher, par suite d'un traité de paix, conclu avec l'Empereur grec-romain, Argyre, accorda aux chrétiens de Jérusalem la permission de reconstruire le temple; ceux-ci, ne se sentant pas en état de rebâtir une église aussi vaste, envoyèrent supplier, de leur part, l'Empereur Constantin Monomaque de leur venir en aide; Monomaque accéda à leur humble prière, et le temple fut reconstruit à ses frais, en 1048, 37 ans après sa destruction, à la grande consolation de tous les chrétiens; le Patriarche grec, Nicéphore, occupait alors le siège de la Ville Sainte. Ainsi, d'après le témoignage d'un Archevêque latin, contemporain des Croisades, le temple de Jérusalem fut une seconde fois rebâti de fond en comble par un Empereur grec, Constantin Monomaque (On peut considérer comme une première restauration celle qui fut opérée aux frais du Patriarche grec d'Alexandrie, saint Jean l'Aumônier, aussitôt après le

sac du temple par Khosroès). Nous verrons par la suite, qu'après avoir été consumé par un incendie, il fut rebâti une troisième fois par les Grecs seuls, en 1808. N'est-ce pas un témoignage assez puissant en faveur de leurs droits de propriété?

Quelques années plus tard, c'est encore un Patriarche grec, Siméon, qui fait un appel aux chrétiens de l'Occident, par l'entremise de Pierre l'Hermite, et qui adresse une lettre au Pape Urbain II; ce même Siméon, après que les Croisés eurent pris possession de Jérusalem, fut chassé par eux de son siège, en contravention avec les canons de l'Église, qui ne permettent pas d'installer deux Évêques sur le même siège. Les Patriarches latins de Jérusalem ne datent donc que de l'an 1099, et leur avènement au Siège apostolique n'interrompit pas la lignée des Patriarches grecs; ceux-ci, quoiqu'ils résidèrent à Constantinople pendant la courte durée de la domination des Latins en Palestine, rentrent aussitôt après dans la possession de leur ancien patrimoine.

Nous voici arrivés au temps du Sultan Saladin[1] qui reprend aux Croisés leur conquête, en 1188, et par haine contre les Francs les chasse tous de la Ville Sainte. La chronique grecque du Patriarche Dosithée dit même que Saladin avait eu un moment l'intention de détruire complètement le temple, afin d'en finir à

1. Saladin (Yousouf-ben-Ayoub-Salah-Eddyn, plus connu sous le nom de), sultan d'Égypte et de Syrie, le héros musulman de la troisième croisade, comme Richard Cœur-de-Lion en est le héros chrétien, né en 1137, mort en 1193.

tout jamais avec les hommes de l'Occident, que les larmes des chrétiens de la Palestine et l'intercession de l'Empereur grec Isaac Commène, sauvèrent le Saint Sépulcre. C'est donc encore une fois aux Grecs que l'on doit la conservation de ce sanctuaire dont la destruction avait été provoquée par les Latins.

Le Sultan Saladin était indifférent pour les diverses confessions des chrétiens et ne considérait que les nationalités amies ou ennemies. C'est ainsi qu'en laissant le temple entre les mains des chrétiens, il eut égard cependant à leur position respective, les Arabes orthodoxes, étant représentés par leur coreligionnaire, l'Empereur grec, avec lequel il était en relation d'amitié, eurent l'église principale, la cathédrale de la Résurrection; ils n'ont cessé d'y officier, ensemble avec les Grecs, jusqu'à ce qu'ils aient complètement cédé cette église à ces derniers. — Ce fait sert de preuve irrévocable de la prépondérance que le culte orthodoxe a toujours eue à Jérusalem sur tous les autres cultes, d'autant plus que le Sultan, malgré sa prédisposition pour les Coptes et les Abyssiniens de son ancien domaine d'Égypte, ne se croyait pas cependant le droit d'enlever la cathédrale du temple aux orthodoxes qui en étaient les premiers possesseurs. Les Coptes et les Abyssiniens n'eurent que les chapelles souterraines de l'Invention de la Croix et de Sainte-Hélène. Les Syriens obtinrent aussi une petite chapelle sous les arcades; les Maronites, comme peuple de la Syrie, l'autel de la Madeleine, du côté où se trouve actuellement le petit couvent des

Latins, adjoint au temple. C'est, là, la porte par laquelle ces derniers ont eu accès dans le temple même, en commençant par officier sur les autels des Maronites qui, au temps des Croisades, avaient reconnu la suprématie de Rome. L'adoration du Saint Sépulcre et de Golgotha était accordée également à toutes les nations chrétiennes. Sur le mont Calvaire, il y avait sur la droite un autel, dit de la Passion, que desservaient journellement les Grecs et les Arabes, quelquefois aussi les Maronites ; mais plus tard les Géorgiens, par leurs relations et leur consanguinité avec la dynastie mamelouke d'Égypte, deviennent les uniques possesseurs de Golgotha. Il leur est cédé comme à des coreligionnaires, eu égard à la protection qu'ils accordaient eux-mêmes aux chrétiens de Jérusalem, car ils étaient seuls en droit d'y porter des armes, par suite d'un privilège qu'ils tenaient des Sultans d'Égypte.

Les Latins, quoique dépossédés par la force des armes des Saints Lieux qu'ils avaient acquis de la même manière, y reviennent encore à plusieurs reprises durant la première moitié du XIII[e] siècle, par suite des Croisades qui duraient encore, quoique les Croisés n'aient pas réussi à conserver la Ville Sainte sous leur domination et à maintenir la possession des Saints Lieux. Aussi les Latins, eux-mêmes, ne fondent-ils leurs droits principaux que sur le contrat passé, en 1332, entre Robert, Roi de Sicile et un Sultan d'Égypte, contrat qui consacre leur établissement permanent en Terre Sainte. Jusque-là, ils n'avaient pas de pied-à-terre à Jérusalem; si ce

n'est que leurs religieux venaient de temps en temps officier sur les Lieux Saints.

Afin que cette assertion de notre part ne paraisse pas trop hardie, il faut recourir aux documents que les Pères Franciscains eux-mêmes, établis depuis aux Saints Lieux, ont fait imprimer en France en 1620 (*Trattato del pianto ed imagine dei sacri ediferii di Terra Santa, designata in Jerusalemma dal R. P. T. Bernardino, dal ordine di S. Francesco a Roma, et da nuovo stanpate dal istesso autore in Firenze*, 1620). On peut y puiser les renseignements, les moins sujets à contestation, sur l'établissement primitif de ces religieux qui possèdent les Saints Lieux en vertu d'une bulle papale, ainsi que l'auteur l'énonce lui-même dans sa préface.

Il me paraît convenable de donner des informations, comment nos Pères Mineurs observans (la règle de saint François) ont possédé et possèdent les Lieux de la Terre Sainte, ce qui se trouve dans nos chroniques, dans la 2e partie du ch. 24. *On dit* (il faut remarquer cette expression dans un livre qui est censé renfermer des documents historiques) que du nombre des Frères qui s'en allèrent prêcher en Orient, Robert Guarini alla en Terre Sainte et obtint du Sultan les très Saints Lieux du mont Sion, où le Seigneur fit la Cène avec ses disciples, et que ce bon Père y construisit une habitation pour les Frères Mineurs. C'est ce que disent les chroniques que l'on nomme anciennes ; *mais la vérité est* (n'est-ce pas aussi une expression remarquable dans la bouche d'un homme qui veut être sincère, même en dépit des

chroniques?), que le très pieux Roi Robert de Sicile, avec son épouse, donna Sanzia, ayant donné de très nobles présents au Sultan d'Égypte, obtinrent que les Frères Mineurs puissent constamment habiter le mont Sion et y officier. La Reine, comme dit la bulle papale, y construisit des habitations pour les Frères et ordonna que douze du même ordre restassent dans cet endroit et quelques autres du Saint Sépulcre, afin d'y célébrer les offices divins ; et sur tout cela le Roi et la Reine en référèrent au Pape Clément V qui accéda à leur demande et la consacra par une bulle du 30 novembre 1336, adressée au ministre général Gonzalvo. Il leur accorda le pouvoir d'envoyer le nombre requis de Frères capables, qui lui paraissait suffisant pour célébrer les offices tant au Saint Sépulcre que sur le mont Sion.

Cette préface explique parfaitement le premier établissement des Frères Mineurs en Terre Sainte, qui étaient particulièrement destinés, entre tous les ordres religieux de l'Occident, à la garde des Saints Lieux, par suite du pèlerinage de leur chef, saint François. C'est pourquoi le Pape Grégoire IX les investit de cette garde encore en 1238 ; mais nous voyons que jusqu'au contrat du Roi Robert et la bulle de 1336, ils ne peuvent s'y fixer, quoiqu'il n'y ait pas eu d'autres religieux pour garder les Saints Lieux.

Il y a encore une citation curieuse à tirer de ce même livre, relativement à la possession de Bethléem qui fait actuellement l'objet principal des prétentions des Latins.

« *Il se peut*, dit l'auteur, que Frère Roger ait eu la licence d'établir aussi quelques-uns de ses Frères à Bethléem, où se trouve la Sainte Crèche de Notre-Seigneur. Ils s'y maintiennent encore jusqu'à présent (1620) *quoique de l'acquisition et de la posssesion de Bethléem* il ne soit fait mention dans aucune bulle, si ce n'est dans celle de Grégoire XI, par laquelle il concède la permission de construire pour leur usage une habitation à la chapelle de Saint-Nicolas, près de Bethléem, avec cimetière, clocher, maison et autres bâtisses nécessaires, nonobstant la constitution du Pape Boniface VIII.

Or, Grégoire régnait à la fin du xive siècle (1370-77). et par conséquent, de l'aveu même des Franciscains du xviie siècle, ils ne possédaient jusqu'alors rien à Bethléem ; on ne leur permet de construire qu'une habitation avec cimetière, que près de Bethléem, et non dans le temple. A qui donc, si ce n'est aux Grecs et aux Arabes, appartenait alors ce magnifique édifice? Et comment concilier cet aveu si naïf du Père franciscain avec les prétentions actuelles à la possession de ce temple *ab antiquo*?

Il est curieux cependant de suivre leurs progrès à la fin du xive siècle: ils n'ont que le privilège d'un hospice à Bethléem, et cent ans plus tard nous les voyons déjà possesseurs de la magnifique cathédrale de la Nativité. Quelle est donc l'époque précise de cette acquisition? c'est un mystère. L'inertie des Patriarches orthodoxes de race arabe, privés de tout secours et n'ayant aucun

moyen de soutenir les Saints Lieux, a été la vraie cause du triomphe successif de leurs antagonistes. Le Patriarche Dosithée, dans son histoire de Jérusalem (Liv. XI), raconte la manière dont les Latins se sont emparés de Bethléem : — Un jour, dit-il, les moines grecs et arabes, qui y étaient peu nombreux, s'en allèrent tous à Jérusalem, à Pâques, en ne laissant qu'un Frère gardien auprès du temple, et ce dernier même, par excès de confiance, s'en alla aussi, en remettant la clef à l'un des Frères latins.

A leur retour les Grecs ne purent rentrer dans leur temple, ni obtenir une satisfaction quelconque de la part des Sultans Mamelouks, gagnés par les Francs. Si, par hasard, ces derniers avaient quelque chose à objecter à ce récit, qu'ils produisent eux-mêmes les actes par lesquels ils entrèrent en possession de l'église de Bethléem, sans toutefois perdre de vue l'aveu de leur propre Frère en 1620. C'est pourquoi, après que les Patriarches arabes eurent été remplacés par des Grecs, soutenus à Constantinople par les princes Valaques, de même que les Latins l'étaient par leurs souverains respectifs, il n'y a rien d'étrange à ce que les Grecs soient enfin rentrés dans leurs droits, par la possession de l'église de Bethléem; encore les Latins y ont-ils conservé le souterrain de la Sainte Crèche.

Nous voyons le Sultan Sélim, qui conquit l'Égypte et la Syrie en 1515, et devint Calife des Musulmans, protéger ses nouveaux sujets grecs et arabes orthodoxes, qui formaient la nationalité chrétienne du pays, plus

que les Francs qu'il trouva en Terre Sainte, sans cependant molester ces derniers. Il confirma le privilège des Grecs, en acceptant le firman du Calife Omar dont il était devenu le successeur spirituel. Un Patriarche arabe orthodoxe, Dosithée, était alors le gardien du temple de la Résurrection et en avait les clefs; le Sultan reconnut la primauté de sa personne et de son culte sur les religieux des autres cultes, et reconnut le clergé exempt du paiement de la capitation-haradj.

Mais Soliman, fils de Sélim, qui fortifia les murs de Jérusalem en 1520, y fonda pour les Mahométans un imaret qu'il voulut entretenir aux frais des chrétiens; il enleva donc les clefs du temple au Patriarche et les confia à la garde d'une famille qui descendait de Mahomet, en faisant payer les pèlerins pour l'entrée du Saint Sépulcre. Cependant, en ceci même, il fit, de même qu'autrefois le Sultan Saladin, une distinction entre ses propres sujets et les étrangers, ainsi qu'entre les nations amies et ennemies : les Géorgiens restent exempts du tribut par un ancien privilège; les Coptes, les Abyssiniens, de même que les Arabes du pays, ne paient que trois piastres par tête; les Grecs, comme venant de plus loin, sept piastres, et les Francs, comme étrangers, quatorze. Cette distribution graduelle de l'impôt donne aussi la mesure des relations du Sultan avec l'Orient et l'Occident.

Vers la même époque, en 1527, les Latins, par suite de leur esprit d'intolérance, perdirent leur beau couvent du mont Sion, pour n'avoir pas voulu y laisser

entrer un juif pèlerin qui était venu adorer les tombeaux de ses Rois prophètes, David et Salomon. Il excita le Grand Vizir à en déposséder les chrétiens, et cependant, malgré cet acte arbitraire de la part des Turcs, les Francs ne leur redemandent pas leur ancien sanctuaire. Le Roi François I[er] avait écrit sur ce sujet au Sultan, mais l'affaire en est restée à cette protestation. Les Latins sont allés humblement habiter au quartier grec le petit couvent du Saint-Sauveur (ci-devant couvent de Saint-Jean) qu'ils furent obligés de louer ; ils l'achetèrent plus tard au Patriarche arabe nécessiteux, et l'occupèrent jusqu'à présent.

C'est à dater du XVII[e] siècle que la position des chrétiens orthodoxes de l'Orient devient insoutenable, dans la Terre Sainte, à cause des prétentions de l'Occident. La protection dont jouissaient les Francs à Constantinople engendra pour les Saints Lieux cette lutte interminable qui dure jusqu'à présent. Les Patriarches de Jérusalem, à commencer par Théophanes, furent obligés de venir en personne plaider leur cause dans la capitale de l'Empire, et même de s'y fixer ; autrement les Saints Lieux leur auraient échappé à la suite des empiètements continuels de leurs rivaux, surtout depuis que la France s'était déclarée protectrice des religieux de la Terre Sainte.

Néanmoins, encore au commencement de ce siècle, lors de l'incendie du temple de la Résurrection en 1808, la Porte ottomane a rendu une justice éclatante à ses anciens et fidèles sujets, les Grecs, malgré toutes les

déclamations de Sébastiani, ministre de Napoléon; elle leur accorda, à eux exclusivement, sur la base des hatti-chérifs anciens et modernes, la permission de reconstruire à neuf tout le temple, de fond en comble, depuis son enceinte jusqu'à la coupole. Cet édifice sacré, tel qu'il se présente encore à nos regards, est un témoignage permanent de la justice souveraine de la Porte. N'est-ce pas aussi un signe manifeste de la volonté divine qu'à tant d'époques différentes et dans toutes les catastrophes qui survinrent au temple de Jérusalem, il ne fut jamais permis qu'aucune autre main y touchât, dès qu'il s'agissait de la reconstruction, que celle des Grecs orthodoxes, depuis le temps de Constantin le Grand, son fondateur et jusqu'à nos jours?

NOTICE

SUR LA QUESTION DES SAINTS LIEUX

En abordant la question des Saints Lieux sous le point de vue d'une transaction entre les parties en litige, par le moyen des concessions réciproques, on est découragé par la conviction, que les parties même sont intéressées à prolonger indéfiniment le litige. Quiconque a pénétré les diverses phases de cette lutte séculaire, dans laquelle chacun des intéressés affecte de se poser en victime, lors même qu'il empiète sur les

droits d'autrui, pourrait facilement se convaincre de l'impossibilité absolue d'une entente à l'amiable; il suffit, d'autre part, d'examiner les pièces du procès, pour renoncer à tout espoir d'une solution équitable et pratique, soit par un arbitrage, soit par une sentence judiciaire.

Cette double impossibilité tient à la nature des faits mêmes, ainsi qu'aux intérêts matériels des parties en litige, intérêts qui dominent malheureusement la vocation spirituelle du clergé des différents rites, qui desservent les Saints Lieux. Les passions humaines et les haines réciproques rendent stériles les vœux du monde chrétien pour la paix et la décence du culte autour des premiers sanctuaires du christianisme. Au principe nécessairement exclusif de chaque culte, vient se joindre ici le contact permanent, une rivalité vivace et des susceptibilités dogmatiques. Ces faits sont séculaires; les péripéties en enveniment de plus en plus les relations entre des hommes dont le zèle pour les objets du culte est en proportion directe de leur intolérance envers les rivaux.

Sans remonter à l'origine de ces haines et à la mesure peu canonique de l'Église de Rome, qui immédiatement après la prise de la Ville Sainte par les Croisés, et lorsque les schisme entre les deux Églises n'était point encore un fait accompli, fit expulser le clergé grec pour lui substituer une hiérarchie latine, et sacra un Patriarche de Jérusalem du vivant du titulaire grec; il est néanmoins juste d'observer, que le principe de

l'animosité actuelle entre les Grecs et les Latins date surtout du voyage que fit en Palestine l'ambassadeur de France, le marquis de Nointel (1673). On sait que l'ambassadeur, profitant sans discernement de son influence auprès de la Porte et des firmans dont il était muni, expulsa les Grecs de presque tous les sanctuaires qui étaient en leur possession depuis la chute du royaume Croisé de Jérusalem. On sait qu'il poussa l'intolérance jusqu'à faire maltraiter publiquement par ses cawas et la nombreuse escorte turque qui l'accompagnait les religieux grecs dans les rues de Jérusalem. Il établit ainsi, en abusant de son influence, au profit de ses coreligionnaires, de tristes antécédents. La réaction s'est fait sentir bientôt après et les déplorables conséquences de cette persécution se perpétuent jusqu'à nos jours dans l'animosité implacable qui divise les Grecs et les Latins dans la tendance opiniâtre des Grecs à rentrer dans leurs droits, dans les prétentions exclusives des Latins, qui ne peuvent être comblées, selon leur naïf aveu, que par la possession de tous les Saints Lieux et l'expulsion définitive des Grecs et des Arméniens.

Nous ne devons pas attribuer cette prétention exorbitante au fanatisme ou à l'ignorance du clergé latin même, qui dessert les Saints Lieux. Elle est dogmatique, cette étrange prétention, et ne saurait être réfutée par aucun partisan de Rome, car elle se rattache au dogme de l'Unité catholique et à ses prétendus droits universels et imprescriptibles, qui ne recon-

naissent point l'empire des faits et, moins encore, le droit des rites réputés schismatiques avec lesquels elle ne peut point transiger[1].

Nous sommes loin de faire l'apologie du clergé grec. Nous reconnaissons que les Grecs, à leur tour, ont empiété sur les droits des Latins, et qu'animés de dispositions non moins hostiles à leur égard, ils désireraient les expulser entièrement des Saints Lieux. Cependant la lutte n'est point égale, les religieux francs sont inviolables, en vertu des privilèges accordés aux Européens dans l'empire ottoman, et ils n'ont que trop abusé de ce privilège en se portant à des voies de fait, et ont trop

1. Le consul actuel de France à Jérusalem, M. Botta, est sans contredit l'un des hommes les plus savants, les plus tolérants par principe et les plus modérés, qui se soient occupés de la question des Saints Lieux. Cependant lui-même subit l'influence du clergé romain, au point de considérer les autres rites comme des intrus dans les sanctuaires de Jérusalem. Sa théorie est fondée sur le principe que l'Église catholique est forcée quelquefois de subir des empiétements sur ses droits, mais ne saurait jamais reconnaitre le droit d'autrui. En vertu de ce principe, l'Église de Rome, tout en réclamant aujourd'hui telle ou telle prérogative, fait ses réserves pour l'avenir, quant à l'intégrité de ses droits; et, au prix de quelque concession que ce fût, elle ne saurait se désister de ses réclamations ultérieures.

Car, dit M. Botta, ce serait renoncer à l'essence même du Catholicisme que de reconnaître un droit quelconque à des rites schismatiques sur les sanctuaires de Jérusalem. Cette théorie est d'ailleurs appuyée, selon M. Botta, sur l'exemple des réserves de la Cour de Rome à l'égard d'Avignon.

Les catholiques, dit-il, en attendant les éventualités de l'avenir, consentiraient à se taire pour le moment, s'ils obtiennent une entière satisfaction dans leurs réclamations actuelles, sans s'engager cependant à ne plus émettre de nouvelles prétentions par la suite.

souvent profané la sainteté des Lieux et provoqué l'intervention de la police turque, durant le service divin. Abstenons-nous de plus longs développements sur ce triste sujet, et détournons les yeux de ce spectacle des religieux qui brisent les lampes et les croix de leurs rivaux, qui foulent aux pieds les objets du culte, qui portent la main sur un évèque octogénaire[1].

Abordons la question du droit, car, de part et d'autre, c'est le droit qui est invoqué, soit dans ces excès déplorables, soit dans les procès qui en résultent devant les tribunaux turcs et auprès du gouvernement ottoman. Or, ces droits peuvent être classés en trois catégories : ce sont les droits historiques, les droits fondés sur la jurisprudence ottomane, et les droits de la possession de fait.

Les droits historiques remontent à la fondation même des sanctuaires dont on revendique la possession. Sainte Hélène, Constantin-le-Grand et Justinien étaient des souverains grecs orthodoxes selon les Grecs, des catholiques Romains, selon les Latins. Ces derniers cherchent de plus à se prévaloir du droit laissé à l'Europe occidentale par les exploits des Croisés. Les Grecs répliquent

1. Les lampes des Grecs, autour de la chapelle du Saint Sépulcre, furent brisées par les religieux latins, armés de perches, la veille de Noël 1840; le tapis de l'autel grec du Calvaire fut jeté par terre et foulé aux pieds, le vendredi saint 1846; l'évêque de Bethléem fut maltraité en 1847 dans son église même. Les Latins n'ont certainement pas à citer des faits pareils à la charge de leurs rivaux; cependant ils font retentir l'Occident catholique de leurs lamentations contre les Grecs.

à ce sujet, qu'un droit fondé sur la conquête est subordonné aux destinées de la conquête même, et invoquent le nom du conquérant musulman Salah-Eddyn, qui, à la prise de Jérusalem, n'a épargné les sanctuaires qu'à la sollicitation de l'Empereur Grec, Alexis Ange, pour en faire donation aux Grecs seuls. Ces sortes d'arguments ne méritent point une sérieuse discussion.

Les droits dérivant des documents qui ont émané, à diverses époques, de la Chancellerie turque, viennent d'être appréciés à leur juste valeur par l'examen récent qu'on vient d'en faire à Constantinople. C'est un tas de firmans contradictoires, dont plusieurs n'ont jamais reçu d'exécution. Les Grecs et les Latins, comme aussi les Arméniens de leur côté, possèdent de fortes collections de ces sortes de documents, et chacun peut prouver au besoin de légitimes droits sur les possessions d'autrui; car chacun a su profiter d'un concours de circonstances favorables pour obtenir, soit des certificats légaux du Mehkémé (Ilams), soit des ordres souverains sanctionnant ses droits. Sous ce rapport, les Grecs sont cependant pourvus de pièces qui ont une grande valeur historique; telles que l'Akhtinamé ou charte de donation du calife Omar, premier conquérant musulman de Jérusalem, du sultan Salah-Eddyn et enfin de Selim Ier. Le plus ancien de ces documents est une pièce bien autrement authentique que les fameuses Decrétales et Donations qui ont servi de base à l'autorité des Papes; et comme elle émane du plus grand des Califes, elle

impose à ses successeurs légitimes, les Sultans ottomans, des obligations qu'ils ne sauraient enfreindre sans compromettre les principes mêmes de l'autorité spirituelle dont ils sont investis. L'acte même n'est pas une simple donation ; c'est plutôt une stipulation librement consentie par le conquérant musulman, afin d'épargner l'assaut à l'une des quatre villes saintes de l'islamisme. Toutes les histoires orientales des conquêtes arabes témoignent de ce fait, dont la valeur politique est incontestable tant qu'une nation musulmane est en possession de Jérusalem.

Les Latins peuvent prétendre, à leur tour, que le Patriarche Sophronios et les Grecs d'alors dans la Ville Sainte étaient des catholiques ; car le fait est antérieur au schisme des deux églises ; mais cette discussion dogmatique ne serait point de la compétence des autorités ottomanes, qui se tiennent aux termes précis de l'Akhtinamé. Aussi voyons-nous tous les conquérants musulmans respecter les Saints Lieux de Jérusalem et confirmer les droits du clergé grec. Les Latins, complètement expulsés des sanctuaires après la chute du royaume croisé de Jérusalem, ont réussi, par leur héroïque persévérance, à y être tolérés plus tard. C'est la tolérance qui leur est proprement garantie par les traités que la France a obtenus, en leur faveur, des Sultans Ottomans, et ce n'est que par une interprétation exagérée de ces traités et des ordres émanés à différentes reprises de la Porte, qu'ils ont réussi à expulser les Grecs de quelques-uns des sanctuaires, qui

sont aujourd'hui encore dans la possession exclusive des Latins. Cependant, dans toutes les occasions critiques et dès qu'il s'agissait, non plus du droit d'une lampe et d'un cierge, ou bien du *droit de balai* (il est affligeant d'entrer dans ces sortes de détails, mais malheureusement c'est là que gît la question, et le droit de balayer tel pavé a donné lieu à de graves procès entre les deux rites) dès qu'il s'agissait, disons-nous, du droit de possession, la Porte n'a jamais hésité à reconnaître les droits des Grecs. Ce sont les Grecs, seuls, qui furent autorisés à reconstruire le temple après l'incendie de 1808[1], et toutes les réclamations des Latins contre cette disposition demeurèrent sans effet. Enfin, un Hatti-chérif analogue émana de la Porte, en 1841, pour la réparation du temple et autres Lieux Saints. Il fut exécuté à Bethléem. Quant au temple même de la Résurrection, les réclamations des Latins à l'égard de la Coupole, et l'appui prêté par la France à ces réclamations, en firent ajourner l'exécution. Nous reviendrons plus tard à la question de la coupole; bornons-nous à observer ici que la reconstruction du temple, en 1808 et 1809, fut une œuvre nationale pour tout

1. Les Latins ont depuis poussé la haine contre leurs rivaux jusqu'à les accuser d'avoir incendié le temple pour le reconstruire à leurs frais. En admettant même que le clergé grec eût été capable d'un tel forfait et assez imprévoyant de la ruine totale de ses finances, qui en fut le résultat, il suffit de se rappeler les circonstances politiques de l'Europe et les relations de la Turquie avec l'Empereur Napoléon, pour apprécier la valeur de cette étrange accusation qui dépeint si bien les sentiments réciproques du clergé de Jérusalem.

l'Orient orthodoxe. Les ressources de l'Église ne suffisant point à cette entreprise colossale, toutes les populations orthodoxes y contribuèrent; le denier de la veuve et de l'orphelin y fut versé, et, en outre, l'Église contracta une dette dont le montant s'accrut progressivement à l'époque des persécutions (1821-1827) jusqu'au chiffre de 30 millions de piastres, après avoir absorbé toutes les richesses accumulées dans les sanctuaires par la piété des fidèles de l'Orient, depuis un temps immémorial. Plus de 25 000 ocques d'argent et 800 ocques d'or passèrent au creuset durant cette lugubre épreuve. La sage sollicitude du Sultan Mahmoud libéra enfin le Patriarcat de Jérusalem du fardeau de la dette, en prescrivant un mode spécial de liquidation et une souscription nationale, qu'il inaugura lui-même par un don de 1000 bourses. Il autorisa en même temps le clergé grec à aller quêter des aumônes parmi ses coréligionnaires en Russie et les Slaves orthodoxes de l'empire d'Autriche. Cette mesure administrative est en même temps la plus éclatante confirmation des droits de l'Église grecque. Tels sont les droits fondés sur la jurisprudence musulmane, sur le principe politique même de l'empire Ottoman, contre lesquels viennent se heurter les réclamations insolites du clergé Latin.

Abordons en dernier lieu les droits dérivant de la possession de fait, que nous avons classés plus haut dans la troisième catégorie.

Malgré la confusion apparente qui règne dans cette partie, malgré les réserves et les réclamations contra-

dictoires de chaque rite, les seuls droits positifs et précis à l'égard des sanctuaires, sont ceux qui dérivent de l'ordre en vigueur, qui existent de fait et sont scrupuleusement maintenus par le contrôle réciproque des intéressés et grâce au soin constant et jaloux que met le clergé à exercer ses prérogatives, de peur de les voir mettre en contestation. Il n'existe point de règlement écrit de ce droit, c'est une multitude de détails, une espèce de code coutumier qui est parfaitement connu de tous les desservants du temple, aussi bien que de la garde turque; et à moins d'une nouvelle disposition de la Porte, c'est ce même droit qui est reconnu par les autorités civiles et judiciaires, lorsque leur intervention est réclamée dans les discussions entre les rites. Ce droit ne se rapporte point aux sanctuaires réservés à chaque rite (*Mushtekil*). Là, chacun est maître de son action. Il n'en est point ainsi dans les sanctuaires desservis par les deux ou les trois rites; ici, chaque image, chaque lampe, chaque clou ou crochet du mur est scrupuleusemeut réglé, ainsi que les heures des offices, et enfin la garde, le fameux droit du balai et le privilège de remettre en place un clou. Il ne saurait en être autrement, tout puérils que puissent paraître ces détails; car c'est dans ces puérilités que se résume le droit de possession dans ces sanctuaires communs (*Mushtereck*). Les pèlerins de tous les rites ont le libre accès de ces sanctuaires; quant au service divin, il y est strictement réglé par l'usage, afin de prévenir tout conflit.

Ce droit, dont nous venons de retracer un aperçu

théorique, a cependant l'inappréciable avantage d'offrir un côté pratique; et il suffirait de le réglementer par des documents authentiques, afin de prévenir toute chance d'empiétement. Un plan détaillé du temple et quelques pages d'explications y suffiraient, et comme les Latins affectent de redouter les empiétements successifs des Grecs, et se disent menacés d'une prochaine expulsion des Saints Lieux, ils devraient applaudir à une mesure qui garantirait l'avenir. Ce droit de la possession de fait a aussi en sa faveur la présomption de longs intervalles d'un paisible exercice et du maintien de l'ordre autour des sanctuaires, et notamment depuis que les Latins ont porté leur procès à Constantinople, et se contentent, en attendant l'issue de ce procès, de leurs possessions et privilèges de fait, il n'y eut point à Jérusalem de scandale public, il n'y eut point de rixe dans le temple, ni discussion aucune entre les rites. Il y a cependant tout lieu de croire qu'aucun des trois rites ne serait bien franchement disposé à contribuer à la mesure en question. Nous avons déjà observé la tendance du clergé à revendiquer toujours quelque droit nouveau; c'est une lutte dans laquelle le vaincu même ne consent point à se tenir sur la défensive. Or, il est évident qu'aucune solution pratique ne saurait avoir lieu par l'initiative du clergé et par son libre arbitre, et ce n'est qu'en précisant ses droits, là où ils sont en contact avec ceux d'autrui, qu'on parviendrait à imposer la paix et à mettre les desservants des Saints Lieux dans l'impossibilité d'entamer de nouveaux

procès, et d'empiéter sur les droits d'autrui. Quant aux réserves de chaque rite, et notamment aux prétentions dogmatiques des Latins, à l'égard de la possession exclusive de tous les Saints Lieux, l'Église de Rome pourrait accepter cet arrangement comme une mesure provisoire, en attendant des circonstances politiques plus en rapport avec ces sortes de prétentions.

Tout en évoquant les droits dont nous venons d'analyser la substance dans les trois catégories ci-dessus, le clergé cherche en même temps à faire valoir les besoins du culte. Abordons ce dernier objet. Or, quelque étrange que puisse paraître notre assertion, nous récusons entièrement la compétence du clergé comme arbitre des besoins du culte qu'il dessert. Ayant constaté, par le témoignage irrécusable des faits, l'intérêt aussi bien que la tendance permanente du clergé à empiéter sur les droits d'autrui et à étendre de plus en plus le domaine de ses possessions, il serait inutile d'entrer dans de plus longs développements sur ce sujet. La passion inhérente au clergé de tous les rites pour la possession, est encore surexcitée à Jérusalem par le contact et la rivalité des rites, et elle est poussée jusqu'au fanatisme à l'égard des sanctuaires qui attirent la dévotion des fidèles. L'impunité et souvent le succès de ses tentatives les plus audacieuses l'encourageraient à tous les excès, tant qu'il y aurait quelque objet de convoitise entre les mains de ses rivaux; et, sous ce rapport, le clergé Latin, fort du privilège d'inviolabilité, ne met aucun frein à son audace, ne dissimule même

pas la portée de ses prétentions. Si on le consultait sur les besoins réels du culte, on obtiendrait l'aveu final que pour y satisfaire entièrement, il faudrait expulser d'abord et les Grecs et les Arméniens et les Coptes et les Syriens et les Abyssiniens, pour restituer à l'Église catholique tous les sanctuaires et tous les couvents même, sauf à entamer plus tard un procès aux Musulmans pour la mosquée d'Omar (c'est l'emplacement de l'ancien temple de Salomon, c'est le grand sanctuaire de l'Islamisme, que les croisés avaient converti en église, tandis que tous les conquérants musulmans avaient respecté les sanctuaires des chrétiens), pour une autre mosquée située sur l'emplacement de la maison de saint Joachim et de Sainte Anne, etc. Nous ne prétendons pas que les autres rites se seraient montrés plus modestes dans leurs prétentions, s'ils étaient placés dans les mêmes conditions que les Latins; nous constatons simplement les faits, et loin d'en incriminer qui que ce soit, nous déplorons les conditions dans lesquelles se trouvent aujourd'hui placés les sanctuaires de notre religion, sous l'empire des destinées politiques de l'Orient.

Abstraction faite des vœux et des tendances du clergé, nous observons que chacun des trois rites est, dans l'état actuel des choses, plus que suffisamment doté de sanctuaires, soit dans le temple même de la Résurrection, soit dans les autres Lieux Saints, sauf quelques légères modifications que nous indiquerons plus bas.

Les réclamations les plus pressantes du clergé Latin

ont pour objet, quant à présent, la Coupole, le Calvaire, la Grotte de Ghethsimanie et le temple de Bethléem. Ces réclamations offrent, au premier abord, une apparence de modération; car les Latins ne réclament que de participer aux droits exclusivement réservés aux Grecs. Pour en apprécier cependant la portée, il est nécessaire d'entrer dans de certains développements, en précisant d'abord les localités et le droit en vigueur.

1° La Coupole. — Le temple de la Résurrection est l'ensemble de plusieurs localités consacrées par la Passion. L'architecture en est adaptée à ces localités; aussi offre-t-elle, au point de vue de l'art, d'autant plus d'irrégularité et de confusion que le terrain même en est tout à fait inégal et que l'enceinte en renferme une haute colline, le Calvaire, et une grotte souterraine, celle de l'Invention de la Croix. Extérieurement l'Église est obstruée de hauts édifices. Aucun plan n'en saurait donner une idée précise, s'il n'est accompagné d'une foule de détails. Le tombeau même du Sauveur est une chapelle isolée au milieu d'une vaste rotonde; deux grandes églises adjacentes à la rotonde sont réservées, l'une aux Grecs, l'autre aux Latins. Une troisième, érigée dans les galeries mêmes de la rotonde, appartient aux Arméniens, tandis que le reste des galeries forme une dépendance distincte du rite latin et sert à l'habitation du clergé de ce rite; la propriété de chaque pilier de la rotonde est déterminée par les images de chaque rite; quant à la rotonde même qui sert aux processions de tous les rites, elle leur est nécessairement commune.

Les Coptes et les Syriens y ont aussi des chapelles. La rotonde est surmontée d'une large coupole en boiserie, recouverte de feuilles de plomb extérieurement, de stuc à l'intérieur. Aucune communication n'existe entre le temple et la coupole et ne saurait y être pratiquée.

Or, le clergé latin revendique la possession de cette coupole en commun avec les Grecs, et prétend participer aux frais de réparation qui y sont indispensables, vu la vétusté de la boiserie, dont, le plomb ayant été déchiré par un orage dès 1839, l'humidité a pénétré dans l'intérieur, en a détérioré le stuc et en fait tomber progressivement des fragments dans la rotonde. Les Grecs s'opposent à toute participation d'un autre rite dans les réparations de la coupole qu'ils considèrent, en vertu des documents juridiques, comme leur appartenant exclusivement. En effet, la coupole est construite par les Grecs en 1809. Mais abandonnons le terrain du droit, sur lequel les prétentions des Latins sont dénuées de tout fondement, et examinons la question sous le double point de vue des faits en rapport avec les localités et des besoins du culte.

Quant aux besoins du culte, la coupole est, par sa nature même, inaccessible aux cérémonies qui s'accomplissent librement dans l'enceinte même de la rotonde.

Nous avons parlé plus haut des édifices qui obstruent le temple extérieurement, d'un côté, par la mosquée turque de Salah-Eddyn, et, de l'autre, par le couvent grec, de manière que les terrasses qui couvrent la gale-

rie autour de la coupole appartiennent, d'une part, à la mosquée, et, de l'autre au couvent grec. Un ancien mur mitoyen établit les limites respectives sur les terrasses ; ce mur aboutit des deux côtés à la coupole dont la circonférence s'étend, moitié sur les terrasses grecques et moitié sur celle de la mosquée. Une petite lucarne, pratiquée du côté des terrasses grecques, conduit dans la galerie circulaire fort étroite qui couronne l'intérieur de la coupole. Cette galerie est exclusivement réservée aux Grecs, car ce n'est que par l'intérieur de leur couvent qu'on peut y pénétrer. Les Latins, en insistant à participer aux frais de réparation de la coupole, se réservent évidemment le droit d'y pénétrer à leur tour, et comme la mosquée est inaccessible aux chrétiens, ce n'est que par l'intérieur du couvent grec qu'ils pourraient établir leurs communications. Ce serait mettre en contestation les droits de propriété des Grecs, dans leur couvent même, et ouvrir en même temps un champ aux luttes entre les deux rites, dans les airs au-dessus du temple. Toute transaction sur ce sujet, en dehors du maintien absolu du *statu quo*, paraît impossible. Si toutefois les Latins, en revendiquant un droit de propriété aérienne, entendent par là le droit d'illuminer la coupole à certaines fêtes, comme cela est pratiqué par les Grecs, on pourrait accorder une pleine satisfaction à ce vœu, en obligeant les Grecs d'allumer les lampions de la coupole (il n'y a point de lustre) à la réquisition du couvent latin, tout en maintenant le principe actuellement en vigueur,

quant à la propriété et au droit de réparation qui en dérive.

2° Le Calvaire ou le Golgotha. C'est un rocher renfermé dans l'enceinte du temple; la surface en est aplanie; elle est partagée par les arcs-boutants et les piliers massifs de ses voûtes en deux autels, dont l'un, celui où la croix fut dressée, est réservé aux Grecs et n'a jamais appartenu aux Latins, si ce n'est à l'époque des Croisades, et le second, qui est édifié sur l'endroit même de la crucification, est exclusivement réservé aux Latins. Ces derniers ont cependant la prérogative d'officier le Vendredi Saint sur l'autel des Grecs. C'est ici, sur l'autel grec, que s'accomplit tous les ans l'étrange cérémonie d'un petit mannequin de bois, que les moines Franciscains clouent à coups de marteau sur la croix, mettant ainsi en action le récit évangélique, et jouant eux-mêmes le rôle des différents acteurs de ce drame qui rappelle les Mystères du moyen âge. On sait que ces sortes de cérémonies ont été depuis longtemps supprimées dans l'Occident catholique; celle-ci se perpétue cependant à Jérusalem, au grand scandale des Grecs qui n'y voient qu'une profanation de leurs autels, car le culte orthodoxe n'admet rien de théâtral. Cependant les Latins, tout en se plaignant des persécutions qu'ils endurent de la part de leurs rivaux, n'ont rencontré jusqu'ici aucun obstacle dans l'accomplissement de cette cérémonie. En 1846, au moment d'y procéder, forts de leur inviolabilité et soutenus par la présence de deux consuls de France et de Sardaigne, les moines

latins, en l'absence du clergé grec, ont même jeté par terre le tapis qui recouvre l'autel grec du Golgotha, et qui sert à constater le droit de propriété des Grecs. C'est alors que les pèlerins grecs, témoins de cette profanation, se sont portés à des violences, à l'égard des Latins; la garde turque invoquée par les Latins, évacua le Calvaire et permit aux Latins, malgré les protestations du clergé grec, d'enlever le tapis. Le succès de cette tentative inattendue encouragea les Latins à élever plus tard des prétentions à l'égard de l'autel grec; ils ont obtenu, l'année suivante, l'étrange prérogative de placer une planche de bois sur le tapis de l'autel grec, durant la cérémonie du Vendredi Saint.

Une niche latérale, qui sert de limite entre les deux portions du Calvaire, est occupée par une statue en cire de la Sainte Vierge, qui effarouche les Grecs par sa toilette moderne. La chapelle de Sainte-Hélène, adossée au temple du côté extérieur, est constamment fermée et tout à fait inaccessible aux Grecs, dont on connaît l'extrême vénération pour la Sainte Impératrice.

C'est ainsi que le clergé latin, tout en rendant inaccessible à l'adoration des fidèles du rite orthodoxe la moitié du Calvaire et la chapelle de Sainte-Hélène, prétend jouir de la possession commune de l'autre moitié du Calvaire, en attendant qu'il puisse en expulser les Grecs entièrement.

5° LA GROTTE DE GHETHSIMANI renferme le tombeau de la Sainte Vierge et ceux de ses parents. Elle est située en dehors des murs de Jérusalem, dans la vallée de

Cédron, au pied du mont des Oliviers. Les Latins n'y ont point d'accès et n'y possèdent aucun autel, la grotte étant propriété commune entre les Grecs et les Arméniens. Ces deux rites y demeurent en paix, et leurs droits respectifs y sont réglés de manière à prévenir toute confusion.

La prétention des Latins d'y posséder un autel peut, cette fois, être justifiée par les besoins du culte. Cependant il est juste d'observer que les Latins, outre la chapelle de Sainte-Hélène dont il vient d'être question, possèdent à leur tour plusieurs sanctuaires auxquels les Grecs ne sont point admis. Tels sont : la prison du Sauveur, dont les Latins ont pris possession à l'époque du voyage du prince de Joinville, et le jardin de Ghethsimani, où ils font construire actuellement un superbe édifice. Eu égard aux besoins du culte, on pourrait satisfaire les vœux des Latins, tout en admettant le principe de la réciprocité, et en précisant tout d'abord les droits de chacun, afin de prévenir des complications nouvelles. Toute concession, sans compensation aucune, établirait de funestes antécédents, en encourageant de nouvelles prétentions. En vertu de ce principe, les Grecs pourraient réclamer un autel dans la prison du Sauveur, par exemple, et dans la chapelle de Sainte-Hélène. Il est cependant à désirer de diminuer les points de contact entre les deux rites, au lieu de les multiplier, et sous ce rapport la moindre concession qu'on puisse admettre en faveur des Grecs, en retour du don d'un autel dans la Grotte de Ghethsimani, serait la suppression de la

cérémonie latine du Vendredi Saint, sur l'autel grec du Calvaire, et l'abandon de toute réclamation au sujet de la coupole. Cette combinaison est, sans contredit, la seule qui réunit le principe de la justice avec une utilité pratique et avec les garanties nouvelles de paix entre les deux rites.

Nous ne prétendons pas cependant qu'elle soit spontanément agréée par les parties intéressées; nous ne nous en flattons guère; elle est loin de satisfaire aux exigences des Latins, et les Grecs, aussi bien que les Arméniens, auront à s'en plaindre. Les remarques que nous avons faites plus haut, quant aux dispositions respectives des parties, nous dispensent d'entrer dans de plus longs développements sur ce sujet. Il est évident, par la nature des faits même et par une expérience séculaire, que la paix entre les trois rites qui desservent les Saints Lieux, doit leur être imposée d'autorité, sans consulter même les vœux du clergé; et puisque les Latins font une question de dogme de leurs prétentions exclusives à la possession de tous les sanctuaires, il serait même inutile de prétendre qu'ils acceptent en principe un arrangement quelconque, pourvu que leurs réserves et leurs protestations soient désormais reléguées dans le domaine des théories dogmatiques, en dehors de la compétence de toute autorité mondaine.

4° Le Temple de Bethléem est situé au-dessus de la grotte de la Nativité. Il est entouré des trois couvents des Grecs, des Arméniens et des Latins. Les Grecs furent

expulsés du temple par le marquis de Nointel[1]. Un siècle après (1783), ils réussirent à en expulser à leur tour les Latins, et jouissent depuis cette époque de la possession du temple, dont ils ont dû céder l'autel septentrional aux Arméniens. Les trois couvents communiquent avec l'intérieur du temple par des portes latérales. Les Latins jouissent du privilège de traverser le temple pour se rendre dans l'intérieur de la grotte, quoiqu'ils aient une communication directe avec la grotte par l'intérieur du couvent. Ce privilège, exercé avec d'autant plus d'ostentation durant le service divin des Grecs et des Arméniens, et souvent avec peu de décence, n'offre aucun avantage pratique aux Latins et

1. Nointel (Charles-François Olier, marquis de), diplomate français, né dans la première moitié du xviie siècle, mort en 1685. Envoyé en 1670 à Constantinople comme ambassadeur, il eut particulièrement pour mission de renouveler les anciennes capitulations entre la France et la Turquie, en y faisant insérer une réduction sur les droits de douane, d'obtenir le rétablissement des Echelles du Levant, le libre commerce par la mer Rouge, afin de protéger la religion catholique et les Saints Lieux. La tâche était difficile. Nointel se trouva d'abord en présence du mauvais vouloir du grand-vizir Kuprili, vendu à l'Autriche, n'obtint qu'au bout de six mois une audience du sultan et reçut quelques jours plus tard du vizir la proposition de renouveler simplement les anciennes capitulations. Kuprili ajoutait que, dans le cas où il ne serait pas satisfait, il l'engageait à retourner dans son pays. Cette insolente réponse, transmise à Versailles, excita le plus violent courroux chez Louis XIV, qui donna l'ordre de faire à Toulon des préparatifs de guerre. En apprenant ce qui se passait en France, le grand vizir reprit les négociations interrompues, qui traînèrent en longueur pendant la guerre de la France contre la Hollande. Enfin, grâce à la fermeté de son attitude, Nointel finit par obtenir un plein succès dans ses négociations et la signature du traité du 6 juin 1673.

ne sert qu'à alimenter les haines. Il est à observer que le couvent latin de Bethléem possède, dans son intérieur, une vaste église, tandis que les deux autres rites n'ont pour l'office divin que le Grand Temple.

La grotte de la Nativité appartient dans son ensemble aux trois rites. Le nombre et la place des lampes, images, etc., y est strictement déterminé. Les Latins y possèdent toutefois exclusivement l'autel de la Crèche, qui est tout à fait inaccessible aux autres, tandis que l'autel de la Nativité est desservi par les Grecs et les Arméniens en commun, et que les Latins y ont des lampes. Une étoile en feuille d'argent recouvrait autrefois le centre de l'autel de la Nativité. Les Latins revendiquaient la possession de cet ornement, qu'ils désiraient renouveler, à quoi les Grecs s'opposaient, contestant à leur tour le droit en question. En 1847, durant l'office des Grecs, quelques moines latins, accompagnés des paysans de leur rite, firent une invasion tumultueuse dans la grotte. L'évêque grec fut maltraité et expulsé; dans le tumulte, l'étoile d'argent ainsi que deux candélabres du même métal de l'autel grec ont disparu. Depuis lors les deux rites se rejettent réciproquement l'accusation de ce vol et le procès en fut porté à Constantinople. D'autre part, lors de la restauration du temple (1843) qui approchait de l'état de ruine, les Grecs ont voulu renouveler le stuc de la Grotte[1] qui est drapée d'une tapisserie en lambeaux,

1. Tous les Lieux Saints sont stuqués ou recouverts de dalles,

datant de l'époque où le temple et la grotte appartenaient exclusivement aux Latins. Ces derniers s'opposèrent à l'enlèvement de la draperie, à moins qu'ils n'eussent le droit de la renouveler aussi à leurs dépens. Cette condition parut inadmissible aux Grecs, qui y voyaient le dessein des Latins de s'emparer encore de la grotte en la retapissant. La grotte conserve donc ses lambeaux.

Tels sont les faits lamentables de Bethléem ; la confusion des droits y donne lieu à des contestations inextinguibles. Pour y remédier, il faudrait ou préciser les droits en vigueur de chaque rite, ou bien refondre entièrement ces droits. La première de ces combinaisons servirait uniquement à diminuer les chances des rixes et des procès ; la seconde offrirait un immense avantage aux Latins, au préjudice des Grecs ; mais aussi elle serait plus équitable et plus rationnelle, si l'on parvenait en même temps à obtenir ailleurs quelque avantage pour la partie lésée.

Cette combinaison consisterait à rendre la grotte dans son ensemble et ses deux autels, celui de la Nativité aussi bien que celui de la Crèche, communs aux trois rites, à l'instar de l'ordre en vigueur dans la chapelle du Saint-Sépulcre, et de partager le temple même par des grilles de fer, en trois parties, entre les trois rites.

Pour jeter plus de clarté sur ce projet, il est indis-

pour être garantis du zèle du pélerin qui les aurait progressivement enlevés par fragments.

pensable d'entrer dans quelques nouveaux détails d'architecture.

La vaste nef de l'église de Bethléem a été partagée en deux, dès le XVIe siècle, par un mur intérieur. Elle est en forme de croix. Le mur est établi de l'une des absides latérales à l'autre, de manière que le centre et les trois branches de la croix, ayant forme d'hémicycle, sont réservés proprement au culte, tandis que la base de la croix, beaucoup plus longue, avec sa double colonnade et les traces de ses anciennes mosaïques reste en dehors. Le couvent latin est adossé à la partie septentrionale de l'église ; ceux des Grecs et des Arméniens à la partie méridionale. Les deux autres extrémités, c'est-à-dire l'hémicycle du maître-autel à l'Orient, et la façade de la grande entrée de l'Occident sont libres.

Nous avons dit plus haut que l'hémicycle septentrional et son autel sont réservés aux Arméniens. Cette partie du temple est adjacente au couvent latin. Or, il s'agit de concéder aux Latins cet hémicycle et le droit d'y pratiquer une communication intérieure directe de leur couvent, en murant la petite porte latérale par laquelle ils communiquent avec la nef extérieure. En échange de l'autel septentrional, les Arméniens seraient mis en possession de l'hémicycle méridional et une communication pourrait être établie de la même façon de leur couvent dans cet hémicycle, enclavé aujourd'hui dans la cour du couvent grec. Les Grecs perdraient ainsi : 1° Un des autels du temple ; 2° la communication actuelle de leur couvent avec le temple. Ils obtiendraient cependant

l'avantage de voir délivrée du passage des Latins et des Arméniens la partie centrale de l'église qui leur serait réservée, ainsi que la nef extérieure qu'ils pourraient alors facilement y réunir, en démolissant le mur de séparation. Quant à la communication intérieure de leur couvent avec l'église, on pourrait y suppléer par l'hémicycle du maître-autel.

Cette double combinaison de la jouissance commune de la grotte et du partage du temple procurerait aux Latins le droit d'officier sur l'autel de la Nativité et la possession d'un tiers de l'église même. Les Grecs et les Arméniens obtiendraient, de leur côté, le privilège d'officier sur l'autel de la Crèche.

Sous tous les rapports, les Latins seraient encore mieux partagés, car ils possèdent déjà les grottes adjacentes à celle de la Nativité, la grotte de Saint-Jérôme, celles des Saintes Pauline et Eustochie, etc. Malgré cela et malgré l'avantage pratique qui résulterait pour les trois rites, en accordant une entière satisfaction aux besoins du culte, en établissant des limites distinctes pour le clergé et pour les pèlerins de chaque rite, et l'inappréciable avantage de pouvoir fermer son église, il est cependant peu probable qu'aucun des trois rites y adhère librement. La vraie cause de cette opposition probable, si ce n'est certaine, réside dans les dispositions réciproques du clergé.

En résumé, nous devons poser pour principe : il ne s'agit point, en l'état actuel des choses, d'établir la paix et la bonne harmonie entre les religieux des différents

rites ; ce serait tenter l'impossible; il ne s'agit pas non plus de satisfaire à des vœux irréconciliables ou chimériques ; il s'agit plutôt de supprimer un scandale, de mettre un terme aux empiètements réciproques, et de remédier, dans la mesure du possible, à un mal inhérent à la nature des faits. Ce n'est donc qu'en imposant au clergé des conditions pratiques qu'on parviendrait à ce résultat.

D'autre part, et pour ôter tout prétexte plausible à de nouvelles réclamations, on pourrait offrir aux trois rites réunis un nouvel objet de convoitise, en compensation de ses prétendus sacrifices et désistements, pour l'inauguration d'une ère de repos, tel qu'il est permis de l'espérer de l'arrangement projeté. Ce serait l'autorisation de rebâtir à frais communs, et sur le principe d'une parfaite égalité des droits, le sanctuaire du mont des Oliviers (l'Ascension) dont la ruine actuelle n'est pas la conséquence d'un tremblement de terre, ni de la loi turque, mais uniquement des discordes du clergé même.

Signé : C. Basili[1].

Beyrout, 27 novembre/5 décembre 1851.

1. Basili (Constantin-Mikaelovitch), diplomate et écrivain russe, d'origine grecque d'Albanie, né à Constantinople en 1809, fit ses études en Russie, entra au service en 1830, en qualité de secrétaire diplomatique de l'amiral Ricord, commandant l'escadre russe dans les eaux grecques. En 1838, fut nommé consul de Russie en Syrie et en Palestine et consul général en 1844. Il résida à ce titre tantôt à Jérusalem, tantôt à Beyrouth, jusqu'à la guerre turco-russe de 1853.

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 5 janvier 1852.

A ce moment même, j'ignore encore, mon cher baron, l'effet qu'auront produit à Vienne les explications que nos représentants auront eues à Londres avec les ministres anglais et la retraite de Palmerston. En attendant, je profite du départ de Kowalewski pour vous communiquer deux dépêches de la dernière expédition de Brunnow : l'une pour être placée sous les yeux du prince Schwarzenberg, l'autre, toute confidentielle, jointe ici, est pour votre seule information. Vous y trouverez des observations très judicieuses sur les inconvénients des mesures peu pratiques que Schwarzenberg veut prendre contre les voyageurs anglais; c'est à peu près la répétition de ce que je vous ai longuement débité dans mes lettres précédentes. Vous verrez quel parti vous pourrez tirer des considérations que vous fournit la dépêche de Brunnow. Il me mande postérieurement que lord J. Russel[1] est disposé à faire contre

Fut attaché aux délégués de la Russie, à la conférence de Vienne, en 1855 et au congrès de Paris, auprès du prince Orlof, en 1856. Fut ensuite jusqu'en 1860 le commissaire général de l'empire de Russie dans la commission internationale, instituée à Constantinople, pour le règlement des affaires moldo-valaques. Prit sa retraite en 1860 et se retira à Odessa, où il mourut en 1884.

1. Russell (Lord John), homme d'État anglais, né en 1792, mort en 1878.

les réfugiés tout ce qui est dans le pouvoir du gouvernement, sans dépasser les limites de la législation anglaise et sans demander au Parlement l'*alien bill*, qu'il est sûr de ne pas obtenir. S'il y avait donc quelque mesure de prise, je serais d'avis de s'en montrer satisfait : quand on ne peut pas obtenir un bœuf, il faut se contenter d'un œuf. D'ailleurs la retraite de Palmerston n'offre-t-elle pas aux puissances du continent la meilleure réparation que le gouvernement anglais puisse leur offrir. Je vous avoue que je l'aime encore mieux qu'un *alien bill*, dont une application sévère me paraîtrait toujours fort douteuse. Pousser les choses plus loin ne me semblerait pas d'une politique sage et prévoyante dans la situation générale de l'Europe. Elle commande impérieusement aux trois cours alliées de rester dans de bons rapports avec l'Angleterre comme avec la France; avec le gouvernement français, pour s'opposer à une politique palmerstonienne si l'Angleterre ne l'abandonnait pas définitivement; avec celle-ci pour se ménager un puissant appui contre la France si elle voulait déborder. Tel est le rôle qu'à mon avis le bon sens assigne aux trois cours. Pour le jouer avec succès et exploiter cette situation à notre profit, il faut du tact et de l'habileté à Vienne et à Berlin, et manier les affaires avec une main assez légère pour ne casser les vitres ni à Londres ni à Paris.

Telle est, mon cher baron, ma profession de foi, à la vue de la nouvelle et, à mon avis, très belle position que nous ont faite le coup d'État de Louis-Bonaparte et

la retraite de Palmerston. C'est dans ce sens que je m'énoncerai envers l'Empereur qui, jusqu'ici, approuve le coup d'État et se réjouit d'être délivré, dans le cabinet britannique, du germe malfaisant qui donnait une impulsion si dangereuse à la politique anglaise. Ce qui ne me réjouit pas moins, c'est de voir, par vos dernières lettres, qu'on revient à Vienne à des idées plus saines sur la réorganisation de la Hongrie. Il valait bien la peine que Schwarzenberg se fâchât tant contre Tengoborski lorsqu'il lui a remis dans le temps son mémoire sur la Hongrie. Ce qu'il y proposait était tout juste ce que l'on va faire à présent et ce que Zichy et le parti des vieux conservateurs ont prêché depuis deux ans à de sourdes oreilles.

Je vous recommande beaucoup Kowalewski; c'est un garçon d'esprit que nous avons employé dans des commissions difficiles et qui s'en est toujours acquitté à mon entière satisfaction. C'est lui qui a négocié et signé notre récent traité avec la Chine, par lequel deux nouveaux points ont été ouverts à notre commerce à Koulscha et Souchoutchach; l'année passée, il a été à Pékin, et antérieurement il était allé en Égypte chercher de l'or pour le défunt Méhemet-Ali. Vous trouverez donc en lui les éléments d'une conversation, y compris votre *hobby horse*, la minéralogie, car il est officier des mines. Quant aux Monténégrins, il les connaît à fond et en sait assez de leur patois pour se faire comprendre.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 7 janvier 1852.

Ma lettre précédente était écrite, mon cher baron, lorsque j'ai reçu votre expédition du 29 décembre. Je dois vous dire que le mémoire du prince Metternich et la manière dont le prince Schwarzenberg envisage la reconnaissance du titre Impérial, que Louis-Napoléon paraît être tenté de se donner, n'a pas satisfait l'Empereur. L'envisageant sous un point de vue purement politique, leurs raisonnements ne manquent pas de justesse; mais ce n'est pas ainsi que l'Empereur l'entend; à ses yeux, c'est, avant tout, une question de droit; tant qu'existera un souverain légitime dans la personne de Henri V, il ne saurait en reconnaître un autre; ses idées sur le droit divin, et la juste valeur qu'il attache au principe de la légitimité, sur lequel repose la stabilité des empires, le lui défendent. Nous aurons donc encore beaucoup à écrire et à discuter sur cette matière. Heureusement qu'il n'y a pas *periculum in mora*, comme semble le croire le prince Schwarzenberg sur la foi des rapports de Hübner. Pour vous donner une idée de la valeur qu'il faut attacher aux opinions et aux prophéties de ce diplomate très spirituel à la vérité, mais, en même temps, fort léger et beaucoup trop remuant pour un terrain comme celui de Paris, où on lui reproche généralement un manque de tact et d'aplomb,

ce qui m'est revenu de plus d'un côté; je vous confie, pour votre information personnelle, une dépêche que j'ai reçue hier de Kisselef. Elle vous prouvera qu'on ne saurait admettre sans réserve les jugements de Hübner. Dans une seconde dépêche, qu'on n'a malheureusement plus le temps de copier, mais que vous recevrez plus tard, notre ministre me donne des notions plutôt rassurantes sur la question du titre Impérial à prendre par Louis-Napoléon. Il ne pense pas que, pour le moment, la situation où il se trouve et l'état de l'opinion publique en France lui permettent de se laisser aller à une détermination aussi extravagante pour un homme sans postérité, qui dès lors ne saurait devenir la souche d'une nouvelle dynastie. Soyons calmes dans cette question comme dans toutes les autres, et tâchez d'inspirer ces mêmes dispositions à notre ami Schwarzenberg. Je crains bien que ce ne soit là, longtemps encore, le refrain obligé de toutes mes lettres magistrales.

Budberg m'annonce que Manteuffel et Bille se sont entendus et que l'affaire Danoise touche à sa fin. Dieu soit loué!

Les fêtes m'ayant empêché de travailler cette semaine avec l'Empereur et de lui soumettre les instructions pour Kowalewski, j'ai dû différer son départ et le fixer au 15 janvier. Mon expédition d'aujourd'hui, qui se réduit, au fond, à mes deux lettres particulières, vous sera transmise par Budberg, à qui elle sera portée par le comte Benkendorf, envoyé en mission extraordinaire

à Hanovre, pour féliciter le nouveau Roi, en réciprocité de celle que le général Van der Decken vient de remplir auprès de l'Empereur.

M. Balabin
au comte Dmitri de Nesselrode.

Paris, 7 janvier 1852.

Chacun sait, mon cher comte, que dans toute situation politique on remarque invariablement deux influences inhérentes à la nature même des hommes et des choses : l'une qui les pousse vers leurs limites extrêmes, et l'autre qui cherche à les retenir pour les mieux conserver. Ces deux tendances, toujours les mêmes et dont le nom seul varie, se dessinent déjà dans le nouvel ordre de choses inaugurées par l'événement ou l'avènement du 2 décembre. Quels seront leurs noms de baptême? Probablement ceux de Présidentielle et d'Impérialiste. Toujours est-il que déjà elles se personnifient dans les chefs de file du nouveau régime autour duquel viendront bientôt se grouper de nombreux et d'illustres adhérents. D'un côté, Persigny avec quelques généraux, instruments aveugles et énergiques de tout pouvoir qui leur assurera la fortune, de l'autre, Morny[1] et Fould, gens du monde, qui le connaissent et

1. Morny (Charles-Auguste-Louis-Joseph, comte, puis duc de), homme politique français, né en 1811, mort en 1865.

s'y tiennent par tous les bouts. Par deux fois déjà, la nation a justifié les prévisions et réalisé les rêves de Persigny, le Mahomet de la situation. — Faites le coup d'État, prêchait-il aux amis, le triomphe est au bout de l'entreprise. — Mais le pays? objectait-on. — Le pays, je le connais, il vous bénira.

Et il a dit juste, et voilà ce qui fait aujourd'hui à l'Élysée la force de cet aventureux conseiller. Il est content, mais seulement à demi, car ni lui ni son maître ne sont encore arrivés à l'apogée de leurs destinées. L'un n'a point encore eu son sacre et n'est point encore pourvu des conditions dynastiques nécessaires à la consolidation de l'œuvre, et l'autre n'a pas encore trouvé à se caser dans la grande existence, comme il l'appelle, objet de sa préoccupation constante et d'ailleurs fort naturelle ; il lui manque le ministère général que l'on dit devoir être bientôt décrété.

C'est lui qui a tout inspiré, c'est vrai, mais il a trop l'air d'avoir tout fait, ce qui lui crée de nombreux ennemis dans l'entourage immédiat du Président. En face de cette influence progressive se dresse l'influence modératrice et conservatrice de Fould et de Morny. C'est entre ce dernier et Persigny un duel à mort. Ces deux tendances se font déjà apercevoir dans les actes : à l'une, les audaces, à l'autre, les atermoiements. Entre les deux se place l'Élu. Son triomphe n'a que peu ou point modifié ses allures endormies, et même l'on dirait qu'il dort encore. Il rêve avec Persigny, mais il rêve moins vite et temporise avec Morny. Il s'aperçoit que les

liens de parenté qui existent entre lui et son ministre de l'intérieur sont plutôt une gêne qu'un avantage et que cela est peu convenable; il commence, de plus, à se lasser des allures raides et péremptoires que le ministre cache sous les apparences de la soumission la plus complète, la plus dévouée. On reproche à Fould d'être routinier à l'excès. En effet, il ne veut entendre parler ni de dégrèvements en bloc, ni de banques hypothécaires, toutes choses qu'affectionne vivement le parti Mahomet, et prétend régner et gouverner de par la rente.

« Prenez-y garde, leur crie le Prophète, hâtez-vous d'aborder les réformes hardies à l'intérieur, de chercher là votre gloire, si vous ne voulez pas être entraînés par la force des choses à aller cueillir des lauriers à l'extérieur.

Il y a pour ces deux hommes péril en la demeure, mais ils le rendent bien à l'illuminé Persigny et ont su, si je ne me trompe, attirer à eux le ministre de la guerre. A son sujet, j'ajouterai que c'est pour créer le général du coup d'État qu'a été inventée et exécutée la dernière expédition de la Kabylie pour laquelle on a poussé l'habileté jusqu'à faire voter Cavaignac et Lamoricière. Fleury[1], qui avait été envoyé en Algérie pour faire des offres à Bosquet, offres qui ont été déclinées,

1. Fleury (Emile-Félix), général français, né en 1815, mort en 1884. Général de brigade (1856), de division (1863), sénateur (1865), grand écuyer de l'empereur (1866), ambassadeur à Saint-Pétersbourg (1869).

s'est rejeté sur Saint-Arnaud. Ce dernier arrivé à l'automne passé a d'abord hésité, — moment de découragement que le Président est allé passer à Saint-Cloud. Bientôt cependant le général s'est ravisé ; les chances ont fait le reste, et le temps d'attente a été employé à travailler l'armée qui l'a été de haut en bas à la barbe de Randon[1].

En vue de ce qui pourrait arriver et pour le cas où le prophète l'emporterait sur ses ennemis, la Belgique a raison de faire bonne mine à mauvais jeu, et Turin et Genève feront sagement de prendre chez eux l'initiative du rétablissement de l'ordre afin d'ôter à leurs puissants voisins toute velléité de promenade militaire ou autres manifestations plus ou moins pacifiques.

Que vous dirai-je de notre dépêche que vous ne puissiez apprendre d'ailleurs ? Aux yeux du public nous approuvons hautement et sans arrière-pensée, mais aux yeux des élus et du corps diplomatique, nous passons pour adhérer sous réserve, ce qui paraît préoccuper vivement les uns et satisfaire les autres à des titres divers ; tous y croient voir les germes futurs de l'obstacle contre lequel viendront se heurter les prétentions impérialistes, — perspective qui déjà sourit aux amis

1. Randon (comte), maréchal de France, né en 1795, mort en 1871. Nommé ministre de la guerre le 24 janvier 1851, il occupa ce poste jusqu'au 25 octobre suivant, donna sa démission au coup d'État du 2 décembre, fut nommé gouverneur général de l'Algérie, le même mois, sénateur en 1852, grand-croix de la Légion d'honneur en 1853 et reçut en 1856 le bâton de maréchal de France. Ministre de la guerre (1859-1867).

d'outre-Manche. C'est ainsi que les choses se sont classées d'elles-mêmes, un peu prématurément peut-être, mais peut-être aussi fort à propos, en tout cas, sans préméditation de notre part et tout naturellement.

J'ai dit au ministre de la guerre combien l'action énergique de l'armée sous ses ordres avait été favorablement accueillie chez nous, et à MM. de Morny, Fould et Baroche[1] combien l'apparition de leurs noms sur les listes gouvernementales avait paru rassurante, et ils y ont été extrêmement sensibles. Carlier[2] reste possible, mais non plus intime comme par le passé ; c'est d'autant plus fâcheux que M. de Maupas[3], qui n'est pas fort, va,

1. Baroche (Pierre-Jules), homme d'État, né en 1802, mort en 1870. Envoyé par les électeurs de Rochefort en 1847 à la Chambre des députés, il siégea à gauche auprès de M. Odilon-Barrot, parmi les adversaires les plus décidés du ministère Guizot, dont il signa la mise en accusation le 22 février 1848, après avoir été l'un des promoteurs des banquets réformistes. Adhéra nettement à la République, fut élu représentant à la Constituante. Ministre de l'intérieur (1850) ; ministre des affaires étrangères (1851). Vice-président du conseil d'État (1852), grand-croix de la Légion d'honneur (1855) ; ministre de la justice (1863) ; se démit de ce portefeuille en 1869 et se borna à siéger au Sénat.

2. Carlier (Pierre), homme politique, né en 1799, mort en 1858. Directeur de la police municipale de Paris (1831-1833) ; remplit de nouveau ces fonctions après la révolution de 1848 ; montra un grand zèle à soutenir la politique de Louis-Napoléon, comprima toutes les tentatives des républicains ardents qui prévoyaient le coup d'État du 2 décembre, et pourtant résigna ses fonctions quelques jours avant l'acte dont il avait d'avance préparé le succès. Fut élevé au rang de conseiller d'État.

3. Maupas (Charlemagne-Émile de), homme politique et administrateur, né en 1818, mort en 1888. Remplaça Carlier comme préfet de police en 1851. Ministre de la police générale (1852) ; sénateur (1853).

dit-on, être bientôt invité à céder son poste à un plus habile que lui. Quant à Léon Faucher[1], il a brisé les vitres, il n'y faut plus songer.

Voici en peu de mots la vérité dénuée d'artifices, la vérité vraie, comme on dit ici : la majorité des généraux, le militaire en général, pousse à l'Empire ; le Président s'y laisse doucement pousser. Morny, Fould, Baroche et le peu de gens politiques restés debout sur les débris des anciens partis, enrayent le mouvement, Persigny siffle et attise le feu et est secondé par une masse d'affamés qui flairent la curée. Les forces se partagent assez également ; d'un côté, l'ardeur et la fougue, de l'autre, le nombre et la prudence. Le pays acceptera tout. Les choses n'iront peut-être ni aussi vite, ni aussi loin et cependant il ne faudrait pour cela qu'un second petit coup d'État. Tout est facile en ce moment. Voulez-vous juger de toute la distance parcourue ; savez-vous ce que disent bon nombre d'anciens libéraux de la trempe de 1830 ? — Une autocratie comme en Russie, une monarchie absolue consacrée par les siècles, qui porte ses garanties avec elle et qui puise sa force dans le droit divin et l'amour de ses peuples, — à la bonne heure ! c'est là un bon gouvernement, c'est peut-être le meilleur, mais un despote de hasard, un maître de rencontre, allons donc ! » Et ils iront et ils n'auront que ce qu'ils méritent.

1. Faucher (Léon), économiste et homme d'État, né en 1803, mort en 1854. Fut élu député en 1846. Après l'élection présidentielle de Louis-Napoléon, il fut appelé au ministère des travaux publics qu'il échangea peu de temps après pour celui de l'intérieur.

Vous avez lu dans les journaux les détails du *Te Deum*, je ne vous en dirai donc que peu de chose. Un brouillard anglais, un froid russe. A onze heures, je m'y rendais, roulant sans obstacle entre deux haies de soldats, partant de l'Élysée et aboutissant à Notre-Dame. La décoration de la cathédrale était splendide et le spectacle imposant; mais, en dépit de la réalité, il me semblait assister au 4e acte du Prophète, il n'y manquait que sa mère. A l'approche du *Domine salvum*, toutes les oreilles se sont dressées et quand ont retenti les mots de *Domine salvum fac Republicam*, une certaine émotion s'est manifestée dans les rangs serrés des nombreux spectateurs et le Président, agenouillé, a tourné la tête à droite et à gauche comme pour s'assurer du caractère de cette impression : elle lui a été des plus favorables et le *Domine salvam fac Napoleonem* qui a suivi le *fac Republicam* n'en a été accueilli qu'avec plus de faveur. C'est le Président lui-même qui avait réglé la chose ainsi et on lui savait gré de la *modestie!* Cela avait, en outre, l'avantage d'assurer à la cérémonie le concours douteux de l'archevêque de Paris, républicain de l'école de Bastide-Cavaignac et seul de son espèce resté debout au milieu du naufrage des frères et amis. Les mots de liberté, égalité, fraternité, à peu près contemporains de l'archevêque et les arbres déjà si rares disparaissent à vue d'œil et bientôt il n'en restera plus trace.

La société dissoute n'est pas encore reconstituée et les salons que redoute Persigny, comme germe de la

future opposition, ne sont pas encore ouverts, celui de la princesse Lieven excepté et celui du comte Molé qui ne tardera pas à s'ouvrir. De même que Calypso, le comte Molé ne peut se consoler du départ si précipité de son importance politique. Il boude encore, mais ce n'est plus qu'affaire de convenance; grand juge au début de sa carrière, qui sait s'il ne finira pas sous le neveu comme il a commencé sous l'oncle. Ce qui rend M. Guizot moins féroce à l'endroit du coup d'État, lui, l'ultra-parlementaire par excellence, que M. le duc de Broglie[1], par exemple, c'est d'abord qu'il a des qualités gouvernementales et ensuite qu'il triomphe de la chute de Molé et de l'exil de Thiers.

— Permettez-moi, princesse, de vous féliciter sur la belle conduite de votre cousin.

Tel est le gracieux compliment qu'il a adressé à Mathilde[2] dès le lendemain du grand jour. Quant à Dupin[3], il a déjà paru à l'Élysée et s'est empressé d'as-

1. Broglie (Albert, duc de), publiciste et historien, né en 1821, mort en 1901. Membre de l'Académie française (1863), président du conseil des ministres du 24 mai 1873 au 16 mai 1874 et une seconde fois du 16 mai au 24 novembre 1877.

2. Mathilde (Lœtitia-Wilhelmine Bonaparte, princesse), née en 1820, morte en 1904. Épousa à Florence en 1841 le prince russe Anatole Demidoff, dont elle se sépara en 1845. Depuis 1849 jusqu'au mariage de Napoléon III, c'est elle qui, sous le nom de princesse Mathilde, fit les honneurs du palais de la Présidence.

3. Dupin (André-Marie-Jean-Jacques), dit Dupin aîné, né en 1783, mort en 1865. Magistrat français; procureur général près la cour de cassation (1830); président de la Chambre des députés (1832); président de l'Assemblée législative: sénateur de l'empire. Membre de l'Académie française (1831).

surer le Président qu'il était son meilleur ami. Vous pensez, peut-être, que la majorité des récalcitrants reproche le coup d'État au Président? Détrompez-vous, ce qui les enrage, c'est que le coup ait été fait sans eux. Toujours est-il que les vaincus restent chez eux et que ne pouvant plus conspirer, ils courent après des couronnes de martyrs qu'on est peu pressé de leur décerner et se consolent en rêvant des persécutions imaginaires. Quand on a coffré Thiers, la foule a dit : Ah! ah! et quand on l'a relâché, elle a dit : déjà! « Sept millions de voix! me disait Roger[1], du Nord, et s'il avait fait fusiller quelques-uns de nous, il en aurait eu dix millions! » Il y a beaucoup de vrai dans ce propos et cependant s'il y a adhésion unanime, il n'y a point enthousiasme du moins à Paris. Ainsi l'on représente au Cirque sur les boulevards : *Napoléon en Égypte*, pièce émaillée d'allusions napoléoniennes et républicaines pour tous les goûts. Eh bien, tout cela glisse sur le peuple sans éveiller la moindre émotion! D'ailleurs qui donc serait sceptique, si ce n'est le Parisien, si bien payé pour l'être.

On dit que les prisonniers de Ham vont être invités à passer pour quelque temps à l'étranger; d'autres parlent d'internement, personne de jugement, et c'est fort heureux, car malheur à eux s'ils tombent entre les griffes de Saint-Arnaud.

1. Roger (du Nord) (Édouard-Léon, comte), né en 1803, mort en 1881. Député (1834); membre de l'Assemblée nationale (1871); sénateur inamovible (1875).

Le chancelier Exelmans[1], en énumérant les votes de l'armée comptait parmi les « oui » les bulletins qui, contenant des commentaires, devaient être annulés. « Mais, maréchal, lui dit-on, ces bulletins, on ne les compte pas. — Si fait, je les compte. — Mais la majorité en a décidé autrement ! — La majorité ! Ah ! ça, est-ce que ce n'est pas fini toutes ces bêtises?

Saint-Arnaud a une figure expressive où l'astuce le dispute à l'énergie. Il est à la tête du système dont Magnan[2], colosse rusé et vulgaire, est la massue. Voilà pour l'extérieur de ces messieurs. Quant au caractère des aventureux compagnons de l'heureux élu, le peu que je vous en ai dit vous les fera aisément deviner à leurs allures respectives, et pour ce qui est d'une conclusion, d'un jugement sur leurs œuvres, n'étant pas payé pour me prononcer à cet égard, je compte m'abstenir, sauf votre bon plaisir. Je ne suis pas homme à me tromper gratis. Tout à vous.

1. Exelmans (Remi-Joseph-Isidore, comte), maréchal et pair de France, né en 1775, mort en 1852 d'une chute de cheval. Reçut le grade de général de division avec le titre de baron en 1812, fut nommé pair de France par Napoléon. Grand chancelier de la Légion d'honneur (1849), maréchal de France (1851) et sénateur, avait reçu le titre de comte sous la Restauration.

2. Magnan (Bernard-Pierre), maréchal de France, né en 1781, mort en 1865.

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 8 janvier 1852.

Ne nous envoyez plus des productions littéraires et politiques de notre excellent prince Metternich; elles ne font pas fortune chez nous; il a toujours une manière si obscure de rendre même les meilleures idées qu'on n'y comprend rien, quand on n'est pas, comme moi, habitué à lire, depuis quarante ans, sa prose. Le mémoire de Schwarzenberg, quoique aboutissant aux mêmes conclusions, est beaucoup plus clair et mieux fait.

Je suis peu édifié de la manière dont on a célébré à Vienne la retraite de Palmerston. Afficher la nouvelle aux coins des rues, comme on le ferait pour une victoire de Custozza ou de Novare, *hat is not gentleman like*, c'est mesquin. J'ai fait ici tout juste le contraire : j'ai prescrit au journal de Saint-Pétersbourg de n'insérer aucun des articles malveillants pour Palmerston que publient les gazettes étrangères. Je pense que vous m'approuverez. Le temps nous montrera qui a mieux fait, car, étant donnée la désorganisation des partis en Angleterre, je ne serais pas surpris de voir encore notre implacable ennemi revenir sur l'eau.

Lorsque nous nous rencontrerons, ce qui probablement aura lieu dans le courant de ce mois, je me

réserve de vous confier ce qui me fait désirer de voir le nom de Metternich mentionné le moins possible dans votre correspondance. — Tout à vous.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 16 janvier 1852.

Je suis enfin à même, mon cher baron, de vous expédier le colonel Kowalewski. Ma dernière lettre contenait sur lui un long article; je n'ai donc rien de plus à vous dire aujourd'hui ni à ajouter à l'office par lequel je vous communique ses instructions.

Au moment où je commence cette lettre, je ne sais encore si je me trouverai à même de vous adresser, par Kowalewski, une réponse au mémorandum du prince de Schwarzenberg sur la reconnaissance du titre impérial que Louis-Bonaparte pourrait avoir la velléité de se faire décerner. Cette réponse est en travail, mais avant d'y mettre la dernière main je tiendrais beaucoup à voir arriver un courrier que Kisselef m'annonce depuis huit jours; les informations qu'il m'apportera me feront voir plus clair dans les intentions du Président. Celles que nous avons eues jusqu'à présent nous feront plutôt croire que malgré les aigles et les Tuileries, il ne songe pas, pour le moment du moins, à un changement de titre, pour lequel il faudrait d'ailleurs recourir à un

second suffrage du peuple, à un nouveau plébiscite, comme ils l'appellent, et deux opérations de ce genre, à de courts intervalles, me sembleraient pourtant une expérience bien chanceuse et dès lors difficile à hasarder dans sa situation. Ne nous hâtons donc pas de trop nous préoccuper d'une éventualité qui pourraît ne pas se réaliser et qui, en attendant, peut amener un dissentiment entre nous et le cabinet autrichien. L'histoire des aigles est certainement une grande bévue que le Président a commise, mais ce n'est pas à nous à le regretter, car elle a donné l'éveil à l'Angleterre, à ce que me mande Brunnow. On y reconnaîtra, sans nul doute, tout titre que Louis-Bonaparte voudra se donner, mais les projets d'envahissement, qui se rattacheraient au rétablissement de l'empire, ne seraient pas du goût des Anglais. Il serait de notre intérêt d'exploiter cette disposition à notre profit.

J'ai exposé dans un mémoire que je viens de rédiger et que l'Empereur a honoré de son suffrage, quelques idées sur l'attitude qu'il me semblerait utile de prendre vis-à-vis de la France et de l'Angleterre. Elles seraient également applicables à l'Autriche et à la Prusse et pourraient leur servir de guide dans la marche politique qu'elles auront à suivre dans leurs relations avec les deux puissances maritimes. Je crois donc faire une bonne chose en vous donnant connaissance de ce mémoire. Ne le communiquez pas à Schwarzenberg, mais si vous partagez les opinions que j'y soutiens, vous pourrez lui en faire part verbalement dans vos entre-

tiens sur la politique générale. Je conviens que celle que je propose est un peu machiavélique, mais comment en adopter une autre lorsqu'on a affaire à la perfide Albion, d'une part, et à ces fous de Français, de l'autre? D'ailleurs, si les moyens sont un peu astucieux, le but au moins est noble, car il s'agit de maintenir la paix et d'empêcher surtout le retour de cette entente cordiale de funeste mémoire, si dangereuse et si compromettante pour le repos de l'Europe.

Comme pour atteindre ce but, il ne faut ni rompre avec la France ni avec l'Angleterre, j'ai toujours considéré les mesures que Schwarzenberg veut prendre contre les voyageurs anglais comme une faute. Au reste, je ne sais si cette montagne n'accouchera pas d'une souris. Lebzeltern vient de me communiquer le travail dont le ministre de l'intérieur est accouché : c'est un règlement pour les passeports, un peu compliqué, mais guère plus sévère que celui qui existe chez nous depuis 1848. J'ai chargé un de mes experts de comparer les deux règlements et je verrai ce qu'il y aura à faire.

Jusqu'à ce jour nous n'avons pas de réponse de l'Angleterre. Lord J. Russel a excusé ce retard par le déplacement de Palmerston. En attendant, la Prusse nous a fait faux bond. Cela n'est pas bien, et j'ai chargé Rochow d'en écrire vertement à sa cour; il le fera, car il est, lui-même, très mécontent de ce manque de procédé envers nous et l'Autriche, qui est, en même temps, une inconséquence, car c'est le cabinet prussien qui, le

premier, a levé ce lièvre. Nous soupçonnons que le Roi est pour beaucoup dans cet ordre donné à Bunsen, sans concert préalable avec ses alliés.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 19 janvier 1852.

Le courrier de Paris est arrivé. Ce qu'il a apporté n'est pas très édifiant. Kisselef a eu une longue conversation avec le Président, qui prouve malheureusement que les idées impérialistes lui trottent furieusement par la tête. Il y est poussé par Persigny et retenu par Morny; nous verrons qui l'emportera. En attendant, je vais achever mon travail, que je ne pourrai probablement vous envoyer que plus tard; je ne veux pas retenir davantage Kowalewski; il est temps qu'il parte. C'est demain que je soumettrai ce travail à l'Empereur; il conclut à une reconnaissance conditionnelle par laquelle seraient sauvegardés les droits de la branche aînée des Bourbons et les circonscriptions territoriales fixées par les traités. Si Louis-Bonaparte s'en contente, tant mieux, sinon il faudra bien être préparé aux complications que notre demi-reconnaissance fera naître. Notre position, au lieu de s'améliorer par ce coup d'État, se sera plutôt aggravée; je fais donc des vœux pour que la sagesse revienne au Président. Il y aura

peut-être moyen encore de lui faire sinon abandonner, du moins ajourner ses vaniteux projets, et c'est à quoi devraient s'appliquer nos soins et nos efforts. Le langage très clair et très franc que lui a tenu Kisselef a pourtant produit une certaine impression sur son esprit, et s'il entendait le même langage de la part des autres grandes puissances, qui sait s'il ne reculerait pas; la voix de l'Angleterre serait sans doute plus écoutée que la nôtre. L'empire n'est pas de son goût; elle le reconnaîtra sans nul doute, parce qu'elle croira ne pas pouvoir faire autrement pour éviter une rupture; mais ce ne sera pas par conviction ni sans crainte que le titre n'entraîne à sa suite la politique ambitieuse et envahissante de celui qui l'a porté pour le malheur de l'Europe. Cette appréhension a percé dans tous les entretiens que Brunnow a eus avec les ministres anglais. Malheureusement le ministère est bien faible et quasi à l'agonie; il faut nécessairement qu'il se renforce pour courir la chance de traverser la prochaine session sans encombre, et les Peelistes, parmi lesquels lord John Russel pourrait seul trouver des recrues utiles, hésitent à s'embarquer sur un bâtiment si fortement avarié.

Les débuts de lord Granville ont été satisfaisants et je regretterais de le perdre. Vous jugerez du bon esprit qu'il a montré, dans ses premiers entretiens avec Brunnow, par la dépêche que je vous communique pour votre information personnelle. J'ai également accompagné d'une dépêche la transmission du mémoire dont je vous ai parlé plus haut, car l'Empereur a pensé

qu'il serait utile d'en donner connaissance à nos deux intimes alliés. Je suis également de cet avis, pourvu qu'aucune indiscrétion ne soit commise; il ne faut pas que les cabinets anglais et français se doutent de l'existence de cette pièce, ce que le prince Schwarzenberg comprendra, sans doute, avec la perspicacité qui le caractérise.

Le discours que le prince Schwarzenberg a tenu à l'ouverture du congrès commercial, diminuera, certes, la fâcheuse tension que cette question a amenée dans les rapports de l'Autriche et de la Prusse. On se plaint à Vienne des articles des gazettes prussiennes; à Berlin on soutient qu'ils ne sont que des réponses aux articles par lesquels l'Autriche, dans ses feuilles publiques, a cherché depuis trois mois à ameuter l'opinion publique de l'Allemagne contre la Prusse, et cela pourquoi? pour des combinaisons qui ne doivent se réaliser qu'en l'an de grâce 1859. Et encore, est-il bien sûr que l'Autriche sera même alors en état d'abaisser son tarif au niveau de celui du Zollverein. Pourquoi donc soulever en ce moment une question si compromettante pour le maintien de l'union des deux principales puissances allemandes? Tout cela n'est pas de la bonne politique et je crains que nous n'ayons encore beaucoup à faire pour empêcher que l'Autriche et la Prusse ne se brouillent sérieusement; elles ne s'aiment pas et ce n'est que la nécessité seule qui les unit encore; l'antipathie est aujourd'hui ce qu'elle a été du temps de Frédéric le Grand et de Marie-Thérèse. Tant que des

hommes comme Manteuffel et Rochow auront la haute main dans les affaires de la Prusse, il me sera impossible de partager les méfiances de Schwarzenberg, nourries par les rapports malveillants de Prokesch.

Sur ce, mon cher baron, je termine ma longue épître, écrite un peu à bâtons rompus; si vous y trouvez des répétitions, veuillez les excuser. — Tout à vous.

M. Balabin au comte Dmitri de Nesselrode.

Paris, 20 janvier 1852.

Je complète par quelques impressions nouvelles celles que je vous ai déjà communiquées : Quoique le coup d'État qui a changé la face de la France à l'intérieur, ne se soit pas encore fait sentir dans les affaires extérieures du pays, néanmoins quelques symptômes d'alarmes se sont dès le début manifestés chez ses voisins et notamment en Belgique. Toutes prématurées qu'elles semblent de prime abord, plus d'un motif explique, s'il ne les justifie pas, ces alarmes. En effet, les forteresses qu'il a été un peu trop bruyamment question de mettre en état de défense, l'affaire des 18 millions toujours pendante et celle des réfugiés qui peut être si aisément convertie en grief, telles sont les questions qui ont dormi sous Louis-Philippe, grâce à la

confraternité des deux voisins, mais qui pourraient d'autant mieux être évoquées au besoin que dans toutes ces questions la France a sur sa voisine l'incontestable avantage d'être fondée en droit et d'avoir pour elle, si je ne me trompe, la lettre des traités. Tout cela est encore à l'état de rêves. Van de Weyer[1] a pu s'en assurer, mais on a rêvé qu'on gouvernerait la France et on la gouverne; on n'a pas seulement osé rêver sept millions de suffrages, on les a eus; pourquoi donc ne continuerait-on pas de rêver, si la réalité suit de si près le songe. On ne sera pas assez fou, pour songer à affronter les trois grandes puissances réunies, de dégarnir la France quand l'ordre n'y peut régner que de par l'armée, mais pourquoi ne rêverait-on pas de se rapprocher de celle de ces puissances qui semblerait la moins défavorable aux tendances souveraines du chef de l'État, pour arriver ensuite à une entente particulière, en faisant dans cette entente une bonne et grosse part à la voisine d'outre-Manche. On aimerait bien rêver avec nous, on le préférerait même, mais on nous tient pour avoir si bien enfourché le Pégase des traités, que cela serait peine perdue. En somme, il est à présumer que de quelque temps encore aucune initiative alarmante ne se manifestera ici dans le département de l'Extérieur.

Une opposition assez vive continue à agiter les salons :

1. Weyer (Sylvain, van de), homme d'Etat et littérateur belge, né en 1805, mort en 1874. Ambassadeur à Londres, fut rappelé en 1845 et mis à la tête du cabinet. Retourna à Londres en 1846 et y resta jusqu'en 1867.

les classes supérieures de la société font ici preuve, une fois de plus, de l'absence totale de sens politique et gouvernemental qui les a toujours caractérisées. Les légitimistes perdent là une excellente occasion de se taire et les orléanistes de se résigner. Les premiers devraient comprendre qu'aux grands maux doivent être appliqués les grands remèdes ; que la grande œuvre du moment est un déblaiement en grand, un remaniement radical à opérer; qu'il s'agit d'extirper du sol le régime parlementaire qui n'a été fécond qu'en hontes et en calamités et d'implanter celui de l'autorité, toujours bafoué et méconnu ; ils devraient, s'ils avaient le sens commun, remercier le ciel de leur avoir envoyé dans leur grenouillère un soliveau intelligent, seul pouvoir capable de faire passer la charrue sur le sol ingrat de leur pays et d'affronter les haines que doit soulever un pareil labour; ils devraient se taire et attendre, ne pas avoir l'air de protester contre le vœu du peuple en bravant l'élu de la nation et, par-dessus tout, ne point pratiquer la politique *d'abstention*, la pire de toutes. Beaucoup commencent déjà à le comprendre, mais ils n'y arrivent que lentement. Quant aux orléanistes, si jamais châtiment mérité fut infligé à quelqu'un, c'est bien celui qui les frappe aujourd'hui. Comment les Thiers, les Duvergier[1] et autres Rémusat qui n'ont fait toute leur

1. Duvergier de Hauranne (Prosper), homme politique, né en 1798, mort en 1877. Lorsque la crise soulevée par les banquets réformistes eût éclaté, lorsque le ministère Guizot tomba devant la révolution de Février, Duvergier vit se réaliser le rêve de toute sa vie. Il fut nommé

vie que mettre en lambeaux le peu qui restait de foi monarchique dans ce pays, qui ont frondé tous les pouvoirs, taquiné tous les régimes et toujours au nom de la souveraineté du peuple, leur idole, leur *credo*, ces hommes-là viendraient aujourd'hui se poser en martyrs d'une sainte cause? Mais qu'ils s'inclinent donc devant la majesté de l'élu du peuple souverain, car il est fils de leurs œuvres, et qu'ils baisent la main qui les frappe.

Aujourd'hui, c'est le projet de séquestration des biens de la famille d'Orléans, projet qu'avec raison on attribue au gouvernement, qui agite les salons et réagit même sur la Bourse et les affaires industrielles; je crois que les choses n'iront pas aussi loin, mais que cependant on ne traitera pas cette famille avec beaucoup plus de ménagements qu'elle n'en a eus elle-même pour ses devanciers.

Moralement morte depuis longtemps, la garde nationale est aujourd'hui légalement enterrée. Le pays doit s'en féliciter : la suppression d'un pouvoir politique est toujours une victoire pour l'autorité. Le décret qui la reconstitue la retourne de fond en comble : au lieu de venir d'en bas, l'élection procédera par en haut; les officiers choisiront les soldats. Ce nouvel ordre de choses la met dans la main et à la discrétion de l'autorité;

ministre dans le cabinet formé par Thiers et Odilon Barrot. Ce rêve réalisé ne dura que 48 heures. La République était proclamée. Il fut exilé par décret du 9 janvier 1852. Rentré en France en 1853, il se tint à l'écart de la politique et fut élu membre de l'Académie française en 1870.

voilà le côté intérieur de la question. Organisée de la sorte, elle pourra un jour former une forte réserve qui, remplaçant l'armée pour la police du pays, lui rendrait sa liberté d'action et de mouvement; tel est, si je ne me trompe, le côté militaire et extérieur du décret.

Mais dans tout cela, me direz-vous, le pays, comment se porte-t-il? Pas mal, je vous assure. Les propriétaires commencent à recevoir leurs fermages que leurs fermiers veulent bien commencer à leur payer depuis que l'ordre a triomphé et que le pain a renchéri. C'est aujourd'hui une chose avérée que les fermiers avaient de l'argent, mais qu'ils ne voulaient pas s'en départir, d'abord pour éviter de vendre le grain à vil prix et aussi parce qu'ils espéraient racheter à bon compte, et à leur profit, les terres seigneuriales que le socialisme triomphant n'aurait pas manqué de mettre en vente. De leur côté, les garçons de ferme comptaient se rattraper sur les fermiers et ainsi de suite. La France entière vivait dans cette douce attente. Aussi voyons-nous les gentilshommes campagnards qui arrivent ici tenir à l'endroit du coup d'État un langage tout différent des lamentations puériles et ridicules que nous font entendre ceux qui ne jugent des affaires du pays qu'à travers le prisme de leur importance personnelle.

La Constitution a été accueillie avec indifférence par la masse du public : par les classes inférieures parce qu'elles savent que les constitutions n'ont jamais servi qu'à les exploiter; par les classes élevées parce qu'elles comprennent que la nouvelle constitution ne saurait

modifier en rien le fait accompli du pouvoir absolu du Président. Un point, il est vrai, leur paraît embarrassant, celui du serment ; mais on passera outre, soyez-en convaincu. On l'a bien prêté à Louis-Philippe ; on le prêtera à Louis-Napoléon.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 21 janvier 1852.

Voilà Kowalewski qui est tombé assez gravement malade; il devait partir avant-hier, maintenant je ne sais pas quand je pourrai l'expédier. Je le remplace donc par un feldjaeger qui vous portera, en même temps, une dépêche sur la reconnaissance du titre impérial, que j'ai été à même de faire approuver, hier, par l'Empereur; c'est sa pensée que j'ai tâché de rendre aussi clairement que possible. La question est délicate et les opinions difficiles à concilier. Ce qui serait le plus à désirer, c'est qu'elle ne surgit point et que le Président eût le bon esprit de nous épargner la peine de nous en occuper, en renonçant à des idées qui fausseront sa position comme la nôtre. User encore de tous les moyens de persuasion dont nous disposons pour l'en détourner est, à ce qu'il me semble, ce qu'il y a de plus urgent à faire, pour le moment, et, dans cette tâche, j'ai lieu de

croire que l'Angleterre ne se refusera pas à nous seconder. A cet effet, l'Empereur a eu, avant-hier, une longue conversation avec Castelbajac et s'est expliqué très nettement envers lui dans le sens d'une dépêche, que je vais adresser à Kisselef et que vous trouverez ci-jointe à mon expédition. Comme le Président n'avait pas pris irrévocablement son parti, à la date des dernières dépêches de Kisselef, et qu'il a montré de l'hésitation, il est probable que nos remontrances arriveront encore à temps. Je crains que Hübner ne l'ait plutôt encouragé que dissuadé.

Vous avez, sans doute, lu la nouvelle brochure de votre compagnon de voyage de l'année 1850. Après cette publication, vous ne l'appellerez plus votre socialiste, je pense. Je ne suis pas content de sa manière de traiter la question du retour des Bourbons. Ce n'est pas son ancien maître qui lui a dicté ce chapitre; aurait-il lu, par hasard, le memorandum de Schwarzenberg? Je ne vois pas pourquoi Henri V, ou un prince de sa maison, ne gouvernerait pas la France avec les institutions du Napoléon aussi bien que le Président actuel. Je ne sais si nous vivrons assez longtemps pour voir ce dénouement, que je considérerai seul comme la fin des révolutions qui depuis soixante ans désolent cette malheureuse France et agitent l'Europe.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 28 janvier 1852.

Je vous ai tant écrit, mon cher baron, par mon dernier feldjaeger, qu'il ne me reste presque plus rien à vous dire par celui que l'Empereur envoie aujourd'hui au Grand-Duc. Il vous accorde la permission d'aller lui faire une visite à Venise et vous verra avec plaisir faire cette excursion. J'espère d'autant plus que les affaires n'y mettront pas d'obstacle que cette petite distraction ne pourra que faire beaucoup de bien à votre santé, si précieuse pour vos amis. Je profite seulement de ce courrier pour envoyer la dépêche que devait vous porter Kowalewski. Celui-ci va un peu mieux et j'espère encore pouvoir le faire partir dans une quinzaine de jours. Je le désire vivement, car je ne saurais, en vérité, par qui le remplacer, et d'autre part je vois, par votre dépêche du 16 janvier, l'urgente nécessité de faire paraître au Monténégro un délégué russe, qui comme un *Deus ex machina*, en impose aux deux partis et fasse cesser leurs dissensions.

Je vois que l'on n'a pas pris trop vivement à Vienne l'espèce de défection de la Prusse dans la question des réfugiés en Angleterre, et que dans cette occasion nous avons été plus royalistes que le Roi, car nous n'avons pas manqué de relever, envers la Prusse, ce manque de procédé. Mais une fois ce devoir de bon allié rempli, je

n'en suis pas autrement fâché; cela fera d'autant plus facilement tomber cette affaire, qui, comme vous le savez, m'a été odieuse dès l'origine et que je reprocherai toujours à Schwarzenberg d'avoir gratuitement soulevée. J'attends ce qu'il fera pour savoir s'il faudra répliquer à la réponse de lord Granville, assez faible et mal raisonnée, mais conciliante dans sa forme et faisant même espérer quelques mesures de répression ou plutôt de surveillance dans le paragraphe de la fin. Si Schwarzenberg est d'avis de répliquer, il faudrait, je pense, se borner à prendre acte de cette assurance, déplorer l'impuissance et savoir gré de la bonne volonté. En effet, que peut-on exiger de plus d'un ministère anglais qui est à l'agonie! Une dépêche de Brunnow, reçue ce matin, ne lui donne pas trois semaines de vie après l'ouverture du Parlement; et les négociations avec les Peelistes, par lesquelles seules il pourrait se renforcer, sans être tout à fait rompues, offraient peu de chances de succès. Quant aux combinaisons pour remplacer le ministère actuel, il régnait encore à Londres une incertitude et une confusion d'idées et de projets complète. Enfin, dans un mois, nous saurons à quoi nous en tenir à ce sujet. — Mille amitiés.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 7 février 1852.

J'ai à répondre aujourd'hui, mon cher baron, à vos expéditions du 28 et du 30 janvier. Je commence par vous dire qu'en revoyant votre écriture, je commençais à respirer; pendant deux fois vingt-quatre heures, un article télégraphique de cette maudite *Kreutz Zeitung* qui, tous les jours, devient plus détestable m'avait causé de mortelles inquiétudes sur votre compte, que l'Empereur a bien sincèrement partagées. Grâce à Dieu la *Kreutz Zeitung* a menti et vous vous portez bien; vous vous permettez même de légères plaisanteries sur le Fialin[1] qui va gouverner la France, ce qui me prouve que même la bonne humeur est revenue. Je fais des vœux pour qu'une seconde rechute ne la trouble pas de nouveau.

Mon expédition de ce jour ne roule que sur les affaires de France; il y a beaucoup à dire là-dessus; pour aujourd'hui, contentez-vous de ce que vous disent mes dépêches. Elles seront, je pense, bien accueillies par le prince Schwarzenberg depuis que son enthousiasme pour le Président s'est un peu refroidi; il comprendra que c'est surtout sur le terrain de Paris qu'il faudra se montrer unis. Si Hübner s'est un moment écarté de la

1. Fialin, duc de Persigny.

bonne ligne, je pense que c'est plutôt par manque de tact et de zèle exagéré que par mauvais vouloir. Kisselef me mande qu'il est revenu à lui et que leurs bons rapports ont été complètement rétablis sur l'ancien pied. Que les instructions de Schwarzenberg le maintiennent dans ces louables dispositions, et tout ira bien. Si Louis-Napoléon entend sonner la même cloche de tous les côtés, il finira peut-être par comprendre que la présidence avec la paix vaut mieux que l'empire avec la guerre. Le ministère anglais, qui craint celle-ci par dessus tout, lui tiendra, je n'en doute pas, le même langage que nous, et usera comme nous, de tous ses moyens pour le détourner des velléités belliqueuses qu'encouragent ses entours. Je ne partage pas entièrement vos prévisions sur la politique que suivra l'Angleterre dans le cas où une guerre éclaterait sur le continent. Il est certain qu'elle restera neutre tant qu'il ne s'agira que d'attaquer l'Italie ou le midi de l'Allemagne, mais du moment où la Belgique sera menacée, et il serait difficile que la France arrivât au Rhin sans la traverser avec l'intention de la conquérir, elle ne restera plus spectatrice bénévole de la lutte; un intérêt, éminemment anglais, s'y trouverait compromis, et quel que soit le ministère qui se trouvera à la tête du gouvernement, il n'osera jamais laisser la France reprendre Ostende et Anvers; mais c'est aussi la seule éventualité où nous pourrions compter sur sa coopération.

D'après les dernières nouvelles de Brunnow, le mi-

nistère a peu de chances de se soutenir; nous verrons ce que la réunion du Parlement produira. En attendant vous vous serez réjoui, comme moi, de l'avancement de notre ami Cowley. Je continue à être très content de Hamilton-Seymour.

Mon expédition devait vous être portée par le feldjaeger que l'Empereur devait envoyer au grand-duc Constantin, mais au travail de ce matin, j'ai appris qu'il ne le ferait partir que mardi.

Pour ne pas faire trop vieillir mes dépêches, je prends donc le parti de les confier au jeune Bloudoff, qui se rend aujourd'hui à Londres, et les remettra, à son passage par Berlin, à Budberg, lequel, de son côté, vous les fera parvenir par le feldjaeger qui reste en permanence auprès de lui. Ne le retenez pas longtemps à Vienne, mais profitez de son retour pour m'envoyer vos dépêches.

Votre bienveillante intercession pour Fonton est arrivée après coup. Peu de temps après la réception de la nouvelle de la mort subite de Krudner, j'avais proposé à l'Empereur M. Dachkof[1], qui est une spécialité toute scandinave. Sa Majesté a agréé ce choix, et la dépêche à Stockholm pour l'annoncer était déjà approuvée et partira aujourd'hui; il n'y avait plus moyen de revenir sur cette détermination. Engagez donc Fonton à prendre patience. Je vous avoue que c'est avec regret que je le retirerai de Vienne; il fait si bon mé-

1. Dachkof (Jacob-Andrééievitch), né en 1803, mort en 1872, diplomate russe, ministre à Stockholm.

nage avec vous, et, en cas d'absence, il remplit si bien les fonctions de chargé d'affaires.

Adieu, très cher baron, ne retombez plus malade. Tout à vous de cœur et d'âme.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 11 février 1852.

Je profite, mon cher baron, du feldjaeger que l'Empereur envoie au Grand-Duc pour vous accuser la réception de votre intéressante expédition du 2 février. Pour y répondre officiellement, il me faut un peu de temps, car elle touche à des questions qui demandent une plus mûre réflexion. Il y a dans les informations qu'elle renferme du bon et du mauvais, *bona mixta malis*. A la première catégorie appartient l'intention du cabinet autrichien de se montrer satisfait de ce qui a été arrêté à Copenhague et de faire immédiatement évacuer le Holstein. Nous n'entendrons donc plus parler de la question danoise. Que Dieu en soit mille fois loué! A la seconde, la mésintelligence entre la Prusse et l'Autriche, amenée par des causes minimes et entretenue par des hommes médiocres et susceptibles. Rien, par exemple, de plus pitoyable que cette sotte querelle à Francfort sur la flotte allemande. Comment deux hommes, tels que Schwarzenberg et Manteuffel, ne s'entendraient-ils

pas sur une pareille misère s'ils le voulaient sérieusement? Une entrevue entre eux contribuerait peut-être le mieux à aplanir les difficultés qui ont surgi dans le courant de cet hiver entre les deux cours; des intermédiaires, tels que Prokesch, Thun[1] et Bismark[2], ne feraient qu'embrouiller davantage les affaires. C'est le seul conseil que je puisse donner. Intervenir dans ces démêlés me répugnerait beaucoup; j'ai toujours pensé que l'Empereur ne devrait paraître sur la scène que lorsque l'objet du conflit en vaudrait la peine; mais lui faire prononcer une parole formelle, décider qui a tort ou raison, lorsqu'il ne s'agit que de questions commerciales et financières, et au fond celle de la flotte n'est qu'une affaire d'argent, ne me paraîtrait ni digne ni conforme au rôle élevé que notre auguste maître est appelé à jouer en Europe. Les États allemands ne veulent pas comprendre que leurs querelles de ménage ne regardent pas les puissances non allemandes et qu'il est de leur intérêt de laver leur linge sale en famille. C'est donc toujours avec un certain déplaisir que je vois les cabinets autrichien et prussien nous adresser leurs doléances réciproques.

1. Thun-Hohenstein (Léopold-Léon, comte de), homme d'État autrichien, né en 1811, mort en 1888. Il reçut le 28 juillet 1849, le portefeuille des cultes et de l'enseignement, qu'il conserva dans tous les cabinets qui se succédèrent jusqu'au 20 octobre 1860. Il fut appelé, en 1861, à la Chambre des seigneurs où il se fit le chef de l'extrême-droite.

2. Bismarck-Schœnhausen (Othon, baron, puis comte, enfin prince de), homme d'État prussien, né en 1815, mort en 1898.

Comment trouvez-vous le roi Othon, qui invite le grand-duc Constantin à venir visiter la Grèce? L'Empereur lui rend le très grand service de prescrire par ce courrier à son fils de décliner poliment son invitation. L'apparition d'un grand-duc de Russie en Grèce y aurait infailliblement amené des démonstrations peu favorables à la dynastie bavaroise, qui est loin d'y prendre racine, et ne fait rien de ce qu'il faut pour se maintenir.

Adieu, très cher baron, agréez mes invariables amitiés.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 11 février 1852.

J'entends dire qu'il est question de faire faire aux grands-ducs Nicolas et Michel un voyage à Venise et que c'est déjà à la seconde semaine de carême qu'ils se mettront en route, en se rendant directement à Vienne. Ni l'Empereur ni l'Impératrice ne m'en ont soufflé mot jusqu'à présent; je ne puis donc rien vous mander encore de positif ou d'officiel à ce sujet, mais j'ai voulu à tout événement vous donner cet avis préalable pour que vous puissiez fixer en conséquence l'époque de votre excursion à Venise. Comme elle ne vous prendra, je suppose, en tout qu'une vingtaine de jours, vous aurez le temps d'aller et de revenir avant l'arrivée des Grands-Ducs à Vienne.

Je vais écrire vertement à Berlin sur la dernière infamie de Bunsen et faire déclarer net au cabinet prussien que tant que ce personnage restera à Londres, il nous sera impossible de lui faire des communications confidentielles sur des questions de haute politique. Si cette déclaration pouvait amener le rappel de Bunsen, ce serait pour l'Autriche une réparation dont elle devrait savoir gré à la Prusse. A mon avis, le prince Schwarzenberg ne saurait le mieux prouver qu'en donnant à Prokesch une autre destination. Puisque la Prusse lui a fait le plaisir de le délivrer de Bernstorf, qui lui était désagréable, il ne serait que juste de débarrasser Manteuffel de ce brouillon de Prokesch. C'est ainsi que je comprends cette réciprocité de procédés, qui, seule, peut entretenir de bons rapports entre deux puissances qui ont un si grand intérêt à rester unies. Donner toujours et ne rien recevoir en retour n'est pas soutenable à la longue et c'est un peu la situation à laquelle Schwarzenberg cherche à réduire la Prusse.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 12 février 1852.

J'ai fait examiner, par notre spécialité commerciale et financière, les projets que le prince Schwarzenberg nous a fait communiquer sur l'union commerciale de

l'Autriche avec toute l'Allemagne. Il a résumé les observations que ces combinaisons lui ont suggérées dans un mémoire que je crois devoir vous communiquer, mon cher baron, pour votre information personnelle. Vous y puiserez des informations et des arguments qui pourront vous servir utilement dans les conversations que vous aurez à soutenir sur ces questions compliquées.

Votre dépêche du 3 février, n° 17, vient à l'appui de tout ce qu'avance Tengoborski sur les difficultés et, je dirai même, l'impossibilité d'amalgamer des intérêts si divergents par leur nature. Au lieu de se lancer dans une voie si hérissée d'écueils, de réunir à grand bruit à Vienne un congrès commercial, si stérile jusqu'à présent dans ses résultats, le prince Schwarzenberg avait, il me semble, une marche bien simple et bien plus rationnelle à suivre : c'était de laisser la Prusse réorganiser paisiblement le Zollverein sur les nouvelles bases que l'accession du Hanovre réclamait, et ensuite de négocier et de conclure un traité de commerce avec lui pour dix ans, au bout desquels seulement il lui aurait été possible de juger jusqu'à quel point il conviendrait aux intérêts industriels de l'Autriche d'uniformiser son tarif avec celui de la ligue douanière. De cette manière, elle ne se serait pas brouillée avec la Prusse et n'aurait pas ameuté contre elle les États de second ordre, qui devront pourtant finir par se rallier sous sa bannière commerciale ; ils ont retiré trop d'avantages matériels du Zollverein pour l'abandonner. Tel est même le dénouement que je prévois, savoir : réorganisation du

Zollverein sous la direction de la Prusse et traité entre lui et l'Autriche. Vous comprenez que je ne me préoccupe pas de ce qui en sera dans huit ou dix ans, et le prince Schwarzenberg ferait bien, de son côté, de ne pas enchaîner l'avenir commercial et industriel de l'Autriche pour un si long espace de temps. Il est bien entendu que ce mémoire n'est que pour vous.

Mille amitiés, très cher baron.

P.-S. — Le départ du courrier ayant été retardé, je me trouve à même de vous annoncer officiellement le voyage des Grands-Ducs. Je vous envoie une copie de l'office du général Philosophof[1], qui ne vous laissera rien ignorer.

Le comte de Kisselef
au comte Charles de Nesselrode

Paris, 15 février 1852.

Si quelque chose peut empêcher ou retenir Louis-Napoléon d'accomplir ses projets impérialistes, ce sont, je n'en fais aucun doute, les avertissements francs et explicites que je lui ai fait entendre, à deux reprises,

1. Philosophof (Alexis-Hilarionovitch), né en 1799, mort en 1874, général d'artillerie russe, prit part en 1830 à la campagne d'Alger, fut nommé en 1838, gouverneur des grands-ducs Nicolas et Michel, fils de l'empereur Nicolas Ier.

au nom de l'Empereur. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont porté coup dans son esprit et que nous n'avons plus rien à lui dire pour lui dessiller davantage les yeux et calmer son ambition. La mesure de bons et utiles avis est comblée; plus serait l'aigrir sans profit et le rendre nuisiblement rétif. Mon principal rapport de ce jour vous dit tout cela en détail. La mission de lui faire avaler des couleuvres de vérité a été des plus délicates, car il est très susceptible et se regarde déjà comme tout puissant chez lui ; mais je crois que je l'ai remplie en entier et qu'il sait bien à quoi s'en tenir sur notre manière de voir, à l'égard de sa position actuelle et de ses velléités à venir. Il y songera, je crois, à deux fois avant de ramasser la couronne de son oncle et, si je ne me trompe, il ne se pressera pas trop de le faire; mais comme il ne fait que suivre son étoile, qui l'a déjà mené bien loin, et qu'il se croit prédestiné à continuer l'œuvre interrompue de Napoléon, premier du nom, ainsi que l'a dit un de ses organes le jour du grand *Te Deum*, il pourra ralentir la marche de sa destinée ou de son ambition, mais je ne vois pas comment, en sa qualité de fataliste, et ne rencontrant aucun obstacle dans le pays à son élévation, il s'arrêtera au beau milieu du chemin, sans atteindre le but de sa prédestination ou de son ambition. Ce qui me paraît évident, en ce moment, c'est qu'il ne procédera, pour y arriver, qu'avec une certaine lenteur et en évitant toute accusation d'avoir agi illégalement ou en usurpateur pour se donner la couronne. Après quelques sénatus-consulte et

des manifestations des corps constitués, il fera encore un appel à la nation pour qu'elle sanctionne une nouvelle position imposée, en quelque sorte, par le vœu de ceux qui représentent le plus le pays. Il ne recourra pas, ce me semble, à cet appel dans les dispositions actuelles des esprits, parce que, depuis les décrets de confiscation des biens de la famille d'Orléans, le vent souffle moins en sa faveur dans le pays, et il pourrait trouver de grands mécomptes s'il tentait immédiatement l'aventure. Il me paraît donc que, de toute manière, il attendra, et c'est déjà quelque chose de gagné, car le temps et la réflexion peuvent porter conseil; et avec son peu de goût pour le mariage et la triste idée qu'il a de tous ceux qui composent déjà sa famille, il pourra peut-être songer encore à un autre avenir pour la France que celui d'un empire napoléonien.

En attendant, l'essentiel pour le maintien de la paix dans le monde est l'accord franc et loyal entre les trois grandes puissances du continent; c'est la clef de voûte de la question de la paix ou de la guerre en Europe.

M. Balabin au comte Dmitri de Nesselrode.

Paris, 15 février 1852.

La situation ici, mon cher comte, n'a pas beaucoup varié depuis ma dernière lettre, si ce n'est qu'elle tend sensiblement, autant du moins que je puis en juger, à s'améliorer, à se consolider. L'impression d'indignation, mêlée de crainte, produite par le décret dans les hautes classes de la société, commence à s'effacer; la colère du bourgeois s'apaise peu à peu; bref, le décret peut être considéré comme avalé, sinon encore digéré.

Quant au paysan, du côté d'Amiens, par exemple, il a trouvé que l'ouvrier des villes était dans ce décret mieux traité que celui des campagnes; c'est la seule observation que lui ait suggérée cet acte que généralement il a trouvé fort de son goût.

Le bruit s'était répandu dernièrement que nous avions communiqué ici une dépêche portant que l'Empereur approuvait complètement la conduite du Président dans cette occasion. Le fait est que les nombreuses questions que m'adressent les personnes de l'entourage du Prince témoignent du très vif désir qu'on a de croire ou du moins de faire croire à cette approbation et de la crainte où l'on est de se voir blâmé. « Que pensez-vous que dira l'Empereur? — Si c'est juste, il dira que c'est bien. — Le sort si justement mérité des d'Orléans ne

l'affectera pas beaucoup, n'est-ce pas ? — Je ne le pense pas. — Il les méprise tant ! — Ceci est hors de doute. »

Quant à moi, je persiste dans l'opinion que je vous ai exprimée sur ces décrets ; je persiste à penser qu'au point de vue du pouvoir actuel et de sa consolidation, ce n'est point là un acte impolitique. Pour un pouvoir, frapper un grand coup dès le début, c'est y intéresser tous ceux qui par la suite accepteraient les faveurs de ce même pouvoir ; c'est identifier leur existence à la sienne et les tenir dans ses mains par le seul lien efficace dans ce pays-ci, par la crainte de la vengeance qu'exercerait sur eux le parti vaincu, s'il venait à triompher de nouveau.

Si l'effervescence s'est un peu calmée, elle n'a point encore permis à la confiance de s'établir dans le public dont les appréhensions se portent principalement sur trois points : la couronne impériale, le socialisme légal à l'intérieur et les aventures à l'extérieur. De ces trois points, le premier est celui, sans contredit, qui rencontrera le moins d'opposition : on a la chose dans toute sa force, le régime le plus absolu qui ait jamais fleuri en France, il n'y manque que le nom et, d'avance, on s'y résigne, car on se dit que pour passer du fond à la forme il suffit d'un simple décret ainsi conçu : « Le chef de l'État prend le titre d'Empereur ». Sur le socialisme légal on s'est un peu calmé depuis les récents démentis des journaux officiels. Quant au troisième point, on le considère comme fort dangereux dans un avenir plus ou moins éloigné, car, se dit-on, un gou-

vernement qui d'un trait de plume et d'un coup de sabre renverse toutes les libertés d'un pays ne saurait se soustraire à l'absolue nécessité de les remplacer par des gages donnés à l'amour de ce pays pour la gloire. Les élections faites, Persigny passera vraisemblablement aux affaires étrangères ; les appréhensions, à ce moment, seront plus vives encore et cependant elles seront, je pense, prématurées ; des réformes considérables sont projetées pour ce département, c'est Persigny qui les fera, mais il est probable que pour le moment tout se bornera là et que les idées du remaniement européen ne viendront que plus tard, car elles existent et l'on s'en occupe, je le tiens pour positif.

« Il nous faut des alliances, me disait, hier, le directeur général de la police de Lyon, qui est aujourd'hui un des intimes à l'Élysée, et il nous faut quelque temps pour y arriver.

— Et où les chercherez-vous?

— Chez vous, pardieu ! C'est le vœu général, c'est indiqué, clair comme le jour, et, une fois que nous nous serons entendus, nous taillerons de la besogne à nos pioupious respectifs, et à nous le monde ! Mais d'ici là, il nous faut travailler l'intérieur. Nous voulons la paix, mais dame ! ce ne sera plus comme au temps du père Philippe ; il est évident que la chute des gouvernements parlementaires doit inaugurer une politique extérieure nouvelle.

— Je partage entièrement votre opinion, lui ai-je répondu, l'abandon de cette forme de gouvernement

doit vous faire tourner le dos à l'Angleterre et tendre la main au continent, autrement vous êtes flambés! »

Tel est dans sa crudité le langage de mon ami Bérard et partant celui de ses amis. Il doit, mardi prochain, se rendre à Lyon où il fera de la haute police et surveillera à ce point de vue la Suisse et le Piémont, en attendant mieux, c'est-à-dire quelque bon poste à Paris, où l'on pourra nouer avec lui de bonnes relations, car il a beaucoup de bon : il est fin comme un Normand, indiscret comme un Gascon et pauvre comme Job. Commissaire de Ledru-Rollin en 1848 et aujourd'hui directeur général de la police, décidément il est heureux ou capable et en tous cas ambitieux; il espère, si je ne me trompe, renverser Maupas; la perte ne sera pas grande. Ce dernier s'était, il y a quelque temps, brouillé avec Persigny, au sujet des fonds secrets; la paix est faite, mais tôt ou tard il la paiera cher.

Mercredi dernier, le ministre de l'intérieur ouvrait pour la seconde fois ses salons à la foule qui ne manque jamais de les encombrer, que cela soit Duchâtel[1], Ledru-Rollin ou Persigny qui les habitent. Un monde énorme l'entourait. En m'apercevant, il me tendit très amicalement la main, puis par un brusque mouvement me prenant tout à coup par le bras, il m'entraîna à travers la foule dans le salon voisin et s'arrêtant au milieu :

1. Duchatel (Charles-Marie Tanneguy, comte), homme politique, né en 1803, mort en 1867. Député (1833), ministre du commerce (1834), ministre des finances (1836), ministre de l'intérieur (1840).

« L'Europe, me dit-il avec cet accent d'agitation concentrée qui lui est propre, l'Europe ne comprend pas la France (*montrant du doigt le ciel*). Je vois là un grain terrible qui se prépare; avant un an, nous nous flanquerons des coups de fusil.

— Tout de suite, si vous le voulez, car cela dépend de vous; l'initiative de la paix et de la guerre vous appartient.

— Non, non, nous ne voulons pas la guerre, mais on nous y forcera, on ne nous comprend pas.

— Vous ne la voulez pas; et nous, est-ce que nous la voulons? Vous dit-on que nous armons? C'est le contraire qu'on vous mande de Saint-Pétersbourg, je le sais.

— Ce n'est pas plus vous que les autres, c'est tout le monde.

— Je n'admets aucune assimilation; au surplus, voici venir Poniatowski[1] et Schweizer qui vous donneront sur la Toscane et sur Bade tous les renseignements désirables.

— Croyez-moi, j'ai été deux fois prophète; eh bien, je le serai une troisième, je vois le grain qui se prépare, vous dis-je, et la guerre, si elle éclate, sera terrible.

— Vous avez été prophète, mais vous n'avez plus le droit de l'être aujourd'hui que vous avez le pouvoir de

1. Poniatowski (Joseph-Michel-François-Xavier-Jean, prince), diplomate, homme politique et compositeur français, né en 1816, mort en 1873.

réaliser vous-même vos prophéties; on ne parie pas à coup sûr.

— Malheur, si la guerre éclate, car Dieu seul sait où elle nous mènera !

— A mon tour, je serai prophète : je ne sais comment elle commencera, mais je sais bien où elle nous amènera.

— Que fait l'Angleterre ? N'est-ce pas folie que tous ces armements ?

— L'argent que vous lui feriez dépenser en pure perte vous tient-il donc à cœur ?

— On veut que nous portions les coups, mais on ne veut pas mettre en nos mains le bâton qu'il nous faut pour frapper.

— Si fait, mais on veut que vous le teniez par le bon bout.

— Et quand il nous faut parler aux populations le langage que tient votre Empereur à son peuple, on nous refuse la parole ! La France a une mission providentielle à remplir et on la méconnaît !

— On la reconnaît, au contraire, car elle n'est autre que celle que l'Empereur accomplit avec tant de succès, celle de tuer la révolution. Prise entre deux feux, elle est morte ; si elle nous échappe, elle nous blesse peut-être, mais elle vous tue. »

Et toujours bras dessus, bras dessous, nous voilà ramenés au milieu de la foule.

« Nous reprendrons cette conversation, n'est-ce pas?

— Cette fusillade, vous voulez dire? »

Et sur ces mots une cordiale poignée de mains et je m'esquive.

Il connaissait notre dernière dépêche et d'après ses paroles vous jugerez de l'impression qu'elle a produite sur son esprit. En parlant, il avait l'air mystique et inspiré ; il y avait là du vrai sincère et de la comédie, de ce singulier mélange qui provient de la double nature de cet homme, à la fois, fanatique aveugle et conspirateur claivoyant. Voulez-vous le connaîre mieux encore? Ouvrez l'histoire romaine au règne d'Auguste et l'histoire de France au chapitre : Napoléon Empereur ; mêlez tout cela et vous aurez saisi Persigny par son double rêve, car ce sont là les sources où il puise toutes ses inspirations.

Mais il est tard, j'ai sommeil et vous aussi. Je n'ai plus qu'un mot à vous dire : Méfiez-vous des correspondances belges pour la politique et des feuilletons belges pour les choses de la société. Si l'on vous dit que l'armée ici est mécontente, n'y ajoutez aucune importance ; si cela était, des hommes d'une valeur réelle comme Canrobert n'auraient point accepté de faire partie de la maison militaire du Président.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 26 février 1852.

Je profite, mon cher baron, du départ du jeune comte Levaschef, qui se rend à Rome, afin de soigner une sœur malade, pour vous accuser, en quelques mots, réception de vos dépêches et de votre lettre particulière du 11 février que j'ai reçues par Berlin. Ne sachant si celle-ci vous trouvera de retour à Vienne, je ne vous dirai aujourd'hui que très peu de chose, d'autant plus que je compte, la semaine prochaine, vous expédier enfin Kowalewski, qui est rétabli et en état de pousser une reconnaissance dans le Montenegro.

Votre dernière expédition roule principalement sur la bien fâcheuse mésintelligence qui continue à régner entre l'Autriche et la Prusse. Les dépêches de Berlin et de Francfort ne sont également remplies que de détails peu édifiants à ce triste sujet, et je dirai même dégoûtants, car lorsque je vois qu'une sotte question, comme celle de la flotte allemande, peut entretenir depuis deux mois cette mésintelligence, il est impossible de ne pas concevoir une bien mince opinion de la capacité des diplomates auxquels sont confiées aujourd'hui les affaires allemandes. Si Rochow était encore à Francfort, je suis convaincu quc cette affaire serait terminée depuis ongtemps. Un jour, c'est Thun qui l'a gâtée, le lende-

main, c'est Bismarck; le bon Dieu n'a certainement pas créé ces deux hommes pour résoudre les questions allemandes. Gortschakof a cherché à les réconcilier, mais je crains bien que ce ne soit qu'une paix plâtrée. Celle entre les deux cabinets, à laquelle vous travaillez, cher baron, avec une si noble persévérance, sera, j'espère, plus solide. J'ai une telle confiance dans votre habileté à manier une œuvre de conciliation que je ne doute pas que vous ne conduisiez celle-ci également à bon port. A mes yeux, comme aux vôtres, c'est pour le moment la plus importante, car il ne faut pas que les rêves napoléoniens du Président trouvent les deux grands cabinets allemands désunis lorsqu'il lui prendra fantaisie de les réaliser.

Par la dernière expédition de Kisselef, je vois malheuseusement que ces rêves ne sont pas abandonnés. Dans une longue conversation qu'il a eue avec Louis Bonaparte, il n'est pas parvenu à lui faire formuler une assurance claire et nette de son intention de se contenter de la présidence. Tout cela fait que les trois cours doivent rester plus indissolublement unies que jamais; c'est même, de l'avis de Kisselef, la certitude que cette union formidable se maintient intacte qui pourra, seule, arrêter le Président dans les velléités belliqueuses auxquelles il pourrait être entraîné. Vous en jugerez par la copie ci-jointe de sa dernière lettre particulière que je vous transmets, en vous renouvelant, comme toujours, très cher baron, mes bien sincères amitiés.

P.-S. — Les Grands-Ducs partent décidément le 29 février; je pense bien que vous serez de retour à Vienne pour leur arrivée.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 1er mars 1852.

Ce courrier, mon cher baron, est expédié directement par l'Empereur au duc de Leuchtemberg pour lui porter en Egypte la nouvelle de l'heureuse délivrance de madame la grande-duchesse Marie, accouchée, hier au soir d'un fils, qui s'appellera Georges.

Nous venons de recevoir la nouvelle du changement de ministère en Angleterre. J'avoue que je regrette lord Granville, dont Brunnow me disait qu'il avait de l'honnêteté dans la pensée, de la politesse dans les paroles et de l'aménité dans les manières. Nous verrons ce que sera lord Malmesbury[1]; c'est une nouvelle connaissance à faire. Dans tous les cas, elle vaudra mieux que Stratford Canning[2], dont nous étions menacés.

1. Malmesbury (James-Howard-Harris, comte de), homme d'État anglais, né en 1807, mort en 1889. Ministre des affaires étrangères de janvier à décembre 1852.

2. Stratford de Redcliffe (lord Canning, vicomte), diplomate anglais, cousin du célèbre Canning, ministre plénipotentiaire en Turquie, né en 1785, mort en 1880.

Adieu, mon cher baron, Kowalewski, qui part jeudi, vous portera le reste.

P.-S. — Les Grands-Ducs sont partis cette nuit.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 4 mars 1852.

Voilà enfin Kowalewski qui part; je n'ai rien de bien important à vous envoyer par lui. La dépêche, qui a pour but d'inspirer à Schwarzenberg un peu de bon vouloir envers l'Angleterre, était écrite avant le changement de ministère; mais j'ai pensé qu'elle ne serait pas de trop, car si déjà un whig, tel que lord Granville, témoignait le désir de se rapprocher de l'Autriche, ses anciens amis, les torys, en éprouveraient bien plus vivement encore le besoin. Je ne doute donc pas qu'il ne fasse, au cabinet prussien, des avances qu'il serait d'une bonne politique de ne pas repousser. Celle du président de la République est encore plus ou moins une énigme pour tout le monde; il ne se prononce nettement ni sur la question du titre impérial, ni sur ses intentions pacifiques. Il ne saurait donc nous donner encore la sécurité dont l'Europe a besoin.

Lebzeltern vient de me communiquer une dépêche du prince de Schwarzenberg sur la première de ces ques-

tions, à laquelle je dois me réserver de répondre dans quelques jours, obligé de prendre encore les ordres de l'Empereur à ce sujet. Cette réponse vous parviendra par la poste. Je puis toutefois vous prévenir, dès à présent, qu'elle vous chargera d'engager le prince Schwarzenberg à renoncer à une idée qu'il a remise en avant et de supprimer tout à fait le passage ci-joint, qu'il propose d'introduire dans l'acte que les trois puissances auraient à signer pour constater leurs déterminations éventuelles. Ce passage, en admettant la possibilité d'une seconde déviation de nos principes, affaiblirait singulièrement la valeur d'un tel acte et le rendrait presque nul. Je vois bien que le prince Schwarzenberg ne voudrait pas se lier les mains pour un avenir éloigné et incertain; mais, mon Dieu, si alors le même cas devait se présenter, et les mêmes considérations influer sur nos déterminations, il s'entend de soi-même qu'on agirait comme les circonstances et nos intérêts l'exigeraient. Mais stipuler dès à présent, formellement, une seconde exception, ne me paraîtrait ni logique, ni convenable. C'est la thèse que vous aurez, cher baron, à développer lorsque vous recevrez ma dépêche qui se rédige, et que j'espère faire approuver au travail de samedi. En attendant, je vois avec plaisir, par l'expédition de Fonton du 25 février, reçue hier par estafette, que Schwarzenberg a bien accueilli ma dépêche de conciliation, et que l'irritation entre Vienne et Berlin commence à se calmer. Grâce à vos soins, elle cessera, j'espère, entièrement.

Les troupes autrichiennes commencent à évacuer le Holstein; le protocole est signé; les commissaires sont à Copenhague. Comprenez-vous le bonheur de ne plus entendre parler de la question danoise. Félicitons-nous mutuellement de ne plus avoir à ramer dans une telle galère. Nous ignorons si le duc d'Augustenbourg a accepté les propositions du roi de Danemark; elles sont si généreuses que je ne saurais admettre un refus, et encore moins qu'il fût appuyé par aucune puissance.

Hier, nous avons appris que le ministère anglais était reconstitué, et nous savons de qui il se compose. A mon regret, je n'y vois pas de Peelistes, ce qui le rend faible, surtout dans la Chambre des Communes, et ne lui présage pas une longue durée. J'attends un courrier de Brunnow, qui me fera voir plus clair dans l'avenir de ce ministère *high tory* pur; il nous dira aussi ce que c'est que lord Malmesbury, qui n'est guère connu jusqu'ici que par la publication des mémoires de son grand-père. Son choix a, en attendant, à mes yeux, le grand mérite de nous avoir préservés de celui de Stratford Canning, dont nous étions menacés.

M. Balabin
au comte Dmitri de Nesselrode.

Paris, 4 mars 1852.

Je profite, mon cher comte, d'une occasion à demi favorable pour ajouter quelques mots à ma dernière lettre et quelques mots suffiront, la situation n'ayant guère varié depuis une quinzaine de jours.

Nous assistons paisiblement au développement pacifique du système actuel qui va se compléter par les élections dont le résultat ne tardera pas à être connu et qui, à la faveur de l'action gouvernementale ostensiblement exercée sur le choix des électeurs, nous amènera une Chambre où l'élément d'opposition ne brillera que par son absence. Ce résultat ne saurait, il est vrai, avoir qu'une importance relative, car le gouvernement est muni des pouvoirs nécessaires lui permettant de congédier l'Assemblée, pour peu qu'elle ait le malheur de lui déplaire. Néanmoins, il importait à son amour-propre d'établir matériellement qu'il n'existe point d'opposition dans le pays et il y est parvenu, non seulement au gré de ses désirs, mais plus aisément encore qu'il ne s'y attendait, et parce qu'en effet, il n'y a point d'opposition dans les masses appelées à voter, et jusqu'ici toutes dévouées au gouvernement, et parce que la bourgeoisie, qui ne demanderait pas mieux que de recommencer son ancien jeu des

leçons à donner au pouvoir, se sent resserrée entre ce dernier et le peuple comme entre l'enclume et le marteau et qu'elle a peur de l'un et de l'autre; enfin parce qu'une lassitude générale existe à l'endroit de la chose électorale et que c'est aujourd'hui comme un plat réchauffé dont on ne se soucie plus. Jamais donc élections ne se sont accomplies avec un calme plus complet, une indifférence plus générale et c'est à peine si quelques orléanistes ont tenté sans succès d'y jeter un peu d'agitation.

Jeudi dernier, Mme Kalergis ouvrait ses salons que les guerres intestines de ses nombreux amis l'avaient obligée de tenir fermés jusqu'à présent. Pour la première fois, on y voyait réunis, sous le même toit, MM. Molé, Albert de Broglie, Mme d'Haussonville avec M. de Persigny et quelques aides-de-camp du prince Louis, le tout entremêlé de Blacas, de Nadaillac[1], de Vogué et d'autres de la même couleur. On ne s'est point tendu la main, bien entendu, mais la merveilleuse dextérité de la maîtresse de la maison aidant, nul n'aurait deviné, s'il n'était dans le secret, qu'il se trouvait en présence des éléments les plus hostiles et que, s'il ne dansait pas sur un volcan, il marchait sur de la poudre. On eût pu croire que l'harmonie que l'on entendait — il y avait musique — était descendue des oreilles dans les cœurs, Après avoir causé quelque

1. Nadaillac (Jean-François-Albert du Pouget, marquis de), administrateur et archéologue, né en 1818, mort en 1892. Préfet des Basses-Pyrénées (1871), de l'Indre-et-Loire (1876).

temps avec M. Molé qui, pour n'être point aux affaires, n'a rien perdu de la perspicacité et de la justesse de coup d'œil qui le distinguent, le hasard m'a rapproché du ministre de l'intérieur et la conversation n'a pas tardé à s'engager.

« Je vous félicite, lui dis-je, d'être arrivé à bonne fin avec les élections; c'est là un travail qui a dû vous donner bien des soucis.

— La tâche, me répondit-il, était des plus importantes : 1848 avait fait tomber les élections dans les bas-fonds de la société; il fallait désabuser les masses et les convaincre que ce n'est point en bas, mais en haut de l'échelle qu'elles doivent prendre leurs représentants. C'est principalement dans ce but élevé que le gouvernement, prenant pour ainsi dire le peuple par la main, l'a conduit vers ceux qui lui paraissent le plus digne de le représenter.

— Et quels sont ces hommes?

— Ce qu'il y a de plus considérable et de plus considéré dans le pays, et s'ils ne sont pas tous ducs et princes, cela n'est pas de notre faute, car ceux-là ont notre préférence. Voilà l'enseignement que nous avons voulu donner au peuple et l'habitude qu'il s'agit de lui faire contracter dans l'avenir. »

Passant ensuite à l'extérieur :

« L'Europe, je vous l'ai déjà dit, continua le ministre, ne comprend pas la France; elle rêve la résurrection de ce qui est mort et ne veut pas consacrer par le baptême ce qui est plein de force et de vie. Et ce-

pendant l'histoire nous enseigne qu'à certains moments les peuples, perdant toute foi dans leurs anciens errements, reportent cette foi sur une dynastie nouvelle et y retrempent leur génie pour les siècles à venir. Que veut l'Europe? Veut-elle au cœur de la France la faiblesse et la discorde et partant l'anarchie; veut-elle la force et l'ordre, et, dès lors, la paix et la stabilité; veut-elle y ouvrir ou y fermer l'ère des révolutions? Là, est toute la question; il en sera comme elle voudra et malheureusement ce qu'elle voudra, je le prévois, et ce qui en résultera, je vous l'ai déjà dit.

— Pardon, répliquai-je, mais vous ne faites que retourner la question que, par des motifs bien autrement fondés, vous pose l'Europe et comme nous en avons déjà parlé, je n'ai plus qu'un mot à ajouter. Figurez-vous la France jouissant d'une paix profonde à à l'ombre d'une monarchie séculaire et la Russie plongée depuis 60 ans dans les abîmes de la révolution. Une révolution nouvelle y éclate, l'anarchie lui succède, un coup d'État y retentit, un pouvoir nouveau s'y installe sur des bases nouvelles. Votre agent dans ce pays vous mande que ce nouveau pouvoir, sympathique aux masses, est animé des meilleures intentions et qu'un brillant avenir lui est réservé. Que ferez-vous, jouerez-vous d'ores et déjà toute votre politique sur cette nouvelle carte? Vous êtes trop habile et trop prudent pour cela; vous vous féliciterez de ce qui arrive et vous prêterez à ce nouveau pouvoir votre concours toutes les fois qu'il l'invoquera pour la cause de l'ordre

et de la paix, mais vous direz en même temps : je reconnais les bonnes intentions, mais les actes seuls, et alors seulement qu'ils sont consacrés par le temps, établissent la confiance et cimentent les liens; le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui, la confiance qui naît du jour au lendemain meurt de même et si vous voyiez ce nouveau pouvoir impatient et irrité de ces lenteurs, votre confiance se changerait en méfiance, en pensant qu'il n'a pas foi dans le lendemain.

« C'est vrai, me dit M. Persigny, j'avoue que si vous étiez comme nous toujours en révolution, j'aurais de la peine à m'y reconnaître.

— Et vous suffirait-il de quelques dépêches du général de Castelbajac pour vous donner pleine confiance?

— Non, certes.

— Et votre conviction à vous tout seul vous suffirait-elle pour bouleverser la politique de votre pays?

— Non, non, je le reconnais.

— Eh bien, aimons-nous d'abord et marions-nous ensuite.

— Oui, très volontiers, mais si vous voulez être aimés, et nous y sommes tout disposés, ne vous coalisez donc pas contre nous, car c'est là ce que vous faites.

— Quand de l'intérieur vous passerez aux affaires étrangères, vous verrez qu'il n'en est rien; on dit que ce sera bientôt.

— Pour aujourd'hui je ne le veux nullement; je

voudrais y arriver quand commenceront les grandes complications. »

Mais déjà le monde se rapprochait de nous et force nous fut de cesser une conversation qui, du reste, avait assez duré, Je vous la livre pour ce qu'elle vaut et sans rien ajouter sur le fond de la pensée du ministre, trop transparente pour avoir besoin de commentaires.

Il y a loin des paroles à l'action; M. de Persigny tire trop haut pour attraper juste et fait un trop grand abus de graine de niais dans son dire. Auguste et Charlemagne apparaissent trop souvent dans ses discours et ceux-ci sont trop souvent des variantes d'un seul et même motif, celui qui le préoccupe avant tout autre. « J'en ai fait un Octave, j'en ferai un Auguste », voilà la clef de voûte du système, le thème de toutes ces fioritures. Et nous passerons pour Auguste, car, à défaut de la volonté des hommes, il y a la force des choses, la fatalité qui nous y poussera, et ainsi de suite jusqu'à ce que le pays retombe dans l'ancienne ornière qu'il n'aurait jamais dû quitter. Mais, en attendant, que pouvons-nous avoir de mieux qu'un gouvernement incompatible avec la démagogie et le seul assez puissant pour la contenir, sinon pour la détruire. Voilà, pour le moment le gros de l'affaire; quant aux détails, peu importe.

La nomination du duc de Mortemart au commandement de la 19[e] division militaire a été un triomphe pour le gouvernement, et ce n'est pas le dernier qui lui soit réservé. Il est possible que plus tard il remplace

Castellane à Lyon et que ce dernier prenne le commandement à un cordon sanitaire dont, le cas échéant, on entourerait la Suisse.

Le carnaval a été des plus brillants et la valse et la mazurka n'ont pas peu contribué à classer les fameux décrets dans les faits accomplis et plus qu'à demi oubliés, jusqu'à ce que les difficultés qui pourraient résulter de leur mise à exécution ne les fassent reparaître sur l'eau. L'arrivée de Persigny aux affaires étrangères me semble devoir être indéfiniment ajournée; on sent trop bien que son nom y serait le synonyme « des grandes complications », comme il dit, et l'on n'est pas en mesure. Lord Cowley réussit fort bien ici, et ses allures calmes et sérieuses contrastent agréablement avec celles de son prédécesseur qui a eu le talent de déplaire à tous les partis. Morny travaille de nouveau à se rendre possible. Persigny et Morny, voilà la bascule du système actuel qui est ainsi destiné à fleurir ou à péricliter entre le dévouement compromettant et le dévouement intéressé, entre les grands rêves et les gros écus.

Mais disais-je hier, à Véron[1], mon voisin de table à un grand dîner que donnait un célèbre docteur[2] de la Faculté de Paris, qui fêtait joyeusement la croix de

1. Véron (Louis-Désiré), publiciste, docteur en médecine, administrateur et homme politique, né en 1798, mort en 1867. Directeur de l'Opéra (1831-1835); fut élu député en 1852, comme candidat officiel et réélu en 1857 et dirigea le *Constitutionnel.*

2. Ricord (Philippe), célèbre docteur, né en 1800, mort en 1889.

commandeur de Sainte-Anne dont l'avait fraîchement décoré notre Empereur, et dont je tais le nom par respect pour les mœurs, — Persigny, — c'est Croquemitaine, n'est-ce pas?

« Soyez tranquille, me répondit solennellement le nouveau représentant, nous l'userons; l'État, voyez-vous, est au biberon, il a encore de la reconnaissance pour sa nourrice, mais aussitôt qu'il se sentira des jambes, il sera ingrat, c'est indiqué par la nature.

— Mais pour user, répliquai-je, vous n'avez plus vos grands moyens, la tribune et la presse.

— Et la planche aux décrets la comptez-vous pour rien? »

Voilà, mon cher comte, la recette du grand Esculape et je crois qu'il n'a pas tort. Quant à la nomination de Cavaignac, elle répond à celles de Sue[1] et de Vidal[2] en 1850. Vous voyez qu'il y a progrès. Cavaignac devenant l'expression de l'opposition la plus avancée, c'est peu alarmant. Il est aussi à remarquer que tous les hommes, aux nuances fines et délicates, ont fait naufrage dans les élections; on ne les comprend plus. Il ne reste plus que des amis ou des ennemis du gouvernement, c'est bien plus simple. — Mille amitiés.

1. Sue (Marie-Joseph, dit Eugène), romancier, né en 1804, mort en 1859.

2. Vidal (François), économiste et homme politique, né en 1814, mort en 1872. Député de la Seine (1850).

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 5 mars 1852.

Il est presque décidé que l'Impératrice ira au mois de mai à Berlin. Dans ce cas, je ne doute pas que l'Empereur n'y aille aussi pour rendre au roi de Prusse la visite de l'année passée à Varsovie. Pourquoi l'empereur François-Joseph n'y viendrait-il pas aussi? Ce serait de bon goût; il a aussi la visite d'Ischl à rendre, et rien, certes, ne contribuerait mieux à chasser les nuages qui obscurcissent encore l'horizon politique entre l'Autriche et la Prusse. Si vous êtes, cher baron, du même avis, vous travaillerez à obtenir ce résultat et ferez certainement une bonne action.

Le comte Charles de Nesselrode
au comte Michel Chreptowitch.

Saint-Pétersbourg, 27 mars 1852.

Je ne prévois pas, mon cher Michel, avoir de sitôt un motif pour vous envoyer un courrier; c'est donc par la poste que je veux vous dire avec quel intérêt et quel plaisir j'ai lu l'expédition que Poggenpohl m'a apportée

de votre part. Dans cette époque de l'imprévu, où nous vivons, il n'y a pas un coin de l'Europe qui, d'un moment à l'autre, ne puisse acquérir une véritable importance politique et ne demande, par conséquent, à être observée avec attention et sagacité. La manière dont vous remplissez cette tâche, un peu monotone, dans un temps de calme, ne nous laisse rien à désirer. Mais qui osera garantir la durée de ce calme? Il dépend malheureusement d'un seul homme, placé aujourd'hui à la tête d'une nation légère et remuante. Nous adorons le coup d'État de Louis Bonaparte et la constitution si inoffensive dont il a gratifié la France. Mais nous sommes loin d'admirer les actes de son gouvernement qui ont suivi; et, dans ses communications diplomatiques, il règne un certain vague sur ses intentions qui n'est pas fait pour inspirer aux Puissances étrangères de la confiance et leur donner de la sécurité. Il faut donc qu'elles restent sur le qui-vive et se tiennent constamment prêtes à tenir tête à l'orage qui peut leur venir de la France. Cette vérité est sentie partout, à Berlin comme à Vienne et même à Londres où l'on est surtout inquiet sur le sort de la Belgique. C'est une question vitale pour l'Angleterre, une question de paix ou de guerre, car elle ne saurait jamais consentir à ce qu'Anvers et Ostende rentrassent au pouvoir de la France. Lorsque Louis Bonaparte verra les quatre Puissances unies et fermement résolues à s'opposer à toute infraction des traités, il faut croire qu'il y pensera à deux fois avant de se laisser entraîner à des velléités

belliqueuses que je ne crois pas qu'il nourrisse lui-même, mais auxquelles il ne résisterait pas, si une forte impulsion lui venait de l'armée qui a toujours Waterloo sur le cœur et voudrait en tirer vengeance. Heureusement que Palmerston ne règne plus au foreign office. Avec les torys, il y aura plus facilement moyen de s'entendre sur les questions de politique générale. Déjà, avec lord Granville, la marche des affaires prenait une tout autre tournure; c'est un homme d'esprit, d'un caractère conciliant, et, si jamais les whigs rentraient au pouvoir, il serait bien à désirer que ce fût lui, et pas un autre, qui devînt secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Ne me demandez pas combien durera le ministère actuel en Angleterre; je pense même que personne ne le sait et n'osera le prédire. Le pays est si agité, la lutte entre les intérêts agricoles et industriels si animée, enfin les partis tellement fractionnés, que ce serait peine perdue que de se livrer à des suppositions ou à des prophéties. Les prochaines élections en décideront; vous avez lu, sans doute, l'admirable discours de lord Derby[1]. Si les Peelistes avaient consenti à se rallier à lui, le ministère actuel serait très fort pour ses capacités. Jusqu'à présent, ils ont plutôt l'air d'incliner vers lord John; mais, si les élections ne sont pas trop défavorables aux torys, il n'est pas impossible que l'ancienne union ne se rétablisse entre eux, car les chefs de ce parti ne sont pas sans ambition.

1. Derby (Edward Geoffrey Smith Stanley, comte de), homme d'État anglais et chef du parti conservateur, né en 1799, mort en 1869.

Voilà, mon cher Michel, tout un cours de politique; parlons maintenant d'autres choses. Vous allez voir incessamment arriver nos jeunes Grands-Ducs à Naples. Je n'ai pas besoin de vous recommander de mettre les petits pots dans les grands; mais ce que je puis vous prédire, c'est que vous aurez beaucoup de satisfaction à leur prodiguer vos soins, car ils sont charmants. Partout où ils ont paru, jusqu'à présent, à l'étranger, ils ont laissé les plus agréables souvenirs. Ils ont auprès d'eux le général Philosophof, excellent homme, avec lequel vous ferez bon ménage, car même Schroeder se loue infiniment de son obligeance et de ses aimables procédés envers lui.

Je crains que cette malheureuse affaire des Saints Lieux, si intempestivement soulevée par le gouvernement français, poussé par les intrigues d'un prêtre lazariste, le père Borée, ne retienne encore Titof; j'espère que la poste de Constantinople que j'attends demain m'apportera une conclusion tolérable de cette affaire que les dépêches de Titof faisaient, au moins, prévoir.

M. Balabin au comte Dmitri de Nesselrode.

Paris, 29 mars 1852.

La cérémonie de l'installation des grands corps de l'État vient de se terminer. Le Président dans un discours remarquable, empreint d'une haute sagesse, a prononcé la clôture de l'ère dictatoriale et l'ouverture de la session des Corps constitués. Le Président s'est encore montré plus fort et plus habile qu'on ne s'y attendait. Il reste ce qu'il est : L'Empereur avait été porté par la guerre à abuser de son pouvoir; les Chambres sous le régime parlementaire avaient exagéré le leur. Le Président se maintiendra entre ces deux extrêmes où il a la conviction de trouver le milieu qui convient au pays. Il aurait pu changer son titre contre celui d'Empereur; les occasions ne lui ont pas manqué, mais il ne le croit pas nécessaire et dès lors il y renonce. L'Empire toutefois est réservé comme menace aux partis et aux factions pour le cas où ils relèveraient la tête et songeraient à porter atteinte au pouvoir qu'il tient de la nation.

L'effet produit par ce discours a été unanime et il n'est personne qui n'en ait apprécié la sagesse et la portée. La cérémonie a été close par la prestation du serment des membres du Sénat et du Corps législatif; elle a été simple et imposante. Tout le monde était en

uniforme, ce qui n'a pas peu contribué à donner à cette solennité un aspect brillant et plein de dignité.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 31 mars 1852.

Rien ne saurait égaler la satisfaction, mon cher baron, que les détails que vous nous donnez sur l'accueil fait à nos Grands-Ducs et leur séjour à Vienne ont causée à leurs augustes parents. L'Impératrice a voulu écrire à l'archiduchesse Sophie pour lui exprimer sa bien vive reconnaissance. Elle regrette de n'avoir pu le faire elle-même; malheureusement l'état de ses yeux ne lui permet ni de lire, ni d'écrire; elle a dû dicter sa lettre à laquelle se trouve joint le cordon de Sainte-Catherine. L'Empereur se propose de remercier de son côté l'empereur François-Joseph et lui écrira aussitôt qu'il saura ses fils partis de Vienne. Le fait est que la cour et la ville se sont mises en quatre pour fêter nos Grands-Ducs. Je vous envie l'aspect de toutes ces jolies femmes qui ont figuré dans les tableaux et les danses costumées; je doute qu'aucune capitale puisse en réunir autant.

Maintenant, cher baron, j'ai à m'acquitter auprès de vous d'un ordre de Leurs Majestés, qui, je pense, ne

vous sera pas désagréable. Mandt a prescrit à l'Impératrice pour cet été une cure à Schlangenbad, qui durera trois semaines. Elle désire, pendant ce temps, vous avoir auprès d'elle; l'Empereur y a non seulement consenti, mais trouve que votre présence auprès de Sa Majesté, durant le séjour qu'elle fera sur les bords du Rhin, lui sera très utile sous plus d'un rapport. Il vous prescrit donc, mon cher baron, de vous rendre auprès de l'Impératrice et de vous arranger de manière à vous trouver à Schlangenbad vers le 3 juin, date où elle se propose d'y arriver. S'il y avait quelque retard ou quelque changement, vous l'apprendriez facilement pendant les séjours que l'Impératrice fera à Varsovie et à Berlin avant la cure de Schlangenbad. C'est déjà vers le 15 avril qu'elle se propose de quitter Pétersbourg. Quant à moi, je profiterai de toutes ces excursions impériales pour une nouvelle et très indispensable cure à Kissingen, qui, à vue de pays, commencera probablement vers le 14 juin. Je vous y donne rendez-vous, cher baron, soit en allant à Schlangenbad, soit à votre retour, car j'y resterai bien six semaines.

Je ne vous adresse pas de dépêches par ce courrier; j'attends les communications que vous m'annoncez sur la question du titre impérial. Je pense que c'est Mensdorft qui nous les apportera; nous ne demandons pas mieux que de le recevoir à bras ouverts. J'espère qu'ici il sera moins timide qu'à Olmütz.

Je vous envoie un mémoire que Rochow m'a prié de vous faire lire, sur la question douanière qui divise

encore les deux principales puissances allemandes. Vous jugerez jusqu'à quel point les assertions prussiennes sont exactes et garderez cette pièce pour vous seul.

Voilà donc, grâce à Dieu, l'Autriche et l'Angleterre réconciliées. Seymour m'a fait lire les communications échangées entre elles. La note de lord Malmesbury ne laisse rien à désirer.

P.-S. — 31 mars, anniversaire de la bataille de Paris. Le courrier des Grands-Ducs, du 25, ne m'a apporté de votre part que trois dépêches sur le Monténégro.

M. Balabin au comte Dmitri de Nesselrode.

Paris, 9 avril 1852.

Cette fois, mon cher ami, je ne dirai pas, comme je l'ai fait souvent, qu'il n'y a rien de changé ici, car si le Président n'a pas encore franchi les degrés qui le séparent du trône impérial, il a posé franchement et nettement les jalons destinés à l'y conduire, le cas échéant. Les bases posées, le reste ne saurait plus être pour lui qu'une affaire de temps ou plutôt d'opportunité. Par son discours du 29, il a évidemment entendu soustraire la question de l'Empire au domaine de la politique extérieure, et la faire descendre des

hauteurs d'une question européenne aux proportions infiniment plus commodes pour lui d'une question exclusivement française. Mais si, d'un côté, il a cherché à la rapetisser, dans son discours aux magistrats, il l'a élevée à la hauteur d'un dogme, en proclamant définitivement la restauration de l'hérédité impériale, basée sur le principe du suffrage universel.

Il y a là un double escamotage, l'un, extérieur, l'autre, intérieur; c'est vrai, mais il faut reconnaître que le tour a été joué avec adresse et opportunité. L'Europe a besoin de paix et de repos, elle sera indulgente, et quant à la France qui a soif de ces bienfaits, jamais il n'y eut anéantissement plus complet de toute opposition, dispersion plus complète des anciens partis et manifestation populaire plus unanime qu'aujourd'hui. Telles sont les situations de l'Europe et de la France qui ont fait juger opportuns les deux grands pas que vient de franchir le Président et qui, au premier abord, semblent si prématurés. L'occasion, d'ailleurs, ne fait-elle pas toujours le larron? Et maintenant, s'il a la force et la persévérance de résister à ses amis, car pour le moment il n'a pas d'ennemis qui méritent ce nom, il remplira le programme qu'il nous a tracé et marchera d'un pas assuré sur le terrain uni qui se déroule devant lui, sans rien changer à son titre actuel; il marchera ainsi jusqu'au premier obstacle qui surgirait pour entraver sa marche, en s'opposant à l'accomplissement de ses desseins ultérieurs, et alors, mais seulement alors, pour le franchir, Octave devien-

drait Auguste. C'est son vœu, son plan, ainsi qu'il l'a déclaré, et je le crois sincère. Mais ce que je crois aussi, c'est que la réalisation de ce plan, conçu avec une incontestable habileté au point de vue de la durée de la chose actuelle, est subordonnée et à l'influence que pourront exercer les impatients, dont le nombre augmente à vue d'œil, et aux obstacles, de quelque part qu'ils viennent, et qui, loin de conjurer le mal, ne feraient que le hâter, si l'on n'y mettait toutes les formes possibles, et si l'on n'avait bien soin de ménager les apparences.

En somme, le vent souffle dans les voiles du Président, et je crois celui-ci pour longtemps encore dans la période ascendante de son pouvoir; je ne pense pas que cela soit malheureux.

La mort du prince Schwarzenberg a produit ici une vive et pénible sensation dans les régions gouvernementales où l'on déplore en lui la perte d'un ardent zélateur; il n'en est pas de même dans la société légitimiste, où l'on connaissait son peu de goût pour la légitimité et où, par conséquent, il n'était pas en odeur de sainteté. En revanche, on s'y exprime avec effusion et reconnaissance au sujet de l'accueil touchant et gracieux qu'aurait fait Mgr le Grand-Duc Constantin à M. le comte de Chambord.

Vous aurez lu sans doute avec intérêt la brochure de l'abbé Michon[1] sur les Saints Lieux. Aussitôt que j'ai eu

1. Michon (Jean-Hippolyte), théologien, archéologue et publiciste, né en 1806, mort en 1881. Publia sous le second empire toute une

mis la main dessus, je l'ai signalée à Kisselef, qui en a fait immédiatement transmettre un exemplaire à M. Titof. Elle est très remarquable par l'esprit d'impartialité et d'équité qui la distingue. Je ne crois pas, à la vérité, son projet de concordat réalisable d'ici à longtemps, mais c'est déjà beaucoup qu'une théorie comme la sienne soit jetée dans la question, et ce qui est mieux encore, c'est qu'il tire à bout portant sur les siens et sur la détestable clique dont l'*Univers* religieux est l'organe à Paris. Je connais M. de Saulcy[1], avec lequel cet abbé a fait le voyage. C'est un homme d'esprit et de haute érudition, qui s'est rendu en Orient dans un but exclusivement scientifique. Il m'a dit que son séjour à Jérusalem et la merveilleuse conformité qu'il avait trouvée entre les écritures saintes et la science l'avaient rendu croyant, d'indifférent qu'il avait toujours été en matière de religion. Ce qui l'avait, en outre, vivement impressionné, a-t-il ajouté, c'est le nombre si restreint des pèlerins latins comparé aux masses de pèlerins de religion grecque qui affluent d'Europe et d'Asie, vers le tombeau du Christ, le zèle tout politique des uns comparé au zèle tout religieux des autres, et surtout l'absence de secours efficaces venant de l'Occident, comparée à la munificence de notre Empereur, et dont les traces se retrouvent jusque dans

série de romans anonymes qui firent grand bruit, parmi lesquels le *Maudit*, la *Religieuse*, le *Moine*, le *Jésuite*, le *Confesseur*.

1. Saulcy (Louis-Félicien-Joseph Caignart de), antiquaire, membre de l'Institut, sénateur, né en 1807, mort en 1880.

les lieux les plus éloignés du centre de l'Orient chrétien. C'est la Russie, me dit-il, c'est votre Empereur qui soutiennent le christianisme en Orient, et sans les Grecs, depuis les sublimes efforts des latins aux Croisades, il y a longtemps qu'il n'existerait plus. M. de Saulcy partage entièrement les idées de l'abbé Michon sur les Saints Lieux.

Le comte de Manteuffel
au comte de Henkel-Donnesmark.

Berlin, 14 avril 1852.

Monsieur le comte,

Dans ma dépêche au général de Rochow, en date du 31 mars dernier, j'ai déjà exprimé la vive satisfaction qu'a fait éprouver au gouvernement du Roi l'accord existant entre le gouvernement impérial et nous sur la marche que nous nous proposons de suivre dans les affaires de commerce et de douanes qui concernent l'existence du Zollverein et les rapports à établir entre cette association et l'Autriche. Désirant aujourd'hui appeler de nouveau votre attention sur ces objets, je dois d'abord établir et résumer brièvement l'état actuel de la question.

Le gouvernement du Roi est parti de l'idée qu'il importe avant tout de fonder sur de nouvelles et plus

larges bases le Zollverein, agrandi par l'accession des États qui forment le Steuerverein, et qui, par les traités conclus avec nous, viennent de prendre à cet égard les engagements les plus positifs. En renouvelant le Zollverein, il faudra donc déterminer préalablement les rapports qui devront exister entre ces deux groupes d'États, ce qui ne peut se faire qu'au moyen de négociations entre les représentants des États du Zollverein, d'une part, et les commissaires nommés par les États du Hanovre et d'Oldenbourg, d'autre part, dans les conférences qui vont s'ouvrir à Berlin. Ce but essentiel des conférences, une fois atteint, il sera possible alors de s'occuper avec succès de projets ultérieurs et d'aviser en particulier aux moyens d'amener la conclusion d'un traité de commerce entre le Zollverein, ainsi reconstitué, et l'Autriche. Aussitôt que le moment convenable sera venu, le gouvernement du Roi s'empressera d'ouvrir avec le gouvernement autrichien les négociations nécessaires à cet effet ; mais il devrait déplorer les conséquences fâcheuses qui résulteraient inévitablement des démarches prématurées et par cela même nuisibles non seulement aux intérêts de l'Allemagne, mais encore aux intérêts bien entendus de l'Autriche elle-même.

Aussi, monsieur le comte, est-ce avec un vif regret que nous avons vu le cabinet de Vienne refuser jusqu'ici son assentiment aux vues que nous venons de vous exposer. Les plans présentés, il y a maintenant deux ans, par M. de Bruck[1], ont jeté un ferment de discorde

1. Bruck (Charles-Louis, baron de), homme d'État allemand, né en

au sein de la Confédération; ils ont amené déjà de fâcheuses perturbations dans tous les rapports commerciaux et politiques entre les États germaniques et sont de nature à produire nécessairement des conséquences plus déplorables encore. De si grandes difficultés ne pouvaient qu'être augmentées par la manière dont le prince Schwarzenberg avait accueilli ces projets et en a poursuivi l'exécution. Une pression générale et toujours croissante a été exercée sur les différents États de l'Allemagne; aujourd'hui, ils hésitent, ils balancent, ne sachant encore de quel côté ils doivent se tourner. Sans doute, et en ne considérant que leur prospérité matérielle, il ne peut exister aucun doute sur le parti qu'ils doivent adopter. Mais aux intérêts matériels s'opposent malheureusement chez plusieurs d'entre eux la puissance des sympathies politiques et l'incertitude des événements que l'avenir peut amener. Le gouvernement du Roi, de son côté, confiant dans son bon droit et dans la justice de sa cause, n'a jamais dévié un instant de la voie qu'il s'était tracée et qu'il estime encore être la seule correcte, la seule propre à assurer la prospérité et le bien-être d'un grand nombre d'États allemands, avec lesquels il s'est uni dans ce but de la manière la plus intime.

Le moment ne serait-il pas venu où le gouvernement autrichien, rendant justice aux principes qui nous

1798, mort en 1860. Ministre du commerce et des travaux publics (1849). Fut nommé, en 1853, internonce et ministre plénipotentiaire à Constantinople. Ministre des finances (1855).

animent, s'arrêterait enfin dans une voie qui menace de dangers sérieux la tranquillité intérieure de la Confédération germanique? Nous croyons pouvoir admettre que cette question a été déjà agitée au sein du Cabinet de Vienne lui-même, et il n'est pas difficile de comprendre les motifs qui ont rendu impossible alors une modification aussi essentielle apportée à la politique commerciale de l'Autriche. Mais un changement de personnes rend souvent plus facile un changement dans la marche des affaires elles-mêmes. Tout ce que nous demandons au gouvernement autrichien, c'est de nous laisser poursuivre et achever sans entraves l'œuvre qui est le but essentiel des conférences de Berlin, afin que nous puissions *alors*, et pour le bien de l'Allemagne entière, ouvrir avec le cabinet de Vienne les négociations propres à fonder sur des bases solides et durables les rapports commerciaux entre l'Autriche et nous, au grand avantage des deux parties.

Je vous autorise à porter la présente dépêche confidentiellement à la connaissance de M. le comte de Nesselrode, en abandonnant à M. le Chancelier de l'Empire le choix des moyens qui lui paraîtront les plus propres à prévenir, par des représentations amicales auprès de la cour de Vienne, les complications qui menacent de surgir en Allemagne sur le terrain des intérêts matériels.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 21 avril 1852.

Je ne vous parle pas d'affaires aujourd'hui, cher baron, car bientôt je ne vous en parlerai que trop. Lebzeltern m'a remis les réponses du cabinet autrichien sur la question du titre impérial, l'une encore signée de Schwarzenberg; elles demandent une décision finale de notre part. Nous sommes convenus, hier, avec l'Empereur, que nous la prendrions à Vienne, après avoir bien examiné ensemble le projet de déclaration à faire au Président si la tête devait lui tourner; je ne vous écrirai donc rien à ce sujet. Veuillez en prévenir Buol et lui remettre la lettre ci-jointe en réponse à la sienne, qui était excellente.

Que vous dire de la mort de Schwarzenberg? Retracez à votre esprit vos propres impressions, et vous aurez une juste idée des miennes. Je ne pense pas qu'il eût déjà fait son temps; un homme doué d'une telle énergie était encore indispensable à l'Empereur pendant quelques années. Notre Empereur l'a regretté très vivement, et plus que vous ne pourriez le croire, d'après certains antécédents. Vous savez qu'il n'aime pas Buol; il y aura là des préventions à effacer; nous y parviendrons, je l'espère. Déjà, la lettre qu'il m'a écrite et que j'ai montrée a produit un bon effet.

Je vous fais hommage d'un exposé de la situation du Piémont, qui pourra vous intéresser et que vous voudrez peut-être faire lire à Buol, pour qu'il puisse le comparer aux informations qu'il reçoit de son côté. Celles que renferme ce factum sont peu édifiantes. Dites-lui que j'ai recommandé Kubuk à Brunnow. Je suppose que c'est le même que nous avons vu à Varsovie et qui m'a inspiré de la sympathie.

Adieu, ou plutôt sans adieu, très cher baron. J'emmène avec moi Malzof et le jeune Nicolay, ainsi que mon fidèle Damisch.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 21 avril 1852.

Je vous envoie, cher baron, la réponse de l'Empereur à la délicieuse lettre que lui a adressée l'empereur François-Joseph. Cette réponse tranche la question de l'entrevue entre les deux souverains; elle aura lieu à Vienne; notre Empereur y arrivera le 8 mai. Sa Majesté désire qu'aucune réception solennelle ne lui soit faite, ni pendant le voyage, ni à son arrivée dans la capitale; elle pense qu'elle ne pourra guère se dispenser d'accepter le logement que lui offrira l'empereur François-Joseph à Schœnbrunn, où probablement la cour sera déjà établie. Néanmoins, elle désire conserver un pied-

à-terre chez vous, ne fût-ce que pour y loger ses fracs, comme elle vient de me le dire.

L'Empereur compte rester trois jours à Vienne, et de là se rendre par Prague et Dresde à Berlin; il désire éviter tout ce qui est fête; passer ces trois jours dans une étroite intimité avec son auguste ami. S'il entrait dans les vues de l'empereur François-Joseph de lui montrer les troupes cantonnées à Vienne, il assisterait avec autant de plaisir que d'intérêt aux revues ou manœuvres qui auraient lieu à cette occasion.

Sa Majesté m'a ordonné de l'accompagner; sa suite, au reste, sera très peu nombreuse. Ne pensez pas à venir à Varsovie, puisque l'Empereur n'y restera que deux jours, mais vous feriez bien de venir jusqu'à la frontière, à la rencontre de Sa Majesté, ainsi que cela se passe habituellement.

Je ne vous en dis pas davantage aujourd'hui, dans l'espoir de vous revoir bientôt.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 21 avril 1852.

J'ai reçu, mon cher baron, toutes vos lettres et dépêches, jusqu'à celles du 12 avril inclusivement; elles sont du plus haut intérêt. Je vous remercie surtout pour la dépêche n° 57, qui trace avec tant de clarté la situa-

tion dans laquelle la mort du prince Schwarzenberg laisse la monarchie autrichienne, signale avec une grande sagacité le fort et le faible de cette situation, et arrive à des conclusions qui ne sont pas aussi rassurantes que je le voudrais. Elles le seraient encore moins si, comme l'annonce une dépêche télégraphique dans la *Gazette de Berlin*, Bach était nommé président du Conseil des ministres. Puisque vous me dites que c'est Buol, j'aime à ne pas ajouter foi à cette omineuse nouvelle.

Celles que je reçois de Munich et de Stuttgard sur la conspiration qui s'est tramée à Bamberg et à Darmstadt contre la Prusse m'arrivent très mal à propos et me font beaucoup de peine. Pendant ma cure de l'année 1850, c'était la question danoise qui nous vexait et m'ennuyait; cette fois-ci, ce sera la question douanière, dont on me cornera les oreilles partout en Allemagne. C'est bien gratuitement que notre défunt ami y a lancé cette pomme de discorde. Ce qui me déplaît surtout dans cette alliance des royaumes avec les Hesse et les Nassau, c'est que, si la Prusse regimbe et ne renouvelle pas le Zollverein, cette création d'une union indépendante des deux grandes puissances allemandes nous ramènera tôt ou tard à la Confédération du Rhin, d'odieuse mémoire. Il y aurait peut-être encore un moyen de conciliation que je livre à votre amour de la paix; il se rapporterait à une question de forme sur laquelle la ligue de Bamberg veut insister, et qui doit nécessairement choquer l'amour-propre prussien : c'est

de regarder l'admission d'un représentant de l'Autriche aux conférences de Berlin comme condition *sine qua non*. Or, a-t-elle absolument besoin qu'un plénipotentiaire à elle y assiste; ses intérêts n'y seraient-ils pas suffisamment garantis et défendus par les trois royaumes? Or, en renonçant momentanément à cet envoi, le cabinet autrichien ferait preuve de modération et résoudrait une des principales difficultés. C'est une idée qui m'est venue, vous verrez ce que vous pourrez en faire.

Puisque le départ de Mensdorft a éprouvé de si longs retards, je regrette presque qu'il nous arrive à présent; dans dix jours, il n'y aura plus ici ni Empereur ni Impératrice, ni Chancelier, jusqu'au mois de juin, il n'aurait donc guère à qui parler, et demeurera les bras croisés.

A ce moment même, Henkel vient de me communiquer une dépêche de Manteuffel, que je crois devoir vous envoyer pour votre information personnelle. Je ne puis pas m'empêcher de trouver la marche qu'il se propose de suivre parfaitement raisonnable; si on veut le redevenir à Vienne et ne pas courir après les chimères, les conférences de Berlin peuvent encore amener des résultats pratiques et satisfaisants pour toute l'Allemagne. Pour cela, il est surtout essentiel que toute préoccupation politique disparaisse des deux cabinets de Vienne et de Berlin et que, sans chercher midi à quatorze heures, on ne voie dans toute cette affaire que des intérêts commerciaux et financiers à régler.

J'ai lu avec une véritable satisfaction, dans le supplé-

ment de la *Gazette d'Augsbourg*, n° 104, du 13 avril, l'article où un Bavarois juge la question sous le même point de vue que celui sous lequel je n'ai cessé de l'envisager depuis deux mois. Je ne doute pas qu'à Vienne il n'y ait des hommes spéciaux qui pensent de même. — Tout à vous.

Le même au même.

Berlin, 22 mai 1852.

Me voilà, cher baron, depuis six jours à Berlin et encore très peu avancé dans nos affaires. J'ai fait certainement beaucoup de chemin, mais, hélas! peu de besogne, car j'ai passé mon temps plus sur la route de fer entre Berlin et Potsdam que dans mon cabinet. Des allées et des venues, des visites ennuyeuses, des bavardages sans fin, voilà où j'en suis pour le moment. Cela ne vous surprendra pas, vous qui connaissez si bien Berlin et ses allures. Le seul résultat que j'aie obtenu est la signature de la pièce sans nom que nous avons fabriquée ensemble et que je vous envoie aujourd'hui, ne voulant pas retenir davantage votre Mertchinski, dont vous avez un si urgent besoin.

Quant à la question commerciale, j'ai dit à tout le monde, à commencer par le Roi et à finir par Lecocq, ce que j'avais sur le cœur et me suis égosillé à leur prouver

que la proposition, dont Buol m'avait rendu l'organe, était aussi modérée qu'équitable. Jusqu'ici, ils n'ont pris aucune détermination et tout se borne à un échange de dépêches entre Vienne et Berlin, conçues dans des termes tellement généraux qu'il est difficile d'en espérer un résultat pratique. Ici, on répugne à admettre, pour le moment, un délégué autrichien ; on allègue les motifs que vous connaissez, mais j'ai lieu de croire que Prokesch est pour beaucoup dans ce refus. On l'accuse de jeter des bâtons dans les roues de la négociation qui se poursuit ici, en soutenant l'opposition contre les vues de la Prusse et l'on craint qu'il ne soit susceptible d'influencer, dans le même sens, le délégué que l'Autriche enverrait ici. On serait donc moins éloigné ici d'envoyer quelqu'un à Vienne pour s'expliquer et s'entendre confidentiellement avec le cabinet autrichien sur le projet *a*, ce qui, dans une autre forme, ferait également marcher de front les deux négociations. Manteuffel et même le Roi m'ont paru assez disposés à proposer ce moyen de conciliation à l'Autriche, mais jusqu'ici ils n'ont pris aucune résolution définitive à ce sujet.

J'espère être, avant mon départ, à même, cher baron, de vous fournir des notions plus positives. Celui de l'Empereur est fixé à mercredi 26 mai ; celui de l'Impératrice au dimanche 30 mai. Elle se rend d'abord à Weimar, où elle arrive le même soir ; y passe la journée du 31 mai et repart le 1er juin, pour être rendue le même jour à Francfort et le lendemain à Schlangenbad. C'est là qu'elle me charge de vous inviter à venir la

rejoindre à la même époque, la combinaison d'aller la retrouver à Hanovre ne pouvant plus s'effectuer. Quant à moi, cher baron, je quitterai Berlin, peut-être le même jour que l'Impératrice, au plus tard le lendemain, et suivrai jusqu'à Weimar la même route, où, *nolens volens*, je devrai passer 24 heures, après quoi je me transporterai par Eisenach à Kissingen, avec l'espoir de pouvoir commencer ma cure le 3 juin.

L'Empereur a vu Heeckeren ce matin. Il m'a chargé de rédiger un résumé de sa conversation et de vous l'envoyer pour être soumis à l'empereur François-Joseph. Je n'ai plus le temps de le rédiger aujourd'hui et ne veux plus retenir Mertchinski, mais je vous prierai de ne quitter Vienne qu'après l'avoir reçu. Dans deux ou trois jours, j'espère pouvoir vous expédier mon second et dernier courrier de Berlin.

Pour la bonne bouche, je vous donne une bonne nouvelle : l'Empereur vous permet d'amener en automne votre fils en Russie et de passer quelque temps avec nous à Pétersbourg.

Mille amitiés.

Le même au même.

Berlin, 24 mai 1852.

Voici, très cher baron, ce dont je viens d'accoucher. Montrez ma dépêche au comte Buol pour qu'il la soumette à l'Empereur et engagez-le, en retour, à nous communiquer ce qui s'est dit entre son maître et le baron de Heeckeren. Vous en enverrez le récit à Varsovie au comte Orlof, car, pour moi, je vous supplie de me regarder, dès la réception de la présente, comme hors de cour et de procès jusqu'au mois d'octobre. A votre retour de Schlangenbad, j'espère toujours qu'il vous sera possible de me faire une petite visite à Kinsingen ; où nous pourrons arrêter définitivement nos projets pour l'automne.

Mes impressions, produites par mon séjour ici, ne se sont guère améliorées depuis ; aujourd'hui on veut une chose et demain une autre. C'est ainsi que l'envoi à Venise n'est pas décidé encore à l'heure où je vous écris. Depuis que je vois les choses de si près, je comprends encore davantage votre dégoût pour la manière dont les affaires se font ici ; tout le monde s'en mêle. Maintenant on travaille à casser le cou à Manteuffel, et c'est le Prince de Prusse qui est à la tête de cette intrigue. Mon principal effort a été de le soutenir et je me suis permis de m'exprimer très franchement à cet égard vis-à-vis du Roi ; l'Empereur aussi s'est fortement pro-

noncé dans ce sens. J'espère donc que pour le moment cet orage sera conjuré.

Je quitterai Berlin dimanche 30 mai, soit à midi avec l'Impératrice, soit le soir, par le train de nuit. Je passerai la journée de lundi à Weimar, et le mardi, je me rendrai à Kissingen. Tout à vous.

Le même au même.

Kissingen, 2 juillet 1852.

Maintenant que le moment de votre visite approche, il m'importe de savoir au juste le jour où vous nous arriverez, afin de pouvoir vous retenir un appartement.

Marie Kalergis vous attend avec anxiété. J'espère que cette sirène vous fera un peu oublier l'enchanteresse un peu surannée qui vous a charmé à Schlangenbad; je vous préviens qu'elle se mettra en frais pour cela.

Ce qui vous amusera moins, ce seront des conversations sur le Zollverein. Vous aviez bien raison lorsque vous me disiez, dans une de vos lettres précédentes, que je n'y échapperais pas. Beust est venu passer deux jours ici pour se concerter avec von der Pfordten sur la réponse à faire à la déclaration prussienne du 7 juin. Ils viennent d'en accoucher. Elle m'a paru raisonnable et conciliante; reste à savoir si elle contentera les Prussiens, si difficiles à satisfaire. Enfin nous verrons et

nous en causerons; arrivez seulement. Dites-moi si vous amenez le socialiste ou quelque autre savant. Tout à vous et au revoir.

Le même au même.

Kissingen, 28 juillet 1852.

Nicolay, arrivé hier de Paris, a été porteur d'une lettre de Kisselef pour vous, cher baron. Ne sachant si elle était de nature à pouvoir être confiée à la poste, j'ai pris sur moi de l'ouvrir; ne m'en veuillez pas : dans ce bas monde on ne saurait avoir trop de prudence.

Je compte quitter Kissingen le 8 août et me rendre droit à Naples, où vous serez peut-être assez aimable de me donner de vos nouvelles par les courriers autrichiens; elles m'y trouveront jusqu'au 18 septembre. Au reste, je vous écrirai à mon arrivée à Naples où je compte me livrer à un *dolce farniente* délicieux et oublier surtout le Zollverein qui, j'espère, ne m'y atteindra pas. Ce que j'ai reçu de Berlin, en réponse à l'expédition dont vous avez pris connaissance, ne me donne nulle envie de m'en occuper davantage.

Adieu, très cher baron, et au revoir en septembre.

Le même au même.

Castellamare, 12 septembre 1852.

Me voilà, cher baron, depuis trois semaines à Naples. Hélas! ce délicieux séjour tire à sa fin; dans une semaine je vais quitter ces lieux enchanteurs. Cette fois-ci, je puis bien dire que j'en ai joui en plein; sans me fatiguer, sans me presser, j'ai fait, le plus confortablement du monde, par terre et par mer, les excursions les plus éloignées, et journellement des promenades charmantes dans les bois et les montagnes qui environnent Castellamare. Mais il ne faut pas que la villa Lieven devienne pour moi une Capoue; c'est donc la semaine prochaine que je vais m'arracher à tant de charmes.

Je retournerai en Allemagne par Livourne, Florence, Venise et Trieste. Je calcule donc qu'il me sera possible d'arriver à Vienne par le train de Laybach, le 1er octobre, au matin.

Pendant mon séjour ici, j'ai eu le plaisir, cher baron, de recevoir deux lettres de vous; la seconde du 2 septembre m'est parvenue hier. Merci mille fois pour les informations intéressantes qu'elles renferment; elles me font conserver le fil des affaires, et à notre prochaine entrevue, nous n'aurons pas besoin de les reprendre au point où nous les avions laissées à Kissingen.

Par un employé que Seniavine a envoyé à Boutenief,

Budberg m'a écrit une longue lettre pour me raconter la triste histoire de la rentrée de Radowitz. Elle pourrait influer sur mon itinéraire : revoir Berlin sous de pareils auspices ne me sourit guère.

Sans adieu, très cher baron, et tout à vous.

Projet de Memorandum pour le Sultan, qui devait être remis à son secrétaire particulier (1852),

(Le prince Mentschikof a renoncé, au dernier moment, à cette démarche.)

Le Prince, dont la mission est aussi délicate que grave, touchant aux relations confidentielles de deux grands Souverains et dès lors presque en dehors de la diplomatie commune, a envoyé expressément auprès de Votre Excellence le comte de Nesselrode pour faire des communications. Tout cela pourrait être, à la vérité, rapporté au ministre actuel, Rifaat-pacha[1], qui est

1. Rifaat-Pacha (Sadik), homme d'État ottoman, né en 1798, mort en 1855. Après avoir été ambassadeur à Vienne, fut rappelé à Constantinople en 1842 et devint successivement ministre de la marine avec le titre de capitan-pacha (grand amiral), président du conseil de l'empire après la chute de Riza-Pacha (1845) et ministre de l'instruction publique, département nouvellement créé (1846). Depuis cette époque, tour à tour en faveur ou en disgrâce, il a été ministre des finances (1848), président de la cour de justice, ministre des affaires étrangères (1853), membre du conseil du tanzimat et président du conseil de guerre (1855).

homme de confiance, mais il est connu qu'il ne peut rien faire sans consulter ses collègues.

Ces Messieurs, d'après tous les renseignements exacts que le Prince a eus ici depuis son arrivée, font douter qu'ils aient les capacités nécessaires, l'expérience, la réputation et la considération voulues pour pouvoir apprécier la gravité des circonstances, les hommes et les affaires si délicates en ce moment, tandis que leur incapacité est notoire même pour les affaires minimes.

Ces observations si justes et si impartiales obligent le Prince de s'adresser franchement et directement à S. M. le Sultan.

Il dépend entièrement de la sagesse et de la volonté suprême de S. M. d'arranger personnellement les affaires et d'effacer les griefs par une réparation éclatante et indispensable et d'y mettre une fin aussi désirable qu'urgente, ou de choisir et de charger des hommes capables et expérimentés de traiter cordialement et franchement ou bien encore, en ne faisant aucune attention aux considérations graves et fâcheuses qui peuvent en résulter, de charger les ministres actuels de négocier.

Le Prince est sûr que Sa Majesté doit connaître que sa mission ne peut traîner en longueur et qu'il n'est point envoyé ici pour y rester longtemps. La dignité offensée de la Russie ne le souffrirait point et pourrait amener la cessation des relations, ce dont il serait bien difficile de calculer les conséquences.

L'Empereur aime et estime la personne de S. M. le

Sultan. Il se souvient toujours des qualités éminentes et de l'amitié précieuse de feu son père, le Sultan Mahmoud et désire en même temps l'indépendance, l'honneur et la prospérité de l'empire ottoman, son intégrité, sa parfaite tranquillité et la paix.

Mais quand il se voit forcé par tant de motifs à ne point rester spectateur bénévole, il est obligé, comme Souverain, de s'imposer de bien pénibles obligations.

L'Empereur désire sincèrement que tous ses griefs et ses affaires soient traités et aplanis, un moment plus tôt, d'un commun accord et le Prince prie instamment S. M. le Sultan de prendre en considération ses observations et de ne point retarder sa réponse.

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 20 janvier 1853.

Votre expédition du 7 janvier et la lettre de l'empereur François-Joseph ont amené la mission du comte Orlof; les pièces volumineuses qu'il emporte vous instruiront amplement, mon cher baron, de l'objet qu'elle est destinée à remplir. Je ne sais, en vérité, ce que j'aurais à ajouter aux développements, si étendus déjà, que vous offriront et les instructions du comte Orlof et les dépêches qui, avant que son envoi ne fût

décidé, vous étaient adressées. D'ailleurs, ce que je ne vous écris pas, lui et Fonton vous le diront. Ils en savent autant que moi, et ce dernier vous rendra un compte fidèle de ce qu'il a vu et entendu ici, des luttes que j'ai eu à soutenir journellement et dont l'issue n'est pas toujours celle que je voudrais. Aussi ma santé s'en est-elle ressentie : j'ai été pour la seconde fois forcé de garder la chambre pendant huit jours; c'est la bile et la goutte qui me travaillent, et cette dernière s'obstine à ne pas se fixer aux pieds. Maintenant je suis de nouveau rétabli, mais je crains que le travail, les tracas et l'impossibilité de faire le moindre exercice, ne me mettent bientôt derechef sur le carreau; enfin cela ira tant que cela pourra.

Fonton vous remettra un tonnelet de caviar auquel il ne me reste, cher baron, à ajouter que l'assurance d'un attachement que je vous ai à jamais voué.

P.-S. — J'espère que vous aurez exactement reçu par Budberg les dépêches que j'ai adressées *in simile* à Londres et à Paris sur l'entrée des flottes dans la mer Noire. Elles vous auront prouvé que nous sommes parfaitement d'accord avec la marche qu'il y avait à suivre, et telle que vous l'avez indiquée dans une de vos lettres particulières. Le fait seul de l'entrée des flottes dans la mer Noire ne sera pas considéré par nous comme un *casus belli* et votre raisonnement sur la question de droit est parfaitement juste; c'est même lui qui nous a guidés dans la rédaction de la dépêche à

Brunnow que vous m'avez citée. Tout dépendra de la réponse que nous recevrons de Londres et de Paris et de ce que feront les flottes dans la mer Noire. Le prince Menschikof est très décidé à les laisser naviguer en paix et à s'en remettre aux tempêtes qui règnent dans cette saison pour les disperser. Pour ma part, je leur en souhaite une semblable à celle que j'ai éprouvée moi-même en 1828.

M. Balabin
au comte Dmitri de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 11 février 1853.

On a reçu ici la nouvelle de l'attentat contre l'empereur d'Autriche. Il en résulte que Lieven va à Vienne, et qu'il y porte, outre une lettre autographe, une dépêche salée à l'adresse des Turcs, pour prévenir l'Autriche, que s'il en résultait une guerre, nous prendrions fait et cause pour elle. Mais tout cela préoccupe beaucoup moins Saint-Pétersbourg, en ce moment, que l'affaire Politkowski[1].

1. Politkowski, intendant militaire russe, dont le procès pour détournements de fonds (plusieurs millions) fit grand bruit en Russie.

Le comte Charles de Nesselrode à la comtesse Hélène Chreptowitch, sa fille.

Saint-Pétersbourg, 15 février 1853.

Il y a des siècles, ma chère Hélène, que je ne t'ai donné signe de vie. Par ta sœur tu auras cependant appris que j'existe encore et qu'à quelques accès de goutte près je me porte, grâce à Dieu, très bien, malgré un hiver assez laborieux. Les mois de repos dont j'ai joui près de toi et en Allemagne, je les paye avec usure. Voilà aussi pourquoi il me reste peu de temps pour ma correspondance avec toi. C'est tout au plus si je parviens à faire dans la matinée une heure de promenade. Pour le grand monde, j'y ai renoncé entièrement; je ne me permets que deux fois par semaine l'Opéra et les soirées musicales, fort à la mode cet hiver, grâce aux Lablache père et fille qui font nos délices. J'en ai moi-même donné l'exemple et je t'envoie ci-joint le programme de ma soirée qui paraît avoir eu un succès complet. J'y ajoute ceux de quelques autres soirées. Notre Opéra, qui, au commencement, clochait un peu à cause des femmes, a repris toute sa perfection depuis l'arrivée de Mme Viardot, qui, quoiqu'elle ait un peu perdu sa voix dans le haut, est toujours une grande cantatrice. Depuis une semaine le deuil étant fini pour le duc de Leuchtemberg, la cour a commencé

à reparaître au théâtre et les bals en ville vont grand train.

Ta sœur t'aura déjà annoncé le départ de Dmitri qui a été attaché à l'ambassade du prince Mentschikof. Son absence ne se prolongera guère au delà de deux mois. Dieu veuille qu'il nous fasse de bonnes affaires. La tâche confiée à Mentschikof n'est pas facile; j'espère que nous nous tirerons aussi bien de cette crise orientale que de celle qu'a failli amener en Occident la reconnaissance du nouvel Empereur des Français. Son mariage n'a pas produit chez nous le mauvais effet qu'il a fait en France; nous trouvons qu'il est en parfaite harmonie avec son passé. Tu verras au printemps cette boutique de près, puisque tu te proposes de passer par Paris.

Dmitri Longuinof[1]
au comte Dmitri de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 19 mars 1853.

J'ajoute ces lignes à l'expédition au prince Mentschikof. Je ne vous parlerai pas d'affaires, vu que rien d'extraordinaire ne s'est passé; si les fonds ont baissé à la Bourse dans toute l'Europe, les nouvelles de Paris, les nouvelles des journaux, concernant le mouvement

1. Longuinof (Dmitri), diplomate russe.

des escadres ont produit un effet immense dans le public de Pétersbourg. Maintenant tout rentre dans le calme, pour quelque temps, du moins. Vous verrez par l'expédition qu'on presse le prince Mentschikof d'arriver à un résultat conforme à nos instructions. On désirerait voir l'arrangement terminé avant l'arrivée des ambassadeurs. Et puis, tout en comptant sur l'*impartialité* et les assurances de l'Angleterre, il ne faut pas oublier qu'elle s'est engagée vis-à-vis de nous *sur la foi des communications faites, des instructions de Mentschikof.* Or, vous savez que Brunnow a cru devoir les porter à la connaissance du cabinet britannique, *en extrait*, craignant de nous aliéner la Grande-Bretagne, en mettant en avant l'idée du Séned. Toute convention pareille, directe et exclusive, ne saurait être du goût des Anglais.

En apprenant sur les lieux de quoi il s'agit, Redcliffe[1] pourrait bien changer l'attitude de l'Angleterre. Tout cela n'est pas clair en ce moment et l'impatience ici est très grande. Nous soupirons après votre prochaine expedition.

Et voilà que Redcliffe devait quitter Vienne le 14/26, au plus tard.

Un résultat pacifique est plus que désirable. Nous pouvons toujours renverser les Turcs et les jeter à la mer, mais il y a à l'horizon une idée qui nous parvient indirectement de Paris. Le cabinet français, sans avoir

1. Stratford de Redcliffe (lord Canning, vicomte), diplomate anglais, cousin du célèbre Canning, ministre plénipotentiaire et ambassadeur en Turquie, né en 1788, mort en 1880.

de projet de guerre ou d'invasion, saisirait avec empressement le moindre empiétement des cours impériales sur un territoire quelconque, pour se déclarer libre de tout engagement concernant le maintien des traités. C'est donc un labyrinthe, et décidément nous assistons, vous surtout, à une des plus grandes et des plus curieuses négociations du siècle.

Nos nouvelles sont : une amélioration très sensible dans l'état du comte Zakrewski[1]; l'incendie du théâtre de Moscou, perte de 1.500.000 roubles argent; Jean Jakowlef[2] donnant un million de roubles argent au gouvernement et l'Empereur donnant cette somme aux Invalides; Jakowlef nommé conseiller de collège chambellan et Wladimir, 3e classe; le mariage de Plessen avec Nana Gagarin, décidé et déclaré; les répétitions Bariatinski ne prenant point, vu que tous les acteurs de notre ministère succombent sous le fardeau de leurs occupations. Je crois que c'est là tout.

1. Zakrewski (Arsène-Andréievitch, comte), 1783-1865, général et homme d'État russe. A son entrée au service fut attaché comme aide de camp au feld-maréchal comte Kamenski, et prit part aux campagnes de Finlande (1808) et de Turquie (1810). A la mort du maréchal, devint aide de camp du ministre de la guerre, Barclay de Tolly, et directeur de sa chancellerie. Fut nommé général, puis général aide de camp, pendant les campagnes de 1813-1814; en 1823, gouverneur général de Finlande et, en 1828, ministre de l'intérieur. De 1831 à 1848. resta dans la retraite, mais en cette dernière année fut nommé général-gouverneur militaire de Moscou, fonction qu'il remplit jusqu'en 1859, date à laquelle il prit définitivement sa retraite.

2. Jakowlef (Jean), un des richissimes fermiers de l'alcool en Russie, sous le règne de Nicolas Ier.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 12/24 mars 1853.

Vous m'avez engagé à vous écrire, mon cher Nesselrode, et je le fais aujourd'hui pour vous donner le plus de nouvelles possible. Ne vous attendez pas à beaucoup d'éloquence, ce n'est pas mon fort, surtout depuis que je suis devenu d'une paresse indicible pour la correspondance.

Votre expédition du 25 février nous a tranquillisés, quant à votre arrivée et à vos premiers pas sur le Bosphore. Vous aurez pressenti notre première impression ici : ce n'est pas le tout que d'être débarrassé en affaires d'un effendi, on voudrait plus, et, sous ce rapport, nous ne pouvons qu'attendre, avec plus ou moins d'impatience, vos rapports ultérieurs. Quant aux démarches par trop cavalières du colonel britannique, on aime à les expliquer par la raison qu'il n'avait pu encore recevoir ses instructions du Foreign Office. A moins de supposer une incroyable hypocrisie de la part de John Bull, on ne pourrait croire que M. le colonel eût agi par autorisation. On suppose qu'en ce moment il aura reçu une douche rafraîchissante de son Cabinet. Il serait bien étrange après leurs déclarations plus que satisfaisantes au baron Brunnow de les voir plus acharnés contre nous que les marquis du nouveau régime. Au reste, nous verrons sous peu si le *calcul de jours* fait par

rapport aux instructions a été exact et jusqu'à quel point nous pouvons compter sur nos amis.

En politique, rien de nouveau. A Constantinople, vous saurez par Vienne les gestes de Kovalewski et de Mamoula. Les journaux vous donneront le dernier acte de l'assemblée du Zollverein qui présente un dénouement presque final. Enfin, ce n'est plus une pomme ou un tison de discorde, mais une simple affaire intérieure, réduite à ses véritables proportions et à des questions simplement de tarif et de douane.

En fait de nouvelles figures étrangères, nous avons le comte Münnich, arrière-petit-fils du maréchal Münnich, envoyé d'Oldenbourg avec notification de décès et d'avènement.

Le comte Charles de Nesselrode
au comte Dmitri, son fils.

Saint-Pétersbourg, 1er avril 1853.

Votre expédition du 17 mars nous est parvenue dans la nuit du 26 au 27 mars. Quoiqu'elle ne demande pas précisément une réponse, nous vous envoyons un feldjaëger pour porter au prince Mentschikof des cadeaux et des ducats et éclaircir un malentendu que j'ai trouvé dans sa lettre particulière, écrite de ta main. J'y joins les plus récentes dépêches de Kisselef et Brunnow qui rendent compte de tout le bruit qu'a fait à Londres et à

Paris l'extravagante idée du consul Rose de faire venir la flotte anglaise de Malte et de compliquer ainsi davantage encore la situation des affaires. Heureusement que l'amiral Dundas a eu le bon esprit de ne pas répondre à cet appel intempestif. Cette nouvelle nous était parvenue par télégraphe peu d'heures avant vos dépêches du 17, qui respiraient un calme parfait. Nous ne comprenions donc rien à cette folie britannique. Je ne comprends pas non plus qu'à la date du 17 mars vous n'en ayiez rien su à Constantinople, mais ce que je regrette encore plus, c'est que vous n'en ayez pas joint à vos dépêches la copie de l'exposé remis à Rifaat. Ne serait-ce pas un oubli de chancellerie?

Le prince de Mentschikof
au comte Charles de Nesselrode.

Pera, 6 mai 1853.

Recevez mes remerciements bien sincères, Monsieur le comte, pour les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire le 31 mars et le 11 avril. Elles me consolent de l'accusation de lenteur et de manque de tact formulée par quelques individus en dehors de Constantinople.

Ma venue ici dans un moment critique et le coup de temps qui a précipité Fuad-effendi[1] ont produit une

1. Fuad-Méhémed-Pacha, homme d'État et écrivain turc, né en 1814, mort en 1869.

effervescence si grande dans la chrétienté grecque et en partie arménienne qu'une explosion était à craindre. J'ai pensé alors qu'une attitude tout à fait calme, des paroles conciliantes et une négociation sans brusqueries, lorsqu'on s'attendait à me voir donner l'assaut à la Porte, étaient de bonne conduite et dans la nécessité du moment. L'agitation s'est apaisée, les clameurs du journalisme sont tombées à néant et le mauvais dire de la petite et inquiète diplomatie a été déjoué.

J'ai eu affaire à un ministère sans consistance, préoccupé de sa position et avec cela mal intentionné; à un Souverain adonné à la boisson, qui règne sans gouverner et qui, par boutades, gouverne sans régner. J'ai eu à vaincre l'opposition de l'ambassade de France qui avait et qui a encore les sympathies de la Porte.

Mes efforts ont abouti aux firmans définitifs que je vous transmets par le présent courrier, et s'il y a eu, comme on se plaît à le dire, erreur de jugement de ma part et manque de tact ou d'énergie dans le choix des moyens, la faute en est aux Dieux qui me firent incapable.

Pardonnez-moi, Monsieur le comte, ce plaidoyer bilieux, provoqué par les cancans de Pétersbourg et continuez-moi votre bon vouloir.

Dmitri Longuinof
au comte Dmitri de Nesselrode.

Moscou, 10/22 mai 1853.

Votre bonne lettre du 4/16 avril, mon cher Nesselrode, m'est parvenue bien plus tard que je ne l'aurais dû recevoir ; quelques jours avant cette lettre, j'avais vu arriver l'expédition du prince Mentschikof de la même date, expédition qui avait effacé d'un trait de plume toutes les nouvelles télégraphiques annonçant des mouvements insurrectionnels à Constantinople et finalement l'appel de notre corps de débarquement. Vous ne sauriez croire à quel point ces nouvelles étaient accréditées et exemptes de doute dans toutes les classes du public.

Je m'abstiens de tout jugement sur la phase dans laquelle la question vient d'entrer, étant parti de Pétersbourg le 26, je ne pouvais connaître le contenu de vos rapports du 14/26. On me dit ici que vous avez tout obtenu ; j'avoue que, si c'est le cas, nous avons décidément trop peu demandé aux Turcs. Si on ne cède pas sur un point quelconque, je dirai que nous eussions mieux fait de demander bien plus. S'il s'agit déjà d'un refus ou d'une réponse déclinatoire, avec raison sérieuse à l'appui et non pour un point ou une question de détail. Vous voyez comme j'arrange les choses. Je dirai mon opinion tout entière, qu'on ne demande pas, quand j'aurai ample connaissance de tout.

Ce que vous nous dites des hommes à Constantinople me donne une mince idée des ressources que vous offrent la société et les hommes d'affaires. Vous avez raison de me conseiller de ne jamais prétendre à un séjour à Constantinople. Mon hypocondrie s'y développerait d'une manière alarmante.

Je vous adresse ma lettre sans savoir au juste quels sont vos projets et quand vous vous retrouverez au bout de votre mission. Ce qui est très curieux, ce sont les réflexions à Moscou sur la question orientale. Comme on ne suppose pas que j'en sais les termes, on lance, en ma présence, des opinions par trop hasardées : elles sont basées sur la lecture des journaux étrangers avec assaisonnement de combinaisons toutes privées, mais diablement ambitieuses et arbitraires. Tous les canards, tous les points apocryphes, à l'usage de la jobarderie et de l'ignorance, reçoivent ici un lustre nouveau.

Il suffit de vous dire que la question des Saints Lieux n'occupe qu'une place infime; on met au-dessus d'elle le protectorat absolu, la nomination du Patriarche, les concessions territoriales et les indemnités pécuniaires; puis enfin, quelque chose ou n'importe quoi, une idée, une fiction, une ombre ou une vapeur que personne ne comprend et ne peut revêtir d'une forme quelconque, mais cet x fait justement le fonds et le but de la mission du prince Mentschikof.

Dans un certain cercle on se défie de nous autres; on comprend que je ne saurais être de leur parti, et, par conséquent, je ne vous donnerai aucun détail. Cepen-

dant j'ai vu de près ; c'est toujours la même chose et un entourage de plus en plus mauvais, qui exploite la situation pour gagner une position dans la coterie ou une place au service. C'est là le canevas de tout ; ajoutez à cela que la pièce est jouée par des acteurs d'une tenue et d'une tournure des plus imprésentables. — *Dixi.*

Je suppose que vous en aurez assez des logothètes ; des interprètes, de ce bataclan enfin, composé de Grecs douteux et de Pérotes soldés de tous côtés, de la race des chevaliers d'aventure et des industriels aux enchères que vous aurez vu défiler devant vos yeux comme dans une lanterne magique ; je pense que vous serez assez content d'échanger un beau climat sans hommes contre des hommes dotés du plus détestable des climats, et que vous reviendrez avec un certain plaisir qui sera peut-être de courte durée. Mais après tout, à moins d'être une plante ou un sujet zoologique, je pense, comme vous, qu'il ne suffit pas de certaines données climatériques pour vivre très agréablement. La société est une condition *sine qua non* pour l'homme sociable, et vous n'avez pas de société en dehors de quelques camarades ou collègues.

Donc, au revoir sur les bords de la Néva. Adieu, mon cher Nesselrode, et un bon *shake-hands*. Tout à vous.

Le comte Charles de Nesselrode au comte Dmitri, son fils.

Saint-Pétersbourg, 1er juin 1853.

Inutile, mon cher Dmitri, de retracer l'impression qu'ont produite sur nous les deux dernières expéditions du prince Mentschikof, surtout la dernière qui nous annonce la rupture des relations, son départ, son arrivée à Odessa et ton envoi à Londres. Je ne crois pas du tout, comme tu le penses, que nous soyons aujourd'hui dans une position meilleure que si Canning avait permis à Réchid Pacha de signer la note que le prince Mentschikof avait proposée à celui-ci. Tu t'en convaincras toi-même quand tu auras entendu sonner les cloches de Vienne et de Londres. Je pense, au contraire, qu'avoir proposé cette note est la meilleure chose que notre ambassadeur ait faite. Tu verras quel parti Brunnow en tirera dans ses explications avec les ministres anglais. Elle nous fournira l'argument principal de notre manifeste, si nous sommes obligés d'en faire un. Le seul regret que j'éprouve, c'est que le prince Mentschikof n'ait pas mis l'idée de cette note en avant huit jours plus tôt, immédiatement après l'entrée de Réchid au conseil, et qu'il ne l'ait pas sérieusement discutée avec Redclife, en lui faisant avaler de dures vérités sur la grave responsabilité dont il se chargeait en empêchant les Turcs de la signer. Avec les Anglais il faut

toujours jouer cartes sur table et leur parler ferme. Ce qu'ils supportent le moins, ce sont le silence et les finasseries. Alors ils deviennent méfiants et rétifs comme leurs chevaux. Mais en voilà assez sur ce triste sujet qui me donnera encore bien du fil à retordre. Je ne sais pas même s'il ne m'empêchera pas de faire mon excursion à Saratof.

Le comte Frédéric de Nesselrode
à sa cousine, la comtesse Charles de Nesselrode.

Varsovie, 1er juin 1853.

Marie[1] devait quitter Vienne le 29 mai pour se rendre à Paris, mais dans ce moment on m'apporte encore une lettre d'elle du 30, dans laquelle elle me dit qu'elle avait remis son départ de vingt-quatre heures, parce que son chaperon (elle ne voyage jamais sans un cavalier servant) avait été retenu un jour. Cette fois-ci, c'est un jeune Bulwer[2] de l'ambassade anglaise à Vienne, un fils du ministre, et en même temps écrivain, Lytton

1. Marie Kalerdji, fille du comte Frédéric de Nesselrode, mariée en premières noces avec l'homme d'État grec Kalerdji, et en secondes noces à M. Moukhanof, chambellan de l'empereur de Russie.

2. Bulwer (Edward-Robert-Lytton), diplomate et poète anglais, né en 1831. Attaché à l'ambassade de Vienne (1853), fut nommé, en 1876, vice-roi et gouverneur général des Indes; ambassadeur d'Angleterre à Paris (1887); reçut de lord Beaconsfield le titre de comte (earl).

Bulwer qui s'est galamment offert à faire ce métier. Le jeune homme aussi est écrivain-poète, et lui écrivait de Vienne ici des lettres ravissantes, mais en anglais.

Voici quelques extraits de la dernière missive de Marie, qui peuvent avoir quelque intérêt pour vous :

« Le Reichrath va se réunir après-demain. Les séances ne seront pas publiques, mais on publiera les protocoles, sans en rien retrancher.... L'on a bon espoir, mais il y a des difficultés insurmontables en ce qui concerne la Hongrie. On ne saurait croire à quel point l'esprit constitutionnel a pris racine chez eux. Tout ce qu'on leur accorde, fût-ce même dans le sens de leurs anciennes traditions, leur semble insuffisant et même illégal. Ils redemandent tout ou bien n'acceptent rien.

« Walmoden sort de chez moi. Il vous fait dire mille choses et qu'il a 91 ans, ce qui le rend très paresseux. La vue, l'ouïe et la conversation vont bien, mais c'est effrayant de le voir marcher, on croit toujours que ses jambes vont se casser. L'année dernière, il a encore passé la revue de son régiment à cheval.

« J'ai vu hier le comte d'Escars[1] (marié à la comtesse Lebzeltern), légitimiste et proche parent du maréchal Mac-Mahon. Il arrive directement de Paris et assure que présentement l'empereur Napoléon n'a rien autre chose en tête qu'une invasion en Belgique et sur le Rhin, qu'il n'en fait pas mystère et qu'on discute les moyens

1. Descars ou d'Escars (Amédée-François-Régis de Pérusse, duc), général français, né en 1790, mort en 1868.

d'agression. Je ne rapporte cela que parce que le comte d'Escars est un personnage, mais j'ai de la peine à y croire. Cela ressemble si peu à Napoléon. Mais d'un autre côté... peut-on mentir à ce point?

« Pour terminer, il faut que je vous communique un mot de Rothschild. Le comte Tassilo Festeticz[1] le consultait sur le placement d'une somme considérable.

« M. le comte, lui dit-il, voulez-vous votre capital sans intérêts, achetez des terres. Voulez-vous des intérêts sans capital, achetez des actions. »

La scène se passait à Paris, mais c'est vrai pour l'univers entier.

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 4 juin 1853.

Voici, très cher baron, toutes les pièces dont nous sommes accouchés depuis votre départ. Elles vous parviendront par Berlin, probablement trente-six heures après votre arrivée à Vienne, par conséquent assez à temps pour donner au comte Buol une idée complète de ce que nous voulons et disons à la France et à l'Angleterre avant qu'il ne prenne la plume en main pour soutenir, comme je l'espère, les prétentions si modérées

1. Festetics (Thassilo, comte), général de cavalerie autrichien.

de l'Empereur et faire valoir la nécessité, où se trouve Sa Majesté, de faire occuper les Principautés si la Porte est assez aveugle pour répondre par un refus à la dernière tentative de conciliation que nous venons de faire, au moyen de la lettre que j'ai adressée à Réchid-Pacha.

Par le bateau de Stettin, arrivé le jour de votre départ, j'ai reçu une expédition de Brunnow, qui ne me fait rien prévoir de bon du côté de l'Angleterre. Elle dépeint l'extrême embarras dans lequel vont se trouver Aberdeen et Clarendon[1] par le triste dénouement de la mission de Menstchikof. Ils sont, tous les deux, bien disposés pour nous, mais ne seront plus de force à lutter avec succès contre leurs collègues et l'opinion publique, qui, comme vous l'aurez vu par les articles les plus récents des journaux anglais, commence à nous devenir hostile. « Si la Porte doit subir une guerre avec « la Russie pour avoir subi un conseil donné par un « ambassadeur d'Angleterre et qu'elle demande l'assis- « tance du gouvernement britannique, il ne saurait la « lui refuser. » Tel est, en substance, le langage qu'on a tenu à Brunnow. La réponse serait toute simple, et je

1. Clarendon (George-William-Frédéric Villiers, baron Hyde de Hinden, comte de), homme d'État anglais, né en 1800, mort en 1870. Ministre plénipotentiaire en Espagne (1833). A la mort de son oncle, il succéda à la pairie (1838) et, à son retour en Angleterre, il prit siège à la Chambre des lords comme comte de Clarendon (1839). La même année, devint lord du sceau privé et, en 1840, fut pair chancelier du duché de Lancastre, puis lord lieutenant d'Irlande, de 1847 à 1852. Ministre des affaires étrangères (1853-1858). Chancelier du duché de Lancastre (1864-1866).

ne doute pas que Brunnow ne l'ait faite : « Dans ce cas désavouez Redcliffe »; mais aucun ministre anglais, malgré qu'ils le détestent, tous, plus ou moins, n'aura le courage de le faire. Voyons l'effet que produiront et la conversation de l'Empereur avec Seymour et la grande dépêche que vous recevez aujourd'hui; elle a eu un succès complet à Tsarkoë-Sélo. Dieu veuille qu'il en soit de même à Londres!

Depuis le terrible courrier, arrivé samedi, nous n'avons plus eu de nouvelles de Constantinople; nous ignorons donc encore l'effet que le départ du prince Menstchikoff aura produit. Ces nouvelles auraient pu, à la rigueur, nous parvenir hier; les employés de la mission devaient partir le 27 et le bateau postal être expédié la veille, le 26. La journée ne se passera pas, je pense, sans que je les reçoive, mais trop tard, je le crains, pour vous les communiquer par ce bateau qui part à une heure.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 10 juin 1853.

Après l'expédition que je vous ai adressée, il y a huit jours, il me reste peu à vous dire aujourd'hui, mon cher baron.

Lebzeltern est venu me communiquer deux dépêches du comte de Buol, dont l'une contient une proposition

à laquelle je ne pourrai répondre qu'après avoir pris les ordres de l'Empereur, ce que je ne serai en état de faire que demain à Péterhof, — trop tard pour profiter du bateau de Stettin. Au reste, vous aurez déjà fait prévoir à Vienne que la résolution de l'Empereur est inébranlable ; que Réchid signe la note et tout sera dit, sinon nos troupes entreront dans les Principautés. C'est le prince Gortschakof qui les commandera.

Vous aurez été aussi surpris que moi de trouver le nom de Kletzl[1] au bas d'une pièce, signée à quatre, à Constantinople. J'espère que Buol lui aura lavé la tête et trouvera un moyen de réparer cette inconcevable bévue, qui n'a eu d'autre but que de fournir à Redcliffe une preuve que ce n'est pas lui qui a empêché Réchid de signer la note, et à la France et à l'Angleterre un moyen d'affirmer, comme déjà elles le font pressentir dans leurs communications, que l'Autriche et la Prusse sont d'acord avec elles. Comme procédé envers l'Empereur, vous conviendrez que nous avons lieu de nous en plaindre ; ce n'est pas ainsi qu'Ozerof a soutenu le comte Linange.

La circulaire, que vous recevrez et que je vous prierai de faire lire au comte Buol, contient une réfutation complète de toutes les absurdités qui se débitent dans le monde depuis six semaines sur les exigences du prince Menschikof. Elle paraîtra dans deux jours dans le journal de Saint-Pétersbourg.

1. Kletzl (Édouard de), diplomate autrichien, chargé d'affaires à Constantinople (1853), plus tard conseil aulique et ministériel.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 15 juin 1853.

La dépêche que je vous adresse, mon cher baron, vous prouvera que l'Empereur, dans l'état où l'on a laissé venir les choses, ne saurait accepter la proposition de l'envoi d'une ambassade, à moins qu'elle ne soit précédée de la note signée par Réchid. Au lieu de compliquer la situation par des termes moyens, qui ne répondraient pas à ce qu'exige la dignité de l'Empereur, Buol aurait mieux fait d'envoyer, immédiatement après qu'il a eu connaissance par Dmitri de la note proposée par le prince Mentschikof, un courrier à M. Kletzl avec ordre d'insister fortement auprès de Réchid pour que cette note fût signée; ce courrier serait arrivé à Constantinople en même temps que le nôtre et je doute fort que la Porte eût résisté à une insistance identique des deux cours impériales. Partout on a peur de la guerre, et à Londres et à Paris et à Vienne, et partout on agit dans un sens opposé au maintien de la paix. Ce diable de lord Redcliffe a ensorcelé non seulement les ministres turcs, mais encore davantage les représentants étrangers à Constantinople. Je ne sais jusqu'à quel point il peut convenir à la cour de Vienne, qu'un Stratford Canning règne et gouverne en Turquie. Comme une ambassade turque arrivant ici devrait avoir le caractère d'une démonstration expiatoire, il me semble que ce serait

pour le Sultan une bien plus grande humiliation que s'il permettait à Réchid de signer la note.

Mentschikoff a reçu et expédié notre courrier le 26 mai. Vous verrez avec plaisir, par la copie de sa lettre particulière ci-jointe, qu'il a autorisé Balabin à admettre une variante, ce qui fera tomber une des objections que Buol a élevées contre certaines expressions de cette pièce. Voilà donc encore ce Mentschikof, dont on veut à toute force faire une bouc émissaire qui met son esprit à la torture pour faciliter un dénouement pacifique.

Stratford Canning fait de son côté tout ce qu'il peut pour se poser en homme calomnié et prouver que ce n'est pas lui qui a empêché les Turcs d'accepter notre note; qu'il ne leur a donné aucun conseil. C'est uniquement dans ce but qu'il a entraîné les trois autres plénipotentiaires à présenter à la Porte la note identique, et ces imbéciles de Kletzl et Wildenbruch[1] ont donné là-dedans. Il a écrit à Seymour une longue lettre de justification où, comme de raison, il ne dit pas tout, et qui rappelle un peu trop le proverbe : « Qui se sent morveux se mouche ». Vous en jugerez par la copie ci-jointe, que je vous confie pour votre information toute personnelle, car je ne voudrais pas compromettre Seymour, qui me l'a très confidentiellement communiquée.

J'en étais là de ma lettre lorsque l'Empereur m'a envoyé de Peterhof votre expédition du 7 juin. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis heureux

1. Ministre de Prusse à Constantinople.

d'apprendre que vous avez terminé ce fatigant voyage si promptement et sans migraine ; qu'elle vous laisse au moins tranquille tant que durera cette crise orientale, pendant laquelle nous aurons besoin, l'un et l'autre, d'une robuste santé et de toutes nos forces morales et physiques pour résister à toutes les tribulations qu'elle nous suscitera.

J'ignore encore comment l'Empereur aura jugé votre expédition; mon impression est qu'il y a du bon, mais aussi des choses qui laissent à désirer. J'aurais aimé nommément que le langage de Buol, envers les deux cours maritimes, fût plus explicite; il m'a l'air de vouloir trop ménager la chèvre et le chou et de trouver que nous avons plutôt tort que raison. Brunnow m'écrit que, sans l'Autriche, l'Angleterre et la France ne feront rien contre nous; aussi ne négligent-elles aucun effort pour l'attirer dans leurs rangs. La proposition d'une conférence à quatre n'a pas d'autre but. Buol vous a promis de la rejeter; mais qu'il le fasse de manière que les deux cours ne soient pas tentées de revenir à la charge. Je vous envoie ci-joint un excellent mémorandum, remis par Brunnow aux ministres anglais. Faites-le lire à Buol; il y trouvera la rectification de quelques idées dont il me semble qu'il s'est trop préoccupé et sur lesquelles, paraît-il, il a établi, dans ses dépêches à Londres, des raisonnements qui ne tournent pas à notre avantage, comme vous le verrez par le passage ci-joint de la dernière lettre particulière de Brunnow.

Dans la dépêche de Hubner, dont Lebzeltern m'a donné connaissance, Buol, en rejetant la conférence à quatre, dit qu'il ne consentirait à une conférence que si elle était à cinq ; or, celle-ci ne nous conviendrait pas non plus. Engagez donc Buol à ne pas donner suite à une telle combinaison. Il n'y en a qu'une seule d'admissible : que les Turcs signent la note, soit avant, soit après notre entrée dans les Principautés. Celle-ci ne sera définitivement décidée et des ordres ne seront donnés au prince Gortschakof que lorsque nous recevrons ici la réponse de Réchid. Par là, nous gagnons du temps, encore huit jours.

L'Empereur a été content de votre expédition et surtout de ce que vous a dit le jeune Empereur. Pour moi, j'attends avec impatience celle qui suivra pour savoir à quoi m'en tenir. Dans une des expéditions de Buol, il y avait une dépêche de récriminations, que j'ai lue et rendue à Lebzeltern sans la faire aller plus loin ; ainsi n'en parlons plus.

Le bateau de Stettin, arrivé hier, m'a apporté une seconde expédition de Brunnow, du 7 juin, et une lettre particulière du lendemain, dont copie ci-jointe ainsi que l'extrait d'une lettre antérieure, reçue par le même bateau. Vous verrez par celle-ci qu'à Londres comme ailleurs l'agitation et la crainte de la guerre sont extrêmes; et pourtant on recule devant l'emploi du moyen le plus simple, et, en vérité, le seul pour l'empêcher. On ne trouve rien à redire à la note et on ne veut pas amener les Turcs à la signer, ce qui ne

coûterait qu'un mot dit avec fermeté à Constantinople. Au lieu de cela, on se met l'esprit à la torture pour inventer des combinaisons qui ne feront qu'embrouiller l'affaire et finiront par la rendre insoluble. Ce n'est pas à l'Empereur, mais au Sultan qu'il faudrait envoyer une mission spéciale.

Tout cela, comme vous pensez bien, me fait faire du mauvais sang, et comme s'il ne suffisait pas des propositions saugrenues qui nous arrivent de Londres et de Paris, ne voilà-t-il pas que le roi de Prusse imagine un protectorat de tous les cultes chrétiens dans l'empire ottoman à exercer par les cinq puissances collectivement à Constantinople. Dites-vous bien, cher baron, que dans la question religieuse tout ce qui serait collectif ne nous conviendrait pas : nous devons conserver intacts les droits de protection que nous assurent exclusivement nos traités en faveur du culte que professent nos coreligionnaires en Turquie sans participation quelconque d'aucune autre puissance. C'est la base fondamentale de notre politique orientale dont Dieu nous garde de nous départir. Voilà pourquoi une conférence à cinq, où cette matière serait traitée, me semblerait très compromettante. Faites donc ce que vous pourrez pour nous l'éviter. Mettons-nous bien d'accord avec l'Autriche, c'est là l'essentiel, et soyez sûr que les cours maritimes finiront par danser d'après notre gamme.

Adieu, très cher baron, je n'en puis plus.

M. Nicolas d'Aristarchi[1] *au comte Dmitri de Nesselrode.*

Bucharest, 18 juin 1853.

Après les relations dont vous avez bien voulu m'honorer pendant votre séjour dans la capitale de l'empire ottoman, j'aurais mauvaise grâce à ne point vous donner signe de vie de Bucharest et à vous laisser ignorer les circonstances qui m'ont déterminé à quitter Constantinople aussitôt après votre départ de cette ville.

Vous êtes resté, monsieur le comte, assez longtemps à Stamboul pour avoir pu connaître la faction à laquelle ma présence portait ombrage; mais autant que les relations diplomatiques subsistaient entre les deux empires, les ennemis irréconciliables du nom russe, l'ex-vizir Mehmed Ali-Pacha, lord Redclife et compagnie, tout en me dénonçant comme un homme vendu à la Russie, n'osaient pourtant pas lacérer le voile des convenances en donnant libre cours à leurs tendances haineuses.

Mais depuis l'interruption de ces relations, Mehmed Pacha jeta le masque avec sa compagnie et poussa l'animosité jusqu'à vouloir exécuter ses projets attenta-

1. Aristarchi (Nicolas), haut fonctionnaire ottoman, né en 1800, mort en 1866. Dès l'âge de 18 ans, il fut appelé aux fonctions de muhurder (garde des sceaux) du prince Alexandre Soutzo, hospodar de Valachie. Grand logothète du patriarche grec à Constantinople (1835), il prit part, pendant plus de trente ans, à toutes les grandes affaires intérieures et extérieures de la Turquie.

toires contre mes jours. C'est cette situation, très cher et excellent comte, qui m'a forcé de suivre votre exemple de près pour sauver ma vie et celle de mes fils, que l'âge tendre n'aurait certainement pas mis à l'abri des persécutions.

Néanmoins mon départ s'est effectué avec l'assentiment de S. M. le Sultan, qui, pour m'en détourner, avait tout d'abord daigné me prodiguer les assurances les plus positives d'une protection à toute épreuve.

Il paraît cependant que mon absence de Constantinople n'a pas suffit pour désarmer les animosités et calmer les haines. Tout au contraire, mes adversaires politiques ne cessent de publier que je ne me suis arrêté en Valachie que dans les intentions les plus hostiles envers la Porte.

Réchid-Pacha, en me faisant part de ces perfides insinuations, m'engage à quitter ce pays et à me rendre à Vienne et à Berlin, soit pour donner un démenti formel à ces indications calomnieuses, soit pour sauver la petite influence que je pourrai plus tard exercer dans l'intérêt de la réconciliation des affaires.

Telle est, monsieur le comte, ma situation depuis votre départ de Constantinople; je trouve un véritable soulagement à vous en faire part et à vous prier, si vous le jugez convenable, de soumettre ces courtes indications à Son Excellence, monsieur le comte, votre illustre père et mon protecteur.

Pour céder à l'orage, je vais quitter le séjour de Bucharest et me diriger sur Vienne, où je m'estimerais

heureux de recevoir un mot de votre part qui pourrait m'offrir la certitude de la continuation de vos bienveillantes dispositions à mon égard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le comte, votre très dévoué serviteur.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 23 juin 1853.

Vous verrez par ma dépêche, mon cher baron, que l'Empereur approuve la proposition de Bourqueney[1]. Rien de mieux que de la faire adopter par la Porte. Elle ne sera pas du goût de lord Stratford, et c'est là où la bonne volonté des représentants d'Autriche et de France, s'ils reçoivent l'ordre de la soutenir, rencontrera des obstacles sur le terrain de Constantinople, à moins que les Turcs ne finissent par comprendre que les conseils de l'ambassadeur d'Angleterre ne les mèneront pas à bien, et que, pour sauver une dignité mal placée et des

1. Bourqueney (François-Adolphe, baron de), diplomate français, né en 1800, mort en 1869. En 1834 et en 1840, il fut envoyé à Londres, d'abord comme chargé d'affaires, puis comme ministre plénipotentiaire. Nommé, en 1843, ambassadeur à Constantinople, il donna sa démission en 1848 et vécut dans une retraite absolue jusqu'en 1853. Ministre plénipotentiaire, puis ambassadeur près la cour de Vienne, lors de la guerre d'Orient, il réussit dans l'importante mission d'assurer la neutralité de l'Autriche. Sénateur (1857).

idées d'indépendance fort exagérées, le Sultan risque son existence. Au fond, ce que Bourqueney a inventé est plus que nous n'avons demandé; mais venant après l'apparition des flottes anglo-française devant les Dardanelles et l'occupation des Principautés, d'où la retraite de nos troupes en deviendrait nécessairement la conséquence, il n'y a pas de mal que la Porte donne à l'Empereur une réparation plus éclatante.

Si Bourqueney a eu la main heureuse en mettant cet expédient en avant, je n'en dirai pas autant d'un projet que son chef, Drouyn de Lhuys a indiqué dans la dépêche ci-jointe à Castelbajac. Jamais l'Empereur ne se laissera traduire devant un tribunal européen pour juger les différends particuliers de la Russie avec la Porte; cela ne se peut pas. Quand la France a envoyé une flotte pour bombarder Tripoli; lorsque, dans la question des Saints Lieux, La Valette[1] a menacé de la guerre, s'est-elle demandé si ses exigences et ses procédés étaient d'accord avec le traité de 1841, et aurait-elle consenti à faire décider cette question par un aréopage de cinq puissances? Ce qui est juste pour l'un est équitable pour l'autre. Mais c'est un principe que personne ne veut appliquer à la Russie.

Quant à ce traité de 1841, sur lequel on raisonne et déraisonne tant dans le monde, je vous envoie ci-jointe

1. La Valette (Charles-Jean-Marie-Félix, marquis de), homme d'État français, né en 1806, mort en 1881. Ambassadeur à Constantinople (1851); sénateur (1853); de nouveau ambassadeur à Constantinople (1860), à Rome (1861). Ministre de l'intérieur (1865), des affaires étrangères (1868); ambassadeur à Londres (1869).

une petite note, que je vous prierai de faire lire à notre ami Buol, car il est assez naturel qu'il ignore comment les choses se sont passées lors de la conclusion, et que nommément la proposition d'y insérer une garantie plus explicite de l'intégrité de l'empire ottoman a été rejetée par Brunnow, refus dans lequel il a été soutenu autrefois par Palmerston. Vous trouverez, au reste, en cas de besoin, sur la véritable signification de ce traité, des raisonnements plus complets encore dans une dépêche secrète du 26 mars que j'ai adressée à Kisselef et dont je vous envoie une copie.

Les nouvelles que j'ai reçues hier de Londres, par le bateau de Stettin, sont très pacifiques, aussi bien que celles que me transmet Kisselef. Voici une copie de la toute dernière lettre de Brunnow qui vous donnera une idée exacte des intentions du cabinet anglais.

Il y a malheureusement peu de clarté dans les longues dépêches de Clarendon. Je le comprends jusqu'à un certain point : les ministres anglais ne savent pas trop eux-mêmes comment se tirer de la fausse route dans laquelle Redcliffe les a fourrés. Aberdeen est toujours parfait, mais ses collègues lui donnent souvent du fil à retordre, et il y a discussion dans le cabinet sur la question orientale comme sur beaucoup d'autres.

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 25 juin 1853.

Cette lettre ne pourra, mon cher baron, vous être expédiée que dans quelques jours. Je la commence dès aujourd'hui pour vous rendre tout chaud l'effet qu'ont produit sur nous les nouvelles reçues de Constantinople. Par le bateau de Stettin, parti ce matin, j'ai chargé Budberg de vous donner un premier avis du refus de la Porte de signer la note, et de l'ordre donné incontinent au prince Gortschakof d'occuper les Principautés. Pour savoir comment les choses se sont passées ici, rappelez-vous ce qui a eu lieu à votre départ ; la seule différence, c'est qu'au lieu d'aller du ministère au palais d'Hiver, il a fallu de ma campagne me transporter ventre à terre à Péterhof. Au même moment, m'est parvenue votre expédition, datée du même jour, 16 juin, où Réchid signait sa malencontreuse réponse. Vos dépêches ont atteint Berlin trop tard pour être envoyées par le bateau de Stettin, arrivé ici le mardi 21 juin, et je ne les ai reçues que le 24. Budberg a dû me les faire parvenir par un exprès.

En même temps, l'Empereur a reçu une excellente lettre de l'empereur d'Autriche. Malheureusement, le bon effet qu'elle produisit a été neutralisé par une dépêche confidentielle de Buol, dans laquelle, après

nous avoir exhortés à ajourner l'occupation des Principautés, il nous fait pressentir qu'il sera difficile à l'Autriche de se refuser à la longue aux demandes pressantes de la France et de l'Angleterre d'établir une conférence à quatre. L'Empereur y a vu une espèce de menace, qui devait nécessairement produire l'effet contraire à celui que Buol a eu en vue en écrivant cette dépêche. Pour obtenir un ajournement et retarder l'occupation des Principautés, il fallait s'y prendre tout autrement. Maintenant la chose est faite et le second acte de ce drame oriental commencé.

Comme l'Empereur vous a dit qu'il se bornerait à cette occupation et que pendant quatre semaines il resterait en panne, il faut employer cet intervalle pour amener la Porte à offrir à l'Empereur la réparation qui lui est due, de l'aveu même de l'Angleterre, qui, dans toutes ses communications, répète qu'une réparation est due à Sa Majesté. Tout en l'affirmant, elle rejette celle que nous avons demandée par la note et ne dit pas par quoi la remplacer. Ce que Bourqueney a proposé est toujours ce qu'il y a de mieux. Faites ce que vous pourrez pour faire accepter cette proposition ; si l'Autriche y insiste fortement à Constantinople, elle ne sera pas rejetée par la Porte. C'est une véritable niaiserie de la part des cours maritimes que de mettre toujours la résistance de la Porte en avant, comme si elle avait une autre volonté que celle de Stratford Canning. Je ne comprends pas non plus l'attitude de Bruck, qui était arrivé à Constantinople deux jours avant la remise de

la réponse à Balabin, que Réchid a consulté ; qui a eu une audience du Sultan, et qui n'a pas su dire aux Turcs : signez la note ou bien vous aurez affaire à l'Autriche. Voilà le langage qu'Ozerof a tenu lorsque Linange a paru à Constantinople. Nous aurons beau, mon cher ami, rendre des services aux autres, jamais il n'y aura de véritable réciprocité de leur part. C'est triste à dire, mais cela n'en est pas moins vrai. Il en résultera que la Russie pourrait très bien, la crise orientale terminée, se retirer des affaires générales de l'Europe et laisser les autres puissances s'en tirer comme elles l'entendent lorsque, dans ce siècle agité, de nouvelles révolutions viendraient à éclater. Ce n'est pas la Russie qui craint, comme la France, l'isolement ; elle ne brigue pas l'avantage, souvent fort incommode, de mettre la main dans toutes les affaires de l'Europe. Cette éventualité que je déplorerai, tandis qu'on s'en rejouirait généralement chez nous, notre ami Buol ne devrait pas la perdre de vue et mener dans la complication actuelle la politique de son cabinet de manière qu'elle ne se réalisât pas dans l'avenir.

Tout à vous.

M. Balabin
au comte Dmitri de Nesselrode.

A bord du *Gromonossetz*, en rade d'Odessa, 28 juin 1853.

Me voilà de nouveau à bord de ce vapeur de maudite mémoire. Il est là qui constitue une vexation superflue dont nous nous passerions à merveille et qui fait pendant à cette sacrée fumigation de la quarantaine que Dieu confonde!

Vous ne trouverez dans l'expédition que nous vous adressons rien de saillant, mais un reflet fidèle cependant du tohu-bohu de Stamboul. Pendant les derniers huit jours que j'y ai passés, de nombreuses offres m'ont été faites secrètement par des capitaines de bateaux à vapeur; ils sont prêts à nous livrer les bâtiments en cas de guerre, moyennant une existence assurée. Ces capitaines sont Croates, Ragusains, et quelques Turcs d'origine slave m'en ont fait de semblables. La trahison, j'en ai acquis la certitude, jouerait dans un conflit un rôle prépondérant.

On m'écrit que des Italiens ayant donné une sérénade à Bruck, les Grecs, par contre, ont brisé des vitres au palais d'Angleterre. En somme, vous verrez que la rodomontade est plus que jamais à l'ordre du jour à Constantinople, aussi bien parmi les Turcs que parmi les autres éléments hostiles.

Le double de l'expédition que nous vous adressons sera envoyé ce soir même à Kichenef.

Dieu aidant, nous sortirons avec honneur de cette crise.

J'ai vu et entendu un grand nombre de nos officiers de terre et de mer; leur esprit est parfait.

Adieu, cher ami, et que le ciel vous protège!

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 2 juillet 1853.

Les expéditions de Vienne sont comme les beaux jours qui se suivent et ne se ressemblent pas. Ma lettre précédente était écrite sous l'impression de l'avant-dernière; depuis, j'en ai reçu deux autres qui, en revanche, ne me laissent rien à désirer. Il est vrai qu'il s'y trouve bien encore une dépêche de Buol dans laquelle il nous engage à ne pas occuper les Principautés, dépêche tout au moins inutile, et que, par conséquent, je me bornerai à mettre *ad acta*. A l'heure où vous recevrez cette lettre, cette occupation sera effectuée; c'est le 20 juin (v. style) que le prince Gortschakof devait passer le Pruth. C'est donc chose faite, et si elle avait pu être évitée ou ajournée, la faute que la France et l'Angleterre ont commise, d'envoyer

leurs flottes aux Dardanelles, la rendrait indipensable. Il y a plus : cette occupation nous place dans úne meilleure position pour négocier sous les auspices de notre plus intime allié et pour accepter quelque expédient pareil à celui suggéré par Bourqueney. Nous ne reculerons plus devant une démonstration comminatoire des puissances maritimes; elles occupent la mer et nous la terre; la retraite doit être simultanée. La Porte, d'ailleurs, est intéressée à nous voir sortir un moment plus tôt des Principautés; leur occupation doit donc la rendre plus coulante et lui faire comprendre que son aveugle obstination lui fait sacrifier son existence à de fausses idées de dignité et d'indépendance dans lesquelles l'entretiennent des conseillers à courte vue. Redcliffe est le génie malfaisant de la Porte; il est l'auteur de toutes les absurdes réformes introduites en Turquie, et aujourd'hui il la pousse à sa perte en l'encourageant dans sa résistance contre nous. Si Bruck sait bien jouer le rôle de représentant d'un souverain, ami du nôtre, il obtiendra, en faisant avaler ces vérités aux ministres de la Porte, des propositions dont il nous sera peut-être possible de nous déclarer satisfaits. En Angleterre, on a appris avec plaisir que nous avions accepté les bons offices de l'Autriche. Ils existent de fait, quoique cette acceptation n'ait été prononcée nulle part diplomatiquement. Aussi cela ne me semblerait nullement nécessaire, et trop de formalités pourraient peut-être ne pas nous convenir. Laissons aller les choses comme elles se sont arrangées d'elles-mêmes : que l'Autriche continue

à nous transmettre les propositions de la Porte, mais qu'elle emploie surtout ses efforts à les rendre acceptables et j'ai le ferme espoir que de plus grands malheurs pourront encore être prévenus.

Ce qui me confirme dans cet espoir, ce sont les nouvelles que Dmitri m'a apportées hier de Londres et que Brunnow se sera sans doute empressé de vous communiquer directement. La substance en est :

1° Que l'Angleterre ne regarde pas l'occupation des Principautés comme un *casus belli*.

2° Que lord Redcliffe a reçu pour instruction de ne pas faire franchir à la flotte anglaise le détroit des Dardanelles, si Constantinople n'est pas menacée d'une attaque de notre part.

3° Que l'Angleterre n'admet pas les conclusions que la France veut tirer du traité de 1841, qui, d'après son opinion, n'oblige pas les puissances de prêter aide et assistance à la Porte, si l'intégrité de son territoire était compromise, attendu qu'aucun article de cet acte n'en stipule explicitement la garantie.

Je pense que ces nouvelles auront produit un bon effet à Vienne. A Peterhof, on est enchanté, preuve de plus qu'on veut la paix, une paix honorable et non une guerre et le renversement de l'empire ottoman à tout prix.

Le choix de Gyulay[1] est excellent ; j'espère que nous

1. GYULAY (François, comte), feld-maréchal autrichien, né en 1798, mort en 1868. Ministre de la guerre (1849). Se rendit, en 1855, à Saint-Pétersbourg, chargé par son gouvernement d'importantes négociations relatives à la question d'Orient.

ferons de bonnes affaires ensemble. Avec ce bon Lebzeltern il n'y a vraiment pas moyen de marcher ; il ne comprend rien, et je prie le comte de Buol de ne pas attacher une valeur quelconque à ce qu'il lui écrit.

Dmitri m'est revenu frais, dispos et bien portant et se rappelle à votre souvenir ; il est très intéressant, mais nullement édifiant. Débarqué, mardi dernier, à 9 heures du matin, il a dîné le même jour au cottage.

Adieu, très cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

M. Ozerof
au comte Dmitri de Nesselrode.

Odessa, 6 juillet 1853.

J'ai perdu tout espoir d'aller fumer des cigares chez vous et causer de nos tribulations passées, en jouissant du kief qui nous a complètement manqué dans la patrie du Kief. Me voilà immobile à Odessa pour bien longtemps, peut-être, si nos amis les ennemis s'acharnent à *thériaquer* les Turcs. Je crois vraiment que l'opium qu'ils vendent à ces imbéciles est plus dangereux encore que celui qu'ils imposent aux malheureux Chinois.

Par instinct, j'ai suivi votre conseil d'ami et je crois, comme vous, que le mutisme le plus rigoureux sur tout ce qui s'est passé à Stamboul est un devoir d'honneur pour nous. A quoi sert la plainte quand le mal est

irréparable et a été, paraît-il, écrit dans le grand-livre du Destin? Ne serait-ce pas renouveler le fameux plat réchauffé du comte A. Medem.

Je voue tous mes soins maintenant à surveiller les débris épars de la mission et serai heureux si je puis être encore utile au ministère. Mais quand tout rentrera dans le calme, il faut qu'on me fasse promener un peu en Europe, autant pour ma santé entièrement détraquée, que pour me rafraîchir un peu les idées et nettoyer la rouille qu'on prend involontairement en Orient. Au revoir, cher et excellent ami.

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 9 juillet 1853.

J'ai eu beaucoup de plaisir, mon cher baron, en renouvelant connaissance avec le comte Gyulay. Malheureusement, je ne le verrai pas aussi souvent que je le voudrais; l'Empereur a mis l'embargo sur lui et il ne pourra faire que de rares apparitions en ville. Je viens de passer deux jours avec lui et j'ai été témoin de l'accueil qui lui a été fait et qui ne peut rien laisser à désirer. Quoiqu'il n'ait été envoyé ici que pour les manœuvres, j'espère faire de bonnes affaires avec lui. Son absence de la ville a cependant un bon côté, celui

de le mettre à l'abri des interpellations de nos diplomates qui sont fort agités et peu utiles pour amener un dénouement pacifique.

Comme je vous l'ai dit par le courrier que je vous ai expédié mercredi, notre position est toute simple : nous attendrons avec calme les propositions qu'on nous fera et choisirons celles qui nous conviendront le mieux. En attendant, il nous en pleut ; mais c'est par l'entremise de l'Autriche que nous préférons les voir arriver. Aussi, ai-je lieu de croire que c'est par son entremise que le gouvernement anglais nous fera communiquer une combinaison dont Seymour m'a fait part, ce matin, comme d'une idée venant de lui ; combinaison que je serais loin de repousser si elle était formulée, noir sur blanc, telle au moins que je la comprends. De son côté, Castelbajac ne s'est pas borné à une communication verbale ; il est venu me soumettre un mémorandum et un projet de note que la Porte aurait à nous adresser et qui ne s'éloigne pas trop de celle de Mentschikof. Avec quelques modifications, elle pourrait peut-être servir de base à une convention à conclure avec l'ambassadeur que nous enverrait la Porte. Cependant il faudra la méditer avant de se prononcer, et puis j'aimerais que toutes les ouvertures fissent le détour de Vienne pour aboutir à Pétersbourg ; c'est le seul moyen d'éviter des confusions. Ces deux pièces françaises doivent, à l'heure qu'il est, déjà se trouver entre les mains du comte Buol. Votre prochaine expédition nous dira donc ce qu'il en pense.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 16 juillet 1853.

La dépêche que je vous adresse aujourd'hui par Berlin, mon cher ami, fera, je n'en doute pas, plaisir au comte Buol. Il n'en sera, hélas! pas de même d'une expédition que vous recevrez par un feldjaëger que je vous enverrai directement par Varsovie, mercredi prochain, après mon travail de mardi. Elle répondra à la vôtre du 7 juillet, mais plus particulièrement aux communications autrichiennes incluses dans les paquets dont le feldjaëger Dreyer a été le porteur. Vous connaissez mon sang-froid, mais cette fois-ci je dois vous avouer que les dépêches de Buol m'ont mis hors des gonds. Par là vous pouvez juger de la fâcheuse impression qu'elles ont produite plus haut. J'en ai ressenti immédiatement l'effet par un billet au crayon et qui doit servir de canevas à la dépêche que je vais préparer pour mardi. Je ne sais si on en a parlé à Guylay, mais j'ai cru devoir, à tout événement, le prévenir qu'il aurait une petite bourrasque à supporter; il se pourrait donc qu'il en écrivît à Vienne par ce bateau. Impossible, cher baron, que Buol vous ait lu sa dépêche avant de l'expédier; vous l'auriez conjuré de la jeter au feu, et surtout vous l'auriez empêché de la faire communiquer à Londres et à Paris. Je crains qu'il ne comprenne pas la situation et le parti qu'il peut tirer de l'occupation

des Principautés. Au lieu de blâmer cette détermination, il aurait dû prouver à l'Angleterre et à la France qu'il ne nous restait pas d'autre parti à prendre et que, maintenant que la chose est faite, il était urgent de redoubler d'efforts à Constantinople pour amener la Porte à se résigner et à faire les seules démarches qui peuvent abréger cette occupation. On ne veut pas comprendre qu'à force de vouloir ménager son indépendance et la dignité du Sultan on risque de compromettre son existence.

Si la prose de notre ami m'a fait faire du mauvais sang, les allures de Bruck à Constantinople ne m'ont guère émerveillé. A en juger par ses rapports qui étaient annexés à la dernière expédition de Buol, il a déjà fait fausse route, s'est mis complètement à la remorque de Redcliffe, et la conférence à quatre, que Buol a si sagement refuséé à Vienne, se trouve de fait établie à Constantinople. Il en résultera que la note de Mentschikof ne sera pas signée sans variantes et qu'on nous proposera un équivalent dans le genre de la note rédigée par Drouyn de Lhuys et que nous ne pourrons pas accepter. Je m'attends à ce que nous soyons incessamment placés dans cette pénible position, à moins qu'une combinaison qui s'élabore en Angleterre ne nous tire d'affaires. Seymour m'en a touché un mot.

Il s'agirait de substituer une convention à la note. N'en parlez pas encore, ni à Buol, ni surtout à Westmorland, car ce n'est que par le prochain courrier de Londres que je saurai à quoi m'en tenir. Cette conven-

tion, qui serait conclue par un ambassadeur que la Porte nous enverrait, renfermerait une stipulation par laquelle on ferait découler le nouvel engagement qu'elle aurait à contracter pour le maintien des immunités de l'Église orthodoxe de nos anciens traités et nommément de celui de Kaïnardji. De tout ce qui a été inventé jusqu'à présent, c'est sans contredit l'expédient qui conviendrait le mieux, mais, pour en juger avec une entière connaissance de cause, il faut que j'aie ce projet, noir sur blanc. Ce que lord Seymour m'en a dit verbalement, comme une idée venant de lui, ne me suffit pas.

Adieu, cher baron, je n'en finirais pas, si je vous disais tout ce que j'ai sur le cœur depuis que j'ai lu la dernière expédition de Buol. Ne pourriez-vous pas l'engager à moins écrire à Lebzeltern et à me faire plutôt savoir par vous ce qu'il a intérêt à nous dire?

P.-S. — En ce moment, je reçois une petite dépêche de Brunnow en chiffres, qui m'annonce que le plan dont je vous ai parlé plus haut a été adopté par le Conseil et que les escadres anglo-françaises ne franchiront pas les détroits, à moins qu'une démonstration navale de notre part n'en motive l'entrée. Vous voyez par là que notre occupation des Principautés n'a pas produit un si mauvais effet qu'on semblait le croire à Vienne.

D'ici, je n'ai rien de bien saillant à vous mander. Nous avons un temps magnifique; malheureusement j'en jouis très peu, et c'est tout au plus une ou deux

fois par semaine que je parviens à monter à cheval. Je passe ma vie entre ici et Peterhof, et, quand je suis en place, à broyer du noir au moral et au physique.

Gardez-moi le secret du plan imaginé à Londres jusqu'à ce que Westmorland vous en parle. Brunnow ne le connaît encore que par une source qu'il tient à ne pas compromettre. Jusqu'au 7 juillet, Clarendon ne lui a fait aucune communication à ce sujet. Tout à vous.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 18 juillet 1853.

C'est sur le terrain de Pétersbourg que j'ai ressenti, mon cher ami, les premiers effets de la dépêche de Buol du 6 juillet. Lebzeltern n'a rien eu de plus pressé que de courir chez Castelbajac et chez Seymour pour la leur communiquer, et ceux-ci maintenant chantent victoire, car ils ont toujours cherché à accréditer l'opinion que, dans cette nouvelle phase de la crise orientale, le cabinet autrichien était pour eux et non pour nous. Jugez d'après cela de l'influence que cette malencontreuse dépêche aura exercée ailleurs. Vous en recevrez une à ce sujet, où aucune des assertions de Buol n'est restée sans réponse et où nous ne lui dissimulons pas la peine et la surprise qu'elle nous a causées. Je pense qu'il n'y a pas de mal à la faire lire à Buol *in*

extenso; elle le rendra une autre fois plus prudent et plus adroit. Dans l'intervalle il aura appris que notre occupation des Principautés n'a pas produit en Angleterre l'effet qu'il redoutait et qu'au contraire elle a rendu le ministère et même le pays plus pacifiques. C'est ainsi que l'intention de faire franchir les Dardanelles aux escadres anglaise et française, comme représailles du passage du Pruth, a été abandonnée et les motions de Clanricarde et Layard[1] indéfiniment ajournées.

Ce matin, j'ai reçu, mon cher baron, par la poste votre dépêche du 10 juillet, intéressante dans ce sens que Bruck commence à s'apercevoir qu'il ne trouvera jamais dans Redcliffe un appui, mais un adversaire. Il n'obtiendra pas la note sans variante, mais quelque chose qui ne sera ni chair ni poisson. A vous dire vrai, je le regrette moins depuis que je connais en substance la combinaison que le cabinet anglais a mise en avant, et c'est pour elle que l'Empereur, je pense, se prononcera définitivement lorsqu'elle aura été portée officiellement à sa connaissance.

1. Layard (sir Austen-Henry), écrivain et homme politique anglais, né en 1817, mort en 1894. Attaché d'ambassade à Constantinople, en 1852, il fut cette même année nommé par lord Russell sous-secrétaire d'État des affaires étrangères et élu membre de la Chambre des communes. En 1853, il fit un voyage à Constantinople, se rendit en Crimée, l'année suivante, et assista aux péripéties de la guerre d'Orient. Ambassadeur à Constantinople (1877),

Le même au même.

19 juillet 1853.

Je reviens de Péterhof. En y arrivant, hier au soir, j'ai été régalé de votre dépêche télégraphique, qui, traduite à Varsovie, en russe, était devenue presque incompréhensible. Ce n'est qu'en la recevant ce matin, en français, par le bateau de Stettin, ainsi que votre expédition de la veille 13 juillet, que je vois de quoi il retourne. Puisque l'Autriche accepte la combinaison devenue anglo-française, il me semble que c'est elle qui doit finir par amener un dénouement pacifique et honorable pour l'Empereur. Brunnow me mande que la proposition doit m'arriver officiellement par Vienne, mais que pour gagner du temps Seymour m'en donnera confidentiellement connaissanee. Il m'apportera peut-être ce projet de convention dans le courant de la matinée; dans ce cas, je serai encore à même, avant le départ de ce courrier, de vous dire ce que j'en pense. Je le désire, car le temps est précieux. Cependant que les médecins consultants sont en délibération pour chercher des remèdes, il se pourrait bien que le malade expirât, ce qui arrivera infailliblement si, sur plusieurs points de l'empire ottoman, il éclate des insurrections chrétiennes dont nous voyons paraître déjà plus d'un symptôme; hâtons-nous donc d'arriver à ce dénouement. Pour calmer l'effervescence qui règne en Servie et y faire en-

tendre sa voix, l'Empereur a résolu de charger Fonton d'une mission spéciale auprès de Kara Georgéwitch[1]. Nous allons rédiger ses instructions, que vous portera un prochain courrier. Veuillez, cher baron, l'engager en attendant à se tenir prêt.

Comme vous je suis enchanté de l'incident de Smyrne. Tout le monde menace la Porte; aucune puissance ne respecte ni son indépendance, ni la dignité du Sultan; c'est à la Russie seule que l'on conteste ce droit. La France lui enlève l'Algérie; La Valette menace d'envoyer une flotte, si le firman donné en faveur des Grecs est exécuté; Ponsonby exige la destitution d'un Reis-Effendi[2] parce qu'un Anglais, qui a été chassé dans un endroit défendu, a reçu des coups de bâton. Linange ne réussit que par des déclarations comminatoires, et c'est la Russie seule qui doit mettre des gants blancs en abordant les Turcs. On est vraiment envers nous d'une injustice révoltante.

Voilà, cher baron, une nouvelle imprudence de Buol. Sur un avis de ce menteur de Drouyn de Lhuys, que nous aurions accepté sa note, il donne ordre à Bruck de la proposer à la Porte, sans attendre une information de Pétersbourg. Quelques jours après, il aura appris, par notre réponse à la France, ce que nous pensons de

1. Kara-Georgéwitch (Alexandre Czerny), né en 1806, mort en 1885. Fut hospodar de Serbie de 1842 à 1858; chassé par la révolution, il se réfugia d'abord en Turquie, puis en Autriche. Le roi actuel de Serbie est son fils.

2. Reis-Effendi (Pertew Mohammed-Saïd-Effendi), homme d'État ottoman, ministre des Affaires étrangères.

cette pâle production, que nous avons poliment rejetée, et il se sera gratuitement compromis et envers nous et envers la Porte. L'histoire de cette note n'a été qu'une intrigue de Drouyn de Lhuys pour déjouer le plan du cabinet anglais, qui ne lui convenait pas, parce qu'il lui a paru trop favorable à la Russie et auquel il n'a fini par souscrire qu'à son corps défendant. Quels pauvres hommes que ceux qui président aujourd'hui aux destinées de l'Europe.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 21 juillet 1853.

J'ai dû retarder jusqu'à ce matin le départ de mon courrier, l'Empereur ne m'ayant envoyé que dans la nuit sa lettre à l'empereur François-Joseph. Ce retard m'a mis à même de prendre encore connaissance du projet de convention proposé par le cabinet anglais; Seymour vient de me le remettre à l'instant, et je n'ai guère eu le temps de le méditer jusqu'à présent. Ce sont de ces actes où il faut peser chaque mot avant d'y donner son adhésion, et il faut encore savoir ce qu'en pensera l'Empereur. Je ne vous en parlerai donc pas aujourd'hui et ne vous dirai mon dernier mot que par un prochain courrier, que je tâcherai de faire suivre le plus tôt possible.

Figurez-vous que je ne parviens pas à voir Gyulay. Je l'ai cherché avant-hier à Péterhof; il était au camp de Tsarkoé-Sélo; hier, il devait venir en ville, et l'Empereur l'a retenu à Péterhof. Au reste, ce n'est pas lui qui fera nos affaires; c'est sur vos épaules, cher ami, que pèse ce terrible fardeau. Zaitschewski m'a donné de bonnes nouvelles de votre santé. Puisse cette expédition ne pas la déranger!

Depuis longtemps, mon cher ami, rien ne m'a fait plus de peine ni contrarié davantage que cette malheureuse dépêche du 6 juillet, elle m'a fait perdre le fruit de deux années d'efforts pour réhabiliter Buol dans l'esprit de l'Empereur. Maintenant l'ancienne animosité a reparu dans toute sa fraîcheur; elle a éclaté dans l'entretien que l'Empereur a eu avec Gyulay et m'a forcé d'ajouter à ma dépêche le tout dernier passage. Vous verrez comment vous ferez avaler cette dépêche ou plutôt cette pilule à Buol sans que nos relations en souffrent, sans qu'une aigre correspondance s'en suive, sans que le cabinet autrichien ne passe à nos adversaires, vers lesquels il me paraît déjà incliner, et sans enfin que l'œuvre de la paix ne s'en ressente. Tel sera le problème que vous aurez à résoudre. Puissiez-vous réussir sans prendre la migraine! Mon avis serait que Buol ne répondît pas à ma dépêche, mais confiât à vous le soin de le justifier tant bien que mal; c'est le seul remède qui se présente à mon esprit pour sortir d'une complication personnelle qui m'afflige beaucoup. Il est fort heureux encore qu'elle ne m'ait pas donné le choléra

qui règne toujours chez nous avec une grande intensité au milieu du plus beau temps du monde. Depuis longtemps nous n'avons eu un si bel été.

On voit bien que vous n'avez pas été en Orient, à en juger par l'impression qu'à produite sur vous Aristarchi; si vous connaissiez Vogoridès[1], ce serait bien autre chose encore. Constantinople n'est peuplé que de pareilles figures. Au moins Aristarchi a toujours été dévoué à la Russie, et a été notamment très utile au comte Orlof pendant ses missions en Turquie. Pendant l'ambassade de Mentschikof, il a risqué plus d'une fois sa tête pour nous. Je vous prie donc de le bien traiter malgré l'aversion qu'il vous inspire. Il pourra vous donner des détails curieux sur l'état de décadence où est tombé le gouvernement turc. Ce n'est pas Redcliffe qui le sauvera.

1. Vogoridès (Stefanaki, prince de Valachie), né en 1775, mort en 1862. Il remplaça en 1821, avec le titre de caïmacan, Michel Soutzo, puis, l'année suivante, il donna sa démission et vint à Constantinople, où il se concilia la bienveillance du sultan, malgré la défaveur qui, à ce moment, pesait sur les Grecs auprès du gouvernement turc. En 1834, il représenta à Constantinople, son beau-père, Michel Stourdza, hospodar de Valachie, et devint en 1835 gouverneur de l'île de Samos. La Porte concéda à Vogoridès le titre purement honorifique de prince de Valachie. Cet homme d'État était dévoué à la politique anglaise, et, dans les mystérieuses intrigues ourdies à Constantinople, il a joué un rôle mystérieux qu'il est difficile sinon impossible d'éclaircir.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 30 juillet 1853.

Par le courrier autrichien que nous a amené le dernier bateau de Stettin, j'ai reçu, mon cher baron, votre expédition. Elle m'a, je l'avoue, un peu désappointé. Pressé d'émettre une opinion sur le projet de convention proposé par l'Angleterre, je tenais beaucoup à recevoir la note que Bruck et Cie auraient fabriquée à Constantinople et fait accepter par la Porte. Si dans sa teneur elle ne s'éloigne pas trop de la note Mentschikof et surtout si elle n'en renverse pas le principe, nous la préférerons, je pense, au projet anglais qui, pour la forme, nous convient certainement mieux qu'une simple note, mais dont nous ne saurions dans aucun cas admettre la rédaction. Elle manque essentiellement de clarté et de précision ; il y a des considérants dans le préambule et dans l'article unique, et au fond on ne sait pas trop ce qu'elle nous accorde; elle ne contient qu'une simple confirmation du traité de Kaïnardji, mais ne dit pas positivement que l'article 7, qui nous assure le droit de protéger la religion chrétienne dans l'empire ottoman, s'applique nommément aux immunités, privilèges dont jouit le clergé grec oriental en matière de religion. C'est là pourtant ce qu'il nous importe d'obtenir et sur quoi roule tout le différend que Redcliffe nous a suscité, et voilà pourquoi nous ne saurions accepter la conven-

tion dans sa rédaction actuelle. Nous serons obligés de proposer un contre-projet, ce que pourra m'épargner le projet de note que vous attendez de Constantinople, s'il contient sur le point indiqué ci-dessus des assurances qui puissent nous satisfaire. En attendant qu'il arrive, veuillez prier instamment le comte Buol de ne pas considérer comme une réalité ce qu'on mande de Londres et de Paris sur notre intention d'adhérer à tel ou tel expédient, inventé dans l'une ou l'autre de ces capitales, mais d'attendre, pour en faire usage auprès de la Porte, qu'il reçoive, par vous et non par Lebzeltern, communication de dépêche exposant notre manière d'envisager ces divers projets. C'est le seul moyen d'éviter la confusion et les fâcheuses compromissions. Pour cela, il faut encore bien faire comprendre au comte Buol que, jusqu'à présent, nous ne nous considérons que comme engagés et que nous n'avons donné notre adhésion pleine et entière qu'à l'expédient Bourqueney, tel qu'il vous en a fait part, savoir : note Mentschikof *sans variante* et contre-déclaration de notre part. Nous nous regardons, par conséquent, comme entièrement libres d'accepter ou de refuser une note Mentschikof, modifiée, si elle ne nous convient pas. Aucune de nos communications antérieures, ni à l'Autriche ni aux puissances maritimes, ne nous lie les mains à cet égard. Castelbajac m'a juré ses grands dieux que dans sa dépêche télégraphique il n'a pas dit que nous avions accepté le projet de note Drouyn de Lhuys, preuve de plus avec quelle méfiance il faut accueillir ce qui vient d'un cabi-

net aussi léger et aussi inconséquent que celui des Tuileries.

Ce qui s'est dernièrement passé à Constantinople devrait cependant à la fin ouvrir les yeux de ceux qui se préoccupent tant de l'indépendance et de la dignité du Sultan. A Constantinople un souverain ivrogne, en Servie un prince imbécile, voilà les éléments avec lesquels nos adversaires prétendent gouverner l'Orient et conserver l'empire ottoman.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 31 juillet 1853.

Le dernier courrier autrichien a encore apporté une dépêche de Buol, qui m'a fait faire du mauvais sang. Jusqu'à présent je ne l'ai pas encore montrée à l'Empereur, mais je crains de ne pas pouvoir m'en dispenser. C'est celle où il nous reproche d'avoir porté le corps d'occupation à 50.000 hommes au lieu de 30.000, ainsi que Lebzeltern le lui avait écrit; d'avoir interdit aux hospodars de correspondre avec la Porte et d'envoyer au Sultan leur tribut. Et c'est de pareilles billevesées que se préoccupe un homme d'État placé dans la belle position que nous avons faite à son pays. Et si le parti belliqueux avait triomphé à Constantinople et que des troupes turques fussent entrées dans les Principautés,

ne valait-il pas mieux y avoir 50.000 hommes que la moitié? Prétendre de plus que nous laissions disposer notre adversaire des ressources d'un pays que nous occupons, c'est vraiment pousser la naïveté un peu loin. Ce serait une duperie que, certes, l'Autriche n'imiterait pas si elle était à notre place. Cette manière de revenir toujours sur l'occupation des Principautés me fait soupçonner une tendance du cabinet autrichien à se rallier aux protestations de la France et de l'Angleterre.

C'est, mon cher Myendorff, ce que je vous invite à empêcher, à tout prix, dussiez-vous recourir directement à l'Empereur. Relevez à ses yeux la manière dont nous avons soutenu à Constantinople la mission du comte de Linange, en déclarant nettement à la Porte que si elle rejetait les demandes de l'Autriche elle aurait affaire à nous. Avons-nous relevé ce que la forme, dans laquelle ses demandes étaient présentées à la Porte, ainsi que le ton de la lettre du cabinet, adressée au Sultan, avait de blessant pour lui? Non! nous ne l'avons pas fait, parce que notre vieille expérience des affaires orientales nous a prouvé que ce n'est que de cette manière qu'on peut traiter avec les Turcs et parce que l'Empereur est un ami franc et loyal de l'empereur François-Joseph. Quant au fond des exigences autrichiennes, nous aurions pu aussi contester ses enclaves, comme l'a fait l'Angleterre, avec plus de raison peut-être qu'on nous conteste à nous le droit, que nous donne le traité de Kaïnardji, d'appliquer le principe général qu'il stipule à toutes les communautés grecques de l'empire ottoman; mais nous ne

l'avons pas fait, parce qu'il n'entre pas dans nos façons d'agir, de chicaner et de contrarier un allié et un ami. On a beau nous abreuver aujourd'hui d'un torrent d'injures, le temps viendra où on sera forcé de reconnaître que dans la conjoncture actuelle, la politique de l'empereur Nicolas a été plus grande et plus noble que celle de ses adversaires; j'ajouterai qu'elle a été même plus prévoyante, car un empire gouverné par un souverain qui s'enivre tous les soirs et qui, dans un accès d'ivresse, renvoie ses ministres, ne saurait faire de vieux os. C'est là un triste élément de conservation que soutiennent la France et l'Angleterre. Il faut à ce malade d'autres remèdes que ceux que lui prescrit le docteur Redcliffe en lui cornant constamment aux oreilles que son indépendance et sa dignité seraient compromises s'il signait des notes aussi innocentes que celle proposée par Mentschikof.

Je reçois à l'instant votre dépêche télégraphique du 12 juillet, tout comme exprès pour venir à l'appui de mon raisonnement et de mes appréhensions sur l'état des choses à Constantinople. Cette dépêche a fait une très pénible impression sur l'esprit de l'Empereur, qui a dû en conclure que les chances d'arriver à un dénouement pacifique diminuent tous les jours davantage; ce n'est donc pas lui qui veut la guerre à tout prix. Vous comprendrez avec quelle impatience j'attends maintenant les dépêches dont le télégraphe m'a donné un résumé nécessairement incomplet.

Pour votre information personnelle, je vous commu-

nique une expédition que j'adresse aujourd'hui au baron de Brunnow. Elle vous fera connaître notre opinion sur le projet de convention de Clarendon, ce qu'il nous laisse à désirer et quelles modifications nous voudrions y voir apporter. Comme il est douteux que le cabinet anglais les admette, il est très probable que nous préférerons la note que Bruck aura fait accepter à la Porte, si toutefois il y est parvenu et qu'elle ne s'éloigne pas trop de la note Mentschikof. Ne faites lire à personne la dépêche confidentielle à Brunnow, mais tirez parti des explications et des arguments qu'elle renferme.

Adieu, très cher baron, j'ai dans l'idée que l'automne ne se passera pas sans que nous nous revoyions.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 6 avril 1853.

C'est par le courrier du comte de Guylay que je vous adresse, mon cher baron, deux dépêches qui vous feront sans doute plaisir. Après l'orage le soleil réapparaît et le ciel redevient souriant. Vous verrez que nous nous sommes empressés d'accepter l'ultimatum autrichien. Nous ne l'avons fait que par amour de la paix et par amitié pour le jeune et excellent empereur, car, certes, la rédaction de cette pièce, que vous avez cherché à rendre la meilleure possible, nous laisse encore à dési-

rer. Elle vaut toutefois infiniment mieux que le projet de convention proposé par lord Clarendon. Vous savez déjà ce que j'en pense, vous êtes en possession de notre contre-projet, je n'ai donc pas besoin de revenir sur cette informe production, qui n'a d'autre mérite que de porter un nom meilleur que les autres. Va donc pour l'ultimatum autrichien. Reste seulement à savoir si les Turcs l'accepteront.

J'ai reçu avant-hier des nouvelles directes de Constantinople, qui vont jusqu'au 26 juillet et qui confirment ce que Bruck mande dans ses derniers rapports sur le fanatisme des Musulmans et la force du parti de la guerre, à côté d'un trésor épuisé, d'une armée indisciplinée, de continuelles désertions et une anarchie complète dans les provinces de l'Asie. A la vue d'un tel état de faiblesse, on devrait croire que la Porte saisira des deux mains l'ancre de salut que lui tend l'Autriche. Mais je n'ose me livrer encore à cet espoir : une fatalité irrésistible me semble pousser les Turcs à leur perte. Si cette grande catastrophe devait arriver, Redcliffe aurait de grands reproches à se faire. J'avoue que je ne le comprends plus. A mes yeux, il a commis une grande faute en maintenant le Grand Vizir et Réchid sans exiger en même temps la destitution de leurs belliqueux adversaires, qui dominent aujourd'hui et paralysent ses efforts pour amener une solution pacifique, aussi n'a-t-il pas tardé à ressentir les conséquences de cette bévue. On voit qu'il est au bout de son latin, et s'il avoue déjà, comme le ferait croire votre dépêche

télégraphique du 31 juillet, que c'est avec beaucoup de peine qu'il est parvenu à faire faire à Réchid une démarche reconnue insuffisante à Vienne, que sera-ce lorsqu'il aura à lui faire avaler l'ultimatum autrichien? Aussi ne me hâterai-je pas de chanter victoire.

Ce qui me fait le plus de plaisir au milieu de toutes ces tribulations, c'est de savoir qne vous vous portez bien. Que le bon Dieu vous continue, cher baron, ce bienfait et arrange les affaires orientales de manière à vous permettre, ne fût-ce qu'une courte visite à votre fontaine de Jouvence. Tout à vous.

P.-S. — Je reçois dans le moment votre expédition du 31 juillet. J'y vois avec plaisir que la France et l'Angleterre ont adhéré à l'ultimatum, ce que vos dépêches antérieures laissaient encore dans le doute. Ce qui ne m'en fait pas moins, c'est qu'on se soit décidé à Vienne à ne pas donner cours à la lettre de Réchid; veuillez en remercier le comte de Buol. Cette lettre est vraiment une trop mauvaise plaisanterie, et on ne conçoit pas que Bruck se soit rendu l'organe de sa transmission.

Il me tarde de savoir l'ultimatum parti. Son acceptation rend notre position excellente; nous la maintiendrons avec calme en face de l'agitation occidentale. Seymour me tourmente beaucoup pour savoir quand nous évacuerons les Principautés. Je lui ai répondu que je le lui dirai lorsque je connaîtrai la réponse faite à l'ultimatum autrichien.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 8 août 1853.

Le bateau de Stettin était à peine parti que j'ai reçu, mon cher baron, par un feldjaeger du Maréchal, votre expédition du 31 juillet. Elle me fait voir clair et m'explique ce que vos dépêches télégraphiques ont dû nécessairement laisser dans le doute, j'y vois que la France et l'Angleterre ont adhéré à l'ultimatum autrichien et que la lettre de Réchid n'a été approuvée nulle part. On ne conçoit pas comment les quatre représentants à Constantinople ont pu donner dans une si mauvaise plaisanterie ; je ne suis donc pas surpris que l'Empereur François-Joseph ait été mécontent du sien. Mais aussi comment choisir un marchand de Trieste pour un poste diplomatique de cette importance ; excellent pour les affaires du Zollverein, il ne saurait avoir la portée politique indispensable dans les circonstances actuelles sur un terrain comme celui de Constantinople où nous voyons les plus habiles se blouser et surtout ceux qui croient l'être.

Nous savons déjà que notre dépêche télégraphique du 22, v. st., est arrivée le lendemain à Varsovie et que le Maréchal a eu le bon esprit de vous l'expédier par feldjaeger ; elle vous sera donc parvenue au plus tard le 25. Je suis charmé que, cette fois-ci au moins, notre vieux télégraphe ait fait son devoir, ce qui n'est pas

toujours le cas. Vous et le comte Buol aurez été rassurés un moment plus tôt sur le parti pris à Vienne d'expédier l'ultimatum, sans attendre qu'il fût formellement accepté par l'Empereur. C'est la lettre qu'il adresse à l'empereur François-Joseph, et qui ne m'est parvenue que le lendemain du départ du courrier autrichien, qui m'oblige à vous faire cette légère expédition et à laquelle il ne me reste à ajouter pour aujourd'hui que l'assurance renouvelée de mon invariable attachement.

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Brunnow.

Saint-Pétersbourg, 20 août 1853.

Aujourd'hui je me bornerai, mon cher baron, à vous écrire tout simplement par la poste, que j'ai exactement reçu par le dernier bateau à vapeur de Stettin votre expédition du 20 juillet-10 août et que je l'ai lue avec autant de plaisir que d'intérêt. Vous avez très bien fait de donner connaissance à lord Clarendon de nos contre-projets. C'est une manière de préparer l'avenir si les Turcs sont assez ennemis d'eux-mêmes pour rejeter le projet de note autrichien. J'espère toujours qu'ils ne commettront pas ce suicide. Nous ne pourrons le savoir que dans quelques jours, à vue de pays vers le 24 août. Jusqu'à ce moment-là nous n'avons rien à faire ni à

dire sur cette question. C'est ce que je cherche à faire comprendre à notre ami Seymour. Il désire toujours savoir quand nous évacuerons les Principautés. Comment répondre à cette question tant que nous ignorons ce que la Porte aura résolu dans sa sagesse ou dans son aveuglement, tant que nous ne saurons si à Constantinople on veut la guerre, tandis qu'à Vienne et à Londres on veut la paix. D'ailleurs le manifeste de l'Empereur est là qui le dit clairement. Chaque doute que manifesteraient à cet égard des Cabinets étrangers serait une offense que Sa Majesté ressentirait vivement et qui produirait tout juste l'effet contraire au but qu'ils se proposeraient d'atteindre; si on ne veut plus croire à sa parole, après tant de preuves de modération et de loyauté données au monde, il n'y a rien à faire, et toute relation avec les gouvernements qui se livreraient à une si injuste méfiance devindrait sinon impossible, du moins très difficile à entretenir. L'Angleterre a grand tort de se laisser aller à de pareils sentiments envers nous. L'avenir de l'Europe est si incertain que des éventualités peuvent surgir où l'alliance de la Russie ne serait pas à dédaigner. Ce n'est donc pas d'une bonne politique que de laisser l'opinion publique s'égarer et s'animer contre nous à un point qui dépasse toutes les bornes de la décence et de la bonne foi.

L'Empereur a lu ce que vous me mandez sur l'accueil fait à nos Grandes-Duchesses. Il assiste en ce moment aux manœuvres et je ne l'ai pas vu depuis la réception de vos dernières dépêches. Demain est un jour de repos

et Sa Majesté m'a appointé pour aller travailler avec Elle à Péterhof.

J'ai vu Seymour, ce matin, et je l'ai trouvé très raisonnable sur la question des Principautés. Il sent que nous tarabuster par des interpellations, comme le voudraient le Parlement et les journaux, ferait plus de mal que de bien, et c'est dans ce sens qu'il écrira, je crois, aujourd'hui à Londres.

Il y a une circonstance qu'on a oublié de vous mentionner en vous envoyant les ordres très sévères donnés à Fédorof[1] sur le curage des bouches du Danube, c'est que l'ensablement provient en grande partie de ce que les navires marchands, en entrant dans la bouche de Sulina, jettent leur lest dans la rivière, en dépit de la défense de le faire. Je sais que c'est un capitaine anglais qui a signalé ce fait dont il a été témoin. Curer le chenal du Danube sous l'action d'un tel abus deviendrait le travail des Danaïdes. C'est un argument que je vous prierai, cher baron, de faire valoir en temps et lieu. Tout à vous.

1. Fédorof, consul de Russie à Orsova.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 29 août 1853.

Tant que je ne saurai pas, mon cher baron, ce que la Sublime-Porte aura résolu, je n'aurai pas de motif de vous envoyer un courrier; peut-être que le bateau de Stettin, qui arrive demain, nous l'apprendra.

Le plaisir que nous a causé votre nouvelle télégraphique, venue de Bucharest, n'a pas duré longtemps. Elle nous était parvenue le 11, au matin; le lendemain soir, nous avons reçu des nouvelles directes de Constantinople du 16 août, qui, loin de confirmer le fait d'une si prompte acceptation, nous feraient craindre des lenteurs et de déplorables hésitations. Cette supposition s'est plutôt vérifiée qu'elle n'a été démentie par vos dépêches du 21 août, reçues avant-hier. Enfin, patience!

En attendant, réjouissons-nous du mariage de l'empereur François-Joseph. Qui est-ce qui se serait douté l'année passée, à Kissingen, que notre duc Max, *en* Bavière, le soupirant de la fée blanche, en ferait faire un si brillant à sa fille. Hier, j'ai réuni chez moi à dîner le corps d'officiers autrichiens que nous possédons, et nous avons bu de bon cœur à la santé de leur adorable Empereur et de sa jeune et belle fiancée. C'est samedi que se sont terminées les grandes manœuvres, et, dès le lendemain, je me suis emparé de ces mes-

sieurs que j'avais si peu eu occasion de voir jusque-là. L'Empereur les a invités à venir avec lui à Moscou; c'est le 13 septembre qu'on se mettra en route.

Je partirai, de mon côté, deux jours plus tard pour aller droit à Varsovie, où j'espère bien, mon cher baron, vous rencontrer d'une manière ou de l'autre. L'ambassadeur turc pourra-t-il arriver d'ici là? C'est une grande question. S'il passe par Vienne, ne le retenez pas. En venant directement par Odessa, il pourrait être plus tôt ici, exactement entre le 20 et le 25 août, v. st., dans le cas où l'ultimatum autrichien aurait été accepté dans le grand conseil tenu à Constantinople, le 17 août. Faisons des vœux pour qu'il en soit ainsi. — Tout à vous.

Le baron de Brunnow
au comte Dmitri de Nesselrode.

Londres, 18/30 août 1853.

Vous êtes, mon cher Dmitri, un aimable garçon. Quand vous n'avez pas de résultat favorable à annoncer au représentant de Thémistocle, vous me mettez à même de lui dire du moins des choses polies[1]. Je vous en remercie. Nous voulons toujours qu'on nous adore, et nous ne faisons pas trop de frais pour cela. Thémis-

1. Le ministre de Grèce à Londres voulait vendre au gouvernement russe une maison de campagne aux environs d'Athènes.

tocle n'aime pas les gens qui le payent. Au reste, il ne faut pas payer cet amour plus qu'il ne vaut. C'est encore vrai. Voilà pourquoi je ne reviendrai plus à la charge, en faveur de mon gros collègue hellénique. Fi-ni, c'est une affaire terminée.

Une autre, qui ne l'est point, c'est celle de la note autrichienne. A-t-elle du guignon! Ne voilà-t-il pas que Reschid-Pacha veut y mêler encore un peu d'eau de rose. Gueux de Turc, va! — Pour le coup, John Bull a trouvé la plaisanterie par trop mauvaise. Il commence à grogner. — Nous finirons par devenir populaires. Il ne manquerait plus que cela.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 1er septembre 1853.

Je vous envoie ce courrier, cher baron, pour vous faire connaître, un moment plus tôt, le désir de l'Empereur de vous voir à Varsovie avant l'entrevue et les manœuvres d'Olmütz. Il compte y rester deux jours, repartir le 23 et passer trois jours avec l'empereur François-Joseph; on y ajoutera probablement un quatrième jour, comme cela a été l'habitude jusqu'à présent.

Moi-même, j'espère être au plus tard, le 7, à Varsovie. Si vous pouvez vous arranger de manière à y

arriver le même jour, nous aurons deux fois vingt-quatre heures qui nous permettront de bien tout élucider avant l'arrivée de l'Empereur. A en juger par les nouvelles que nous avons reçues, hier, de vous, la matière politique ne nous manquera pas. Ne me demandez pas ce que nous ferons; au moment où je commence cette lettre, je l'ignore moi-même.

Vos dépêches du 24 m'ont été remises à Péterhof, mais la plus importante, celle du 25, ne m'est parvenue qu'à dix heures du soir, à mon retour en ville, et je ne reverrai l'Empereur que samedi. Au reste, je pense qu'il ne prendra une décision que lorsqu'il aura sous les yeux les pièces mêmes que vous attendiez encore de Constantinople; une version transmise par télégraphe ne suffit pas. Je ne puis donc vous entretenir aujourd'hui que de mes impressions personnelles; vous les aurez sans doute pressenties. Depuis que nous avons accepté la note autrichienne, je n'ai été livré qu'à une seule crainte, et c'est malheureusement celle qui s'est réalisée. A mes yeux, mille fois mieux pour nous vaudrait un refus net que l'alternative dans laquelle nous place aujourd'hui la Porte. Relisez, cher baron, mes dépêches du 25 juillet et voyez si, après une déclaration aussi positive, je puis conseiller l'acceptation d'une note modifiée. Comment, l'empereur de Russie donne son adhésion à un projet composé sans sa participation, n'y change pas un mot, ne relève pas même des modifications apportées à la première rédaction qui lui a été proposée et après cela on accorderait au Sultan le droit

de le modifier, d'y introduire des changements qui ne sont pas aussi insignifiants qu'ils ont pu le paraître à Vienne! Cela ne me paraît pas possible. Un tel dénouement placerait la Russie envers la Turquie dans une situation d'infériorité, incompatible avec l'honneur et la dignité de l'Empereur. Nous humilier, c'est ce qu'ont toujours voulu lord Redcliffe et ceux des membres du ministère anglais qui nous sont hostiles, et ils atteindraient leur but, si nous acceptions la note modifiée par les Turcs. C'est encore à Redcliffe qu'il faut attribuer le résultat de la triste campagne que viennent de faire les représentants des quatre puissances à Constantinople.

Vous devez vous rappeler que j'ai toujours regardé le choix de Bruck comme peu heureux dans les circonstances actuelles; il n'est certainement pas à la hauteur de la situation.

D'après ce qui précède, vous aurez plutôt à vous attendre à un refus qu'à une acceptation de la note, mais je pense qu'il serait prématuré de le faire déjà pressentir à Buol et à ses collègues. Aujourd'hui le temps est à notre faveur : plus ces pauvres Turcs, si mal avisés et si mal conseillés, nous en font gagner, mieux cela vaut; l'automne s'avance à grands pas, bientôt toute opération navale deviendra presque impossible dans la mer Noire, la baie de Bésika est déjà à présent intenable. Nous n'avons donc rien à craindre de nos deux adversaires et pouvons rester tranquillement dans les Principautés jusqu'à ce qu'il plaise à la Porte de donner à l'Empereur la satisfaction qui lui est due. Si tel avait

été le cas à présent, l'ambassadeur turc serait arrivé à Pétersbourg, aurait remis la note, et l'évacuation des Principautés s'en serait suivie immédiatement; la question de la retraite des flottes, nous ne l'aurions pas abordée, elle se serait effectuée d'elle-même. Buol devrait en moins parler. L'Angleterre et la France se sont mises par cette démonstration dans une véritable impasse; qu'elles s'en tirent comme elles pourront; ce n'est pas à nous à leur en faciliter les moyens.

Merci, pour l'article de la gazette d'Augsbourg; jamais je n'ai rien lu de plus violent, mais ces stupides Anglais le méritent bien. Quelles platitudes que tout ce qu'ont débité *même* et peut-être *surtout* les ministres, dans la dernière séance de la Chambre des Communes! J'en ai honte pour eux et je plains la pauvre Angleterre d'être gouvernée par de tels hommes. Avec leurs fausses idées et leur absurde libéralisme, ils nous donneront encore beaucoup de fil à retordre.

Je ne voulais faire partir ce courrier qu'après-demain par le bateau de Stettin, mais voilà que l'Empereur m'envoie sa réponse à l'empereur François-Joseph; je préfère donc l'expédier aujourd'hui par Varsovie, il vous arrivera ainsi, d'après mes calculs, vingt-quatre heures plus tôt.

Il vous porte un nouveau volume de notre polémique avec les puissances maritimes; j'espère bien que ce sera le dernier. Vous trouverez peut-être que c'est un peu moutarde après-dîner, mais il nous était impossible de laisser sans réplique les deux circulaires de Drouyn de

Lhuys et la communication de lord Clarendon qui contenait une protestation formelle contre l'occupation des Principautés. Pour ne pas entraver la marche de la négociation, nous avons abandonné à Brunnow et à Kisselef le choix du moment pour faire ces communications aux deux gouvernements; ils viennent seulement de m'en accuser la réception, sans me dire quand ils se proposent de s'acquitter de cette tâche peu agréable. Je pense toutefois que, sans attendre qu'elle s'accomplisse à Paris ou à Londres, il serait bon que vous en donnassiez confidentiellement connaissance au comte de Buol. Ces pièces ne sont pas, comme les précédentes, destinées à être publiées dans le journal de Saint-Pétersbourg, mais plus tard je me propose de les transmettre à nos principales légations pour leur fournir les moyens de réfuter les absurdités qui se sont débitées contre nous dans les journaux, lesquels, grâce à Dieu, commencent à tourner maintenant contre nos adversaires.

Notre Fonton paraît bien faire en Servie. Il y a seulement un point dont il ne fait point mention dans ses rapports et qui pour l'avenir me paraît le plus important : c'est le renvoi de tous ces aventuriers étrangers qui se sont emparés de l'esprit de ce faible prince de Servie. Tant qu'ils y seront, ils y intrigueront contre nous et contre l'Autriche, sous la direction du consul de France; et les bonnes relations que Fonton réussira à rétablir avec nous, risqueront d'être continuellement compromises.

Mille amitiés et au plaisir, cher baron, de vous revoir à Varsovie.

Extrait d'une lettre particulière, en date du 24 *août*, 5 *septembre* 1853, *reçue de Constantinople et communiquée par le comte Dmitri de Nesselrode à son père, le Chancelier.*

Ici, nous sommes entrés depuis trois semaines dans une phase qui a entièrement changé et profondément modifié la situation, et laissez-moi vous dire tout de suite, Monsieur, quel immense parti on en pourrait tirer. On pourrait difficilement se faire une idée du revirement de l'opinion publique, de celle des ministres, de ceux-là même, qui étaient les plus ardents et jusqu'à l'opinion du peuple lui-même. C'est un *tolle* général, un cri d'indignation qui s'élève de toutes parts contre des alliés et des défenseurs qui, après avoir tant promis à ces malheureux Turcs, font si bon marché actuellement de leur dignité et de leurs finances et les abandonnent au plus beau de la partie. C'est le langage de ceux qui ont cessé d'être anglo-français pour demeurer fidèles aux Osmanlis et des Osmanlis eux-mêmes. Les principaux griefs des ministres sont tirés : 1° du mépris avec lequel on a traité la note arrêtée ici par la diplomatie et qu'on n'a même pas soumise à S. M. l'Empereur; 2° du peu de cas qu'on a fait du

gouvernement turc, en soumettant à S. M. l'Empereur la note de Vienne, avant de l'avoir communiquée au Divan, de telle sorte que l'Empereur a pu l'accepter avant même que le Sultan en ait eu connaissance. Disons tout de suite que pour des gens qui n'avaient d'autre souci que de ménager la dignité et les droits du Sultan, ils s'y prenaient d'une singulière façon pour témoigner à ce dernier leurs bons sentiments à son égard. D'ailleurs l'opinion des gens, les mieux informés et connaissant le mieux tous les membres du gouvernement, est que si la diplomatie avait été plus unie et plus adroite, les Turcs eussent infailliblement accepté. Si les quatre représentants, au lieu de notifier aux Turcs avec un empressement dont la responsabilité pèse toute entière sur le ministre d'Autriche qui, le premier, en avait reçu la nouvelle, eussent, en présentant la note, félicité les ministres de la rédaction proposée, en émettant des doutes sur l'acceptation de l'Empereur de Russie, nul doute que la Porte n'y eût acquiescé, mais M. de Bruck s'est tant, tant agité, s'est tant démené, il a tant consommé de maladroite activité et mis un empressement si déplacé à peser sur les Turcs, que ceux-ci ont été amenés à se dire qu'il y avait quelqu'un en Europe, qui craignait la guerre plus encore qu'eux-mêmes, que ce quelqu'un était l'Autriche et que, dès lors, il était plus naturel qu'on s'adressât à l'Empereur de Russie pour leur obtenir des conditions moins dures que de peser sur eux exclusivement; sans doute plus de ménagement et de réserves de la part de ce

diplomate n'eussent pas seuls suffi, car le fougueux ambassadeur, fidèle au double rôle qu'il a adopté depuis quelque temps, est toujours prêt à se dépouiller de son caractère officiel pour emprunter à la rage passionnée qui le dévore, les conseils les plus imprudents et les plus téméraires, les plus insensés et les plus aveugles, qu'elle puisse suggérer, le fougueux ambassadeur, dis-je, ne se fût, certes, pas prêté à toute honnête manœuvre de ce genre. Loin de là, il a conseillé aux Turcs la résistance, en leur faisant entrevoir comme certaine la chute du ministère actuel et l'entrée de lord Palmerston aux affaires comme chef du cabinet. J'avoue, pour ma part, qu'il m'est impossible de m'expliquer les illusions que se fait le vieux diplomate qui n'a, sans doute, d'autres vues, jugeant la partie perdue pour lui, que de spéculer sur l'imprévu, sur le futur contingent et sur les événements que le temps amène dans son cours et dont il pourrait profiter pour se tirer d'affaire plus avantageusement pour son amour-propre, son honneur et sa bile, car que peut espérer lord Canning d'un changement de ministres. D'abord les Chambres sont prorogées et un changement de ministres devient moins nécessaire et moins obligé, sinon moins probable. En second lieu, le langage de lord Palmerston dans la Chambre a été tellement obscur et embarrassé qu'il est impossible de se faire illusion au point de considérer son entrée aux affaires comme une déclaration de guerre à la Russie. En troisième lieu la chute du ministère ne peut détruire, infirmer, rendre nuls et non avenus

les actes accomplis. Or, la consécration, donnée aux demandes de l'Empereur par les quatre cabinets qui lui ont prêté leur concours et leur collaboration est un des faits si bien accomplis, que je ne m'explique pas trop comment on voudrait peser à l'avenir sur S. M. l'Empereur et revenir sur le passé pour l'effacer. C'est pourtant l'illusion à laquelle se livre notre vieux lord, du fond de sa carapace où il s'est retiré pour ne plus communiquer avec personne et attendre les événements et l'acceptation de sa démission, qu'il a positivement, dit-on, envoyée à la Reine. Son collègue de France, plus calme et plus froid que lui, mais non moins blessé de la position qui lui est faite, se passe souvent la fantaisie de retourner le fer de son voisin, en lui rappelant qu'il y a quelques semaines, lorsqu'il était encore en son pouvoir de faire ou non entrer les flottes dans les Dardanelles, il avait opté pour le premier de ces deux partis et que, lui, lord Canning s'y était opposé. A l'exhumation de ce cruel souvenir, le vieux lord fait une mine des plus piteuses et répond qu'il avait toujours cru que son gouvernement aurait fait son devoir jusqu'au bout. Quoi qu'il en soit, le vieux bonhomme est aujourd'hui entièrement démonétisé auprès de tout le monde, sans parler des membres du gouvernement, dans tous les cafés, dans tous les lieux de réunion publique ; le peuple, avec ce bon sens qui ne le quitte jamais en aucun pays du monde, fait assaut d'injures et de malédictions à l'adresse du mylord et lui reproche d'avoir provoqué et déterminé une résistance fatale pour le pays, sans être

sûr de son gouvernement et pour les abandonner après les avoir conduits sur le bord de l'abîme, perdus d'argent et plus humiliés que devant.

Le fait est que Mylord n'a rien noté de tout ce qu'on lui prodigue de facéties et d'aménités.

Voilà comment la position est belle, superbe pour la Russie. Le ressentiment et la haine qui couvent dans tous les cœurs ont fait tourner les esprits vers le Nord, et peut-être ne serait-il pas difficile, en exploitant habilement nos avantages, de faire de ce grand ennemi un allié et un ami, que l'on accepterait pour maître du même coup.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 10 septembre 1853.

Les dépêches de Londres et de Paris et les vôtres, apportées par le dernier pyroscaphe, ne me sont parvenues, mon cher baron, qu'après le départ du courrier que je vous ai expédié avant-hier. Je n'ai donc pu vous en parler, et, à vous dire vrai, elles ne contiennent rien que vous n'ayez appris avant moi sur l'impression que le refus de la Porte de signer sans variante l'ultimatum autrichien, a produite en France comme en Angleterre. On blâme, en général, les ministres ottomans; on aimerait beaucoup nous voir accepter leurs

modifications, car on veut, avant tout, la fin de la crise, n'importe laquelle ; mais on comprend que l'Empereur les rejette, et on ne nous en voudra pas. Dans ce cas, on est décidé à concerter à Vienne de nouvelles et plus énergiques remontrances à adresser à la Porte. Dieu veuille qu'elles aient un meilleur succès que toutes les démarches qui ont eu lieu jusqu'ici pour faire entendre raison aux Turcs. Si à Constantinople elles pouvaient être confiées à d'autres mains, je ne douterais pas de la réussite ; mais j'avoue que j'ai peu de confiance dans le savoir-faire des diplomates de Péra ; il y faudrait d'autres hommes pour tenir tête à Redcliffe, qui s'opposera toujours à tout dénouement qui pourrait être favorable à la Russie. J'avoue qu'il m'est difficile d'approuver la conduite de Bruck dans cette circonstance ; son rôle était pourtant si facile et si clairement tracé. Dès le principe, il aurait dû déclarer aux Turcs et à ses collègues qu'il n'accepterait qu'une note sans variantes et renvoyer à Réchid ses modifications ainsi que la pièce astucieuse qui les accompagne. J'irai même plus loin, en regrettant que Buol n'ait pas pris ce parti. A sa place, je n'aurais pas hésité un instant ; il entraînait la France et l'Angleterre à sa suite, se réconciliait avec l'Empereur et faisait jouer un grand et beau rôle à l'Autriche. Ne comprend-il donc pas que si les puissances maritimes sortent victorieuses de cette crise et la Russie humiliée, l'alliance des trois cours continentales reçoit un rude échec dont les conséquences ne tarderont pas à se faire sentir, car la France et

l'Angleterre deviendront si prépondérantes dans toutes les futures complications qui pourront surgir en Europe qu'il n'y aura pas moyen de vivre avec elles. Pesez, cher baron, cette considération et empêchez Buol de nous demander continuellement de nouvelles concessions.

J'ai encore beaucoup à écrire à Londres et à Paris et je vous ai tant écrit par le courrier parti mercredi que je termine cette philippique contre les faits et gestes des Turcs et de leurs amis en formant le vœu que ce soit la dernière que j'aie à vous adresser.

P.-S. — Je vous préviens, mon cher baron, que j'envoie aujourd'hui à Londres, Berlin et Paris, les trois dépêches que je vous ai adressées par mon dernier courrier. J'autorise nos ministres à donner communication de la dépêche n° 1 et de l'annexe du n° 2, car en relisant celle-ci, je me suis convaincu qu'il n'y a aucun inconvénient à en donner lecture *in extenso*; qu'il y a même nécessité à le faire, puisqu'il en est fait mention dans le n° 1. Vous voudrez donc bien également la faire lire au comte Buol et à vos collègues. Quant à la dépêche n° 3, il n'en sera donné ni copie, ni lecture à aucun cabinet étranger.

Pour vous donner une idée du revirement qui commence à s'opérer dans l'opinion publique en Angleterre à notre égard, je vous communique ci-joint le *P. S.* de la dernière lettre particulière de Brunnow. Veuillez

seulement garder pour vous les détails curieux de sa conversation avec le duc de Bedford[1].

Je vous préviens que Kisselef et Brunnow se sont acquittés à Londres et à Paris de la communication de nos répliques aux circulaires de Drouyn de Lhuys.

Le comte Charles de Nesselrode
à sa fille, la comtesse Chreptowitch.

Varsovie, 11 octobre 1853.

J'ai encore reçu ici ta bonne petite lettre de Baden du 29 septembre, et d'après ce que tu me dis de tes projets, j'adresse celle-ci à Bruxelles. Puisses-tu y trouver ton excellent mari en bonne santé et belle humeur, et réussir à te caser convenablement pour l'hiver. Tant que durera la crise orientale, il ne faudrait pas que Michel s'absentât de son poste. Depuis une huitaine de jours, l'horizon s'est de nouveau assombri. Les Turcs veulent à toute force nous déclarer la guerre; mais nous la faire dans cette saison, je les en défie bien. Nous avons donc l'hiver devant nous pour négocier et travailler au maintien de la paix. Ne vous laissez pas toutefois décourager par les agitations au milieu desquelles vous vivez et par les mauvaises passions qui règnent en Angleterre. C'est une véritable démence.

1. Bedford (Thomas-François-Russell, duc de), homme politique anglais, frère de lord John Russell, né en 1787, mort en 1861.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 14 octobre 1853.

L'expédition de Fonton que nous annonçait la dépêche télégraphique, reçue au moment où nous quittions Varsovie, nous est parvenue ici, avant-hier au soir. Le lendemain jeudi, l'Empereur était, à huit heures du matin, à Tsarkoé-Sélo, où je l'ai revu quelques heures plus tard ; ce n'est que très en passant que j'ai pu prendre, à dîner, ses ordres sur le contenu des dépêches de Fonton et de la lettre du comte de Buol. Je suis maintenant occupé à préparer des réponses. Elles seront à peu près dans le sens de ce que vous a écrit Budberg ; mais comme je ne pourrai les soumettre à l'approbation de Sa Majesté qu'après le départ du pyroscaphe de Stettin, qui emporte ces lignes demain matin, je dois me réserver de vous les expédier lundi par un feldjaëger qui prendra la route de terre.

En attendant, nous avons reçu ce matin la déclaration de guerre de la Porte et la sommation adressée au prince Gortschakof; comme nous nous y attendions, elles ne nous ont pas autrement émus. Notre position est prise, notre marche est tracée ; militairement, nous ne prendrons pas l'offensive, nous repousserons toute attaque ; politiquement, nous nous montrerons toujours prêts à négocier et à accepter toute proposition qui

nous fera honorablement sortir de la crise actuelle. Mais c'est à la Porte à prendre l'initiative; toute guerre doit finir par un traité de paix, et comme c'est elle qui a converti la situation, où nous nous trouvons l'un vis-à-vis de l'autre depuis quatre mois, dans un état de guerre nettement établi, elle devra comprendre, que désormais il ne peut être question d'une note, et qu'un traité formel devra régler toutes les questions qui ont amené nos différends actuels.

Des expéditions de Londres et de Paris, que je viens de recevoir ici, ont confirmé les sinistres nouvelles qu'une lettre particulière vous mandait au moment où nous quittions Varsovie. L'hiver heureusement avance à grands pas et calmera, je l'espère, cette stupide surexcitation des esprits, qui est de la démence toute pure. Dans cette condition, je vous renouvelle, cher baron, toutes mes amitiés.

P.-S. — La 13e division a heureusement débarqué à Souhoumkalé.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 17 octobre 1853.

Voici, mon cher ami, ma réponse à Buol. Veuillez m'excuser auprès de lui de ce qu'elle n'est pas *manu*

propria; personne ne peut mieux lui expliquer que vous comme quoi je ne puis presque plus tenir une plume en main; quant au crayon[1], il a été grand train depuis mon retour.

Indépendamment de ce courrier, j'en envoie un à Londres et à Paris. L'épée n'aura pas beaucoup à faire dans le courant de l'hiver; en revanche, la guerre de plume ne sera que plus active. Je n'ai rien à ajouter à ce que vous disent ma dépêche et ma lettre à Buol. Notre position est prise maintenant; voyons venir.

Les expéditions de Brunnow et de Kisselef, reçues ici le lendemain de mon arrivée, ont été des plus noires. Les avis parvenus ici, hier, par le pyroscaphe de Lubeck, sont moins alarmants. J'attends d'un moment à l'autre un courrier de Brunnow qui me confirme les décisions pacifiques qu'on dit avoir été prises dans le Conseil de Cabinet, tenu le samedi, 8 octobre.

En attendant, j'ai reçu, hier, vos dépêches du 10 octobre. Elles sont aussi plutôt rassurantes sur les dispositions de la France et de l'Angleterre; enfin nous verrons. Les nouvelles de Constantinople, que vous nous transmettez, nous étaient parvenues trois jours plus tôt par Odessa, ainsi que la déclaration de guerre de la Porte. Mais c'est par votre dépêche télégraphique que nous avons appris la réponse faite par le prince Gortschakof à la sommation d'Omer-

1. Allusion aux billets et aux notes de l'empereur Nicolas, toujours écrits au crayon.

Pacha[1]. Voyons maintenant ce que fera cette illustre épée orientale.

Pour l'Asie, soyez tout à fait tranquille. Le débarquement s'est opéré, non à Souhoumkalé, mais à Anaklia, dans une rade ouverte. Arrivée à deux heures du matin, à quatre heures de l'après-midi toute la division était à terre. L'escadre est déjà rentrée à Sévastopol. Cette opération fait le plus grand honneur à l'amiral Kornilof[2] qui promet d'être un digne successeur de Lazaref[3]. S'il avait encore sous ses ordres deux divisions de notre flotte de la Baltique, je ne conseillerais pas aux deux escadres réunies à Besika de se montrer dans la mer Noire. Celles-ci se tiendront, je pense, tranquilles dans la mer de Marmara, jusqu'au printemps; en hiver, la mer Noire est bien méchante et les amiraux anglais et français ne se soucieront guère d'y aller combattre les vents du Nord.

Merci pour le portrait de la future Impératrice. Quel excellent choix que celui de la comtesse Sophie Esterhazy!

A propos d'Esterhazy, est-il vrai que Mensdorf ne

1. Omer-Pacha (Michel Lattas, connu sous le nom d'), général ottoman, né 1806, mort en 1871.

2. Kornilof (Vladimir-Alexievitch), amiral russe, né en 1806, mort en 1854, célèbre défenseur de Sébastopol, prit part à la bataille de Navarin, fut nommé, en 1849, chef d'état-major de la flotte de la mer Noire, fut tué le premier jour du bombardement de Sébastopol au fort de Malakof.

3. Lazaref (Michel-Petrowitch), célèbre amiral russe, né en 1788, mort en 1851. Il organisa la flotte de la mer Noire, qu'il commanda 1832 à 1845.

revienne pas et qu'il soit remplacé par Valentin Esterhazy[1] ? C'est l'Empereur qui me l'a dit ; il doit le tenir de l'empereur d'Autriche. Je suis surpris que Buol ne vous en ait rien dit. Tout à vous.

Le comte Charles de Nesselrode
au baron de Brunnow.

Saint-Pétersbourg, 1er novembre 1853.

Le roi Léopold a témoigné le désir d'être muni d'un document authentique et nommément d'une lettre de l'Empereur par laquelle il pût appuyer les speech, qu'il se propose de tenir aux Notables de l'Angleterre pour leur prouver combien sont injustes leurs injurieux soupçons sur les intentions de notre auguste Maître. A cet effet, Sa Majesté lui adresse la lettre ci-jointe que vous voudrez bien lui remettre et à laquelle j'ajoute une copie pour votre information. Dieu sait si quelque chose en sortira. Il n'y a pas de calcul à faire sur des hommes qu'une haine aveugle pousse dans une direction opposée au but qu'ils ont en vue. Je crains bien qu'ils ne précipitent la chute de cet empire Ottoman qu'ils veulent à toute force sauver par des moyens qui le tuent, au contraire, car, si les chrétiens se lèvent, ce que toutes les

1. Esterhazy (Valentin, comte), diplomate autrichien, ministre plénipotentiaire à Munich.

nouvelles que je reçois me font vivement appréhender, toute transaction entre nous et la Porte deviendra impossible. Alors l'Angleterre et la France auront une tâche étrange à accomplir, celle de défendre la Porte contre nous et de l'aider à réprimer les insurrections chrétiennes.

Par le dernier bateau de Stettin je n'ai rien vu de vous, cher baron; j'ignore donc si on est devenu plus pacifique ou plus belliqueux. Mon dernier entretien avec Seymour n'a pas été très édifiant. Il est, lui-même, fort abattu. Du travail pacifique de Clarendon il n'a pas été question, il m'a dit n'avoir rien reçu à ce sujet. En revanche, il y a un commencement de petites chicanes à la Palmerston, une note pour protester contre des logements militaires auxquels ont été soumis des sujets Soniens à Galatz, une interpellation sur l'envoi d'un nouveau consul en Servie, pour remplacer celui qui est décédé, et qui, vu la déclaration de guerre, ne pourra plus recevoir de bérat de la Porte; ce à quoi j'ai répondu que c'était l'affaire du gouvernement Turc et non pas de l'Angleterre. Tout cela me prouve qu'au *Foreign Office* on cherche à ramasser des griefs pour un manifeste de guerre contre la Russie. Mon Dieu, comme c'est petit! Et cependant qu'on s'occupe à Londres de pareilles billevesées, le canon a déjà grondé sur le Danube. Quelques chaloupes canonnières de notre flottille ayant passé devant Isatcha, la forteresse a tiré sur elles et les Turcs ont tué le commandant et huit hommes et en ont blessé quarante. Les chaloupes ont

cependant atteint Galatz sans être fortement endommagées. Devant Widdin, les Turcs ont occupé une île du Danube et paraissent vouloir y établir un pont. Il paraîtrait donc qu'Omer-Pacha veut encore tenter le passage, cet automne. Si le prince Gortschakof est assez heureux pour le bien frotter, les sympathies de John Bull pour les Turcs se calmeront nécessairement. A propos de sympathies je vous envoie ci-joint une lettre qu'un M. Snell a adressée à l'Empereur qui veut que vous le fassiez venir pour le remercier en son nom des bons sentiments que cette lettre exprime, et auxquels Sa Majesté a été d'autant plus sensible qu'ils sont devenus aujourd'hui si rares en Angleterre. Comme ce brave homme demeure Eaton Place, Belgrave Square, qu'il est votre voisin, qu'il se réclame de vous et de Sidney Herbert, ce ne peut être qu'un gentleman.

Reste à savoir s'il a le crédit à la cité dont il a l'air de se targuer. Oh ! pauvre Benkhausen[1], pourquoi est-il mort si tôt! Comme il aurait travaillé cette cité dans cette circonstance-ci. Ils ne sont plus ces beaux jours de la vieille Angleterre, où Fox empêchait Pitt de déclarer la guerre à la Russie; vous me direz dans une lettre ostensible ce que c'est que ce M. Snell. Ce qu'il y a de curieux, c'est que son idée d'écrire une lettre à la Reine a roulé depuis quelque temps déjà dans la tête de l'Empereur, et il va y donner suite.

J'en étais là lorsque l'aumônier Popof m'a remis

1. Benkhausen, consul de Russie à Londres.

votre expédition du 21 octobre. Elle ne nous avance pas beaucoup. Lord Clarendon a de la peine à accoucher de son œuvre et je crains bien qu'elle ne contente ni la Porte ni la Russie. Je ne suis donc nullement pressé de la recevoir, prévoyant que nous n'aurons qu'un refus à articuler. Au point où les choses en sont venues, c'est le canon et non la diplomatie qui décidera la question. Aussi mes regards, en ce moment, sont-ils plus tournés vers le Danube que vers le *Foreign Office* de Londres.

Les confidences que vous a faites le général Jachmus[1] sont précieuses. Elles le seront surtout pour le prince Gortschakof auquel je m'empresserai de faire part du plan de campagne combiné. il y a quelques années, entre l'Angleterre et la Porte contre nous. Je doute qu'il réussisse à se faire admettre au service de l'Autriche. Dans les temps anciens une pareille spécialité orientale aurait été la bienvenue chez nous. Mais ce ne serait plus le cas aujourd'hui et je me garderai de proposer qu'on le fasse venir, malgré ma conviction qu'il pourrait rendre des services à un général en chef qui saurait l'utiliser.

La dépèche dans laquelle vous retracez les deux opinions qui se manifestent en Angleterre sur la question d'Orient m'a beaucoup intéressé et affligé, car elles sont fondées sur un sentiment de haine et de malveillance, qu'en conscience la Russie ne méritait pas de la part de l'Angleterre, qui a toujours trouvé en nous de fidèles et

1. Jachmus. A longtemps servi en Turquie, puis a été, en 1848, ministre des finances de l'Archiduc Régent de l'empire d'Allemagne.

souvent de très utiles alliés. La faute n'est pas à nous, mais aux dieux qui rendirent la Russie si grande et si puissante. Simon Woronzof[1], que j'ai entretenu un moment, ce matin, soutient que nous n'avons conservé que trois amis en Angleterre, savoir : sa tante[2], le duc de Devonshire[3] et Clamwilliam. Ce propos que ce dernier vous a tenu et dont rend compte votre lettre du 24 octobre, que je viens de recevoir à l'instant par la poste, le prouve bien. Veuillez l'en remercier et me rappeler à son souvenir. Tout à vous.

1. Worontzof (Semen-Michailovitch, prince), diplomate et général russe, fils du prince Michel Worontzof. Il entra au service, en 1847, comme capitaine d'état-major dans la garde, se distingua dans les combats du Caucase, fut promu en 1849, colonel-commandant du régiment de chasseurs portant le nom de son père et devint major-général en 1852. Il résida une partie de l'année suivante en Angleterre, probablement en vue d'une mission secrète, et reçut, en 1854, le commandement d'une brigade de réserve de la garde du corps.

2. Lady Pemboke, née Worontzof.

3. Devonshire (William-Spencer-Cavendisch, duc de), pair d'Angleterre, né en 1790, mort en 1858. Envoyé en 1826, comme ambassadeur extraordinaire à Saint-Pétersbourg pour le couronnement de l'empereur Nicolas. Membre du parti whig, devint lord chambellan pendant le ministère Grey (1830-1834) et se prononça pour le bill de réforme.

Le comte Charles de Nesselrode au baron de Meyendorff.

Saint-Pétersbourg, 2 novembre 1853.

Les dépêches que je vous adresse aujourd'hui répondent, l'une, au vœu que Fonton nous a exprimé d'un envoi d'armes aux Serviens, l'autre, aux demandes de l'Autriche d'obtenir quelques facilités pour sa navigation dans la mer Noire. Vous verrez que nous allons sous ce rapport aussi loin que l'état de guerre le permet. Mais respecter des cargaisons qui se trouveraient à bord des bâtiments turcs serait vraiment impossible, car les Turcs ne respecteraient pas celles que couvrirait le pavillon russe ; dans leur manifeste ils le déclarent formellement. Au reste, je ne vois pas trop pourquoi l'Autriche ferait le commerce sous le pavillon turc tandis que sa propre marine marchande est si considérable dans les mers du Levant et qu'elle a tant d'autres bâtiments neutres à sa disposition qui valent bien mieux que les mauvais vaisseaux turcs.

Quant aux fusils à faire passer aux Serviens, vous verrez quel genre de difficulté s'y oppose. Si l'Autriche accordait le passage en transit, le plus simple serait de les faire transporter de Modlin par le chemin de fer à Vienne et de les embarquer là sur le Danube ; un délégué serbe pourrait venir les recevoir et être censé les avoir achetés en Autriche. Vous verrez avec Fonton

comment la chose pourrait s'arranger, dans le cas, bien entendu, où l'Empereur François-Joseph croirait devoir y consentir, ce dont je me permets de douter.

Voilà donc les hostilités commencées tout le long du Danube; l'espoir que Redcliffe vous a donné, qu'elles seraient encore ajournées, ne s'est donc pas réalisé. Nous ne savons pas bien positivement encore si ce ne sont que des simagrées ou si Omer-Pacha songe sérieusement à entrer encore cet hiver en forces dans les Principautés; l'occupation de l'île de Kalafat et les préparatifs que les Turcs y font pour construire un pont le feraient croire. Le prince Gortschakof vous aura sans doute envoyé le bulletin qu'il a fait publier sur la canonnade qui a eu lieu entre le fort d'Isatcha et une division de nos chaloupes canonnières qui remontaient le Danube. Voici celui qui a paru ici.

Puisque le canon a grondé et que notre situation un peu amphibologique est devenue un état de guerre nettement prononcé et par la déclaration de la Porte et par un commencement d'hostilités de la part des Turcs, il fallait bien que l'Empereur fît connaître ce fait important à ses peuples; le premier manifeste ne suffisait plus. Un second va donc paraître demain; je vous l'envoie ci-joint en russe et en français. Il est écrit plus pour la Russie que pour l'Europe et ne sera cette fois accompagné d'aucune pièce diplomatique. Ce ne sont malheureusement plus les grandes écritures qui nous feront arriver au dénouement de cette terrible crise orientale ni les combinaisons pacifiques dont on a tant

de peine à accoucher au *Foreign Office* : c'est le sort des armes qui désormais en décidera. Brunnow me mande, en date du 24 octobre, que jusque-là Clarendon n'avait pas achevé son travail qui était encore soumis à des pourparlers avec la France.

J'ai reçu par Berlin votre expédition du 25 octobre. Je suis charmé que la mienne du 17 ait produit un bon effet à Vienne. Les regrets de Redcliffe et de Réchid sont curieux mais malheureusement tardifs.

Adieu, cher baron, aimez qui vous aime tendrement.

P.-S. — A Vienne paraît une gazette, *Le Wanderer*, très mauvaise pour nous. Pourquoi cela ? Quel mal lui avons-nous fait ?

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 12 novembre 1853.

Le départ d'un jeune Miatlef, qui se rend par Vienne à l'armée, m'offre le moyen de vous transmettre quelques offices plus ou moins secrets et qui n'attendaient qu'une occasion sûre, mon cher baron, pour vous être expédiés. Je n'y ajoute sur la grande question du jour que la copie d'une dépêche à Brunnow, et cela pour votre information personnelle ; elle renferme en peu de mots tout ce que j'ai à dire pour le moment. C'est entre

les mains des princes Gortschakof et Worontzof que se trouve actuellement la solution de ce grand problème oriental; la diplomatie n'y fera pour le moment que de l'eau claire.

Il paraît que c'est en Asie qu'auront lieu, durant l'hiver, les plus sérieuses opérations. Comme vous apprenez avant nous ce qui se passe sur le Danube, je ne vous en parle pas. Par contre, les nouvelles de la Georgie ne pourront vous parvenir que par Pétersbourg. Je vous envoie donc l'extrait d'une lettre du prince Worontzof, qui rend compte d'un premier fait d'armes sur la frontière du Gouriel, qui a mal commencé et bien fini. J'ai reçu de plus une longue lettre du Prince, de deux jours antérieure à ce combat; elle est écrite en *high spirits* et me ferait croire qu'il a l'intention de se mettre lui-même à la tête du corps rassemblé à Akaltsiké pour repousser l'invasion des Turcs.

Ce malencontreux Prokesch a entraîné Buol à proposer à la Prusse de faire à la Diète une déclaration rédigée dans un sens peu aimable pour nous. La dépêche, que Budberg nous a adressée à ce sujet, a fait faire avec raison la grimace à l'Empereur, et les actions de notre ami sont de nouveau en baisse; heureusement que le rejet de la note anglaise les a un peu relevées, mais Sa Majesté désire néanmoins que vous fassiez sentir à Buol combien de semblables procédés sont faits pour produire de fâcheuses impressions chez nous.

La cour est depuis avant-hier à Gatchina et doit y rester jusqu'au 6 décembre. La grande-duchesse Marie

nous est revenue en très bonne santé et très contrariée, comme elle dit, d'être obligée d'apprécier et de beaucoup aimer l'Angleterre.

Tout à vous de cœur et d'âme.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 16 novembre 1853.

Voilà, mon cher baron, Jean Tolstoï qui part et m'offre une occasion sûre de vous écrire. Je dois malheureusement vous avouer qu'elle me vient un peu mal à propos, car je ne sais, pour le moment, ce que j'aurai de nouveau ou de plus à vous dire que je ne vous ai écrit par Miatlef.

Une expédition, reçue hier de Brunnow, m'apprend qu'on continue toujours entre Londres et Vienne à s'occuper des plans de pacification; j'ai eu aussi connaissance d'un projet de note anglais et de deux projets français. Tout cela ne m'a été que très confidentiellement communiqué; nous n'avons donc pas à nous prononcer sur ces diverses rédactions, tant qu'une proposition formelle ne nous parviendra pas par l'entremise de la cour de Vienne. C'est donc à vous, cher baron, de nous faire savoir ce à quoi le comte Buol se sera décidé et s'il est parvenu à s'entendre avec l'Angleterre et la France sur une combinaison qui nous offrirait la chance

d'arriver, dans le courant de l'hiver, à un dénouement tout à la fois pacifique et honorable pour la Russie. Je crains toujours que les efforts de la diplomatie ne soient stériles, tant qu'un succès important ne signalera pas les opérations militaires. L'affaire d'Oltenitza a été brillante, mais pas complète dans ses résultats; celle du poste Saint-Nicolas, qui n'a jamais été un fort, est un malheur; nous verrons comment tout cela sera réparé. A mon avis, il faudrait deux choses pour amener des événements décisifs : d'une part, que le prince Worontzof après avoir achevé la concentration de ses forces à Akaltsiké, prenne l'offensive, de l'autre, que des corps turcs, après avoir passé le Danube, s'avancent assez en Valachie pour que le prince Gortschakof puisse les atteindre et les attaquer en rase campagne. Espérons que l'une ou l'autre de ces éventualités se réalisera avant que la mauvaise saison ne rende toute opération impraticable; le prince Gortschakof écrit par son dernier courrier, arrivé avant-hier, que le temps est encore magnifique dans les principautés.

J'ai passé hier la journée à Gatchina ; j'en reviens dans l'instant et vous adresse à la hâte ces lignes.

Adieu, mon très cher baron.

P.-S.— Un bateau de Lloyd s'est trouvé au milieu de ce combat; il n'a pas hissé le pavillon autrichien et peut avoir été pris pour un bateau turc. Dans tous les cas qu'avait-il à faire dans cette bagarre? Lorsque j'aurai connaissance des détails, je vous les communiquerai

pour que vous puissez les expliquer aux autorités autrichiennes.

Votre expédition du 10 novembre m'est parvenue hier, tard, à Gatchina; nous l'avons lue ensemble avec l'Empereur. J'y répondrai par un feldjaeger *ad hoc*, mais je ne veux pas vous laisser ignorer que Sa Majesté a très bien accueilli votre désir de voir votre fils et m'a ordonné de m'aboucher avec Dolgorouki et Berg sur les moyens d'y donner suite.

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 26 novembre 1853.

Je suis, mon cher baron, en possession de vos dépêches et lettres particulières jusqu'à celle du 17 novembre inclusivement. Koudriawski m'ayant demandé de retourner par Vienne à Hambourg, je profite de cette bonne occasion pour vous mettre au fait de ce qui s'est passé diplomatiquement dans ces derniers temps. Vous avez bien raison de dire que tant que grondera le canon les plumes devraient se reposer; malheureusement ce ne sera pas le cas. Nous passerons l'hiver à recevoir de Londres et de Paris des propositions plus biscornues les unes que les autres, à les examiner et à les rejeter; travail ingrat et auquel les puissances maritimes nous condamnent dans l'unique but de nous mettre dans

notre tort et de justifier l'assistance qu'elles sont résolues de prêter aux Turcs, si, au printemps, les opérations militaires prenaient une plus grande extension. Les succès partiels que nous venons de remporter dans les Principautés ne suffiront pas, je le crains, pour amener la Porte à nous envoyer des plénipotentiaires. Buol voudrait que les conférences eussent lieu dans un endroit où des représentants de France et d'Angleterre se trouveraient; mais c'est juste leur présence qui doit nous faire désirer le contraire, car toutes les entraves viendraient de leur part; nous n'aurions plus à négocier avec les Turcs, mais avec la France et l'Angleterre, et le rétablissement de la paix deviendrait impossible. On ne veut pas comprendre à Londres et à Paris et peut-être même à Vienne, qu'au point où on a laissé venir les choses, nous ne saurions, après avoir battu les Turcs, nous contenter d'une paix plâtrée, dont les projets de notes confectionnés en divers lieux constitueraient la base. Il nous faudra de plus fortes garanties, et je vais, de mon côté, m'occuper d'un projet de traité tel que nous devrions, selon moi, l'imposer aux Turcs après une victoire. Tant que celle-ci ne sera pas remportée, toute négociation, soit avec la Porte, soit avec les puissances, ne peut amener aucun résultat honorablement satisfaisant pour nous, et, pour le moment, la diplomatie devrait rester en panne. C'est ce que je prêche ici à tout le monde, mais je ne suis pas toujours compris ni écouté.

Vous verrez par ma dépêche que l'Empereur consent

à l'envoi d'un officier autrichien au quartier général. Faites en sorte que ce soit Wimpfen[1]; on ne saurait faire un meilleur choix. Vous avez très bien agi en éconduisant d'autres amateurs; il ne faut pas que notre quartier-général devienne un foyer d'intrigues étrangères.

Ce que Mouchin aura, je pense, de mieux à faire, c'est de s'établir à Semlin; rester en Servie sans caractère officiel le placerait dans une fausse position et ne serait même pas sans danger pour sa personne.

Je vous envoie ma dernière correspondance avec Brunnow, qui pourra vous être utile. Je vous prierai pourtant de n'en communiquer à Buol que le strict nécessaire; je tiens à ménager Aberdeen et à ce qu'il ne soit pas compromis vis-à-vis de ses collègues, mal disposés pour nous. Tout à vous.

P.-S. — Une de mes dépêches vous prescrit, mon cher baron, de nous envoyer Fonton. Il s'agit pour lui d'une mission temporaire à notre quartier-général. Par un courrier que je serai probablement dans le cas de vous expédier après le travail de mardi prochain, je vous en parlerai avec détail. Ce courrier vous portera aussi, je pense, une réponse à la lettre que l'Empereur vient de recevoir de l'empereur François-Joseph.

Les nouvelles de Bucharest vont jusqu'au 16 novem-

1. Wimpfen (François-Emile-Laurent-Hermann de), général autrichien, né en 1797, mort en 1870.

bre. Une nouvelle tentative de passer le Danube à Turno avait été repoussée par un régiment de Cosaques.

Notre public a très bien accueilli Mlle Rachel[1]. Mardi passé, on a donné à Gatchina *Adrienne Lecouvreur*, pièce détestable, qui a été admirablement bien jouée par elle et Mme Volnys[2].

Le même au même.

Saint-Pétersbourg, 2 décembre 1853.

Je ne sais, mon cher baron, si la guerre finira cette année, si les Turcs nous offriront une occasion de remporter sur eux des succès suffisants pour leur dicter une paix honorable pour la Russie. Depuis cent ans la Russie n'en a pas conclu d'autre avec la Porte ; il faut donc prévoir une seconde campagne au printemps et s'y préparer dès à présent. Vous comprendrez que du moment où, forcés par les circonstances, nous nous verrons obligés de passer à l'offensive, de franchir le Danube, il nous importe de savoir jusqu'à quel point il nous sera permis de compter sur la coopération des populations chrétiennes soumises au Sultan ; malheureusement ce

1. Rachel (Élisa-Rachel Félix, dite), célèbre tragédienne française, née en 1820, morte en 1858.

2. Volnys (Léontine Fay, dame), actrice française, née en 1811 morte en 1876.

sera dans cette éventualité le seul allié qui nous restera. Il a donc paru indispensable à l'Empereur de recueillir dès à présent des notions plus exactes et plus détaillées, surtout sur les véritables dispositions de ces peuples; sur l'effet que la guerre, qui vient d'éclater entre nous et la Porte, a produit sur elles; sur les chefs qui se mettraient à la tête de ce mouvement; enfin sur le genre de secours qu'il est possible de leur prêter en attendant le moment où elles le trouveraient dans nos opérations militaires.

La dépêche que je vous adresse à ce sujet vous fera connaître les mesures que l'Empereur a jugées nécessaires pour atteindre ce but. Ce qu'il y a de plus délicat dans tout cela, c'est la mission de Kowalewski au Montenegro, que vous aurez à expliquer au cabinet autrichien, de manière à empêcher qu'elle ne lui donne de l'ombrage. L'Empereur qui, comme vous le savez, aime toujours à jouer cartes sur table avec ses amis, a pensé que vous pourriez donner connaissance à Buol de l'instruction de Kowalewski, en le priant de la soumettre *tale quale* à l'empereur François-Joseph. C'est par Kowalewski que je voulais vous faire parvenir cette expédition, mais comme il ne pourra partir que dans quelques jours et qu'il est urgent de donner à Mouchin les instructions qu'il réclame par les dépêches jointes à votre expédition du 24 novembre, je le fais devancer par ce feldjaeger. La position de la Servie est très précaire; il lui sera difficile de louvoyer jusqu'au printemps, et avant cette époque, il ne nous sera guère

possible de venir militairement à son secours. Lorsque le corps de Sacken aura atteint les Principautés, il sera peut-être possible de renforcer le corps qui occupe la petite Valachie et d'établir un fort détachement sur les frontières de la Servie, ce qui pourrait en imposer aux Turcs. J'ai suggéré ce projet à notre ministre de la guerre ; nous verrons ce qu'on en fera. En attendant, cherchez au moins à obtenir qu'on laisse sortir des États autrichiens les fusils et les canons que les Serviens y ont achetés. Ce serait une affaire à traiter sous main, plutôt avec Hess qu'avec Buol, qui voudra pousser dans le maintien de la neutralité la pédanterie plus loin que ne l'exigent même les intérêts du gouvernement autrichien auquel il ne saurait certes convenir que les Turcs occupent la Servie et l'inondent de réfugiés hongrois, italiens et polonais.

Que vous dire de tous ces projets de pacification qui se concertent entre Vienne et Londres ; ne les connaissant qu'incomplètement, je ne puis en juger. Tant que la France et l'Angleterre persévéreront dans leur système de partialité pour les Turcs et de malveillance envers la Russie, aucune proposition sérieuse et acceptable pour nous ne sortira de ces cabinets. Une bonne bataille gagnée sur les Turcs pourra seule détruire leurs illusions.

Merci pour toutes les bontés et les aimables soins que vous et Mme de Meyendorff prodiguez à la fée blanche[1].

1. Kalergis-Moukhanof (Mme), nièce du comte Ch. de Nesselrode.

Ne la gardez pas trop longtemps, j'en ai besoin, car jusqu'ici j'ai passé mon temps bien tristement. Les tribulations qui me viennent de l'extérieur ne sont pas les seules que j'aie à subir et je commence à me décourager malgré les succès que nous venons de remporter en Asie. Je ne demande au bon Dieu qu'un peu de logique et je n'en trouve nulle part.

Voici une dépêche que je reçois à l'instant de Londres et que je vous communique très confidentiellement. Le plan qu'elle signale, je le prévois depuis longtemps; il n'a rien de nouveau pour moi. Votre tâche à remplir sera d'empêcher que l'Autriche ne s'y associe. Les paroles que vous avez recueillies de la bouche de l'empereur François-Joseph me rassurent, à la vérité, jusqu'à un certain point, mais lorsque les intérêts de son pays, qui demandent impérieusement le maintien de la paix, parleront haut, pourra-t-il résister? Dieu le veuille! mais le doute et la crainte sont au moins permis. Voilà, entre autres choses, ce qui me fait voir l'avenir fort en noir, à moi qui passe pour un optimiste par excellence. Malgré cela ma santé se soutient, toutefois un accès de goutte ne me ferait pas de mal; ne me plaignez donc pas s'il m'arrive.

Tout à vous, mon cher baron.

Le baron de Brunnow
au comte Charles de Nesselrode.

Londres, 13 décembre 1853.

L'incident des bateaux à vapeur s'est dissipé en fumée; c'est l'une des sottises de Stratford Canning qui a fait plus de bruit que de mal.

Après avoir échappé à cette bourrasque, j'aurais pu espérer, comme vous, que je resterais à l'ancre jusqu'au printemps. Ne voilà-t-il pas que notre brave amiral Nakhimof[1], à force de succès, soulève une nouvelle tempête! Le fait est qu'il a détruit une partie de l'escadre turque à la barbe des Athéniens. Vous devriez les entendre crier au meurtre. On dirait vraiment que nous devrions rester les bras croisés et laisser les Turcs nous attaquer librement et impunément chez nous, sans nous efforcer de leur rendre coup pour coup avec usure. C'est par trop fort. D'un autre côté, la position prise par l'Angleterre et la France devient accablante et humiliante pour toutes les deux, en raison même de leur inactive bravade navale. Je ne crois pas que cela puisse durer longtemps ainsi. Dieu sait ce que Redcliffe et M. Baraguey-d'Hilliers[2] auront fait pour se relever de

1. Nakhimof (Paul-Stephanowitch), célèbre amiral russe, né en 1803, mort à Sébastopol, le 10 juillet 1855.

2. Baraguay-d'Hilliers (Achille, comte), maréchal de France, né en 1795, mort en 1878.

cet échec aux yeux des Turcs et de l'Europe. Nous saurons cela dans quelques jours. Je pense qu'on attendra leurs dépêches. Jusqu'ici, la victoire de Sinope n'est connue que par le télégraphe; on ne sait pas si nous avons attaqué les vaisseaux turcs en pleine mer ou si nous les avons coulés bas dans le port. Cela nous est assez indifférent, et la consolation pour les Turcs n'est pas grande non plus si on les a noyés en pleine mer ou dans le port; mais les ulémas de Londres trouvent qu'il y a une certaine distinction à établir entre les deux cas; c'est encore là une fameuse bêtise. Bref, le monde est ainsi fait.

Indubitablement nous touchons ici à une crise. Je reçois à l'instant un billet de lord Aberdeen, qui m'invite à passer chez lui demain matin à une heure. Nous verrons ce qu'il aura à me dire. L'autre jour (avant-hier) Walewski l'a vu après moi. Je suis curieux de connaître ce qui se sera passé entre eux. Le Conseil se réunira demain ou samedi; la délibération sera sérieuse.

S'il y avait un reste de bon sens dans le cabinet anglais, on se dirait : nous venons de signer un protocole à Vienne, nous avons résolu de faire une démarche à Constantinople pour inviter la Porte à nommer un plénipotentiaire dans le but de traiter avec la Russie de la paix, attendons le résultat de cette ouverture; voyons si la Porte y consent, après quoi nous allons connaître les décisions qu'arrêtera la Russie; s'il y a négociation, tant mieux, s'il y a refus de part ou

d'autre, alors nous aviserons; jusque-là il ne faut rien précipiter.

Voilà ce que diraient des gens de bon sens, mais les ulémas de Londres ressemblent beaucoup à leurs confrères de Constantinople. Il n'y a pas moyen de former une conclusion rationnelle sur ce qu'ils feront ou ne feront pas.

Je dirai à Aberdeen tout ce que je viens de vous écrire. Après avoir rempli ce devoir, j'attendrai l'événement.

Soyez sûr que mon calme impressionne mes Anglais plus que ne le ferait mon agitation. Je ne suis pas le comte Reventlow[1]; l'affaire d'Orient n'est point la question du Schleswig-Holstein, et la Russie n'est pas le Danemark. Je sens tout cela comme je dois le sentir dans un moment si grave et j'agis en conséquence. Que Dieu veuille m'accorder la force nécessaire pour traverser cette cruelle épreuve jusqu'à la fin! Ces jours-ci, j'ai été malade, mais je suis remis sur pied.

1. Reventlow-Preetz (Frédéric, comte de), homme politique danois, né en 1797, mort en 1874.

Le baron de Brunnow
au comte Dmitri de Nesselrode.

Londres, 27 décembre 1853.

Vous avez bien raison de me plaindre, mon cher comte. Durant votre séjour à Londres, vous avez compris que déjà alors, il y avait *de quoi*. Depuis, mes tribulations sont allées, en augmentant chaque jour. Je ne comprends pas d'où j'ai pris les forces nécessaires pour résister à ce travail continuel, qui, l'un de ces matins, finira par me tuer.

Je vous remercie des bonnes nouvelles Transcaucasiennes. Battez les Turcs tant que vous pourrez; vous ne les battrez jamais autant qu'ils le méritent.

Je crois bien que les dépêches de Kisselef deviennent mélancoliques. Je l'ai averti qu'il voyait les choses trop couleur de rose. Bref, nous voilà arrivés au *P.-S.* des notes Mentschikof, A. B. C. D. — Ajoutez-y pour annexe la guerre générale, et vous pouvez vous dispenser d'y joindre un commentaire.

Billet du prince de Mentschikof au comte Dmitri de Nesselrode, conseiller d'ambassade, attaché à Constantinople à la mission Mentschikof.

1853.

La demande de la convention ne pourra pas rester secrète, si même la Porte ne la communique pas à l'ambassade anglaise et quand la nouvelle en parviendra à Londres et à Vienne, on pourra peut-être se formaliser de n'avoir pas été prévenu en plein de nos exigences.

Dans cette prévision, je crois qu'il ne serait peut-être pas inutile d'adresser en Cour une dépêche simulée[1] dans laquelle je pourrais dire que j'ai cru devoir formuler une convention ou un acte dont la minute était ci-jointe et que ce qui me portait à cela était surtout la prévoyance qu'il n'y avait aucune sûreté à attendre de la part des Turcs, tant par la faiblesse du Sultan que par le peu de garanties qu'offrent le ministère et l'influence occulte de Fued-effendi, qui était consulté par ses anciens collègues. Cet état de choses et les individualités du ministère feraient craindre quelques actes de mauvaise foi, si on ne prenait ses mesures à l'avance.

1. J'ai refusé de rédiger cette dépêche, en faisant respectueusement observer au prince qu'il n'était pas dans nos habitudes d'écrire des dépêches simulées (*Note du comte Dmitri de Nesselrode*).

TABLE DES NOMS

CITÉS DANS LE TOME X

C

M

N

O

P

R

S

T

V

67593. — Imprimerie LAHURE, rue de Fleurus, 9, Paris.